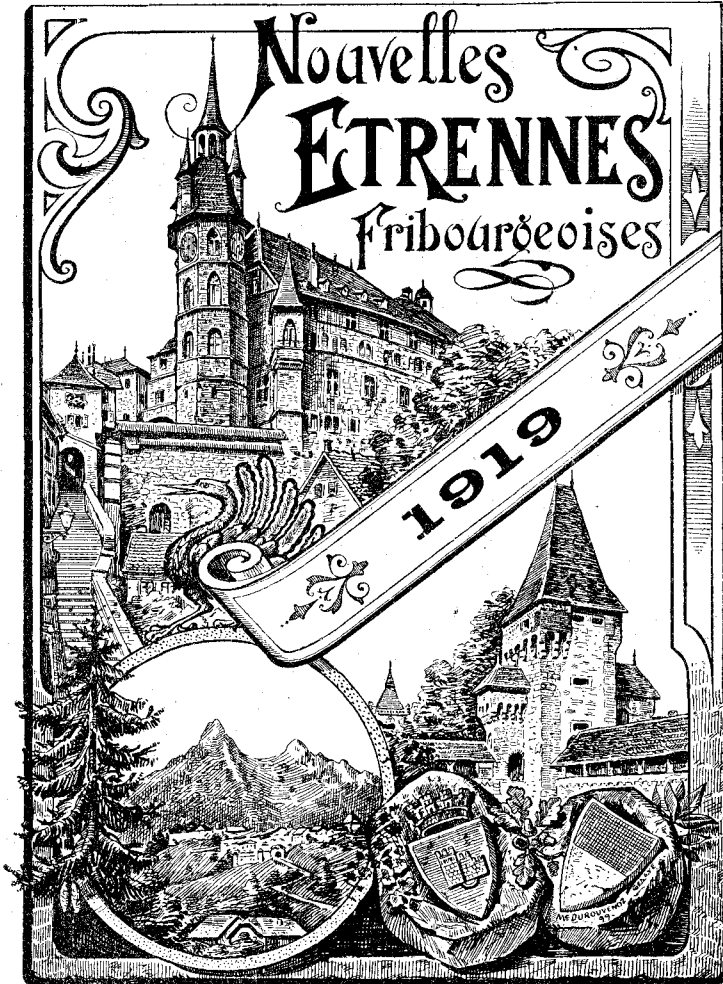


PRIX : 1 FRANC

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE

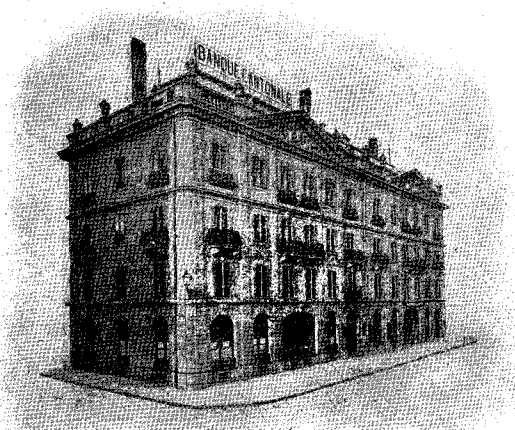


FRIBOURG (SUISSE)

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE

Près de la Poste - FRIBOURG - Près de la Poste



Société
anonyme
instituée
par la loi du
13 mars 1850
administrée
avec le
concours
et sous la
surveillance
de l'Etat.

AGENCES :
Bulle, Châtel-
St-Denis,
Chiètres,
Estavayer
et Morat.

Achat et Vente de billets de banque étrangers et de monnaies diverses.
Encaissement d'effets, chèques, titres remboursables et coupons sur tous
pays.

Exécution d'ordres de bourse, sur tous les marchés du monde.

Achat et Vente de valeurs à lots, etc. Contrôle des tirages.

Placements de capitaux, souscriptions sans frais à toutes les émis-
sions publiques.

Gérance de fortunes, garde de titres, **payement de coupons**.

Locations de casiers dans la chambre forte.

Avances d'argent sur billets et en comptes-courants, garanties par cau-
tionnement, hypothèque, nantissement de titres.

Réception de Dépôts à vue et à terme fixe en **compte-courant** sur
cartes d'épargne et contre nos **obligations** au taux le plus
favorable.

Conditions favorables — Discrétion absolue

CAMBIO - CHANGE — GELDWECHSEL - EXCHANGE

BANQUE D'ÉPARGNE ET DE PRÊTS GÖELDLIN, FRIBOURG

et son Comptoir spécial de valeurs à lots.

Téléphone 4 60

Adresse télég SPARBANK.

OPÉRATIONS

ACHAT et VENTE de toutes catégories de valeurs à lots suisses et étrangères au comptant et à terme aux conditions les plus favorables.

ENCAISSEMENT de coupons, obligations et valeurs à primes remboursables.

VÉRIFICATIONS de tirages de toutes valeurs à primes suisses ou étrangères depuis leur émission à des conditions très réduites.

RENSEIGNEMENTS gratuits sur toutes affaires concernant les valeurs à lots.

RÉCEPTION DE FONDS au plus hauts taux :

a) en compte-courant, disponible à vue.

b) sur obligations nominatives ou au porteur,

à 3 ou 5 ans avec coupons semestriels (impôts et timbre à notre charge).

Les versements peuvent s'effectuer gratuitement sur notre compte de chèques postaux II a 44. **DISCRÉTION ABSOLUE**

Nous sommes acheteurs des années suivantes
des

Etrennes Fribourgeoises

1865 — 1869 — 1870 — 1872 — 1873 — 1875
1876 — 1877 — 1878 — 1879 — 1880 — 1881
1891 — 1893 — 1895 — 1897 — 1898 — 1903
1906 — 1908 — 1913

Fragnière Frères, éditeurs, Fribourg.

DICTIONNAIRE des Paroisses Catholiques

DU CANTON DE

FRIBOURG

par le P. APOLLINAIRE DELLION

Les Nos 2, 3, 4, 5, 6, 10 et 12 sont encore
disponibles.

S'adresser à

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS
FRIBOURG

NOUVELLES
ÉTRENNES

FRIBOURGEOISES

ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES

1919

fondées par

L. GRANGIER, professeur,

sous le patronage de la

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

DE FRIBOURG

~~~~~  
**Cinquante-deuxième année**  
~~~~~



FRIBOURG

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Aigle, le samedi — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi et le samedi — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le samedi. — *Carouge*, les mercredi et samedi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Œx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi et le vendredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi et le samedi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, les lundi, mardi et vendredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Langnau*, le vendredi. — *Laupen*, le lundi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et les lundi et mercredi. — *Locle*, les mardi et samedi. — *Lucens*, le samedi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Lyss* le vendredi. — *Martigny B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marché au bétail le 1^{er} mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines et le vendredi pour légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi, grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le mardi, jeudi et samedi. — *Oltén*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi. — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi.

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1919

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or	I	Indiction romaine	2
Epacte	XXIX	Lettre dominicale	E
Cycle solaire	24	Lettre du martyrologe	N

Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 16 février.	Pentecôte, le 8 juin.
Les Cendres, le 5 mars.	Trinité, le 15 juin.
Pâques, le 20 avril.	Fête-Dieu, le 19 juin.
Rogations, 26, 27 et 28 mai.	Premier dimanche de l'Avant, le 30 novembre.
Ascension, le 29 mai.	


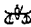














Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 21 mars, à 5 h. 19 du soir.	Bélier.
Été, le 22 juin, à 7 h. 2 du soir.	Ecrevisse.
Automne, le 24 septembre, à 3 h. 48 m. du mat.	Balance.
Hiver, le 22 décembre, à 10 h. 44 m. du soir.	Capricorne.

Quatre-Temps.

Mars les 12, 14 et 15.	Septembre, les 17, 19 et 20.
Juin les 11, 13 et 14.	Décembre, les 17, 19 et 20.

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier		Balance		Poissons	
Taureau		Scorpion		Nouvelle lune	
Gémeaux		Sagittaire		Premier quartier	
Ecrevisse		Capricorne		Pleine lune	
Lion 	Vierge 	Verseau		Dernier quartier	

Eclipses en 1919.

En 1919, il y aura deux éclipses de soleil et une éclipse de lune. Dans nos contrées seule l'éclipse de lune et le commencement des deux éclipses de soleil seront visibles.

Eclipse totale de soleil le 29 mai. Elle commencera à 11 h. 33 m. Elle commencera dans la moitié occidentale de l'Amérique du Sud, passera sur le Brésil et l'Océan Atlantique, sera visible dans toute l'Afrique, à l'exception de la côte nord, et se terminera à Madagascar.





Eclipse partielle de lune. Elle commencera le 7 novembre, à 11 h. 50 m. du soir, et se terminera à 1 h. 30 m. du matin. Le commencement de l'éclipse sera visible en Asie, à l'exception de la partie orientale, en Europe, en Afrique et dans la partie orientale de l'Amérique du Nord, ainsi que dans l'Amérique du Sud, sauf à l'extrémité occidentale. La fin de l'éclipse sera visible en Asie occidentale, en Europe, en Afrique, dans l'Amérique du Sud et dans celle du Nord, sauf son extrémité occidentale. Dans nos contrées, la lune se lève le 7 novembre, à 4 h. 14 m. et se couche le 8, à 7 h. 44 m. du matin. Pendant l'éclipse partielle, elle se trouve assez haut dans la direction du sud.

Eclipse annulaire le 22 novembre. Elle commence dans le sud de l'Amérique du Nord, est visible dans l'Amérique du Nord, sauf au nord-ouest, et dans la majeure partie de l'Amérique du Sud. Elle passe sur l'Océan Atlantique, est visible dans l'Europe occidentale, à l'ouest de l'Allemagne, en Suisse, en Italie et dans la moitié orientale de l'Amérique du Nord. En Europe, l'éclipse commencera vers le coucher du soleil, à 4 h. 31 m. La phase principale ne se produirait dans nos contrées que vers 5 h. 27, soit environ une heure après le coucher du soleil.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr. 1 Jeudi 2 Vendr. 3 Samedi 4	1 CIRCONCISION. s. Odilon. 2 s. Adélarde, s. Macaire, a. 3 ste Geneviève, v., s. Florent 4 s. Rigobert, év., s. Prisque.	 Nouvelle lune le 2, à 9 h. 24 matin
1.	Dimanche avant l'Épiphanie	
DIM. 5 Lundi 6 Mardi 7 Mercr. 8 Jeudi 9 Vendr. 10 Samedi 11	5 s. Télesphore, s. Emilien. 6 EPIPHANIE. s. Gasp. CARN. 7 s. Lucien, s. Clerc. 8 s. Séverin, s. Erard, év. 9 s. Julien, m., ste Basilisse. 10 s. Guillaume, év., s. Agathon 11 s. Hygin, s. Théodose.	 Prem. quart. le 9, à 11 h. 55 matin
2.	Premier dimanche après l'Épiphanie	
DIM. 12 Lundi 13 Mardi 14 Mercr. 15 Jeudi 16 Vendr. 17 Samedi 18	12 s. Arcade, ste Tatienne 13 s. Léonce, s. Hermyle, m. 14 s. Hilaire, év., s. Félix. 15 s. Paul, er., s. Maur, a. 16 s. Marcel, p., ste Priscille. 17 s. Antoine, a., s. Sulpice. 18 Chaire de s. Pierre à Rome	 Pleine lune le 16, à 9 h. 44 matin
3.	Deuxième dimanche après l'Épiphanie	
DIM. 19 Lundi 20 Mardi 21 Mercr. 22 Jeudi 23 Vendr. 24 Samedi 25	19 s. Sulpice, s. Canut. 20 ss. Fabien et Sébastien. 21 ste Agnès, s. Meinrad. 22 ss. Vincent et Anastase. 23 ste Emerance, s. Idelphonse 24 s. Timothée, év., s. Babilas. 25 CONVERSION DE S. PAUL.	 Dern. quart. le 24, à 5 h. 22 main
4.	Troisième dimanche apr. l'Épiphanie	
DIM. 26 Lundi 27 Mardi 28 Mercr. 29 Jeudi 30 Vendr. 31	26 FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE 27 s. Jean Chrysostome. 28 s. Amédée, s. Cyrille. 29 s. François de Sales. 30 ste Martine, ste Hyacinthe 31 P. Nolasque, ste Marcelle.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 6 minutes.

Foire de janvier.

Aarau	13	Laufon	7	Unterseen	10, 29
Aarberg	29	Lausanne	8	Vevey	28
Æschi (Berne)	14	Le Locle	14	Viège	7
Aigle	18	Liestal	15	Zofingen	9
Anet	22	Martigny-B.	13		
Baden (A.)	7	Meiringen	2		
Berne	7, 14, 21	Morat	8		
Berthoud	2	Moudon	27		
Bienne	9	Ensingen (Sol.)	20		
Bulle	9	Ollon	10		
Buren	15	Payerne	16		
Châtel-St-D.	20	Porrentruy	20		
Chiètres	30	Romont	14		
Delémont	21	Rougemont	17		
Estavayer	8	Rue	15		
Fribourg	13	Saignelégier	6		
Landeron	20	St Ursanne	—		
Langenthal	21	Soleure	13		
Langnau	3	Thoune	15		
La Roche	—	Tramelan	15		

Marchés au bétail.

Aarberg	29
Berthoud jeudi.	
Bex jeudi.	
Fribourg	25
Genève lundi,	
mardi et ven-	
dredi.	
Langnau vendredi.	
Langenthal mardi	
Nyon mardi.	
Sion samedi.	

PENSÉES ET MENUS PROPOS

Bien des choses.

Un « tappeur » incorrigible accoste un monsieur qu'il a déjà souvent mis à contribution, à fonds perdus, naturellement :

— Eh ! bonjour m'sieu, il y a bien longtemps que je n'ai pas eu le plaisir de vous rencontrer. Vous n'avez pourtant pas été malade ?

— Non, pas du tout, au revoir.

— Pardon, un mot seulement... Vous m'excuserez... mais je me trouve soudain dans l'embarras... Vous n'auriez pas dix francs sur vous ?

— Non ! pas même deux sous.

— Et à la maison ?

— A la maison, tout le monde va bien, merci. Je suis très pressé, bonjour !

Discussion oiseuse.

— Mon métier est le plus ancien qui existe, disait un jardinier, puisque c'est Adam qui fut le premier jardinier.

— Alors le mien n'est pas moins ancien riposte la fruitière, car n'est-ce pas Eve qui a la première trafiqué avec la pomme.

Février



28 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. Ignace, év., ste Brigitte	☾ Nouv. lune le 1, à 12 h. 7 matin
5.	Quatrième dimanche apr. l'Epiphan	
DIM.	2 PURIFICATION. s. Fortuné.	
Lundi	3 s. Blaise, Auschaire.	
Mardi	4 André Corsini, Véronique.	☽ Prem. quart. le 7, à 7 h. 52 soir
Mercur.	5 ste Agathe, v. m., s. Avit.	
Jeudi	6 s. Odilon, ste Dorotheé.	
Vendr.	7 s. Romuald. s. Richard.	
Samedi	8 s. Jean de Matha.	
6.	Cinquième dimanche apr. l'Epiphan.	
DIM.	9 s. Maire, ste Apolline.	
Lundi	10 ste Scholastique.	
Mardi	11 s. Adolphe, s. Désiré.	☽ Pleine lune le 15, à 12 h. 38 matin
Mercur.	12 ste Eulalie, s. Candeide.	
Jeudi	13 s. Lézin, s. Martinien.	
Vendr.	14 s. Valentin, s. Eleucade	
Samedi	15 s. Faustin, s. Raimund.	
7.	Dimanche de la Septuagésime.	
DIM.	16 SEPT. Grégoire X, Onésime	
Lundi	17 ste Julienne, s. Silvin.	
Mardi	18 s. Cyrille, s. Siméon.	
Mercur.	19 s. Boniface, évêque.	
Jeudi	20 s. Eucher, s. Sadoth.	
Vendr.	21 s. Maximien, s. Rand.	
Samedi	22 Ch. de s. Pierre à Antioche	
8.	Dimanche de la Sexagésime.	
DIM.	23 SEX. Pierre D., Romaine.	☽ Dern. quart. le 23, à 2 h. 48 matin
Lundi	24 s. MATHIAS, s. Modeste.	
Mardi	25 s. Césaire, ste Walburge.	
Mercur.	26 s. Nestor, s. Alexandre.	
Jeudi	27 s. Léandre, ste Honorine.	
Vendr.	28 s. Romain, s. Oswald.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 minutes.

Abréviations au calendrier des saints: a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; — ri. reine; s. — soldat; v. vierge; vv. — veuve.

Foire de février.

Aarau	19	Landeron	17	Sion	22
Aarberg	12	Langnau	26	Soleure	10
Affoltern-a.-A.	17	Langenthal	18	Thoune	19
Aigle	15	Laufon	4	Tramelan	12
Aubonne	4	Lausanne	12	Unterseen	7
Baden	4	Liestal	12	Yverdon	4
Berne	4, 18	Lignières	10	Zofingen	13
Berthoud	6	Loche	11	Zweisimmen	14
Bex	13	Lyss	24		
Buren	19	Martigny-B.	24	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bienne	6	Meiringen	6	Baden le 1 ^{er} mardi	
Bulle	13	Monthey	5	Bâle les vendredis	
Château-d'Œx	6	Morges	5	Berne, 1 ^{er} mardi	
Châtel-St-Denis	10	Morat	5	Berthoud, 1 ^{er} jeudi	
Chiètres	27	Moudon	24	Fribourg	22
Cossonay	13	Ollon	21	Frutigen, 1 ^{er} jeudi	
Delémont	18	Orbe 10	Oron 5	Genève, tous les	
Echallens	6	Payerne	20	lundis, mardis et	
Estavayer	12	Porrentruy	17	vendredis.	
Fenin (N.)	24	Romont	4	Langenthal 3 ^e mardi	
Fribourg	10	Rue	19	Neuchâtel marché	
Gelterkinden	5	Saignelégier	3	mardi, jeudi, sam	
Gessenay	12	St-Triphon	21	Vevey le dernier	
Gorgier	6	Sargans (St-G.)	25	mardi.	

Le bonheur.

C'était dans le Jura, pendant une des chaudes journées de l'été dernier.

Après une longue marche sur les routes poudreuses, un bataillon vaudois soufflait un instant, à quelques pas de la Birse aux eaux fraîches.

— Tu ne sais pas ce qui ferait le bonheur, demande un fusillier en s'épongeant le front.

— Quoi?

— Ce serait d'avoir le tin dans la Birse, le bec à la pinte et les deux mains dans le tiroir de la Banque cantonale.

(Conteur vaudois.)

Un jeune homme et une jeune fille dans l'intention de se flâner se promènent à l'écart étroitement enlacés.

Lui : — Oh ! comment vous exprimer ma reconnaissance d'avoir bien voulu répondre favorablement à mes vœux.

Elle (confuse) : — Mais, Monsieur...

Lui : — C'est que, j'avais été refusé par plus de vingt demoiselles.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 QUINQ. s. Albin, Eudoxie.	☾ Nouv. lune le 2, à 12 h. 11 soir
9.	Dimanche de la Quinquagésime.	
DIM.	2 Janvière, Simplicie.	
Lundi	3 s. Titien, s. Astère.	
Mardi	4 s. Casimir, s. Lucien.	
Mercur.	5 CENDR. s. Théophile, év.	☽ Prem. quart. le 9, à 4 h. 14 matin
Jeudi	6 s. Fridolin, ste Colette.	
Vendr.	7 s. Thomas d'Aquin.	
Samedi	8 s. Jean de Dieu, c.	
10.	Premier dimanche du carême.	
DIM.	9 ste Françoise Romaine.	
Lundi	10 Les 40 martyrs.	
Mardi	11 s. Fridolin, s. Firmin.	
Mercur.	12 Q.-T. Grégoire, Maximilien	☽ Plaine lune le 16, à 4 h. 41 soir
Jeudi	13 s. Humbert, Patrice.	
Vendr.	14 Q.-T. Mathilde, Euphrose	
Samedi	15 Q.-T. s. Longin, s. Probe.	
11.	Deuxième dimanche du carême.	
DIM.	16 s. Héribert, s. Tatien.	
Lundi	17 s. Patrice, ste Gertrude.	
Mardi	18 s. Narcisse, s. Gabriel.	
Mercur.	19 s. JOSEPH.	
Jeudi	20 s. Vulfran, s. Joachim.	
Vendr.	21 s. Benoît, a., s. Béril, év.	☾ Dern. quart. le 24, à 9 h. 34 soir
Samedi	22 B. Nicolas de Flue.	
12.	Troisième dimanche du carême.	
DIM.	23 s. Victorien, martyr.	
Lundi	24 s. Gabriel, s. Siméon.	
Mardi	25 ANNONCIATION. s. Herbrand.	
Mercur.	26 s. Emmanuel, s. Ludger.	
Jeudi	27 s. Jean Damascène.	
Vendr.	28 Jean Capistr., s. Gontran.	
Samedi	29 s. Ludolphe, év., Gontran.	☽ Nouv. lune le 31, à 10 h. 5 soir
13.	Quatrième dimanche du carême.	
DIM.	30 s. Quirin, mart. s. Omnin	
Lundi	31 ste Balbine, ste Cornélie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

Foires de mars.

Aarau	19	Hutwyl	12	Rue	19
Aarberg	12	Landeron	17	Saignelégier	3
Aigle	8	Langenthal	4-18	St-Aubin (N.)	31
Anet	18	Langnau	7	St-Blaise	3
Aubonne	18	La Sarraz	25	Schwytz	17
Baden (A.)	4	Laufon	4	Sion	29
Berne	4, 18	Lausanne	12	Sissach	26
Bevaix	20	Liestal	12	Soleure	10
Bex	—	Lignières	24	Sumiswald	14
Bienne	6	Loche	11	Thoune	12
Bozingen	31	Martigny-Ville	24	Tramelan	12
Brigue	13, 27	Meiringen	6	Unterseen	5
Bulle	6	Montfaucon	24	Vevey	23
Buren	19	Monthey	5	Yverdon	11
Carouge (G.)	—	Morat	5	Zofingen	13
Château-d'Ex	—	Morges	19	Zweisimmen	6
Châtel-St-Den.	3	Moudon	31		
Chenevez	10	Neuveville	26	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chiètres	27	Nyon	6	Aarberg les	
Cossonay	13	Œnsingen	24	mercredis.	
Delémont	18	Ollon	21	Bâle les vendredis	
Echallens	27	Olten	3	Fribourg	22
Eglisau	17	Ormont-dessous	25	Genève	lundi,
Erlenbach	11	Oron	5		mardi, vendredi
Estavayer	12	Payerne	20	Langenthal	18
Fribourg	10	Porrentruy	17	Thoune le dernier	
Gessenay	31	Reichenbach	18	samedi.	
Grandson	5	Romont	4		

Poesie bachique.

Pour une belle il faut qu'on grave:

Ci git qui plut.

Pour un professeur au ton grave:

Ci git qui lut.

Pour un homme puissant qui tombe:

Ci git qui put.

Moi je veux lire sur ma tombe:

Ci git qui but.

En ménage.

Lui : — Je remarque, ma femme, que tu as engagé une nouvelle cuisinière.

Elle : — A quoi est-ce que tu remarques cela ?

Lui : — Je vois sur mon assiette à soupe des marques de doigts différentes de celles qu'on y voit d'habitude.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Hugues, ste Théodora 2 s. François de Paule. 3 s. Richard, ste Agape. 4 s. Isidore, s. Zosime. 5 s. Vincent Ferrier, Irène.	☾ Prem. quart. le 7, à 1 h. 39 soir
14.	Dimanche de la Passion.	
DIM. Lundi Mardi Merer. Jeudi Vendr. Samedi	6 PAS. Célestin, pape, Sixte. 7 N.-D. 7 Doul., s. Herman 8 s. Amance, Edèse. 9 ste Valtrude, s. Acace. 10 ste Mechtilde, Térance. 11 s. Léon, p., s. Isaac 12 s. Jules, s. Constantin.	☽ Pleine lune le 15, à 9 h. 25 matin
15.	Dimanche des Rameaux.	
DIM. Lundi Mardi Merer. Jeudi Vendr. Samedi	13 RAM. Herménégilde, Justin 14 s. Tiburce, s. Lambert. 15 ste Anastasie. Eutichès. 16 s. Dreux, Benoit Labre. 17 s. Rodolphe. s. Anicet. 18 s. Apollone, s. Parfait. 19 s. Léon IX, p., s. Ursmar.	☾ Dern. quart. le 23, à 12 h. 21 soir
16.	Dimanche de Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Merer. Jeudi Vendr. Samedi	20 PAQUES. Théotime, Théodore 21 s. Anselme, s. Usthasat. 22 ss. Soter et Cajus, p. et m. 23 s. Georges, s. Adalbert. 24 s. Fidèle, c. m. s. Honoré. 25 s. MARC, évangéliste. 26 ss. Clet et Marcellin.	☽ Nouv. lune le 30, à 6 h. 30 matin
17.	Dimanche de Quasimodo.	
DIM. Lundi Mardi Merer.	27 QUAS. B. P. Canisius, Zite 28 s. Paul de la Croix, s. Vital 29 s. Pierre, m., s. Robert, a. 30 ste Catherine de S., Sophie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Foire d'avril.

Aarberg	9	Landeron	14	Rue	9
Aarau	16	Langenthal	14	Saignelégier	1
Aigle	19	Langnau	30	Sargans (St-G.)	1
Aubonne	1	La-Roche	28	Sierre	28
Baden (A.)	1	La-Sarraz	22	Sion	—
Berne	1-29	Laufenburg	21	Sissach	23
Berthoud	3	Laufon	1	Soleure	14
Bex	17	Lausanne	9	Stans	23
Biemme	3	Liestal	9	Tavannes	30
Brigue	24	Locle	8	Thoune	2
Bulle	3	Lyss	28	Tramelan	2
Buren	16	Martigny-B.	7	Val d'Illiez	—
Cernier	21	Martigny-V.	28	Vevey	29
Château-d'Ex	10	Meiringen	3, 8	Wimmis	15
Châtel-St-Den.	21	Monthey	23	Yverdon	1
Chaux-de-F.	2	Morat	2	Zofingen	10
Chiètres	24	Môtiers	14	Zweisimmen	1
Cossonay	10	Moudon	28		
Courtelary	1	Moutier (Jura)	10	<i>Marchés au bétail.</i>	
Delémont	29	Olten	7	Bâle les vendredis	
Echallens	24	Önsingen	28	Fribourg	19
Einsiedeln	28	Orbe	7	Langenthal le 3 ^e	
Estavayer	9	Oron	2	mardi.	
Fribourg	7	Payerne	17	Lyss le dernier	
Gessenay	—	Planfayon	16	vendredi	
Gimel	14	Porrentruy	28	Nyon le 1 ^{er} jeudi.	
Gorgier	3	Provence (V.)	21	Thoune chaque	
Kallnach	25	Rochefort	5	samedi.	
		Romont	15		

Cause inconnue.

Un journal de la Suisse orientale racontait que le dernier train de Zurich arrivait régulièrement à St-Gall avec un retard plus ou moins considérable. Comme il n'y a pas de règle sans exception, le dit train arrive un jour à temps. Le chef de gare note sur son tableau : — Train N° 17 de Zurich arrivé à l'heure, remarque : On ignore la cause.





Spéculation manquée.

Un paysan (à son voisin). — Je me suis joliment mis le doigt dans l'œil lors de la dernière grande course d'automobiles Genève-Zurich. Je venais de déposer sur la grand-route mon cochon malade. Qu'est-ce que tu crois qui est arrivé ? — ??? — Ne voilà-t-il pas qu'un auto dérailla hors de la route et s'en va enfoncer mon cochon vide et le malheureux cochon me reste sur les bras.

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi Vendr. Samedi	1 ss. PHILIPPE ET JACQUES. 2 s. Athanase, s. Walbert. 3 INV. STE CROIX. s. Alexand.	 Prem. quart. le 7, à 12 h. 34 matin
18.	Deuxième dimanche après Pâques.	
DIM.	4 ste Monique, s. Gothard.	
Lundi	5 s. Pie V, ss. Anges.	
Mardi	6 s. Jean dev. Porte-Latine.	
Mercr.	7 s. Stanislas, ste Euphros.	
Jeudi	8 APPARITION SAINT MICHEL	
Vendr.	9 TRANSLATION s. NICOLAS.	
Samedi	10 s. Antonin, s. Isidore, iab.	
19.	Troisième dimanche après Pâques.	
DIM.	11 s. Mamert, s. Grégoire.	 Pleine lune le 15, à 2 h. 1 matin
Lundi	12 s. Pancrace, ste Domitille.	
Mardi	13 ss. Servatius et compag.	
Mercr.	14 s. Boniface, ste Couronne.	
Jeudi	15 s. Ségond, ste Euphrasie.	
Vendr.	16 s. Jean Népom. s. Adalbert	
Samedi	17 s. Pascal Baylon.	
20.	Quatrième dimanche après Pâques.	
DIM.	18 s. Félix Cantal.	 Dern. quart. le 22, à 11 h. 3 soir
Lund	19 s. Pierre Célestin.	
Mardi	20 s. Bernardin de S., Basile.	
Mercr.	21 ss. Hospice, Secondin.	
Jeudi	22 ss. Heraclius et compag.	
Vendr.	23 s. Didier, s. Florent	
Samedi	24 N.-D. B-S. Jeanne d'Arc	
21.	Cinquième dimanche après Pâques.	
DIM.	25 s. Grégoire VII, s. Urbain	 Nouv. lune le 29, à 2 h. 12 soir
Lundi	26 Rog. s. Philippe Néri.	
Mardi	27 ste Madeleine de Pazzi.	
Mercr.	28 s. Germain, s. Augustin.	
Jeudi	29 ASCENSION. s. Maximin, év.	
Vendr.	30 s. Félix, Emmél.	
Samedi	31 ste Angèle, ste Pétronille.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

Foire de mai.

Aarau	21	Gimel	26	Romont	13
Aarberg	14	Glis	28	Rue	21
Anet	21	Grandson	28	St-Blaise	12
Aigle	17	Huttwyl	7	Ste-Croix	21
Aubonne	20	Landeron	5	Sargans (St-G.)	6
Baden	6	Langenthal	20	Soleure	12
Bagnes	20	Langnau	2	Thoune	14
Bassecourt	13	La Sarraz	27	Tramelan	14
Begnins	19	Laufon	6		
Berne	6, 20	Laupen	22	<i>Marchés</i>	
Berthoud	1, 15	Lausanne	14	<i>hedomadaires</i>	
Bevaix	26	Liestal	28	Bâle les vendredis	
Bex	15	Locle	13	Fribourg, marché	
Bienne	1	Lyss	26	au bétail	17
Bözingen	12	Martigny-B.	12	Neuchâtel mardi,	
Boudevilliers	26	Martigny-V.	—	jeudi, samedi	
Breuleux	20	Meiringen	1, 20	Planfayon	21
Bulle	8	Montfaucon	21	Rue	21
Buren	21	Monthey	21	Saignelégier sam.	
Carouge	12	Morat	7	St-Imier vendred.	
Charmey	—	Morges	28	St-Maurice mardis	
Châtel-St-Denis	32	Moudon	26	Stalden	—
Château-d'Ex	21	Moutier	8	Schwytz	—
Chaux-de-F.	7	Neuveville	28	Sion samedis	
Chiètres	30	Nyon	1	Soleure tous les	
Combremont-G.	21	Ensingen	26	samedis.	
Cossonay	8	Ollon	16	Sumiswald samed.	
Delémont	20	Olten	5	Thoune samedis	
Dombresson	19	Orbe	19	Tramelan jeudis	
Echallens	28	Ormont-dessus	12	Unterseen vendr.	
Erlenbach	13	Oron	7	Vallorbe samedis	
Estavayer	14	Payerne	15	Yverdon tardis	
Fribourg	5	Planfayon	21		
Gessenay	1	Porrentruy	19		

Simon Citron se fait servir dans une confiserie un gâteau aux pommes. Avant de l'entamer il le rend et demande par contre un verre de liqueur. Celui-ci achevé, il se lève et veut partir sans crier gare. Le patron l'interpelle :

— Hé, monsieur, le petit verre n'est pas payé.

— Mais je vous ai rendu le gâteau aux pommes à la place.





— Le gâteau n'est plus payé.

— Oh ! par exemple est ce que je l'ai mangé ?

Juin



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
22. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Sixième dimanche après Pâques. 1 s. Fortunat. 2 s. Eugène, ste Blandine. 3 ste Clotilde, ste Olive. 4 s. François C. 5 s. Boniface, ste Zénaïde. 6 s. Claude, s. Norbert. 7 SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.	 Prem. quart. le 5, à 1 h. 22 soir
23. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Dimanche de la Pentecôte. 8 PENTECOTE. Eutychès, Méd. 9 s. Amant, ste Pélagie. 10 ste Marguerite. s. Maurin. 11 Q.-T. s. BARNABÉ, apôtre. 12 s. Jean de St-Facond. 13 Q.-T. s. Antoine de Padoue 14 Q.-T. s. Basile-le-Grand.	 Pleine lune le 13, à 5 h. 28 soir
24. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Dimanche de la Trinité. 15 TRINITE. s. Bernard de M. 16 ss. Ferréol et Fergeux. 17 s. Rainier, s. Adolphe. 18 ss. Marc et Marcell. 19 FETE-DIEU. ste Julienne. 20 s. Silvère, ste Florentine. 21 s. Louis de Gonzague.	 Dern. quart. le 21, à 6 h. 33 matin
25. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Deuxième dimanche après Pentecôte 22 s. Paulin, évêque. 23 ste Audrie, ste Agrippine. 24 s. JEAN-BAPTISTE. 25 s. Guillaume, s. Prosper. 26 ss. Jean et Paul, mm. 27 s. Anthelme, s. Ladislas. 28 s. Léon II, p., s. Irénée.	 Nouv. lune le 27, à 9 h. 53 soir
26. DIM. Lundi	Troisième dimanche après Pentecôte. 29 ss. PIERRE ET PAUL, ap. 30 Comm. s. Paul. s. Martial.	

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

Foire de juin.

Aarau 18	Laufon 3	Travers 16
Aarberg 25	Lausanne 11	Yverdon 3
Affoltern a. B. 16	Lenzbourg 5	Verrières 18
Aigle 7	Locle 10	
Baden 3	Lyss 23	<i>Marchés au bétail.</i>
Bagnes 2	Meiringen 5	Bâle les vendredis
Berthoud 5	Martigny-B. 9	Berthoud tous les
Bienne 5	Montfaucon 25	jeudis.
Bulle 12	Monthey 4	Fribourg 14
Chiètres 26	Morat 4	Genève chaque
Coire 5	Môtiers 9	jour marché au
Cossonay 12	Moudon 30	petit bétail à l'a-
Delémont 17	Olten 2 Oron 4	battoir.
Estavayer 11	Payerne 26	Lausanne les mer-
Fenin 2	Porrentruy 16	credis.
Fribourg 2	Romont 10	Neuchâtel mardi,
Huttwyl 4	Rue 18	jeudi, samedi
Landeron 16	Saignelégier 3	Nyon le 1 ^{er} jeudi.
Langenthal 17	St-Aubin, N. 9	
Langnau 6	Soleure 9	

Présence d'esprit.

La dame. — Je viens de vous donner cinquante centimes mes, qu'est-ce que vous attendez encore ?

Le mendiant. — Je crois que le gendarme planté là au coin de la rue me guette, pour me mettre la main au collet.

La dame. — Hé bien alors, qu'est-ce que j'y puis faire ?

Le mendiant. — Est-ce que j'oserais, pour un moment, vous offrir mon bras. Il me prendrait pour votre mari et pour lors il me laisserait décamper.

Nous sommes dans le pays d'Appenzell connu par l'esprit satirique de ses habitants. Hansli et Jacki sont assis à la même table de la pinte du Rössli.

Hansli. — Hé bien! Jacki, tu peux te vanter d'avoir de trop grandes oreilles, pour un homme seul.

Jacki. — Elles sont peut-être bien un peu grandes pour un homme mais les tiennes, Hansli, sont un petit peu trop petites pour un âne.

Un jugement suspect

Un président de cour d'assises, après la lecture de la sentence du jury qui vient de prononcer l'acquittement du prévenu, s'adressant à celui-ci, lui dit :

— Vous avez entendu vous voilà acquitté, mais je vous conseille de ne pas recommencer.

Juillet



31 jours.

7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Théobald, s. Rumold. 2 VISITATION. s. Otto, év. 3 PRÉCIEUX SANG. s. Irénée. 4 s. Udalric, ste Berthe. 5 ss. Cyrille et Méthode.	☾ Prem. quart. le 5, à 4 h. 17 matin
27.	Quatrième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	6 s. Isaïe, ste Dominique. 7 s, Guillebaud, ste Aubierge 8 ste Elisabeth, s. Kilien. 9 ste Véronique, ste Anatolie 10 7 frères mart., ste Rufine 11 s. Ulric c., s. Pie I p. 12 s. Jean-Gualbert, s. Nabor	☽ Pleine lune le 13, à 7 h. 2 matin
28.	Cinquième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	13 s. Anaclet, p., ste Muritte 14 s. Bonaventure, év., s. Cyr 15 s. Henri, ste Bonose. 16 s. Reinelde, s. Faustin. 17 s. Alexis, ste Marcelline. 18 s. Camille, s. Frédéric. 19 s. Vincent de Paul.	☾ Dern. quart. le 20, à 12 h. 3 soir
29.	Sixième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	20 SCAP. Jérôme, Marguerite. 21 ste Praxède, s. Daniel. 22 ste Marie-Madeleine. 23 s. Apollinaire, s. Liboire. 24 B. Louise de Savoie, vv. 25 s. JACQUES, ap., s. Christop. 26 ste ANNE, s. Eraste.	☽ Nouvelle lune le 27 à 6 h. 21 matin
30.	Septième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi	27 s. Vandrille, ste Nathalie. 28 ss. Nazaire et Celse, Victor. 29 ste Marthe, s. Loup, év. 30 ss. Abdon et Sennen, mm. 31 s. Ignace Loyola, Germain	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 m.

Foires de juillet.

Aarau	16	Landeron	21	Sissach	23
Aarberg	9, 30	Langenthal	15	Soleure	14
Aubonne	1	Langnau	4, 16	Vevey	29
Berthoud	3, 10	Lausanne	9	Yverdon.	8
Bienne	3	Liestal	2	Zofingen	10
Bözingen	14	Locle	8		
Buren	16	Morat	2		
Bulle	24	Moudon	28	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chiètres	31	Nyon	3	Baden	--
Cossonnay	10	Ensingen (Sol.)	21	Bâle, chaque jour.	
Delémont	22	Olten	7	Berne	--
Echallens	24	Orbe	14	Fribourg	26
Estavayer	9	Oron	2	Lyss dern. vendredi	
Fribourg	14	Payerne	17	Neuchâtel mardi,	
Gimel	21	Porrentruy	21	jeudi, samedi	
Herzogenbuch.	2	Romont	15	Sion chaque	
Kallnach (B.)	18	Rue	16	samedi.	
Laufon	1	Saignelégier	7	Unterseen	4

C'est rien.

La roue de la voiture d'une importante maison de banque s'est détachée. La voiture a versé sur le flanc.

Un attroupement se forme aussitôt.

Une dame s'approche et demande à un gamin.

— Que se passe-t-il donc, mon ami ?

— Oh ! c'est rien, madame, c'est la banque qui vient de faire un versement.

Une question bruyante.

A. — Qu'est-ce que c'est que ce vacarme qu'on a entendu chez toi cette nuit, vers 1 heure du matin ? Il semblait qu'on allait tout fracasser.

B. — Oh ! il n'y avait rien de particulier. Ma femme me demandait seulement à quelle heure je rentrais de l'auberge.

— J'ai publié un livre : « Conseils aux jolies femmes. »

— Et naturellement toutes les jolies femmes l'ont acheté ?

— Au contraire, ce sont les laiderons qui ont mis la main dessus.

Entre deux amateurs de musique.

— Je ne comprends comment on peut dormir à l'audition des œuvres du grand Wagner.

— Moi non plus, au milieu d'un pareil sabbat.

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr. Samedi	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold 2 PORTIONC. s. Alphonse Lig.	☾ Prem. quart. le 3, à 9 h. 11 soir
31.	Huitième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie.	
Lundi	4 s. Dominique, s. Tertulien.	
Mardi	5 N.-D. DES NEIGES. Oswald	
Mercur.	6 TRANSFIGURATION. s. Sixte	☽ Pleine lune le 11, à 6 h. 39 soir
Jeudi	7 s. Gaétan, c., s. Albert, c.	
Vendr.	8 B. Pierre Faber, Cyriaque	
Samedi	9 s. Germain, s. Romain.	
32.	Neuvième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	10 s. LAURENT, m., ste Astérie	
Lundi	11 B. Pierre Lefèvre. Tiburce	
Mardi	12 ste Claire, ste Eunomie.	
Mercur.	13 ss. Hippolyte et Cassien.	☾ Dern. quart. le 18, à 4 h. 56 soir
Jeudi	14 s. Eusébe, ste Athanasie.	
Vendr.	15 ASSOMPTION. s. Alfred.	
Samedi	16 s. Théodule, évêque conf.	
33.	Dixième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	17 s. Libérat, m., s. Amor, a.	
Lundi	18 s. Hyacinthe, ste Hélène.	
Mardi	19 s. Sébald, c., s. Rufin, c.	
Mercur.	20 s. Bernard, a. d. Philibert	
Jeudi	21 s. Joachim, ste Jeanne Ch.	
Vendr.	22 s. Symphorien, Timothée.	
Samedi	23 s. Philippe-Béniti, Sidoine	
34.	Onzième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	24 DÉD. ST-NIC. BARTHELEMY.	
Lundi	25 Louis, roi, ste Patrice	☽ Nouvelle lune le 25, à 4 h. 37 soir
Mardi	26 s. Samuel, s. Zéphirin, p.	
Mercur.	27 ste Eulalie.	
Jeudi	28 s. Augustin, s. Garin.	
Vendr.	29 Décol. s. Jean, ste Sabine.	
Samedi	30 ste Rose de Lima, vierge.	
35.	Douzième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	31 s. Raymond.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.

Foire d'août.

Aarau	20	Locle	12	Val d'Illeiez	18
Aarberg	27	Mellingen (A.)	27	Wohlen (Arg.)	25
Anet	20	Morat	6	Yverdon	19
Aubonne	5	Moudon	25	Zofingen	14
Begnins (V.)	18	Moutier	14		
Bienne	7	Neuveville	27		
Bulle	28	Noirmont	4	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chiètres	28	Olten	4	Aarberg, dernier	
Cossonay	14	Oron	6	mercredi.	
Delémont	19	Payerne	21	Berne les samedis	
Echallens	21	Porrentruy	18	Berthoud 1 ^{er} jeudi	
Estavayer	13	Romont	19	du mois.	
Fribourg	4	Rue	13	Fribourg	16
Glaris	12	Saignelégier	5	Langenthal 3 ^e mardi	
Gimel	25	Schwarzenb.	21	Langnau 1 ^{er} vendr.	
Huttwyl	27	Signau	21	Lausanne les ven-	
Landeron	18	Sissach	27	dredis.	
Langenthal 19, 26		Soleure	11	Lyss, le dernier	
Langnau	1	Thoune	27	vendredi.	
Lauton	5	Tourtemagne	13	Neuchâtel mardi	
Liestal	13	Tramelan	20	jeudi, samedi	
Lignières (N.)	4	Unterseen	1	St-Imier vendredi.	

La plus grande pomme.

Un particulier annonçait dans le journal qu'il offrait 5 fr. à celui qui lui apporterait la plus grosse pomme. En deux semaines il reçut 17 sacs de pommes ; c'est ce qui fait que l'ingénieux personnage put payer sans douleur les 5 fr. pour la plus grande pomme de la provision reçue.

Le truc est bien simple ; encore fallait-il le trouver.

Le jeune médecin.

— Je veux faire, mademoiselle, tout mon possible pour vous tirer d'affaire au plus tôt et vous rétablir en parfaite santé.

La jeune demoiselle. — Cependant, mon cher monsieur le docteur, il ne faudrait pas vous démener tant que cela. Pour ce qui me concerne, il n'y a rien de particulièrement pressant.

Correctif fâcheux.

La dame. — Comment trouvez-vous mes boucles d'oreilles ?

Le monsieur. — Je trouve que les perles sont très petites.

La dame. — Oho ! elles ont pourtant coûté 500 francs.

Le monsieur. — ...Je voulais dire qu'elles sont petites... relativement aux oreilles.

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi	1 ^{ste} Vêrène, v., s. Gilles, a.	☾ Prem. quart. le 2, à 3 h. 22 soir
Mardi	2 s. Etienne, r., ste Maxime	
Mercur.	3 s. Guarin, év. c., Sérapie.	
Jeudi	4 ^{ss.} Anges gar. ste Rosalie.	
Vendr.	5 s. Laurent Just., s. Victorin	
Samedi	6 s. Magne, s. Donatien.	
36.	Treizième dimanche après Pentecôte.	☽ Pleine lune le 10, à 4 h. 45 matin
DIM.	7 s. Grat, év., ste Reine.	
Lundi	8 NATIVITÉ NOTRE-DAME.	
Mardi	9 ste Séraphine, veuve.	
Mercur.	10 s. Gorgon, s. Rufin.	
Jeudi	11 s. Félix et Régule. Prothus	
Vendr.	12 s. Guy, c., s. Serdat, év.	
Samedi	13 s. Aimé, év., s. Euloge.	
37.	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte.	☾ Dern. quart. le 16, à 10 h. 32 soir
DIM.	14 Ex. s. CROIX., s. Materne	
Lundi	15 s. Nicodème, s. Evre.	
Mardi	16 s. Cyprien, m.	
Mercur.	17 Q.-T. STIGM. DE S. FRANÇ.	
Jeudi	18 NOTRE-DAME DES 7 DOUL.	
Vendr.	19 Q.-T. Janvier, Constance	
Samedi	20 Q.-T. Eustache, Candide.	
38.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte.	☽ Nouvelle lune le 24, à 5 h. 34 matin
DIM.	21 FÊTE FÉD. s. MATTHIEU, ap.	
Lundi	22 s. Maurice, martyr.	
Mardi	23 s. Lin, ste Thècle.	
Mercur.	24 NOTRE-DAME DE LA MERCI	
Jeudi	25 s. Thomas de Villeneuve.	
Vendr.	26 ss. Valérien et compagnons	
Samedi	27 ss. Côme et Damien, mm.	
39.	Seizième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM.	28 s. Venceslas, s. Exupère.	
Lundi	29 s. MICHEL, arch., Ludwin	
Mardi	30 s. Jérôme, Ours et Victor.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 m.

Foire de septembre.

Aarau	17	Langenthal	16	Rue	17
Aarberg	10, 24	Langnau	17	Saignelégier	2
Aigle	27	Laufenburg	29	Schwarzenbourg	18
Albeuve	22	Laufon	2	Schwytz	20, 22
Aubonne	9	Lausanne	10	St-Blaise	8
Baden	2	Locle	9	St-Cergues	18
Bâle	18	Lyss	22	Ste-Croix	17
Berne	2, 30	Malleray	29	St-Nicolas	20
Berthoud	4	Martigny-V.	22	Sargans (St-G.)	24
Bienne	11	Meiringen	24	Sembrancher	20
Bulle	22	Montfaucon	8	Simplon	29
Buren	17	Monthey	10	Sissach	24
Champéry	16	Morges	17	Soleure	8
Charmey	23	Morgins	1	Sumiswald	24
Château-d'Œx	18	Morat	3	Tavanne	11
Chatel-St-Denis	22	Moudon	29	Thoune	24
Chaux-de-F.	3	Nyon	25	Tramelan	17
Chiètres	25	Œnsingen	22	Unterseen	5, 26
Cossonay	11	Olten	1	Valangin	26
Courtelary	24	Orbe	1	Val d'Illiez	23
Delémont	16	Ormont-dessous	15	Verrières	16
Echallens	25	Ormont-dessus	1, 16	Viège	27
Estavayer	10	Oron	3	Yverdon	16
Erlenbach	4	Payerne	18	Zofingen	11
Fontaines(N.)	15	Planfayon	10	Zweisimmen	3
Fribourg	1	Porrentruy	15		
Frutigen	10	Pont-de Martel	2	<i>Marchés au bétail</i>	
Gessenay	2	Provence	15	Fribourg	13
Herzogenbuch	10	Reichenbach	16, 17		
Landeron	15	Romont	9		

Toujours distingué.

La maman. — As-tu eu soin de te faire réveiller ce matin par le domestique, Arthur ?

Arthur. — Ça n'a pas été nécessaire, maman, je me suis réveillé tout seul.

La maman. — Hé bien ! je désire que cela ne t'arrive plus à l'avenir. Pourquoi a-t-on donc des gens de service ?

Exact.

Un enfant demandait à un financier ce que c'était que la Bourse. Il lui fut répondu :

— La Bourse est un petit sac en toile qui sert à mettre les économies, et un grand bâtiment qui sert à les perdre.

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercre.	1 s. Remi, s. Bavon.	☾ Premier quart. le 2, à 9 h. 37 matin
Jedi	2 s. Léger, évêque, s. Guérin	
Vendr.	3 s. Candide, s. Ewalde.	
Samedi	4 s. Francois d'Assise.	
40.	Dix-septième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	5 ROSAIRE. ss. Placide et c.	☽ Pleine lune le 9, à 2 h. 39 soir
Lundi	6 s. Bruno, fondat., ste Foi.	
Mardi	7 s. Serge, s. Auguste.	
Mercre.	8 ste Brigitte, ste Laurence.	
Jedi	9 MATERNITÉ STE-VIERGE.	
Vndre.	10 s. François de Borgia, c.	
Samedi	11 ste Placidie, s. Gommer.	
41.	Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	12 s. Maximilien, ste Herlinde	☾ Dern. quart. le 16, à 6 h. 5 matin
Lundi	13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	
Mardi	14 s. Callixte, p., s. Burcard	
Mercre.	15 ste Thérèse, s. Roger.	
Jedi	16 PURETÉ SAINTE-VIERGE.	
Vendr.	17 B. Marg.-Marie Alacoque.	
Samedi	18 s. LUC, évang, s. Athénodore	
42.	Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	19 s. Pierred'Alc., ste Fréwisse	☽ Nouvelle lune le 23, à 9 h. 39 soir
Lundi	20 s. Jean de Kanty.	
Mardi	21 ste Ursule, s. Hilarion.	
Mercre.	22 ste Alodie, ste Cordule.	
Jedi	23 FÊTE SAINTES RELIQUES.	
Vendr.	24 s. Raphael, s. Hevergiste.	
Samedi	25 ss. Chrys. et Crépin.	
43.	Vingtième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	26 s. Evariste, s. Bernwald.	
Lundi	27 s. Frumence, év. Florentin	
Mardi	28 ss. SIMON ET JUDE, ap.	
Mercre.	29 ste Ermélinde, ste Eusébie	
Jedi	30 ste Zénobie, s. Sérapion.	
Vendr	31 s. Loup, év., ste Lucille.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 m.

Foire d'octobre.

Aarau	15	Frutigen	28, 29	Planfayon	15
Adelboden	2	Gessenay	7, 28	Porrentruy	20
Aigle	11, 25	Gimel	6	Reichenbach	21, 22
Alpnach	1	Grandson	29	Romont	14
Anet	22	Huttwyl	8	Rue	15
Aarberg	8, 29	Kallnach	17	Saignelégier	6
Baden	7	Landeron	20	Sargans (St-G.)	15
Bagnes	25	Langenthal	21	Schwarzenb.	23
Berne	7, 21	Langnau	3	Schwytz	13
Bex	23	La-Roche	13	Sépey	21
Bienne	9	La-Sarraz	14	Sion 4, 11, 18,	31
Bözingen	27	Laufenburg	28	Soleure	13
Brienz	1	Laufon	7	Ste-Croix	15
Brigue	7, 16	Lausanne	8	St-Imier	17
Bulle	15	Liestal	22	St-Maurice	14
Burén	15	Locle	14	Stans	9
Château-d'Œx	10	Louèche-V.	13	Tramelan	15
Châtel-St-D.	20	Lyss	27	Thoune	15
Chaux-de-Fonds	1	Martigny-B.	20	Val d'Illier	16
Chavornay	1	Meiringen	2, 10, 29	Vevey	28
Chiètres	30	Monthey	8, 29	Yverdon	14
Combremont-G.	22	Morat	1	Zweisimmen	8, 30
Cossonay	9	Moudon	27		
Delémont	21	Moutier	2	<i>Marchés au bétail.</i>	
Echallens	23	Ollon	10 Orbe 13	Bâle, les vendr.	
Erlenbach	9	Ormont-dessus	7, 20	Fribourg	18
Estavayer	8	Oron	1	Langenthal le 3 ^e	
Fribourg	6	Payerne	16	mardi.	

Entre fiancés.

Elle : — Pourquoi es-tu si songeur, papa t'aurait-il refusé ma main ?

Lui : — Oh non ! pas du tout, il m'a répondu :

— Quand ma fille a dit oui, il n'y a pas moyen de dire non. Puis il a ajouté : Au reste, vous en saurez bientôt quelque chose.

Ce qu'il y a de plus dangereux c'est un secret à moitié dévoilé, car c'est de cette moitié que l'on pensera toujours le pire.

Chez le coiffeur.

— Monsieur, désire-t-il que je lui fasse la raie de côté ?

Le client. — Si ça vous est égal, vous me la ferez plutôt sur la tête.

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 LA TOUSSAINT. s. Amable.	☾ Prem. quart. le 1, à 2 h. 13 matin
44.	Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	2 COMM. DES TRÉPAS. s. Tobie	
Lundi	3 ste Ida, vv., s. Hubert.	
Mardi	4 s. Charles Borromée, card.	
Mercur.	5 ss. Zacharie et Esabetli.	☽ Pleine lune le 8, à 12 h. 35 matin
Jeudi	6 s. Protas, év., s. Léonard.	
Vendr.	7 s. Ernest, a., s. Engelbert.	
Samedi	8 Les 4 couronnés, Godefroi.	
45.	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	9 s. Théodore, m., s. Oreste.	
Lundi	10 s. André Avel., ste Florenc	
Mardi	11 s. Martin, év., s. Véran.	☾ Dern. quart. le 14, à 4 h. 40 soir
Mercur.	12 s. Martin, p., s. Ruf.	
Jeudi	13 PATRON. SAINTE-VIERGE.	
Vendr.	14 s. Imier, ste Vénérande.	
Samedi	15 ste Gertrude, s. Léopold.	
46.	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	16 s. Othmar, s. Fidence.	
Lundi	17 s. Grégoire le Thaumatur.	
Mardi	18 DÉD. BASIL. SS. PIER. ET P.	
Mercur.	19 ste Elisabeth, s. Pontien.	☽ Nouvelle lune le 22, à 4 h. 20 soir
Jeudi	20 s. Félix de Valois, Edmond	
Vendr.	21 PRÉSENTATION N.-D.	
Samedi	22 ste Cécile, s. Philémon.	
47.	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	23 s. Clément, ste Félicité.	
Lundi	24 s. Jean de la Croix, Flore.	
Mardi	25 ste Catherine, ste Juconde.	
Mercur.	26 s. Pierre d'Al., s. Conrad.	
Jeudi	27 s. Josaphat, s. Colombar.	
Vendr.	28 s. Sosthène, s. Hortulan.	☽ Prem. quart. le 30, à 5 h. 47 soir
Samedi	29 ste Illuminée, s. Saturnin.	
48.	Premier dimanche de l'Avent.	
DIM.	30 Avent. s. ANDRÉ , s. Zozime.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

Foire de novembre.

Aarau	19	Gimel	3	Porrentruy	17
Aarberg	12, 26	Herzogenbuch.	12	Rance	7
Aigle	15	Landeron	17	Rolle	21
Anet	19	Langenthal	18	Romont	11
Aubonne	4	Langnau	5, 7	Rue	19
Baden (A.)	4	La Sarraz	11	Saignelégier	4
Berne	24	Laufon	4	St-Aubin, N.	3
Berthoud	6	Laupen	6	Sargans	6, 20
Bex	13	Lausanne	12	Sierre	26
Bienne	13	Locle	11	Sépey	25
Brienz	12	Lucens	12	Soleure	10
Brigue	20	Lyss	24	Sumiswald	7
Bulle	13	Martigny-V.	10	Stans	12
Buren	19	Meiringen	6, 17	Unterseen	19
Château-d'Ex	7	Monthey	19	Thoune	12
Châtel-St-D.	17	Morat	5	Tramelan	12
Chiètres	27	Morges	12	Vevey	25
Cossonay	13	Moudon	24	Viège	12
Couvet	10	Moutier	6	Wald Zur.	11
Delémont	18	Neuveville	26	Yverdon	18
Echallens	27	Nyon	6	Zofingue	13
Estavayer	12	Ensingen (Sol.)	24	Zweisimmen	14
Erlenbach	11	Ollon	21		
Fribourg	10	Olten	17	Oron	5
Frutigen	21	Orbe	17	Fribourg	22
Gessenay	12	Ormont-dessus	7	Neuchâtel, mardi	
Grandson	26	Payerne	20	jeudi, samedi	

Le chien savant.

— Et maintenant, mesdames et messieurs, le caniche va nous indiquer l'âge de l'une ou l'autre de ces dames.... Je vous en prie, mademoiselle, restez tranquillement à votre place. Médor ne sait compter que jusqu'à trente.

Il est plus aisé de faire croire à la nouvelle la plus malheureuse que de faire douter de la nouvelle la plus douteuse.

Télégramme.

Arrivés trois jumeaux, sauf le papa, tout le monde bien portant.

L'étudiant.

— Quel fichu service postal nous avons depuis la guerre. Voilà six lettres que j'envoie à mes anciens et l'argent n'arrive toujours pas.

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi	1 s. Eloj, s. Diodore.	☽ Pleine lune le 7, à 11 h. 3 matin
Mardi	2 ste Bibiane, ste Pauline.	
Mercur.	3 s. François-Xav., ste Luce.	
Jeudi	4 ste Barbe, s. Osmond.	
Vendr.	5 s. Pierre Chrysol., év.	
Samedi	6 s. NICOLAS, ste Denyse.	
49.	Deuxième dimanche de l'Avent.	
DIM.	7 s. Ambroise, ste Fare.	☾ Dern. quart. le 14, à 7 h. 2 matin
Lundi	8 IMMACULEE-CONCEPTION.	
Mardi	9 ste Léocadie, s. Syr.	
Mercur.	10 Transl. ste Maison Lorette.	
Jeudi	11 s. Damase, p., s. Sabin.	
Vendr.	12 s. Synèse, m.	
Samedi	13 ste Lucie, s. Josse.	
50.	Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM.	14 s. Agnel, Eutropie.	☽ Nouvelle lune le 22 ^e à 11 h. 55 matin
Lundi	15 s. Célien, ste Chrétienne.	
Mardi	16 s. Eusèbe, ste Albine.	
Mercur.	17 Q.-T. ste Adélaïde, Lazare.	
Jeudi	18 ATTENTE D. ENFANT MARIE	
Vendr.	19 Q.-T. s. Némèse, Darius.	
Samedi	20 Q.-T. Ursanne, Ammon.	
51.	Quatrième dimanche de l'Avent.	
DIM.	21 s. THOMAS, s. Festus.	☽ Prem. quart. le 30, à 6 h. 25 matin
Lundi	22 s. Florus, s. Zénon.	
Mardi	23 ste Victoire, s. Dagobert.	
Mercur.	24 s. Delphin, ste Irmine.	
Jeudi	25 NOEL. ste Eugénie, Anastas.	
Vendr.	26 s. ETIENNE, diacre m.	
Samedi	27 s. JEAN, ap., s. Théophane.	
52.	Dimanche après Noël	
DIM.	28 ss. INNOCENTS, s. Abel.	
Lundi	29 s. Thomas Cant., ste Eléon	
Mardi	30 s. Sabin, év., s. Libère, év.	
Mercur.	31 s. SYLVESTRE, p, ste Mélanie	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 21,
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

Foire de décembre.

Aarau	17	Laufenburg	22	Saignelégier	1
Aarberg	10, 31	Laufon	2	Sargans	30
Aigle	20	Laupen	31	Schwarzenb.	18
Aubonne	2	Liestal	3	Soleure	15
Bâle	18	Loche	9	Sumiswald	27
Baden (A.)	2	Martigny-B.	1	Thoune	17
Berthoud	4, 26	Monthey	31	Tramelan	10
Bienne	24	Morat	3	Unterseen	5, 16
Bulle	4	Morges	31	Yverdon	26
Buren	17	Moudon	27	Zweisimmen	11
Châtel-St-D.	15	Neuveville	31		
Chiètres	26	Nidau	9	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cossonay	26	Nyon	4	Bâle, les vendred.	
Delémont	16	Ollon	19	Berne, les mardis	
Echallens	18	Olten	15	Fribourg	13
Estavayer	10	Orbe	22	Interlaken vendr.	
Fribourg	1	Oron	3	Lausanne vendredi	
Grandson	17	Pâyerne	18	Neuchâtel mardi	
Huttwyl	3	Porrentruy	15	jeudi, samedi	
Landeron	15	Reichenbach	9	Nyon mardi.	
Langenthal	16	Romont	2	Sion samedi.	
Langnau	10	Rue	17		

Le veilleur de nuit.

— Mais, mais, voilà deux heures que vous êtes planté là dans la neige, sur qui ou sur quoi attendez-vous donc ?

Le monsieur. — Sur le dégel. J'ai laissé tomber ma clef de maison et je ne puis pas la retrouver.

Aménité conjugale.

L'épouse. — Sais-tu, Emile, aujourd'hui un monsieur m'a appelée mademoiselle.

L'époux. — Hé bien, qui est ce qui pourrait s'imaginer que quelqu'un a pu avoir l'idée de te prendre pour femme ?

Echo d'atelier.

— Savez-vous comment on appelle le grand chef de l'école cubiste ?

— ????

— Le maître cube.

A l'école.

Le maître. — Pourquoi l'homme a-t-il deux mains ?

Le jeune Isaak. — L'une pour prendre, l'autre pour garder.

AVIS

Les rédacteurs des *Etrennes fribourgeoises* ont l'honneur de rappeler qu'ils acceptent toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien leur envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, ils prient instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir leur annoncer d'avance leurs travaux et de les leur faire parvenir dès les premiers jours de juillet et plus tôt si possible, un trop grand retard les mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui leur sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*.

Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales de la région sont priées de nous adresser la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de nous indiquer les changements survenus, ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

AUTORITÉS FÉDÉRALES

Conseil fédéral.

- MM. Calonder, Félix, de Trins (Grisons), président.
 Muller, Edouard, de Nidau (Berne), vice-président.
 Motta, Joseph, d'Airolo.
 Décoppet, Camille, de Suscéva (Vaud).
 Schulthess, Edmond, de Brugg (Argovie)
 Ador, Gustave, de Genève.
 Haab, Robert, de Wädenswyl (Zurich).

Tribunal fédéral.

MEMBRES.

- MM. D^r Ursprung, Albert, d'Ueken et Zurzach (Argovie),
 président.
 D^r Picot, Ernest, de Genève, vice-président
 Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).
 Monnier, Fréd.-Aug., de Neuchâtel.
 D^r Perrier, Emile, de Châtel-St-Denis (Fribourg).
 D^r Favey, Georges, de Pompaple (Vaud).
 D^r Jæger, Charles, de Pfäfers.
 D^r Honegger, Henri, de Zurich.
 D^r Merz, Viktor, Hägendorf (Sol.) et Thoune.
 D^r Ostertag, Fritz, Bâle.
 D^r Schmid, François, d'Altdorf (Uri).
 D^r Affolter, Albert, de Gerlafingen (Soleure).
 D^r Schurter, Emile, de Bachenbülach (Zurich).
 Reichel, A.-K., d'Oberburg (Berne).
 D^r Stooss, Alfred, de Berne.
 D^r Gottofrey, Vincent, d'Estavayer (Fribourg).
 D^r Weiss, Théodore, de Zurich.
 D^r Kirchhofer, à Schaffhouse.
 Rossel, Virgile, de Tramelan.
 Hauser, Victor, de Horgen (Zurich).
 D^r Oser, Hugo, de Schönenbach (Bâle-Camp).
 D^r Murri, Hans, de Schinznach.
 Thélin, Henri, de Bioley-Orjulaz.
 Couchepin, Martigny.

AUTORITÉS LÉGISLATIVES

GRAND CONSEIL

Elections du 3 décembre 1916

Cercle de la Sarine. — 32 députés.

- MM. Bersier, Adrien, syndic, à Cormagens.
 Biolley, Maxime, à Treyvaux.
 Biolley, Udalrich, syndic, à Praroman.
 Blancpain, Georges, à Fribourg.
 Chatagny, Louis, syndic, à Corserey.
 Chavaillaz, Pacifique, à Ecuwillens.
 Chuard, Joseph, conseil. d'Etat, à Fribourg.
 Clément, Gustave, D^r médecin, à Fribourg.
 Comte, Ignace, négociant, à Fribourg.
 Daguët, Léon, à Fribourg.
 Despont, Adrien, à Corminbœuf.
 Ducrest, Joseph, à Rossens.
 Dupraz, Emmanuel, à Fribourg.
 Genoud, Léon, à Fribourg.
 Gobet, François, à Noréaz.
 Gross, Alphonse, syndic, à Arconciel.
 Gross, Emile, à Fribourg.
 Jaquet, Isidore, syndic, à Grolley.
 Joye, Paul, à Fribourg.
 Marchon, Joseph, syndic, à Vuistern.-en-Ogoz.
 Marguëron, Maurice, syndic, à Cottens.
 Michel, Ernest, négociant, à Fribourg.
 Montenach, Georges, à Fribourg.
 Perrier, Ernest, conseiller d'Etat.
 Reynold, Alfred, colonel, à Nonan.
 Rosset, Alexis, caissier, à Prez.
 Weck, Ernest, syndic, à Fribourg.
 Weck, Robert, juge cantonal, à Fribourg.
 Wicht, César, à Marly.
 Wolhauser, François, à Fribourg.
 Zimmermann, Jules, à Fribourg.
 Zurkinden, Pierre, à Fribourg.

Cercle de la Singine. — 17 députés.

- MM. Andrey, Amédée, à Ameismühle (Tavel).
 Bæriswyl, Aloys, à Alterswyl.
 Blanchard, Joseph, à Tavel.
 Boschung, François, conseil. national, à Ueberstorff.

MM. Horner, Alphonse, à Tutzenberg.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Jungo, Joseph, à Guin.
 Lauper, Joseph, à Plasselb.
 Offner, Pierre, à Planfayon.
 Perler, Joseph, à Wunnenwyl.
 Piller, Jost, à Oberschrot.
 Rappo, Jean, à Bcsingen.
 Schwarz, Jean, syndic, à Chevrilles.
 Sturny, Jean, à Niedermonten.
 Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat, à Fribourg.
 Wæber, Ulrich, à Schmitten.
 Zurkinder, Jean, à Guin.

Cercle de la Gruyère. — 21 députés.

MM. Barras, Auguste, à Bulle.
 Blanc, Louis, à Bulle.
 Buchs, Paul, à Bellegarde.
 Chollet, Placide, à Vaulruz.
 Delatena, Joseph, président, à Bulle.
 Dupasquier, Emile, à la Tour-de-Trême.
 Dupasquier, Gustave, à Vuadens.
 Fracheboud, Pierre, Lessoc.
 Glasson, Félix, à Bulle.
 Gremaud, Casimir, à Echarlens.
 Gremaud, Constant, à Morlon.
 Gremion, Jean, à Gruyères.
 Morard, Antoine, à Bulle.
 Morard, Paul, avocat, à Bulle.
 Mossu, Louis, syndic, à Broc.
 Musy, Jean, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Overney, Calybite, à Charmey.
 Pasquier, Joseph, notaire, à Bulle.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Rigolet, Sylvestre, à La-Roche.
 Yerly, Louis, à Bulle.

Cercle du Lac. — 13 députés.

MM. Bartsch, Wilhelm, avocat, à Fribourg.
 Benninger, Jean, à Salvagny.
 Chautemps, Louis, à Lugnorre.
 Derron, Henri, à Nant.
 Friolet, Max, à Morat.
 Guillard, Louis, à Môtier.

- MM. Gutknecht, Hans, à Morat.
 Gutknecht, Jakob, à Ried.
 Liechty, Hermann, conseiller national, à Morat.
 Notz, Emile, à Chiètres.
 Perrottet, Jean, à Cormérod.
 Ræmv, Paul, à Pensier.
 Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.

Cercle de la Glâne. — 12 députés.

- MM. Berset, André, à Villargiroud.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Chatton, Romain, président, à Romont.
 Deschenaux, Eugène, conseil. d'Etat, à Fribourg.
 Deschenaux, Joseph, à Ursy.
 Dévaud, Joson, à Villaz-St-Pierre.
 Dumas, Claude, à Villariaz.
 Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens.
 Grand, Eugène, avocat, à Romont.
 Jaccoud, Joseph, à Promasens.
 Joye, Léandre, à Tornay-le-Grand.

Cercle de la Broye. — 13 députés.

- MM. Bächler, Louis, à Vallon.
 Broye, Donat, syndic, à Nuvilly.
 Bovet, Jules, avocat, à Estavayer.
 Chassot, Charles, géomètre, à Fribourg.
 Dessibourg, Honoré, officier d'état civ., à St-Aubin.
 Ducotterd, Maurice, docteur, à Estavayer.
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.
 Moret, Eloi, juge, à Ménières.
 Pillonel, Jules, syndic, à Cheyres.
 Pochon, Marc, à Vesin.
 Progin, Eugène, syndic, à Léchelles.
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Torche, Fernand, à Estavayer-le-Lac.

Cercle de la Veveyse. — 7 députés.

- MM. Currat, Alexandre, au Crêt.
 Esseiva, Louis, à Fiaugères.
 Genoud, Oscar, cons. nat., syndic, Châtel-St-Denis.
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.
 Philipona, Joseph, prés du trib., à Châtel-St-Denis.
 Pilloud, Alexandre, à Châtel-St-Denis.
 Savoy, Emile, conseiller d'Etat, à Frib. (él. part).

AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE

CONSEIL D'ÉTAT

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

MM. Chuard, Joseph, président.
 Perrier, Ernest, vice-président.
 Python, Georges, conseiller d'Etat.
 Deschenaux, Eugène, »
 Musy, Jean, »
 Savoy, Emile, »
 Vonderweid, Marcel, »

Chancellerie d'Etat.

CHANCELIERS.

MM. Godel, Charles.
 Bise, Pierre, vice-chancelier.

BURALISTES.

Economat et service des légalisations

M. David, Louis.

Service des imprimés

M. Dousse, Joseph.

Copiste-dactylographe

M^{lle} Tercier, Pauline.

HUISSIERS D'ÉTAT.

MM. Cuennet, Nicolas. MM. Droux, Joseph.
 Cudry, Laurent. Rossier, Charles.

CONCIERGE : M. Cuennet, Nicolas.

DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES ARCHIVES

<i>Directeur.</i>	MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Perrier, Ernest, conseil. d'Etat.
<i>Chefs de service.</i>	Gremaud, Emile.
»	Barbey, Firmin.
<i>Secrétaire.</i>	Weck, Henri.

Département de l'Instruction publique**Commission des études.**

Section française.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Bise, Emile, receveur.
 Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.
 D^r Dévaud, Eugène.
 Plancherel, Michel, professeur.

Section allemande.

- MM. Perroulaz, Robert, curé à Guin.
 Passer, Jean, à Tâvel.

Section technique.

- MM. D^r Daniëls, François, professeur.
 Daguet, Léon, chimiste.

Section de Morat.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Lademann, préfet, à Morat.
 Guggisberg, Ernest, pasteur, à Morat.
 Wüthrich, Fréd., pasteur, à Chiètres.
 Meyer, Jacob, directeur, à Morat.
 Merz, Richard, inspecteur, à Meyriez, secrétaire.

Bibliothèque cantonale et universitaire.

- MM. abbé Ducrest, François, directeur.
 Handrick, F., 1^{er} bibliothécaire.
 Dubois, Frédéric, 2^{me} bibliothécaire.
 Dietrich, Joseph, sous-bibliothécaire.)

Conservateur des Musées.

- MM. Musy, prof, conserv. du musée d'histoire naturelle.
 Boccard, Raymond, conservateur du musée historique
 et artistique.
 Ducrest, François, conservateur du médailler.
 Peissard, Nicolas, à Fribourg, archéologue cantonal.

Commission des Musées scientifiques.

MM. Savoy, Hubert, présid.	MM. Cuony, Jean, pharmac.
D ^r Baumhauer, H., prof.	Gottrau, Tobie.
D ^r Girard, R., prof.	Æbischer, Joseph, prof.
D ^r Kathariner, L., prof.	Musy, Maur., prof., secr.
D ^r Ursprung, Alfr., prof.	

Université de Fribourg.

Recteur de l'Université: M. le D^r Tuor, Pierre.

Doyen de la Faculté de Théologie: R. P. Sales, Marc, O. P.

» » *de Droit:* M. le D^r Æby, Pierre.

» » *des Lettres:* R. P. Michel, Léon, O. P.

» » *des Sciences:* M. le D^r Plancherel, Mich.

Chancelier de l'Université: M. Weyrich, Nicolas.

PROFESSEURS.

Faculté de Théologie.

Mgr Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie).

Rév. P. Jacquin, Alcide (Histoire de l'Eglise).

D^r Beck (Pastorale et Liturgie).

Rév. P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament).

P. Weiss, Albert (Apologétique).

P. Sales, Marco (Dogmatique positive).

P. Jordan de Langen-Wendels (Morale spéculative).

P. Allo, Bernard (Exégèse du nouveau Testament).

P. Prummer, Dominik (Morale pratique).

P. Manser, Gall (Philosophie).

P. Knar, Maurus (Histoire ecclésiastique).

P. Montagne, Ambroise (Philosophie).

P. Rowan, Vincent (Exégèse).

P. Schmitz, Kaspar (Droit ecclésiastique).

Faculté de Droit.

MM. Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens).

D^r Jaccoud, Jean (Droit naturel, économie politique).

D^r Fietta, Paul, professeur honoraire.

D^r Legras, Henri (Droit civil français).

D^r Siegwart, Alfred, (Droit fédéral et cantonal privé).

D^r Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit).

D^r von Overbeck, Alfred (Droit pénal, procédure civile et pénale).

- MM. D^r Lampert (Droit ecclésiastique et droit public. Philosophie du droit).
 D^r Gariel Georges (Econ. polit. et science des finances).
 D^r Liesker, Gerhard (Philosophie du droit et histoire de la philosophie du droit).
 D^r Tuor, Pierre (Droit romain).
 D^r Zehntbauer, Richard (Droit privé allemand et histoire du droit germanique).
 D^r Schorer, Hans (Statistique).
 D^r Turmann, Max (Sciences commerciales).
 D^r Æby, Pierre (Droit civil suisse).
 D^r Focherini, Attilio (Droit international).
 D^r Comte, Louis (Médecine légale).
 Assistant : Nepper, Jules (Sciences commerciales).

Faculté des Lettres.

- MM. D^r Steffens, Franç. (Paléographie et diplomatique).
 D^r Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge. Histoire moderne).
 D^r Dobrzycki, Stanislas (Langues et littératures slaves).
 D^r Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).
 D^r R. P. Michel, Léon (Philosophie).
 D^r R. P. de Munnynck, Marc (Philosophie).
 D^r Wagner, Pierre (Science et histoire de la musique).
 D^r Piccardt, Antoine (Philologie et archéologie class.).
 D^r Arcari, Paul (Langue et littérature italiennes).
 D^r Bertoni, Jules (Philologie romane).
 D^r Roussel, Alfred (Sanscrit et philologie indienne).
 D^r Leitschuh, Fr.-Frédéric (Histoire de l'art).
 D^r Champagne de Labriolle, Pierre-Henri (Langue latine).
 D^r Zeiller, Jacques (Histoire de l'antiquité).
 D^r Besson, Marius (Histoire générale du moyen âge).
 D^r Vogt, Albert (Histoire moderne).
 D^r Winkler, Arnold (Histoire moderne).
 D^r Dévaud (Pédagogie).
 D^r Nadler, Joseph (Littérature allemande moderne).
 D^r Oehl, Wilhelm (Langue et littérature allemande anciennes).
 D^r Chérel, Albert (Langue et littérature française).
 Lecteurs : D^r Girardin, Joseph (Français).
 Lombriser, Joseph (Allemand).
 Francis Benett (Anglais).
 Sanial, Louis (Latin).
 D^r Oliva, Joseph (Italien).

Faculté des Sciences.

- MM. D^r Brunhes, Jean, professeur honoraire.
 D^r Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie).
 D^r de Kowalski, Joseph (Physique).
 D^r Baumbauer, Henri (Minéralogie).
 D^r Dhéré, Ch. (Physiologie).
 D^r Bistrzycki, Augustin (Chimie analytique et organique pure et appliquée).
 D^r Estreicher de Rozbierski, Thaddée (Chimie générale et inorganique).
 D^r Daniëls, François (Mathématiques appliquées).
 D^r Kathariner, L. (Anatomie comparée et Zoologie).
 D^r Gockel, Alb. (Chimie physique et météorol.)
 D^r Ursprung, Alfred (Botanique).
 D^r Girardin, Paul (Géographie).
 D^r Glücksmann, Sigismond (Bactériologie et Hygiène).
 D^r Plancherel, Michel (Mathématiques).
 D^r Joye, Paul (Physique).
 D^r Tœdtmann, Willy, professeur agrégé.
 D^r von Hauer, professeur agrégé.

Collège cantonal St-Michel.

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Recteur.</i> | MM. D ^r Jaccoud, Jean. |
| <i>Préfets du Collège.</i> | Rossel, Etienne. |
| | D ^r Kieffer, François. |
| | Sieffert, Auguste. |
| <i>Préfet de l'Internat.</i> | l'asquier, Jos. |
| <i>Préfet du Pens. du P. Girard.</i> | Kapper, Albert. |
| <i>Surveillant du collège.</i> | Cochard, Marius. |

Cours académique du Lycée.

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Apologétique et esthétique</i> | MM. D ^r Jaccoud. |
| <i>Religion.</i> | D ^r Kieffer, François. |
| <i>Philosophie</i> | R. P. Claverie, Alb. |
| | Guilluy, Jean-Baptiste. |
| <i>Histoire de la philosophie.</i> | R. P. Montagne, Amb. |
| <i>Physique.</i> | Ræmy, Joseph. |
| <i>Histoire naturelle. Chimie.</i> | D ^r Haas, Alexandre. |
| <i>Mathématiques.</i> | Wæber, Maurice. |
| <i>Histoire.</i> | Bondallaz, Jules. |

<i>Langue allemande.</i>	MM. Lombriser, J.
<i>Géographie physique.</i>	D ^r Michel, Gaston.
<i>Langues anciennes.</i>	D ^r Girardin, Joseph.
<i>Préparateur de physique et chimie.</i>	Kolly, Max.

Gymnase français (latin-grec et latin sciences).

1 ^{re} classe.	MM. Gremaud, Joseph.
2 ^{me} »	Longchamp, François.
3 ^{me} »	Crausaz, Antonin
4 ^{me} »	Genoud, J., et Sauser.
5 ^{me} »	Morand, Elie.
6 ^{me} »	Charpine, Albert.
<i>Langue anglaise.</i>	Benett, Francis.
<i>Langue italienne.</i>	D ^r Olivaz, Jos.
<i>Histoire.</i>	Bondallaz, J.
<i>Mathématiques.</i>	Chaney, Jules.
<i>Physique.</i>	Ræmy, J.
<i>Histoire naturelle.</i>	Haas, Alexandre.
<i>Langue allemande.</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Rossel, Etienne.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Ritter, Louis, art. peintre.
	Reichlen, Eugène.
<i>Dessin technique.</i>	Schaller, Romain.
	Meneghelli, Pierre.

Gymnase allemand.

1 ^{re} classe.	MM. Schwaller, Victor.
2 ^{me} »	Kempf, Venantius.
3 ^{me} »	Schwarzwalder, Val.
4 ^{me} »	Zurkinden, Joseph.
5 ^{me} »	
6 ^{me} »	Kapper, Albert.
<i>Langue française.</i>	MM. D ^r Girardin, Joseph.
<i>Mathématiques.</i>	Hug, Albert.
<i>Histoire</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Langue française.</i>	Girardin, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Weissbrod, Bruno.
<i>Histoire naturelle.</i>	Haas, Alexandre.

Ecole commerciale.

<i>Instruction religieuse.</i>	MM. Wæber, L.
<i>Sciences commerciales.</i>	Nepper, Jules.
	Rotzetter, Jean.

<i>Littérature française.</i>	MM. Charpine, Albert.
<i>Langue française.</i>	Dévaud, V.-Eugène.
	Schorro, Albin.
<i>Langue allemande</i>	Derungs, Léon-Ant.
<i>Cours spécial de français aux allemands</i>	Maillard, Edouard.
<i>Langue anglaise.</i>	Benett, Francis.
<i>Langue italienne.</i>	D ^r Oliva, Joseph.
<i>Histoire.</i>	Peissard, Nicolas.
<i>Géographie et économie politique.</i>	D ^r Michel, Gaston.
<i>Mathématiques.</i>	D ^r Bays, Séverin.
	Schorro, Albin.
	Fontaine, Emile.
<i>Physique et histoire naturelle</i>	D ^r Haas, A.
<i>Chimie.</i>	Evéquo, Adrien.
• <i>Cours administratif.</i>	
<i>Sténodactylographie.</i>	Ducry, Oscar.

Professeurs et Maîtres attachés à l'Établissement.

<i>Religion pour les élèves réformés.</i>	MM. Schwarz, pasteur.
<i>Chant et musique.</i>	Gogniat, Joseph.
	Haas, Paul.
	Stœcklin, L.
	Vonderweid, L.
	Grossrieder, F.
<i>Gymnastique.</i>	Sterroz, Guillaume.

Technicum (Ecole des Arts et Métiers).

Commission de surveillance.

MM. Python, conseiller d'Etat.
Broillet, Frédéric, architecte.
Chuard, Joseph, conseiller d'Etat.
D ^r de Kowalski, Joseph, professeur à l'Université.
Schaller, Romain, architecte.
Weck, Romain, conseiller communal.
Nouveau, Victor, conseiller communal.
Bettin, Henri, conseiller communal.
Gremaud, Emile, chef de service à la direction de l'Instruction publique, secrétaire.
Directeur: M. Genoud, Léon, directeur du Musée industriel.
Aumônier: M. l'abbé D ^r Simon, professeur.
Préfet de discipline: M. Berchier, Jean, professeur.

Corps enseignant. — Professeurs principaux.

- MM. Barone, Henri, Dr : mathématiques.
 Berchier, Jean : calligraphie, dessin à vue, perspective, tracé d'ombres et méthodologie du dessin.
 Cattani, Oscar, peintre : histoire de l'art, lithographie, peinture décorative.
 ingénieur : dessin technique, construction de machines, résistance des matériaux.
 Gerber, Paul, ingénieur-géomètre : topographie, géodésie, construction civile.
 Hertling, Adolphe, architecte : géométrie descriptive et statique graphique
 Joye, Charles, licencié ès sciences, assistant à l'Université : physique, laboratoire de physique.
 Keel, Charles, ingénieur : mécanique théorique, construction mécanique, technologie. Laboratoires de mécanique et de soudure autogène.
 Piller, Louis, ingénieur : électrotechnie. Laboratoire d'électricité.
 Pilloud, Oswald, peintre : ornement plat et en relief. Technique de la peinture.
 Regazzoni Ampellio, statuaire : modelage, moulage.
 Robert, Henri, peintre : cours d'art, composition décorative, anatomie, modèle vivant.
 Troller, Joseph, architecte : construction du bâtiment, dessin d'application.

Professeurs auxiliaires.

- MM. Blanc, Louis, comptable : comptabilité.
 chimie. Laboratoire de chimie.
 Grandgirard, Louis, professeur : mathématiques.
 Schwarz, Gotthold, pasteur : religion réformée.
 Struby, Richard, professeur : chant.
 Stucky, Louis, dessinateur géomètre : calligraphie et dessin de plans.
 Techtermann, Louis, ingénieur agricole : agrologie, drainage, remaniements parcellaires.
 Thuillard, Henri, licencié ès lettres : français.
 Vacheron, Max, juge cantonal : législation, registre foncier.

Chefs et maitresses d'ateliers, contremaitres.

Ecole-atelier de mécanique.

- Chef d'atelier : M. Clément, Jules, ingénieur.

Atelier-laboratoire de soudure autogène.

Chef d'atelier: M. Keel, Charles, ingénieur.

Ecole-atelier de menuiserie.

Chef d'atelier: M. Andrey, Charles.

Ecole-atelier de broderie et dentelle.

Maitresses d'atelier:

Broderie: S^r Hörmann, L.

Dentelle: S^r Hörmann, L.

Institut agricole de Fribourg.

PÉROLLES-GRANGENEUVE.

MM. Devevey, Emmanuel, directeur de l'Institut.

Walther, directeur de la section de Grangeneuve,
Hauterive.

Mariaux, professeur.

Busch, professeur.

D^r Wirz, professeur.

Folly, Alexis, professeur.

Carl, Alexandre, professeur.

Waag, Jean, professeur.

Chardonnens, Auguste, professeur.

Ræmy, Jules, horticulteur.

Buchs.

Benninger, Jacob

COMMISSIONS DE L'INSTITUT AGRICOLE.

A. Station laitière.

MM. Python, conseiller d'Etat, président.

Lutz, Adolphe, à Greng-Morat.

Barras, Auguste, à Bulle.

B. Ecole d'agriculture.

MM. Chatagny, Louis, député, à Corserey.

Chatton, Eugène, député, à Romont.

Musée industriel.

Directeur.

M. Genoud, Léon.

Office central des apprentissages.

Président.

MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.

Secrétaire.

Gremaud, Emile, à Fribourg.

Genoud, Léon, directeur, à Fribourg.

Montenach, Georges, »

MM. Comte, Ignace, négociant, à Fribourg.
 Schenker, Emile, négociant, »
 Struby, P.-Martin, imprimeur, à Morat.
 Brulhart, Jean, directeur.
 Erlebach, Reynold, serrurier.
 Audergon, Théodore, typographe.
 Felchlin, Antoine, tailleur.
 Rauber, Philippe, inspecteur des appren-
 tissages.

Commission du fonds cantonal des apprentissages.

MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Dépar-
 tement de l'Instruction publique.
 Gremaud, Emile, secrétaire.
 Daguët-Pauly, ferblantier.

**Conservatoire et Académie de musique
 de Fribourg, 228, rue de Morat.**

Comité d'administration

Président : MM. Bovet, Joseph.
Vice-président : D^r Daniels, François.
Membres : D^r Aëby, Pierre
 Brulhart, Jean
 Droux, Paul
 Helfer, Gottlieb.
 D^r Liesker, Gérard.
 Lombriser, Joseph.
Directeur-administrateur : Haas, Paul.

Corps professoral

M^{lle} Alber, Marie-Thérèse, piano.
 M. Bovet, Joseph, chant grég. et hist. de la musique.
 M^{lle} Brulhart, Lydie, chant
 MM. Charpine, Albert, diction.
 Galley, Alphonse, violon.
 M^{me} Gicot-Favre, Marie, piano.
 MM. Haas, Paul, orgue, contrepoint.
 Hafner, Hugo, flût.
 M^{me} Hegetschweiler, Henny, piano.
 MM. Hegetschweiler, Rodolphe, vl, solfège, dictée, harm.,
 acc., hist. des formes.
 Litzelmann, Victor, chant.
 M^{me} Lombriser, Julie, piano.
 MM. Marmier, Jules, violoncelle.
 Stœcklin, Léon, violon.
 M^{lle} Villard, Ida, piano.

**Instruction secondaire.
Ecole d'Hauterive.**

- MM. Dessibourg, Jules, directeur, professeur.
 Fayre, Julien, aumônier.
 Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.
 Levet, Alexandre, professeur.
 Berset, Maxime, professeur et surveillant.
 Pidoud, Louis, professeur.
 Bovet, Joseph, professeur de musique.
 Cathomen, Mathias, section allemande.
 Æby, Alphonse, »
 Regli, Oscar, »
 Stritt, Joseph.
 Plancherel, Lucien, professeur et surveillant.

Ecole secondaire professionnelle.

- MM. Moser, Othmar, directeur.
 Schaller, Romain, professeur.
 Buman, René, »
 Grandgirard, Louis, »
 Reichlen, Euène, »
 Cardinaux, Ferdinand, architecte, prof.
 Schœnenberger, Fridolin, professeur de religion.
 Schorro, Albin, »
 Plancherel, Louis, professeur.
 Cathomen, Adolphe.
 Galley, Léon, gymnastique.

Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.

- M. Quartenoud, Jean, directeur et professeur.
 M^{mes} Moser, Louise, institutrice.
 Overney, Marie, »
 Bourqui, Ernestine, »
 Kaiser, Louise, »
 Cauvin, Blanche, »
 Barone, Blanche, maîtresse de dessin.
 MM. Ræmy, J., professeur de physique.
 Chaney, J., professeur de mathématiques.
 Galley, Alphonse, maître de chant.
 M^{lles} Hogg, Blanche, maîtresse de gymnastique.
 Weissenbach, Henriette, maîtresse de comptabilité.
 M^{mes} Neumeyer, Marie, maîtresse de coupe.
 Barbey, Marie, »
 Pasquier, Emma, maîtresse de lingerie.
 Torche, Hélène, »

- M^{mes} Sermoud, Elisa, maîtresse de modes.
 Bonabry, Céline, maîtresse de cuisine.
 Vacheron, Laure, »

Ecole secondaire de Bulle.

- MM. Beaud, Amédée, directeur.
 Demierre, Pierre, professeur.
 Folly, Auguste, professeur.
 Reichlen, Henri, professeur.

Ecole secondaire de Morat.

- MM. Meyer, Jakob, directeur.
 Guggisberg, Frédéric, professeur.
 Blaser, Reinhold, »
 Maier, Emmanuel, »
 Jacky, Théodore, »
 Auer, Samuel, »
 Pantillon, Edouard, »
 Flückiger, Ernest, »
 Thiébaud-Vögtlin, Louis, »

Ecole secondaire de la Broye.

- MM. l'abbé Maudonnet, Jules, directeur.
 Fischli, Fritz, professeur.

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM. Tissot, Cyprien, chanoine, directeur et professeur.
 Overney, Pierre, professeur.
 Pasquier, Léon, »
 Rouiller, Joachim, »
 Chatton, Auguste, »
 Roulin, Maurice, »
 Oberson, Octave, »

Ecole secondaire de la Veveyse.

- MM. Dessarzin, Dominique, directeur.
 Barbey, Louis, professeur.

Ecole régionale de Guin.

- M. Thurler, Léonard, maître.

Ecole régionale de Planfayon.

- M. Meuwly, Rodolphe, maître.

Ecole régionale d'Attalens.

- M. Bovet, Jules, maître.

Ecole régionale de Courtion.

- M. Mivelaz, Alexandre, maître.

Ecole régionale de Cormondes.

M. Ræmy, Vincent, maître.

Ecole régionale de Domdidier.

M. Vorlet, Henri, maître.

Ecole régionale d'Alterswyl.

M. Burry, Pierre, maître.

Ecole régionale de Chiètres

M. Roweder, Fritz, maître.

Ecole régionale de Gruyères.

M. Collaud, Vincent, maître.

INSPECTEURS DES ÉCOLES

Arrondissements scolaires.

I^{er} ARR. MM. Bonfils, Louis, à Domdidier.

II^{me} ARR. Merz, Richard, à Meyriez.

III^{me} ARR. Schuwey, Aloys, à Heitenried.

IV^{me} ARR. Section A Ecoles françaises ; M. Barbey, Firmin,
Ecoles allemandes : M. Moser, Othmar.

» B Risse, Jean, à Marly.

V^{me} ARR. MM. Currat, Hyacinthe, à Morlon.

VI^{me} ARR. Crausaz, Joseph, à Lussy.

VII^{me} ARR. Barbey, Jules, à Vuadens.

Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels.

I^{er} ARR. M^{me} Pasquier, Joséphine.

II^e ARR. M^{les} Daguët, Jeanne.

III ARR. Gremaud Lucie.

IV^e ARR. Koller, Marie

Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.

M. Perroset, Placide, section A.

M^{me} Daguët, Rosa, section B.

Département des archives

ARCHIVES D'ÉTAT.

MM. Ræmy, Tobie, archiviste.

Corpataux, Georges, sous-archiviste.

D^r Castella, Gaston, adjoint.

**DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES, DES COMMUNES
ET PAROISSES.**

Directeur.
Suppléant.

MM. Deschenaux, Eugène, cons. d'Etat.
Savoy, Emile, conseiller d'Etat.

Département de la Justice

Chef de bureau. MM. Hartmann, Romain-Ch., notaire.
Expéditionnaire. Zuber, Auguste.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS
 RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.**

Ministère public.

MM. Berset, Maurice, procureur général.
 Weck, Pierre, substitut.

Avocats en exercice.

MM. Girod, Ernest, à Fribourg.
 Cosandey, Joseph, à Fribourg.
 Wattelet, Hans, à Morat.
 Gottrau, Georges, à Fribourg.
 Egger, Charles, à Fribourg.
 Dupraz, Emmanuel, à Fribourg.
 Grand, Eugène, à Romont.
 Gross, Emile, à Fribourg.
 Bourgknecht, Louis-Alfred, à Fribourg.
 Anderset, Albert, à Fribourg.
 Wohlhauser, François, à Fribourg.
 Bartsch, Wilhelm, à Fribourg.
 Genoud, Oscar, à Châtel-St-Denis,
 Friolet, Max, à Morat.
 Clémence, Louis, à Fribourg.
 Gaudard, Emile, à Bulle.
 Morard, Paul, à Bulle.
 Chassot, Aloys, à Fribourg.
 Dunand, Louis, à Fribourg.
 Broye, Eugène, à Fribourg.
 Bovet, Jules, à Estavayer-le-Lac.
 Villard, Albert, à Fribourg.
 Duriaux, Oscar, à Fribourg.
 Piller, Joseph, à Fribourg.

Agents d'affaires.

Fribourg. MM. Reichlen, François. Gottrau, Philippe.
Bulle. M. Pasquier, Henri.
Morat. M. Willenegger, Frédéric.

Chambre des notaires.

MM. Hartmann, Romain-Ch., président; Ræmy, Jules, vice-président; Emery, Jules, à Fribourg; Meyer, Charles, à Guin;

- MM. Horner, Alphonse, à Tutzenberg.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Jungo, Joseph, à Guin.
 Lauper, Joseph, à Plasselb.
 Offner, Pierre, à Planfayon.
 Perler, Joseph, à Wunnenwyl.
 Piller, Jost, à Oberschrot.
 Rappo, Jean, à Boesingen.
 Schwarz, Jean, syndic, à Chevrilles.
 Surny, Jean, à Niedermonten.
 Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat, à Fribourg.
 Wæber, Ulrich, à Schmitten.
 Zurkinden, Jean, à Guin.

Cercle de la Gruyère. — 21 députés.

- MM. Barras, Auguste, à Bulle.
 Blanc, Louis, à Bulle.
 Buchs, Paul, à Bellegarde.
 Chollet, Placide, à Vaulruz.
 Delatena, Joseph, président, à Bulle.
 Dupasquier, Emile, à la Tour-de-Trême.
 Dupasquier, Gustave, à Vuadens.
 Fracheboud, Pierre, Lessoc.
 Glasson, Félix, à Bulle.
 Gremaud, Casimir, à Echarlens.
 Gremaud, Constant, à Morlon.
 Gremion, Jean, à Gruyères.
 Morard, Antoine, à Bulle.
 Morard, Paul, avocat, à Bulle.
 Mossu, Louis, syndic, à Broc.
 Musy, Jean, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Overney, Calybite, à Charmey.
 Pasquier, Joseph, notaire, à Bulle.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Rigolet, Sylvestre, à La-Roche.
 Yerly, Louis, à Bulle.

Cercle du Lac. — 13 députés.

- MM. Bartsch, Wilhelm, avocat, à Fribourg.
 Benninger, Jean, à Salvagny.
 Chautemps, Louis, à Lugnorre.
 Derron, Henri, à Nant.
 Friolet, Max, à Morat.
 Guillard, Louis, à Môtier.

MM. Gutknecht, Hans, à Morat.
 Gutknecht, Jakob, à Ried.
 Liechty, Hermann, conseiller national, à Morat.
 Notz, Emile, à Chiètres.
 Perrottet, Jean, à Cormérod.
 Ræmy, Paul, à Pensier.
 Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.

Cercle de la Glâne. — 12 députés.

MM. Berset, André, à Villargiroud.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Chatton, Romain, président, à Romont.
 Deschenaux, Eugène, conseil. d'Etat, à Fribourg.
 Deschenaux, Joseph, à Ursy.
 Dévaud, Joson, à Villaz-St-Pierre.
 Dumas, Claude, à Villariaz.
 Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez.
 Gobet, Alphonse, à Massonneus.
 Grand, Eugène, avocat, à Romont.
 Jaccoud, Joseph, à Promasens.
 Joye, Léandre, à Tornay-le-Grand.

Cercle de la Broye. — 13 députés.

MM. Bæchler, Louis, à Vallon.
 Broye, Donat, syndic, à Nuvilly.
 Bovet, Jules, avocat, à Estavayer.
 Chassot, Charles, géomètre, à Fribourg.
 Dessibourg, Honoré, officier d'état civ., à St-Aubin.
 Ducotterd, Maurice, docteur, à Estavayer.
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.
 Moret, Eloi, juge, à Ménières.
 Pillonel, Jules, syndic, à Cheyres.
 Pochon, Marc, à Vesin.
 Progin, Eugène, syndic, à Léchelles.
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Torche, Fernand, à Estavayer-le-Lac.

Cercle de la Veveyse. — 7 députés.

MM. Currat, Alexandre, au Crêt.
 Esseiva, Louis, à Fiaugères.
 Genoud, Oscar, cons. nat., syndic, Châtel-St-Denis.
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.
 Philipona, Joseph, prés du trib., à Châtel-St-Denis.
 Pilloud, Alexandre, à Châtel-St-Denis.
 Savoy, Emile, conseiller d'Etat, à Frib. (él. part).

AUTORITÉ EXÉCUTIVE- ET ADMINISTRATIVE

CONSEIL D'ÉTAT

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

MM. Chuard, Joseph, président.
 Perrier, Ernest, vice-président.
 Python, Georges, conseiller d'Etat.
 Deschenaux, Eugène, »
 Musy, Jean, »
 Savoy, Emile, »
 Vonderweid, Marcel, »

Chancellerie d'Etat.

CHANCELLIERS.

MM. Godel, Charles.
 Bise, Pierre, vice-chancelier.

BURALISTES.

Economat et service des légalisations

M. David, Louis.

Service des imprimés

M. Dousse, Joseph.

Copiste-dactylographe

M^{lle} Tercier, Pauline.

HUISSIERS D'ÉTAT.

MM. Cuennet, Nicolas. MM. Droux, Joseph.
 Cudry, Laurent. Rossier, Charles.

CONCIERGE: M. Cuennet, Nicolas.

DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES ARCHIVES

<i>Directeur.</i>	MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Perrier, Ernest, conseil. d'Etat.
<i>Chefs de service.</i>	Gremaud, Emile.
»	Barbey, Firmin.
<i>Secrétaire.</i>	Weck, Henri.

Département de l'Instruction publique**Commission des études.**

Section française.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Bise, Emile, receveur.
 Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.
 D^r Dévaud, Eugène.
 Plancherel Michel, professeur.

Section allemande.

- MM. Perroulaz, Robert, curé à Guin.
 Passer, Jean, à Tavel.

Section technique.

- MM. D^r Daniëls, François, professeur.
 Daguet, Léon, chimiste.

Section de Morat.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Lademann, préfet, à Morat.
 Guggisberg, Ernest, pasteur, à Morat.
 Wüthrich, Fréd., pasteur, à Chiètres.
 Meyer, Jacob, directeur, à Morat.
 Merz, Richard, inspecteur, à Meyriez, secrétaire.

Bibliothèque cantonale et universitaire.

- MM. abbé Ducrest, François, directeur.
 Handrick, F., 1^{er} bibliothécaire.
 Dubois, Frédéric, 2^{me} bibliothécaire.
 Dietrich, Joseph, sous-bibliothécaire.

Conservateur des Musées.

- MM. Musy, prof., conserv. du musée d'histoire naturelle.
 Bocard, Raymond, conservateur du musée historique
 et artistique.
 Ducrest, François, conservateur du médailler.
 Peissard, Nicolas, à Fribourg, archéologue cantonal.

Commission des Musées scientifiques.

MM. Savoy, Hubert, présid.	MM. Cuony, Jean, pharmac.
D ^r Baumhauer, H., prof.	Gottrau, Tobie.
D ^r Girard, R., prof.	Æbischer, Joseph, prof.
D ^r Kathariner, L., prof.	Musy, Maur., prof., secr.
D ^r Ursprung, Alfr., prof.	

Université de Fribourg.

Recteur de l'Université : M. le D^r Tuor, Pierre.

Doyen de la Faculté de Théologie : R. P. Sales, Marc, O. P.

» » *de Droit* : M. le D^r Æby, Pierre.

» » *des Lettres* : R. P. Michel, Léon, O. P.

» » *des Sciences* : M. le D^r Plancherel, Mich.

Chancelier de l'Université : M. Weyrich, Nicolas.

PROFESSEURS.

Faculté de Théologie.

Mgr Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie).

Rév. P. Jacquin, Alcide (Histoire de l'Eglise).

D^r Beck (Pastorale et Liturgie).

Rév. P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament).

P. Weiss, Albert (Apologétique).

P. Sales, Marco (Dogmatique positive).

P. Jordan de Langen-Wendels (Morale spéculative).

P. Allo, Bernard (Exégèse du nouveau Testament).

P. Prummer, Dominik (Morale pratique).

P. Manser, Gall (Philosophie).

P. Knar, Maurus (Histoire ecclésiastique).

P. Montagne, Ambroise (Philosophie).

P. Rowan, Vincent (Exégèse).

P. Schmitz, Kaspar (Droit ecclésiastique).

Faculté de Droit.

MM. Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens).

D^r Jaccoud, Jean (Droit naturel, économie politique).

D^r Fietta, Paul, professeur honoraire.

D^r Legras, Henri (Droit civil français).

D^r Siegwart, Alfred, (Droit fédéral et cantonal privé).

D^r Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit).

D^r von Overbeck, Alfred (Droit pénal, procédure civile et pénale).

- MM. D^r Lampert (Droit ecclésiastique et droit public. Philosophie du droit).
 D^r Gariel Georges (Econ. polit. et science des finances).
 D^r Liesker, Gerhard (Philosophie du droit et histoire de la philosophie du droit).
 D^r Tuor, Pierre (Droit romain).
 D^r Zehntbauer, Richard (Droit privé allemand et histoire du droit germanique).
 D^r Schorer, Hans (Statistique).
 D^r Turmann, Max (Sciences commerciales).
 D^r Æby, Pierre (Droit civil suisse).
 D^r Focherini, Attilio (Droit international).
 D^r Comte, Louis (Médecine légale).
 Assistant : Nepper, Jules (Sciences commerciales).

Faculté des Lettres

- MM. D^r Steffens, Franç. (Paléographie et diplomatique).
 D^r Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge. Histoire moderne).
 D^r Dobrzycki, Stanislas (Langues et littératures slaves).
 D^r Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).
 D^r R. P. Mickiel, Léon (Philosophie).
 D^r R. P. de Munnynck, Marc (Philosophie).
 D^r Wagner, Pierre (Science et histoire de la musique).
 D^r Piccardt, Antoine (Philologie et archéologie class.).
 D^r Arcari, Paul (Langue et littérature italiennes).
 D^r Bertoni, Jules (Philologie romane).
 D^r Roussel, Alfred (Sanskrit et philologie indienne).
 D^r Leitschuh, Fr.-Frédéric (Histoire de l'art).
 D^r Champagne de Labriolle, Pierre-Henri (Langue latine).
 D^r Zeiller, Jacques (Histoire de l'antiquité).
 D^r Besson, Marius (Histoire générale du moyen âge).
 D^r Vogt, Albert (Histoire moderne).
 D^r Winkler, Arnold (Histoire moderne).
 D^r Dévaud (Pédagogie).
 D^r Nadler, Joseph (Littérature allemande moderne).
 D^r Oehl, Wilhelm (Langue et littérature allemande anciennes).
 D^r Chérel, Albert (Langue et littérature française).
 Lecteurs : D^r Girardin, Joseph (Français).
 Lombriser, Joseph (Allemand).
 Francis Benett (Anglais).
 Sanial, Louis (Latin).
 D^r Oliva, Joseph (Italien).

Faculté des Sciences.

- MM. D^r Brunhes, Jean, professeur honoraire.
 D^r Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie).
 D^r de Kowalski, Joseph (Physique).
 D^r Baumhauer, Henri (Minéralogie).
 D^r Dhéré, Ch. (Physiologie).
 D^r Bistrzycki, Augustin (Chimie analytique et organique pure et appliquée).
 D^r Estreicher de Rozbierski, Thaddée (Chimie générale et inorganique).
 D^r Daniëls, François (Mathématiques appliquées).
 D^r Kathariner, L. (Anatomie comparée et Zoologie).
 D^r Gockel, Alb. (Chimie physique et météorol.)
 D^r Ursprung, Alfred (Botanique).
 D^r Girardin, Paul (Géographie).
 D^r Glücksmann, Sigismond (Bactériologie et Hygiène).
 D^r Plancherel, Michel (Mathématiques).
 D^r Joye, Paul (Physique).
 D^r Toedtman, Willy, professeur agrégé.
 D^r von Hauer, professeur agrégé.

Collège cantonal St-Michel.

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Recteur.</i> | MM. D ^r Jaccoud, Jean. |
| <i>Préfets du Collège.</i> | Rossel, Etienne. |
| | D ^r Kieffer, François. |
| <i>Préfet de l'Internat.</i> | Sieffert, Auguste. |
| <i>Préfet du Pens. du P. Girard.</i> | Pasquier, Jos. |
| <i>Surveillant du collège.</i> | Kapper, Albert. |
| | Cochard, Marius. |

Cours académique du Lycée.

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Apologétique et esthétique</i> | MM. D ^r Jaccoud. |
| <i>Religion.</i> | D ^r Kieffer, François. |
| <i>Philosophie.</i> | R. P. Claverie, Alb. |
| | Guilluy, Jean-Baptiste. |
| <i>Histoire de la philosophie.</i> | R. P. Montagne, Amb. |
| <i>Physique.</i> | Ræmy, Joseph. |
| <i>Histoire naturelle. Chimie.</i> | D ^r Haas, Alexandre. |
| <i>Mathématiques.</i> | Wæber, Maurice. |
| <i>Histoire.</i> | Bondallaz, Jules. |

<i>Langue allemande.</i>	MM. Lombriser, J.
<i>Géographie physique.</i>	D ^r Michel, Gaston.
<i>Langues anciennes.</i>	D ^r Girardin, Joseph.
<i>Préparateur de physique et chimie.</i>	Kolly, Max.

Gymnase français (latin-grec et latin sciences).

1 ^{re} classe.	MM. Gremaud, Joseph.
2 ^{me} »	Longchamp, François.
3 ^{me} »	Crausaz, Antonin
4 ^{me} »	Genoud, J., et Sauser.
5 ^{me} »	Morand, Elie.
6 ^{me} »	Charpine, Albert.
<i>Langue anglaise.</i>	Benett, Francis.
<i>Langue italienne.</i>	D ^r Olivè, Jos.
<i>Histoire.</i>	Bondallaz, J.
<i>Mathématiques.</i>	Chaney, Jules.
<i>Physique.</i>	Ræmy, J.
<i>Histoire naturelle.</i>	Haas, Alexandre.
<i>Langue allemande.</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Rossel, Etienne.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Ritter, Louis, art. peintre.
	Reichlen, Eugène.
<i>Dessin technique.</i>	Schaller, Romain.
	Menighelli, Pierre.

Gymnase allemand.

1 ^{re} classe.	MM. Schwaller, Victor.
2 ^{me} »	Kempf, Venantius.
3 ^{me} »	Schwarzwalder, Val.
4 ^{me} »	Zurkinden, Joseph.
5 ^{me} »	
6 ^{me} »	Kapper, Albert.
<i>Langue française.</i>	MM. D ^r Girardin, Joseph.
<i>Mathématiques.</i>	Hug, Albert.
<i>Histoire</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Langue française.</i>	Girardin, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Weissbrod, Bruno.
<i>Histoire naturelle.</i>	Haas, Alexandre.

Ecole commerciale.

<i>Instruction religieuse.</i>	MM. Wæber, L.
<i>Sciences commerciales.</i>	Nepper, Jules.
	Rotzetter, Jean.

Littérature française.
Langue française.

MM. Charpine, Albert.
Dévaud, V.-Eugène.
Schorro, Albin.
Derungs, Léon-Ant.
Maillard, Edouard.
Benett, Francis.
D^r Oliva, Joseph.
Peissard, Nicolas.
D^r Michel, Gaston.
D^r Bays, Séverin.
Schorro, Albin.
Fontaine, Emile.
D^r Haas, A.
Evéquo, Adrien.
Ducry, Oscar.

Langue allemande
Cours spécial de français aux allemands
Langue anglaise.
Langue italienne.
Histoire.
Géographie et économie politique.
Mathématiques.

Physique et histoire naturelle
Chimie.
Cours administratif.
Sténodactylographie.

Professeurs et Maîtres attachés à l'établissement.

Religion pour les élèves réformés.
Chant et musique.

MM. Schwarz, pasteur.
Gogniat, Joseph.
Haas, Paul.
Stœcklin, L.
Vonderweid, L.
Grossrieder, F.
Sterroz, Guillaume.

Gymnastique.

Technicum (Ecole des Arts et Métiers).

Commission de surveillance.

MM. Python, conseiller d'Etat.
Broillet, Frédéric, architecte.
Chuard, Joseph, conseiller d'Etat.
D^r de Kowalski, Joseph, professeur à l'Université.
Schaller, Romain, architecte.
Weck, Romain, conseiller communal.
Nouveau, Victor, conseiller communal.
Bettin, Henri, conseiller communal.
Gremaud, Emile, chef de service à la direction de
l'Instruction publique, secrétaire.

Directeur : M. Genoud, Léon, directeur du Musée industriel.
Aumônier : M. l'abbé D^r Simon, professeur.
Préfet de discipline : M. Berchier, Jean, professeur.

Corps enseignant. — Professeurs principaux.

- MM. Barone, Henri, Dr : mathématiques.
 Berchier, Jean : calligraphie, dessin à vue, perspective, tracé d'ombres et méthodologie du dessin.
 Cattani, Oscar, peintre : histoire de l'art, lithographie, peinture décorative.
 ingénieur : dessin technique, construction de machines, résistance des matériaux.
 Gerber, Paul, ingénieur-géomètre : topographie, géodésie, construction civile.
 Hertling, Adolphe, architecte : géométrie descriptive et statique graphique.
 Joye, Charles, licencié ès sciences, assistant à l'Université : physique, laboratoire de physique.
 Keel, Charles, ingénieur : mécanique théorique, construction mécanique, technologie. Laboratoires de mécanique et de soudure autogène.
 Piller, Louis, ingénieur : électrotechnie. Laboratoire d'électricité.
 Pilloud, Oswald, peintre : ornement plat et en relief. Technique de la peinture.
 Regazzoni Ampellio, statuaire : modelage, moulage.
 Robert, Henri, peintre : cours d'art, composition décorative, anatomie, modèle vivant.
 Troller, Joseph, architecte : construction du bâtiment, dessin d'application.

Professeurs auxiliaires.

- MM. Blanc, Louis, comptable : comptabilité.
 chimie. Laboratoire de chimie.
 Grandgirard, Louis, professeur : mathématiques.
 Schwarz, Gotthold, pasteur : religion réformée.
 Struby, Richard, professeur : chant.
 Stucky, Louis, dessinateur géomètre : calligraphie et dessin de plans.
 Techtermann, Louis, ingénieur agricole : agrologie, drainage, remaniements parcellaires.
 Thuillard, Henri, licencié ès lettres : français.
 Vacheron, Max, juge cantonal : législation, registre foncier.

Chefs et maitresses d'ateliers, contremaitres.

Ecole-atelier de mécanique.

- Chef d'atelier : M. Clément, Jules, ingénieur.

Atelier-laboratoire de soudure autogène.

Chef d'atelier : M. Keel, Charles, ingénieur.

Ecole-atelier de menuiserie.

Chef d'atelier : M. Andrey, Charles.

Ecole-atelier de broderie et dentelle.

Maitresses d'atelier :

Broderie : S^r Hörmann, L.

Dentelle : S^r Hörmann, L.

Institut agricole de Fribourg.

PÉROLLES-GRANGENEUVE.

MM. Devevey, Emmanuel, directeur de l'Institut.

Walther, directeur de la section de Grangeneuve,
Hauterive.

Mariaux, professeur.

Busch, professeur.

D^r Wirz, professeur.

Folly, Alexis, professeur.

Carl, Alexandre, professeur.

Waag, Jean, professeur.

Chardonnens, Auguste, professeur.

Ræmy, Jules, horticulteur.

Buchs.

Benninger, Jacob

COMMISSIONS DE L'INSTITUT AGRICOLE.

A. Station laitière.

MM. Python, conseiller d'Etat, président.

Lutz, Adolphe, à Greng-Morat.

Barras, Auguste, à Bulle.

B. Ecole d'agriculture.

MM. Chatagny, Louis, député, à Corserey.

Chatton, Eugène, député, à Romont.

Musée industriel.

Directeur.

M. Genoud, Léon.

Office central des apprentissages.

Président.

MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.

Secrétaire.

Gremaud, Emile, à Fribourg.

Genoud, Léon, directeur, à Fribourg.

Montenach, Georges, »

MM. Comte, Ignace, négociant, à Fribourg.
 Schenker, Emile, négociant, »
 Struby, P.-Martin, imprimeur, à Morat.
 Brulhart, Jean, directeur.
 Erlebach, Reynold, serrurier.
 Audergon, Théodore, typographe.
 Felchlin, Antoine, tailleur.
 Rauber, Philippe, inspecteur des apprentissages.

Commission du fonds cantonal des apprentissages.

MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.
 Gremaud, Emile, secrétaire.
 Daguet-Pauly, ferblantier.

Conservatoire et Académie de musique de Fribourg. 228, rue de Morat.

Comité d'administration

Président : MM. Bovet, Joseph.
Vice-président : D^r Daniels, François.
Membres : D^r Eby, Pierre
 Brulhart, Jean
 Droux, Paul
 Helfer, Gottlieb.
 D^r Liesker, Gérard.
 Lombriser, Joseph.
Directeur-administrateur : Haas, Paul.

Corps professoral

M^{lle} Alber, Marie-Thérèse, piano.
 M. Bovet, Joseph, chant grég. et hist. de la musique.
 M^{lle} Brulhart, Lydie, chant.
 MM. Charpine, Albert, diction.
 Galley, Alphonse, violon.
 M^{me} Gicot-Favre, Marie, piano.
 MM. Haas, Paul, orgue, contrepoint.
 Hafner, Hugo, flût.
 M^{me} Hegetschweiler, Henny, piano.
 MM. Hegetschweiler, Rodolphe, vl., solfège, dictée, harm.,
 acc., hist. des formes.
 Litzelmann, Victor, chant.
 M^{me} Lombriser, Julie, piano.
 MM. Marmier, Jules, violoncelle.
 Stœcklin, Léon, violon.
 M^{lle} Villard, Ida, piano.

**Instruction secondaire.
Ecole d'Hauterive.**

- MM. Dessibourg, Jules, directeur, professeur.
Favre, Julien, aumônier.
Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.
Levet, Alexandre, professeur.
Berset, Maxime, professeur et surveillant.
Pidoud, Louis, professeur.
Bovet, Joseph, professeur de musique.
Cathomen, Mathias, section allemande.
Æby, Alphonse, »
Regli, Oscar, »
Stritt, Joseph.
Plancherel, Lucien, professeur et surveillant.

Ecole secondaire professionnelle.

- MM. Moser, Othmar, directeur.
Schaller, Romain, professeur.
Buman, René, »
Grandgirard, Louis, »
Reichlen, Eugène, »
Cardinaux, Ferdinand, architecte, prof.
Schœnenberger, Fridolin, professeur de religion.
Schorro, Albin, »
Plancherel, Louis, professeur.
Cathomen, Adolphe.
Galley, Léon, gymnastique.

Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.

- M. Quartenoud, Jean, directeur et professeur.
M^{mes} Moser, Louise, institutrice.
Overney, Marie, »
Bourqui, Ernestine, »
Kaiser, Louise, »
Cauvin, Blanche, »
Barone, Blanche, maîtresse de dessin.
MM. Ræmy, J., professeur de physique.
Chaney, J., professeur de mathématiques.
Galley, Alphonse, maître de chant.
M^{lles} Hogg, Blanche, maîtresse de gymnastique.
Weissenbach, Henriette, maîtresse de comptabilité.
M^{mes} Neumeyer, Marie, maîtresse de coupe.
Barbey, Marie, »
Pasquier, Emma, maîtresse de lingerie.
Torche, Hélène, »

- M^{mes} Sermoud, Elisa, maîtresse de modes.
 Bonabry, Céline, maîtresse de cuisine.
 Vacheron, Laure, »

Ecole secondaire de Bulle.

- MM. Beaud, Amédée, directeur.
 Demierre, Pierre, professeur.
 Folly, Auguste, professeur.
 Reichlen, Henri, professeur.

Ecole secondaire de Morat.

- MM. Meyer, Jakob, directeur.
 Guggisberg, Frédéric, professeur.
 Blaser, Reinhold, »
 Maier, Emmanuel, »
 Jacky, Théodore, »
 Auer, Samuel, »
 Pantillon, Edouard, »
 Flückiger, Ernest, »
 Thiébaud-Vögtlin, Louis, »

Ecole secondaire de la Broye.

- MM. l'abbé Maudonnet, Jules, directeur.
 Fischli, Fritz, professeur.

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM. Tissot, Cyprien, chanoine, directeur et professeur.
 Overney, Pierre, professeur.
 Pasquier, Léon, »
 Rouiller, Joachim, »
 Chatton, Auguste, »
 Roulin, Maurice, »
 Oberson, Octave, »

Ecole secondaire de la Veveyse.

- MM. Dessarzin, Dominique, directeur.
 Barbey, Louis, professeur.

Ecole régionale de Guin.

- M. Thurler, Léonard, maître.

Ecole régionale de Planfayon.

- M. Meuwly, Rodolphe, maître.

Ecole régionale d'Attalens.

- M. Bovet, Jules, maître.

Ecole régionale de Courtion.

- M. Mivelaz, Alexandre, maître.

Ecole régionale de Cormondes.

M. Ræmy, Vincent, maître.

Ecole régionale de Domdidier.

M. Vorlet, Henri, maître.

Ecole régionale d'Alterswyl.

M. Burry, Pierre, maître.

Ecole régionale de Chiètres

M. Roweder, Fritz, maître.

Ecole régionale de Gruyères.

M. Collaud, Vincent, maître.

INSPECTEURS DES ÉCOLES

Arrondissements scolaires.

I^{er} ARR. MM. Bonfils, Louis, à Domdidier.

II^{me} ARR. Merz, Richard, à Meyriez.

III^{me} ARR. Schuwey, Aloys, à Heitenried.

IV^{me} ARR. Section A Ecoles françaises ; M. Barbey, Firmin,
Ecoles allemandes : M. Moser, Othmar.

» B Risse, Jean, à Marly.

V^{me} ARR. MM. Currat, Hyacinthe, à Morlon.

VI^{me} ARR. Crausaz, Joseph, à Lussy.

VII^{me} ARR. Barbey, Jules, à Vuadens.

Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels.

I^{er} ARR. M^{me} Pasquier, Joséphine.

II^e ARR. M^{les} Daguët, Jeanne.

III ARR. Gremaud Lucie.

IV^e ARR. Koller, Marie

Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.

M. Perroset, Placide, section A.

M^{lle} Daguët, Rosa, section B.

Département des archives

ARCHIVES D'ÉTAT.

MM. Ræmy, Tobie, archiviste.

Corpataux, Georges, sous-archiviste.

D^r Castella, Gaston, adjoint.

**DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES, DES COMMUNES
ET PAROISSES.**

Directeur.

MM. Deschenaux, Eugène, cons. d'Etat.

Suppléant.

Savoy, Emile, conseiller d'Etat.

Département de la Justice

Chef de bureau. MM. Hartmann, Romain-Ch., notaire.
Expéditionnaire. Zuber, Auguste.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS
 RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.**

Ministère public.

MM. Berset, Maurice, procureur général.
 Weck, Pierre, substitut.

Avocats en exercice.

MM. Girod, Ernest, à Fribourg.
 Cosandey, Joseph, à Fribourg.
 Wattelet, Hans, à Morat.
 Gottrau, Georges, à Fribourg.
 Egger, Charles, à Fribourg.
 Dupraz, Emmanuel, à Fribourg.
 Grand, Eugène, à Romont.
 Gross, Emile, à Fribourg.
 Bourgknecht, Louis-Alfred, à Fribourg.
 Auderset, Albert, à Fribourg.
 Wohlhauser, François, à Fribourg.
 Bartsch, Wilhelm, à Fribourg.
 Genoud, Oscar, à Châtel-St-Denis,
 Friolet, Max, à Morat.
 Clémence, Louis, à Fribourg.
 Gaudard, Emile, à Bulle.
 Morard, Paul, à Bulle.
 Chassot, Aloys, à Fribourg.
 Dunand, Louis, à Fribourg.
 Broye, Eugène, à Fribourg.
 Bovet, Jules, à Estavayer-le-Lac.
 Villard, Albert, à Fribourg.
 Duriaux, Oscar, à Fribourg.
 Piller, Joseph, à Fribourg.

Agents d'affaires.

Fribourg. MM. Reichlen, François. Gottrau, Philippe.
Bulle. M. Pasquier, Henri.
Morat. M. Willenegger, Frédéric.

Chambre des notaires.

MM. Hartmann, Romain-Ch., président ; Ræmy, Jules, vice-président ; Emery, Jules, à Fribourg ; Meyer, Charles, à Guin ;

Pasquier, Joseph, à Bulle ; Willenegger, Fritz, à Morat ;
 Chatton, Romain, à Romont ; Holz, Georges, à Estavayer ;
 Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

District de la Sarine.

- MM. Gottrau, Ernest, à Fribourg.
 Bourgknecht, Alphonse, à Fribourg.
 Ræmy, Jules, »
 Hartmann, Romain-Charles, »
 Emery, Jules, à Fribourg.

District de la Singine.

- MM. Jungo, Joseph, à Fribourg.
 Meyer, Charles, à Guin.
 Spicher, Franz, à Fribourg.
 Wohlhauser, Franz, à Fribourg.

District de la Gruyère.

- MM. Menoud, Joseph, à Bulle.
 Andrey, Alexandre, »
 Pasquier, Henri, »
 Pasquier, Joseph, »
 Dunand, Louis, »

District de la Glâne.

- MM. Conus, François, à Rue.
 Bosson, Charles, à Romont.
 Grand, Charles, »
 Chatton, Romain, »

District de la Broye.

- MM. Holz, Georges, à Estavayer.
 Wuilleret, Léon, »
 Kælin, Joseph, »
 Torche, Fernand, »
 Corminbœuf, Eloi, à Domdidier.

District du Lac.

- MM. Willenegger, Fritz, à Morat.
 Friolet, Max, à Morat.
 Derron, Henri, fils, à Morat.
 Ems, Emile, à Morat.

District de la Veveyse.

- MM. Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.
Tâche, Jules, à Châtel-St-Denis.

Commission examinatrice des aspirants au notariat.

- MM. Deschenaux, conseiller d'Etat, président.
Bise, Emile, professeur de droit.
Droux, Paul, juge cantonal.
Vacheron, Max, juge cantonal.
Jungo, Joseph, notaire,
Hafner, Hugo.
Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Commission examinatrice des aspirants au barreau.

- MM. Deschenaux, Eugène, conseiller d'Etat, président.
Bise, Emile, professeur de droit.
Weck, Robert, juge cantonal.
Vacheron, Max,
Æby, Pierre, professeur de droit.
Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Préposés des offices de poursuites.

- | | |
|-----------------|-----------------------------------|
| <i>Sarine.</i> | MM. Meyer, Louis, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Blanchard, Philippe, à Tavel. |
| <i>Gruyère.</i> | Morard, Antoine, à Bulle. |
| <i>Lac.</i> | Chuard, Edmond, à Morat. |
| <i>Broye.</i> | Marmy, Emile, à Estavayer-le-Lac. |
| <i>Glâne.</i> | Monnard, Alfred, à Romont. |
| <i>Veveyse.</i> | Tâche, Jules, à Châtel. |

Préposés des offices de faillite et substituts des préposés des offices de poursuite.

- | | |
|-----------------|---|
| <i>Sarine.</i> | MM. greffier, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Poffet, Lucien, greffier, à Tavel. |
| <i>Gruyère.</i> | Pfulg, Louis greffier, à Bulle. |
| <i>Lac.</i> | Seydoux, Fernand, greffier, à Morat. |
| <i>Broye.</i> | Wuilleret, Léon, greffier, à Estavayer. |
| <i>Glâne.</i> | Ayer, Alexandre, greffier, à Romont. |
| <i>Veveyse.</i> | Bonjour, Georges, greffier, à Châtel |

Département des Cultes, des Communes et Paroisses

Chef de bureau : M. Emery, Jules.

Vérificateur des comptes : M. Michel, Louis.

Aide :

B. — COMMISSION RELEVANT DU DÉPARTEMENT DES CULTES, DES COMMUNES ET PAROISSES

I. — CULTE CATHOLIQUE.

Commission de surveillance des biens du clergé catholique.

- MM. Deschenaux, conseiller d'Etat, président.
D^r Castella, Amédée, professeur.
Emery, Jules, secrétaire.
.

Chapitre de St-Nicolas.

- MM. Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.
Brasey, Gustave, R^d Doyen.
Bornet, Jean, R^d curé.
Quartenoud, Jean, R^d chanoine.
Conus, Pierre-Jules, »
Bossens, Lucien, »
Castella, Amédée, »
Schœnberg, Fridolin, »
Morel, Jérémie, »
Wæber, Louis, »

Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre de St-Nicolas.

- M. Weck, Hippolyte, à Fribourg.

II. — COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE.

- MM. Liechti, H., à Morat, président.
Lauterburg, pasteur, Ferenbalm, secrétaire.
Muller, R., instituteur, à Fribourg.
Leicht, F., à Salvagny.
Pellet, J., à Praz.
Guttknecht, F., à Agrimoine.
Stahel, J. pasteur, à St-Antoine.
Derron pasteur, à Meyriez.

III. DIRECTION DES FINANCES.

Directeur. MM. Musy, conseiller d'Etat.
Suppléant. Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat.
Secrétaire. Hæring, Jacques.
Copiste-expéd.

Direction de l'enregistrement et bureau du contentieux fiscal.

MM. Hafner, Hugo, à Fribourg.
 Cardinaux, Emile, secrétaire.

Bureau central de l'impôt.

Secrétaire-chef de bureau. MM. Emmenegger, Joseph.
1^{er} aide. Egger, Philippe.
2^{me} » Eichorn, Alfred.
3^{me} » Bæchler, Joseph.

Trésorerie d'Etat.

MM. Emery, Emile, trésorier.
 Kolly, Jean, receveur-général.
 Sudan, Louis, 1^{er} secrétaire-comptable.
 Gremaud, Laurent, 2^{me} secrétaire-comptable.

Receveurs d'Etat.

Sarine. MM. Bise, Emile à Fribourg.
Singine. Poffet, Joseph à Tavel.
Gruyère. Gremaud, Ignace, à Bulle.
Glâne. Banque de l'Etat.
Broye. 1^{er} arrondis. Butty, Henri, à Estavayer.
 2^{me} » Plancherel, Joseph, à Domdidier.
Lac. Banque de l'Etat.
Veveyse. Cardinaux, Edouard, à Châtel.

Commissariat général.

MM. Andrey, Joseph, à Fribourg, commissaire général.
 Joye, Joseph, commissaire-adjoint.
 Pauchard, Cyprien, secrétaire.

Commissaires géomètres.

MM. Andrey, Joseph, commissaire général.
 Crausaz, Simon, à Fribourg.
 Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.
 Winkler, Auguste, à Morat.
 Weck, Paul, à Fribourg.
 Michaud, Alphonse, à Estavayer.
 Gapany, Arnold, à Sion.

- MM. Donzallaz, Jean à Romont.
 Gendre, Louis, à Fribourg.
 Chassot, Charles, à Fribourg.
 Villard, Sévère, à Fribourg.
 Pochon, Emile, à La Tour-de-Trême.
 Joye, Joseph, à Fribourg.
 Fasel, Conrad, à Guin.
 Tercier, Auguste, à Fribourg.
 Perroud, Victor, à Châtel-St-Denis.
 Grandjean, Ernest, à Bulle.
 Curty, Edouard, à Montagny-les-Monts.
 Fasel, Louis, à Romont.
 Crausaz, Pascal, à Fribourg.
 Genoud, Louis, à Châtel-St Denis.
 Grivel, Joseph, à Fribourg.
 Pillonel, Gustave, de Seiry, à Liestal
 Bise, Arthur, à la Tour de Peilz (Vaud).
 Ansermot, Jean, à Gruyères.

Conservateurs du Registre foncier

ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

I^{er} arrondissement (Fribourg).

- MM. Weck, Frédéric, à Fribourg, contrôleur.
 Ræmy, Ch.-Aug., substitut.

II^{me} arrondissement (Farvagny):

- M. Uldry, Arnold, à Farvagny, contrôleur.
 substitut.

III^{me} arrondissement (Le Mouret).

- M. Dousse, Jean-Baptiste, au Mouret, contrôleur.
 substitut.

IV^{me} arrondissement (Tavel).

- MM. Passer, Jean, à Tavel, contrôleur.
 Zosso, Franz, à Tavel, substitut temporaire.

V^{me} arrondissement (Bulle) comprenant tout le district de la Gruyère.

- M. Bovet, Alexandre, à Bulle, contrôleur.
 Ecoffey, Emile, à Villars-s-Mont, subst. tempor.

VI^{me} arrondissement (Morat).

- MM. Mülleg, Frédéric, à Morat, contrôleur.
 Hug, Gustave-Théodore, à Morat, subst. tempor.

VII^{me} arrondissement (Romont).

- MM. Ayer, Alphonse, à Romont, contrôleur.
Donzallaz, Jean, subst. tempor. et provisoire.

VIII^{me} arrondissement (Rue).

Desservi par le bureau de Romont.

- M. Rosset, Arthur, à Rue, substitut tempor.

IX^{me} arrondissement (Domdidier).

- M. Plancherel, Joseph, à Domdidier, contrôleur.

X^{me} arrondissement (Estavayer).

- MM. à Estavayer, contrôleur.
Bondallaz, Lucien, » substitut.

XI^{me} arrondissement (Surplierre). — Desservi par Estavayer.**XII^{me} arrondissement (Châtel-St-Deais).**

- MM. Savoy, Amédée, à Châtel, contrôleur.

Commission cantonale des péréquateurs.

- MM. Hafner, Hugo, président.
Benninger, Jean, à Salvagny.
Buman, Henri, juge de paix, à Fribourg.

Commission cantonale de l'impôt.

- MM. Musy, conseiller d'Etat, président.
Biadi, Joseph, à Fribourg.
Meyer, Louis, préposé, à Fribourg.

Commission des zones.

- MM.
Moret, Eloi, à Ménières, vice-président.

Zône intermédiaire.

- MM. Moret, Eloi, à Ménières, 1^{er} membre.
Bosson, Antoine, à Ursy, 2^e membre.
Jungo, Joseph, à Guin, 1^{er} suppléant.
Chavallaz, Joseph, à Ecuwillens, 2^e »
Chatton, Eugène, à Romont, 3^e »
Villoz, Pierre, à Sorens, 4^e »
Lottaz, Edouard, à Belfaux, 5^e »
Moret, Louis, à Vuadens, 6^e »
Chatagny, Louis, à Corserey, 7^e »
Ecoffey, Jean, Rueyres-Treyf, 8^e »
Sturny, J.-J., à Galtern (Alterw.), 9^e »

Zône de la Broye.

- MM. Gutknecht, Jacob, à Ried, 1^{er} membre.
 Folly, Adolphe, à Villar., 2^e »
 Progin, Eugène, à Léchelles, 1^{er} suppléant.
 Vollery, Pl., à Aumont, 2^e »
 Corminbœuf, André, à Domidid., 3^e »
 4^e »

Zône alpestre.

- MM. Mossu, Anselme, à Broc, 1^{er} membre.
 Théraulaz-Allaman, à La-Roche, 2^{me} membre.
 Suchet, Théophile, à Semsales, 1^{er} suppléant.
 Purro, Joseph, à Planfayon, 2^e »
 Borcard, Marc, à Grandvillard, 3^e »
 Grangier, Félicien, à Montbovon, 4^e »
 Mooser, Martin, à Bellegarde, 5^e »
 Murith, Aug., à Gruyères, 6^e »

Zône vinicole.

- MM. Guillod, Louis, à Praz, 1^{er} membre.
 Liardet, Auguste, à Font, 2^e »
 Pillonel, Jules, à Cheyres, 1^{er} suppléant.
 Guillod, Henri, à Nant, 2^e »

INTENDANT DES SELS.

M. Chassot, Raymond, à Fribourg.

FACTEURS DES SELS.

- | | |
|-------------------|------------------------------|
| <i>Fribourg.</i> | MM. Bise, Emile, à Fribourg. |
| <i>Morat.</i> | Reinhardt, Jacob, à Morat. |
| <i>Romont.</i> | Grand, Charles, à Romont. |
| <i>Bulle.</i> | Reichlen, Henri, à Bulle. |
| <i>Estavayer.</i> | Carrard, Aloys, à Estavayer. |

**IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE,
 DE LA STATISTIQUE ET DU COMMERCE**

Directeur. MM. D^r Savoy, Emile, cons. d'Etat.
Suppléant. Musy, Jean, »

Département de l'Intérieur

Chef de bureau. MM. Bondallaz, Paul.
Secrétaire.

Commission de l'Hospice cantonal.

- MM. Savoy Emile, conseiller d'Etat, président.
 Esseiva, L., R^{me} Prévôt de St-Nicolas.
 Castella, Amédée, chanoine, à Fribourg.
 Ducrest, François, directeur, à Fribourg.
 Weck, Ernest, syndic de Fribourg.
 Glasson, Alphonse, juge, à Fribourg.

Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens.

- MM. Savoy, Emile, conseiller d'Etat, président.
 Magnin, P.-Etienne, Rd curé, à Echarlens.
 Schwartz, Raymond, à Bulle.
 Morard, Antoine, député, à Bulle.
 Goumaz, Pierre, médecin, à Bulle.
 Boschung, Franz, conseil national, à Ueberstorf.

Hospice de Marsens.

- MM. D^r Voïtachewsky, Pierre, directeur.
 Sallin, Albert, aumônier.
 Rey, François, économiste
 Dumont, Charles, secrétaire-comptable.

Curatorium d'Humillimont.

- M. le D^r Voïtachewsky, Pierre.

PRÉFECTURES.**Sarine.**

- MM. Weck, Bernard, préfet.
 Boccard, Raymond, lieutenant de préfet.
 Meuwly, Augustin, 1^{er} secrétaire.
 Folly, Jacques, 2^e secrétaire.

Singine.

- MM. Poffet, Joseph, préfet.
 Eby, Jean, lieutenant de préfet.
 Klaus, Jean, secrétaire.

Gruyère.

- MM. Gaudard, Pierre, préfet.
 Menoud, Louis, lieutenant de préfet.
 Barras, Louis, secrétaire.

Veveyse.

- MM. Oberson, Tobie, préfet.
Genoud, Victor, lieutenant de préfet.
Genoud, Emile, secrétaire.

Glâne.

- MM. Mauroux, Adrien, préfet.
Grand, Charles, notaire, lieutenant de préfet.
Fontaine, Joseph, secrétaire.

Broye.

- MM. Francey, Alexandre, préfet.
Jemmely, Henri, lieutenant de préfet.
Grangier, Ernest, secrétaire.

Lac.

- MM. Lademann, Hans, préfet.
Meyer, Jacob, à Morat, lieutenant de préfet.
Mæder, Fritz, secrétaire.

Département de l'Agriculture

Chef de service. MM. Collaud, Bât.

Secrétaire.

Secrétaire adjoint. Butty, Louis.

Experts agricoles. Wirz, J., professeur.
Chardonnens, Auguste, professeur.

Commission cantonale de viticulture.

- MM. Savoy, Emile, cons. d'Etat, président.
inspecteur en chef des forêts, vignes
et domaines.
Javet, Jules, commissaire, à Môtiers.
Devevey, Ch., à Châbles.
Collaud, Bât, chef de service, secrétaire.

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES.

District de la Broye.

- MM. Devevey, Charles, commissaire cantonal.
Pillonel, Jules, à Cheyres.
Monney, Louis, à Châbles.
Liardet, Auguste, à Font.

District du Lac.

- MM. Javet, commissaire cant., à Môtiers.
Guillod, Louis, à Praz.
Cornuz, Henri, à Motier.

Cantonnements des Vétérinaires.

<i>Sarine</i> ,	1 ^{er} cant.	MM. Maillard, Gaston, vétérinaire cantonal, à Fribourg.
»	2 ^o »	Meuwly, Jean, à Fribourg.
<i>Singine</i> ,	1 ^{er} cant.	Mændly, Raymond, à Fribourg.
»	2 ^o »	Kiener, Walther, à Planfayon.
		Bertschy, Meinrad, à Guin.
<i>Gruyère</i> ,	1 ^{er} »	Oberson, Pierre, à Tavel.
»	2 ^o »	Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T.
		Gapany, Henri, à Bulle.
»	3 ^o »	Jaquet, Aloys, à Bulle.
<i>Glâne</i> ,	1 ^{er} »	Cottier, Joseph, à Charmey.
	2 ^o »	Criblet, Alfred, à Romont.
<i>Broye</i> ,	1 ^{er} cant.	Mettraux, Nicolas, à Romont.
»	2 ^o »	Verdon, Ant., à St-Aubin.
<i>Lac</i> ,		Michaud, Charles, à Estavayer.
		Vollmar, Edouard, à Morat.
		Notz, Gottlieb, à Chiètres,
		Ludwig, Hans, à Morat.
<i>Veveyse</i> ,		Jungo, Hub., à Châtel.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS POUR LES PATENTES
DE COMMERCE DE BESTIAUX

MM. Savoy, Emile, cons. d'Etat, président.
Margueron, M., député, à Cottens.
Despond, Emile, à Fribourg.
Collaud, Béat, secrétaire.

Génie agricole.

Chef de bureau. MM. Techtermann, Louis.
Ingénieur adjoint. Hausammann, Philippe.
Dessinateurs. Æby, Louis.
Nein, Antoine.
Widder, Max.

Secrétaire expéditionnaire. Henseler, Charles.

Département de la Statistique

Chef. MM. Schorer, Hans.
Secrétaire. Bossy, Raymond.

Département du Commerce

Secrétaire. M. P'ondallaz, Paul.

Vérificateurs des poids et mesures.

1^{er} arrond. (*Sarine, Singine, Broye et Lac*).
M. Buser, Théophile, armurier, à Fribourg.

- 1^{er} sous-arrond. (Saraine et Singine).*
 M. Buser, Théophile, armurier, à Fribourg.
- 2^{me} sous-arrond. (Broye).*
 M. Rey, Lucien, maître serrurier, à Estavayer.
- 3^{me} sous-arrond. (Lac).*
 M. Maurer, Oswald, à Morat.
- 2^{me} arrond (Gruyère, Glâne et Veveysse).*
 M. Conus, Louis, à Romont.
- 4^{me} sous-arrond. (Gruyère).*
 M. Jolliet, Constant, à Bulle.
- 5^{me} sous-arrond. (Glâne).*
 M. Conus, Louie, à Romont.
- 6^{me} sous-arrond. (Veveysse.)*
 M. Perrin, Léon, à Semsales.
- 7^{me} sous-arrond. (Verrerie de Semsales).*
 M. Zumkeller, Benoit, dit Toni.

V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

- Directeur.* MM. Chuard, Joseph, cons. d'Etat.
Suppléant. Deschenaux, Eugène. »
Secrétaire. Neuhaus, Xavier.
Copiste expédition. Barras, Narcisse.

I. Département : Ponts et Chaussées

- Chef de département.* MM. Lehmann, Jean.
Ingénieur adjoint. Rossier, Aimé,
Dessinateurs. Æby, Bernard.
Techniciens. Meuwly, Aloys.
 Badoud, Sylvain.
 Dreyer, Joseph.
 Kolly, Edmond.
Secrétaire. Droux, Louis.
Aide. Lenweiter, Antonin.
Surveillants des travaux. Kæser, Joseph.
 Mauron, Charles.

Contrôleurs des routes.

- 1^{er} arrond. Saraine.* MM. Chappuis, Léon, à Fribourg.
2^e » Lac. Bongard, Vincent, à Courtepin.
3^e » Broye. Vorlet, Elie, à Fétigny.
4^e » Glâne. Chatton, Eugène, à Romont.
5^e » Gruyère. Gauderon, Alphonse, à Gumefens.
6^e » Veveysse. Perroud, Victor, à Châtel-St-D.
7^e » Singine. Bächler, Léon, à Alterswyl.

II. Département : Bâtiments.

Antendant. MM. Jungo, Léon.
1^{er} secrétaire. Chassot, Ferdinand.
2^m secrétaire. Stœcklin, Alphonse.

III. Département : Chemins de fer

Chef de service. M. Lehmann, Jean, inspecteur des
Ponts et Chaussées.

IV. Entreprises électriques fribourgeoises**Conseil d'administration**

MM. Chuard, Joseph, conseiller d'Etat, président.
 Python, Georges, conseiller d'Etat.
 Musy, Jean, conseiller d'Etat.
 Ryncki, Victor, directeur, à Fribourg.
 Berset, Maurice.
 Delatena, Joseph.
 Blancpain, Paul.
 Michel, Ernest.
 Zurkinden, Jean.
 Jaccoud, Joseph.
 Leicht, Fritz.

Comité de direction

MM. le Directeur des Travaux publics, président.
 Blancpain, Paul, négociant, à Fribourg
 Berset, Maurice, procureur général, à Fribourg.
 Joye, Paul, professeur, à Fribourg, suppléant.
 secrétaire.

Directeur

M. Ryncki, Victor, à Fribourg.

Ingénieur en chef

M. Wæber, Auguste, à Fribourg.

VI. DIRECTION DE LA POLICE, DE LA SANTÉ PUBLIQUE**ET DU COMMERCE**

Directeur. MM. Perrier, Ernest, conseil. d'Etat.
Suppléant. Chuard, Joseph, cons. d'Etat.

Département de la Police

Secrétaire chef de service. MM. Thévoz, Félix.
Secrétaire-adjoint. Progin, Isidore.

Police centrale.

Secrétaire. MM. Haymoz, François.
Copiste. Curty, Eugène.

Gendarmerie.

- MM. Vonderweid, Honoré, commandant.
Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.

Maisons pénitentiaires.

- MM. Bongard, Léon, direct du pénitencier de Belle-Chasse.
Brulhart, Jean, direct. de la prison centrale à Fribourg.
Morel, Jérémie, chanoine, aumônier catholique.
Schwarz, G., pasteur, aumônier réformé.
D^r Oberson, officier de santé.

Casier judiciaire.

- MM. Oberson, François, préposé.
Murith, Christophe, sergent, secrétaire.

Géoliers de districts.

- Gendarmerie, à Fribourg.
» Tavel.
» Bulle.
» Römunt.
» Estavayer.
» Morat.
» Châtel.

Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie.

- MM. Perrier, Ernest, conseiller d'Etat, président.
Andrey, Joseph, commissaire-général.
Broillet, Frédéric, architecte.
Gottrau, Tobie, à Léchelles.
Mulleg, Fritz, contrôleur.
Jungo, Léon, inspecteur du feu.
Giller, Julien, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE
DES BATIMENTS.

I. Arrond. District de la Sarine.

- Taxateur d'arrond.* MM. Weck, Paul, com. à Fribourg.
Suppléant. Tercier, Aug, com. géom., Frib.
Taxateurs de district. Thalmann, Barthélemy, maçon,
à Fribourg.
Egger, Etienne, charpentier, à
Avry-sur-Matran.
Suppléants. Bodevin, J., entrep. à Fribourg.
Guillet, J., charp., à Treyvaux.
Pittet, Joseph, entrep., à Corpat.
Grand, Ant., maître charpentier,
à Vuisternens-en-Ogoz.

II. Arrond. District de la Singine.

Taxateur d'arrond. MM. Schmutz, Jean, à Ueberstorf.
Suppléant. Rapo, Jean, à Bösingen.
Taxateurs de district. Perler, Jos., à Wunnewyl.
 Piller, Jos., à Ried (Oberschr.).
Suppléants. Stoll, Umberto, à Ueberstorf.
 Klaus, Victor, à Planfayon.
 Vonlanthen, J.-J., à Ried (Schm.).
 Schaller, Louis, à Ried (Guin).

III. Arrond. District de la Broye.

Taxateur d'arrond. MM. .
Suppléant. Michaud, Alphonse, à Estavayer.
Taxateurs de district. Curty, Louis, à Cousset.
 Bise, Hippolyte, à La Vounaise.
Suppléants. Torche, Isidore, à Estavayer.
 Corboud, Alfred, charp., La Voun
 Marmy, Hubert, entrepr., Estav

IV. Arrond. Districts de la Glâne.

Taxateur d'arrond. MM. .
Suppléant Donzallaz, Jean, à Romont.
Taxateurs de district. Jäger, Adrien, à Romont.
 Mauron, Franc, à Villaraboud.
Suppléants. Bosson, Antoine, à Ursy.
 Sallin, Ernest, à Villaz-St-P.
 Modoux, Fridolin, à Promasens.
 Franc, Alfred, à Massonnens.

V. Arrond. District de la Gruyère.

Taxateur d'arrond. MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont.
Suppléant. Murith, Robert, à Gruyères.
Taxateurs de district. Gachet, Jules, à Gruyères.
 Mossu, François, à Broc.
Suppléants. Bochud, André, à Bulle.
 Ducrest, Louis, à Morlon.
 Ruffieux, Alexandre, à Charmey.

VI. Arrond. District du Lac.

Taxateur d'arrond. MM. Petitpierre, Hugo, à Morat.
Suppléant. Spinelli, Mario, à Morat.
Taxateurs de district. Casanova, Séraphin, à Morat.
 Humbert, Jul., entr., à Courtion.
Suppléants. Herren, Fritz, à Lourtens.
 Johner, Gottlieb, marc., Châtres.

VII. Arrondissement. District de la Veveyse.

Taxateur d'arrond. MM. Perrin, Léon, à Semsales.
Suppléant. Suchet, Jean, à Semsales.
Taxateurs de district. Pesse, Joseph, à Tatroz.
 Villard, Charles, à Châtel.
Suppléants. Suard, Joseph, à Progens.
 Vuagnaux, Lucien, à St-Martin.
 Vuichard, Edouard, à Semsales.
 Cardinaux, Hilaire, à Fruence.

Office du Travail pour hommes.

M. Zimmermann, Jules, administrateur.

Office du Travail pour femmes.

M^{lle} Auderset, Lucie, gérante.

Département de la Santé publique

Secrétaire. M. le D^r Glucksmann, Sigism.-Jacob.

Commission de santé.

Président. MM. Perrier, Ernest, conseil. d'Etat.
Membres. Treyer, Adolphe, D^r, à Fribourg.
 Dhéré, P., D^r, à Fribourg.
 Buman, Edouard, médecin, Frib.
 Glucksmann, Sigism.-Jacob, D^r,
 à Fribourg.

Denrées alimentaires**Laboratoire de chimie**

Directeur. MM. Evêquoz, A., chimiste cantonal.
Assistant. Burdel, Albert.

Inspecteur des denrées alimentaires

M. Barras, Adolphe, à Fribourg.

VII. DIRECTION MILITAIRE

Directeur. MM Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat.
Suppléant. Python, Georges, »
Chef du personnel. Reynold, Alfred, colonel.
Secrétaires. Otto, Emile, capitaine.
 Burdel, Louis, fourrier.

Bureau des contrôles.

Chef. MM. Stemmer, Conrad.
Secrétaire. Dénervaud, Paul, capitaine.

Commandant d'arrondissements.

MM. Mottaz, Gédéon, premier lieutenant.
 Blanc, Félix, secrétaire.
 Curty, Albert, »

Bureau des taxes militaires.

Chef. MM. Gendre, Henri.
Secrétaire. Zosso, Maurice.
 Hayoz, Robert.

Commissariat des guerres et intendance des arsenaux.

Commissaire des guerres MM. Weck, Maurice, major.
Intendant des arsenaux
Secrétaire. Rohrbasser, Pierre.

Médecin de place.

M. D' Perrier, Henri, capitaine.

Commission cantonale de la taxe militaire.

MM. Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, président.
 Biadi, Joseph, à Fribourg.
 Meyer, Louis, préposé, à Fribourg.
 Gendre, Henri, à Fribourg, secrétaire.

Département des Forêts, Vignes et Domaines

Chef de service. M.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

MM. inspecteur en chef.
 1^{er} Arrond. Darbellay, Jules, à Fribourg.
 2^o » Fierz, Walter.
 3^o » Remy, Alfred, à Bulle.
 4^o » Liechti, Ed., à Morat.

SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1910).

District de la Sarine. Population 38,977..

Ville de Fribourg	MM. Weck, Ernest	20,297
Arconciel	Bulliard, Boniface	427
Autafond	Bossy, Alphonse	112
Autigny	Berset, Zéphyrin	527
Avry-sur-Matran	Humbert, Émilien	363
Belfaux	Limat, Joseph	608
Bonnefontaine	Brulhart, Laurent	291
Chénens	Nicolet, Joseph	326
Chésalles	Dousse, Pierre	99
Chésopelloz	Hayoz, Louis	129
Corbaz (la)	Berset, Germain	169
Corjolens	Roulin, Pierre	105
Cormagens	Berset, Germain	123
Corminbœuf	Angéloz, Auguste	428
Corpataux	Clerc, Louis	355
Corserey	Chatagny, Louis	244
Cottens	Margueron, Alphonse	484
Cuttèrwyl	Audergon, Charles	93
Ecuwillens	Chavaillaz, Pacifique	561
Ependes	Clément, François	397
Essert	Kolly, Maxime,	207
Estavayer-le-Gibloux	Chappuis, Léon	298
Farvagny-le-Grand	Rolle, Honoré	440
Farvagny-le-Petit	Cottet, Amédée	151
Ferpicloz	Horner, Baptiste	133
Givisiez	Boccard, Hubert	450
Granges-Paccot	Delley, Joseph	328
Grenilles	Clerc, Eugène	118
Grolley	Jaquet, Isidore	408
Ilens	Bulliard, François	14
Lentigny	Morel, Lucien	410
Lossy et Formangueires	Barras, Frédéric	210
Lovens	Yerly, Alfred	195
Magnedens	Chassot, Jules	87
Marly-le-Grand	Chenaux, Victor	571
Marly-le-Petit	Brugger, Pierre	159
Matran	Gumy, Emile	335
Montécu	Brulhart, Laurent	76
Montévraz	Bertschy, Joseph	267

Neyruz	MM. Mettraux, Alphonse	620
Nierlet	Schrago, Auguste	137
Noréaz	Crausaz, Isidore	568
Oberried	Thoos, Nicolas	236
Onnens	Chatagny, Isidore	252
Pierrafortscha	Cochard, Isidore	218
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	234
Posat	Reynaud, Auguste	89
Posieux	Magnin, Joseph	542
Praroman	Biolley, Ulrich	449
Prez	Chollet, Jules	552
Rossens	Bulliard, François	381
Rueyres-St-Laurent	Page, Henri	245
Sales	Bongard, Louis	204
Senèdes	Spielmann, Léon	91
Treyvaux	Peiry, Pierre	1,031
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	907
Villarlod	Perritaz, Casimir	215
Villarsel-le-Gibloux	Gobet, Robert	204
Villarsel-sur-Marly	Zimmermann, Gottf.	95
Vuisternens-en-Ogoz	Marchon, Joseph	589
Zénauva	Wicht, Louis	107

District de la Singine (Population 20,992).

Alterswyl	MM. Bæriswyl, Antoine	1511
Bœsingen	Rappo, Jean	1662
Brunisried	Ackermann, Guillaume	431
Chevrilles	Vonlanthen, Martin	661
Dirlaret	Tinguely, Edouard	1178
Guin	Zurkinden, Jean	3956
Heitenried	Æbischer, Pierre	811
Neuhaus	Brugger, Canisius	30
Oberschrot	Piller, Jost	682
Planfayon	Offner, Pierre	1315
Plasselb	Brugger, Canisius	479
St-Antoine	Vonlanthen, Franz	1659
St-Ours	Andrey, Louis	1067
St-Sylvestre	Buntschu, Canisius	604
Tavel	Blanchard, Joseph	1280
Tinterin	Riedo, Guillaume	402
Ueberstorf	Boschung, François	1476
Wünnenwyl	Perler, Joseph	1542
Zumholz	Delaquis, Joseph	246

Distrikt de la Broye (Population, 15,259).

Aumont	MM. Volery, Placide	462
Autavaux	Marmy, Antonin	139
Bollion	Pillonel, Raymond	138
Bussy	Chassot, Victor	273
Châbles	De Vevey, Charles	314
Chandon	Pauchard, Edouard	173
Chapelle	Andrey, Louis	103
Châtillon	Carrard, Jean	144
Cheiry	Torche, Henri	262
Cheyres	Pillonel, Jules	407
Cugy	Grandgirard, Alphonse	725
Delley	Delley, Paul	305
Domdidier	Dubey, Edouard	1018
Dompierre	Pochon, Jules	556
Estavayer	Butty, Henri	1958
Fétigny	Vorlet, Elie	374
Font	Brasey, Joseph	218
Forel	Sansonens, Joseph	179
Franex	Demierre, Xavier	118
Frasses	Mændly, Raymond	112
Les Friques	Guerry, Emile	69
Gletterens	Dubey, Arthur	245
Granges-de-Vesin	Mauroux, Louis	159
Léchelles	Ducotterd, Charles	329
Lully	Banderet, Jules	97
Mannens, Grandsivaz	Joye, Antoine	401
Ménières	Moret, Eloi	282
Montagny-la-Ville	Gendre, Pierre	389
Montagny-les-Monts	Curty, Louis	759
Montborget	Losey, Isidore	142
Montbrelloz	Marmy, Louis	191
Montet	Chaney, Joseph	384
Morens	Berchier, Louis	153
Murist	Bourqui, Charles	302
Nuvilly	Ding, Isidore	353
Portalban	Déjardin, Auguste	154
Praratoud	Thierrin, Ernest	92
Prévondavaux	Hongard, François	134
Rueyres-les-Prés	Cantin, Joseph	212
Russy	Pauchard, Philippe	221
St-Aubin	Ramuz, Jules	622
Seiry	Pillonel, Ernest	176

Séval	MM. Losey, Fernand	84
Surpierre	Thierrin, Louis	206
Vallon	Bæchler, Albert	207
Vesin	Ansermet, Philippe	262
Villeneuve	Ballif, Aloys	251
La-Vounaise	Losey, Emile	151
Vuissens		274

District de la Gruyère (Population, 25,279).

Albeuve	MM. Pyhoud, Alexis	557
Avry-devant-Pont	Liard, Séraphin	415
Bellegarde	Buchs, Siegfried	802
Botterens	Gillard, Adolphe	178
Broc	Mossu, Louis	1708
Bulle	Despond, Lucien	4035
Cerniat	Meyer, Maxime	749
Charmey	Rime, Raymond	1270
Châtel-sur-Montsalvens	Barras, Ernest	160
Corbières	Blanc, Oswald	214
Crésuz	Ruffieux, Alphonse	177
Echarlens	Pugin, Amédée	431
Enney	Grandjean, Léopold	390
Estavannens	Jacquet, Louis	299
Grandvillard	Borcard, Marc	561
Gruyères	Gremion, Jean	1502
Gumefens	Gauderon, Alphonse	423
Hauteville	Magnin, Alfred	476
Lessoc	Fracheboud, Pierre	295
Marsens	Magnin, François	707
Maules	Paquier, Louis	227
Montbovon	Pernet, Emile	516
Morlon	Gremaud, Constant	359
Neirivue	Geinoz, Félicien	274
Pâquier (le)	Gillet, Joseph	404
Pont-en-Ogoz	Bertschy, Léon	214
Pont-la-Ville	Tinguely, Louis	365
Riaz	Gremaud, Raymond	728
Roche (la)	Théraulaz, Joseph	1020
Romanens	Pittet, Alphonse	325
Rueyres-Treyfayes	Ecoffey, Jean	226
Sales	Pasquier, Jean	461
Sorens	Romanens, Olivier	806
Tour-de-Trême (la)	Dupasquier, Emile	1225

Vaulruz	MM. Seydoux, Emile	743
Villarbeney	Gillard, Adolphe	75
Vilars-d'Avry	Bertschy, Léon	101
Villars-sous-Mont	Ecoffey, Emile	137
Villardvolard	Repond, César	254
Vuadens	Dupasquier, Gust.	1203
Vuippens	Philipona, Firmin	267

District de la Glâne (Population, 14,930).

Auboranges	MM. Bovet, Hilaire	183
Berlens	Python, Gustave	161
Billens	Sugnaux, Victor	308
Bionnens	Vaucher, Louis	71
Blessens		133
Chapelle	Auguet, Pierre	137
Châtelard (le)	Delabays, Bernardin	430
Châtonnaye	Gillon, Isidore	417
Chavannes-les-Forts	Dematriz Auguste	361
Chavannes-s.-Orsonnens	Dubey, André	259
Ecasseys (les)	Menoud, Olivier	87
Ecublens	Conus, Jean	189
Eschiens	Conus, Jean	64
Esmonts	Gavillet, Jules	201
Estévenens	Oberson, Marcel	193
Fuyens	Richoz, Joseph	90
Gillarens	Périsset, Victor	234
Glânes (les)	Martin, Adrien	115
Grangettes	Pittet, Marcel	186
Hennens	Mugny, François	169
Joux (la)	Menoud, François	420
Lieffrens	Dougoud, Emile	91
Lussy	Jordan, Victor	288
Macconnens	Ayer, Alphonse	102
Magne (la)	Menoud, Joseph	60
Massonnens	Gobet, Alphonse	390
Mézières	Morel, Antoine	426
Middes-Torny-Pittet	Tofel, Pierre	379
Montet	Demierre, Antonin	158
Morlens	Lugrin, Jean	69
Mossel	Monney, François	203
Neirigue (la)	Perroud, Gustave	67
Orsonnens	Chassot, Ant.	442
Prez-vers-Siviriez	Dutoit, Joseph	356

Promasens	MM. Jaccoud, Joseph	250
Romont-Arruffens	Grand, Charles	2303
Rue	Prélaz, Joseph	459
Saulgy (1e)	Conus, Arthur	68
Siviriez	Maillard, Aug.	606
Sommentier	Menoud, Joseph	306
Torny-le-Grand	Joye, Léandre	350
Ursy	Deschenaux, Joseph	219
Vauderens	Richoz, Hilaire	320
Villageaux	Conus, Jean	57
Villaraboud	Gremaud, Léonard	321
Villaranon	Giroud, Alfred	104
Villargiroud	Berset, André	222
Villariaz	Monney, Joseph	242
Villarimboud	Curty, Pierre	382
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	234
Villaz-St-Pierre	Sallin, Henri	435
Vuarmarens	Conus, Vincent	241
Vuisternens-dev.-Romont	Oberson, Jules	363

District de la Veveyse (Population, 8,863).

Attalens.	MM. Perroud, Emile	1191
Besencens	Vial, Joseph	157
Bossonnens	Cottet, Charles	338
Bouloz	Dénervaud, Clément	281
Châtel-St-Denis	Genoud, Oscar	2708
Crêt (1e)	Favre, Alfred	473
Fiangères (les)	Esseiva, Paul	288
Granges	Vienne, Jean	369
Grattavache	Esseiva, Pierre	210
Pont	Monney, Alphonse	149
Porsel	Dévaud, Joseph	372
Progens	Gobet, Pierre	460
Remaufens	Tâche, Jules	441
Rougève (1a)	Maillard, Léon	75
St-Martin	Currat, François	425
Semsaies	Gaudard, Joseph	926

District du Lac (Population, 15,354).

Agrimoine	MM. Gutknecht, Johann	145
Barberèche	Ræmy, Paul	531
Bœsingen-le-Petit	Hayoz, Joseph	266
Buchillon	Rentsch, Samuel	153

Champagny	MM. Moeri, Samuel	198
Chandossel	Minnoud, Julien	159
Charmey (Galmitz)	Bula, Alfred	434
Châtel (Bourg)	Burla, Fritz	225
Chiètres	Schwab, Gottlieb	1444
Cordast	Burgy, Edouard	370
Cormérod	Werro, Firmin	204
Cormondes-le-Grand	} Meuwly, Alphonse	502
Cormondes-le-Petit		98
Corsalettes	Singy, Alfred	88
Courgevaux	Wuillemin, David	429
Courlevon	Helfer, Gottfried	172
Cournillens	Gendre, Jean	320
Courtaman	Folly, Arsène	196
Courtepin	Jemmely, Victor	365
Courtion	Progin, Antoine	228
Coussiberlé	Helfer, Gottfried	79
Cressier	Muller, Ernest	377
Frasses (Freschels)	Kramer, Samuel	292
Guschelmuth-le-Grand	} Burgy, Jean	118
Guschelmuth-le-Petit		100
Greng	Steiner, Gottfried	72
Hauteville	Vogel, Frédéric	126
Jentes	Benninger, Jean	248
Liebistort	Hayoz, Joseph	353
Lourtens	Herren, Friederich	202
Meyriez	Steiner, Gottfried	237
Misery	Progin, Ernest	279
Monterschu	Meuwly, Alphonse	100
Montilier	Fasnacht, Samuel	507
Morat	Struby, P.-Martin	2067
Ormev	Etter, Emile	350
Ried	Gutknecht, Jacob	523
Salvagny	Wieland, Peter	385
Villarepos	Folly, André	292
Vully-le-Bas	Javet, Samuel	1052
Vully-le-Haut	Guillod, Auguste	702
Wallenbuch	Siffert, Peter	62
Wallenried	Castella, Albert	299

Total de la population du canton : 139,654.

Pouvoir judiciaire.

Tribunal cantonal.

Jours de séance : Lundi, mardi et mercredi.

- MM. Weck, Robert, président.
 Vacheron, Max, vice-président.
 Bourgknecht, Louis.
 Buclin, Léon.
 Schuh, Rodolphe.
 Merz, Alfred
 Droux, Paul.
 Gardian, Marcel, greffier.
 Spielmann, Félix, expéditionnaire.
 Oberlin, Joseph, huissier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Chatton, Romain, président, à Romont.
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg.
 Philipona, Joseph, président, à Châtel.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Spieher, Franz, président, à Fribourg.
 Berset, Maurice, procureur général, à Fribourg.
 Genoud, Oscar, à Châtel.
 Vonderweid, Aloys, président, à Fribourg.
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.
 Francey, Alexandre, à Cousset.
 Delatena, président, à Bulle.
 Ems, Emile, président, à Morat.
 Willenegger, Fritz, à Morat.

Tribunaux d'arrondissements.

1. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Sarine.

Jours de séance: Affaires civiles le jeudi,
 affaires pénales le mercredi.

- MM. Vonderweid, Aloys, à Fribourg, président.
 Glasson, Alphonse, à Fribourg, vice-président.
 Weck, Henri, à Fribourg.
 Piller, Joseph, à Fribourg.
 Bersier, Adrien, à Cormagens.
 greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.
Comte, Joseph, à Fribourg.
Bondallaz, Paul, licencié en droit.
Gottrau, Pierre, à Fribourg.

II. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Singine.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e mardi du mois.
affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

- MM. Spicher, Franz, à Fribourg, président.
Meyer, Charles, vice-président.
Lauper, Christophe, à Plasseib.
Anteino, Jos., à Rohr.
Sturny, Joseph, à St-Antoine.
Poffet, Lucien, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Zbinden, Rodolphe, à Oberschrot.
Piller, Jean, caissier, à St-Ours.
Grossrieder, Joseph, à Friesenheim.
Jendly, Joseph, à Gnin.

III. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Gruyère.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e samedi du mois,
affaires pénales le 2^e et le 4^e samedi du mois.

- MM. Delatena, Joseph, président.
Bovet, Alexandre, à Gruyères, vice-président.
Peyraud, Léopold, à Bulle.
Rime, Tobie, à Gruyères.
Bapst, Xavier, à Pont-la Ville.
Pfulg, Louis, à Bulle, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Pasquier, Jean, à Sales.
Théraulaz-Allaman, Jean-Joseph, à La-Roche.
Muller-Chiffelle, Ernest, à Bulle.
Rime, Auguste à Charmey.

IV. Tribunal de Parrondissement judiciaire du Lac.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e vendredi du
mois, affaires pénales le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

- MM. D^r Ems, Emile, président.
Leicht, Fritz, à Salvagny, vice-président.
Guillod, Louis, à Praz.
Helfer, Edouard, à Châtel.
Meuwly, Joseph, à Cormondes.
Seydoux, Fernand, à Morat, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Gutknecht, Samuel, à Chiètres.
 Biolley, Victor, à Lugnorre.
 Auderset, Léon, à Cressier-sur-Morat.
 Mulleg, Fritz, à Morat.

V. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Glâne.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e lundi du mois
 affaires pénales le 2^e et le 4^e lundi du mois.

- MM. Chatton, Romain, à Romont, président.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens, vice-président.
 Bosson Antoine, à Ursy.
 Vaucher André, à Villariaz.
 Grand, Charles, notaire, à Romont.
 Ayer, Alexandre, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Deillon, Ernest, à Vuisternens-dev.-Romont.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Dévaud, Joson, à Villaz-St-Pierre.
 Jaccoud, Joseph, syndic, à Promasens.

VI. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Broye.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e vendredi du
 mois, affaires pénales le 2^e et le 4^e vendredi du mois.

- MM. Kælin, Joseph, à Estavayer, président.
 Catillaz, Louis, à Cugy, vice-président.
 Dubey, Auguste, à Gletterens.
 Progin, Eugène, à Léchelles.
 Vorlet, Elie, Fétigny.
 Wuilleret, Léon, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Volery, Oswald, à Aumont.
 Rey, Louis, à St-Aubin.
 Miedinger, Théodore, à Estavayer.
 Corminboeuf, André, à Domdidier.

VII. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Veveyse.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e mercredi du mois,
 affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

- MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.
 Suchet, Jean, à Semsales, vice-président.
 Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.
 Esseiva, Louis, aux Fiaugères.
 Cottet, Alphonse, à Bossonnens.
 Bonjour, Georges, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Perroud, Louis, à P. ayoud.
 Suard, Alphonse, à Progens.
 Perroud, Olivier, à Châtel-St-Denis.
 Savoy, Albert, à Attalens.

Cour d'assises.**1^{er} ressort.**

Président. MM. Chatton, Romain, à Romont.
Suppléant. Delatena, Joseph, à Bulle.

2^{me} ressort.

Président. MM.
Suppléant. Kælin, Joseph, à Estavayer.

3^{me} ressort.

Président. MM. Spicher, Franz, à Fribourg.
Suppléant. E^r Ems, Emile, à Morat.

Justice de Paix.**Arrondissement de la Sarine.****1^{er} cercle. Chef-lieu: Farvagny.**

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Ducrest, Joseph, à Rossens.
1^{er} assesseur. Perritaz, Casimir, à Villarlod.
2^e » Cottet, François, à Farvagny-le-Petit.
Suppléants. Chavaillaz, Pacifique, à Ecuwillens.
 Jollion, Marcel, à Farvagny.
Greffier. Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.
Huissier. Gobet, Joseph, à Villarlod.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Prez.

Séance le 2^e et le 4^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Margueron, Maurice, à Cottens.
1^{er} assesseur. Chatagny, Louis, à Corserey.
2^e » Gobet, François, à Noréaz.
Suppléants. Buchs, Wendelin, à Nierlet.
 Dafflon, Félicien, à Neiruz.
Greffier. Chatagny, Isidore, à Onnens.
Huissier. Cuennet, Edouard, à Nierlet.

3^e cercle. Chef-lieu : Belfaux.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix.	MM. Jaquet, Isidore, à Grolley.
1 ^{er} assesseur.	Chatton, Etienne, à La-Corbaz.
2 ^e »	Bersier, Adrien, à Cormagens.
Suppléants.	Roubaty, Aimé, synd., à Vil.-sur-Glâne. Despont, Adrien, député, à Corminbœuf.
Greffier.	Bossy, Louis, à Autafond.
Huissiers.	Dafflon, Maurice, à Belfaux. Oberson, Joseph, à Corminbœuf.

4^e cercle. Chef-lieu : Fribourg.Séance du juge de paix : lundi matin ; de la justice de paix
vendredi matin pour affaires pupillaires ; vendredi matin
pour affaires civiles

Juge de paix.	MM. Buman, Henri, à Fribourg.
1 ^{er} assesseur.	Kolly, Louis, »
2 ^e »	Schneuwly, Joseph, »
Suppléants.	Spæth, J.-G., offic. d'ét. civ., à Fribourg. Esseiva, Pierre, à Fribourg.
Greffier.	Brasey, Alfred, à Fribourg.
Huissiers.	Piller, Pierre, à Cormanon. Savoy, Jean, à Fribourg.

5^e cercle. Chef-lieu : Le Mouret.Séance du juge de paix le 2^e et le 4^e mardi du mois du 1^{er}
mai au 1^{er} octobre, et le 1^{er} et le 3^e mardi du mois du 1^{er}
octobre au 1^{er} mai.Séance de la justice de paix le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

Juge de paix.	MM. Richard, Louis, à Zénauva.
1 ^{er} assesseur.	Gross, Alphonse, à Arconciel.
2 ^e »	Peiry, Pierre-Maxime, à Treyvaux.
Suppléants.	Bongard, Félix, à Sâles. Biolley, Udalric, député, au Mouret.
Greffier.	Dousse, J.-Bapt., au Mouret.
Huissiers.	Piller, Maxime, à Bonnefontaine. Schorderet, Pierre, à Montévraz.

Arrondissement de la Singine.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Dirlaret.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix.	M. Schwarz, Jean, à Chevrilles.
---------------	---------------------------------

1 ^{er} assesseur.	MM. Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.
2 ^e »	Tinguely, Edouard, à Dirlaret.
Suppléants.	Offner, Pierre, à Planfayon. Jelk, Jean, à St-Sylvestre
Greffier.	Jungo, Joseph, à Fribourg.
Huissier.	Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus, prov..

2^e cercle. Chef-lieu : Tavel.Séance le 2^e et le 4^e jeudi du mois.

Juge de paix.	MM. Vogelsang, Joseph, à Alterswyl.
1 ^{er} assesseur.	Lauper, Jean-Joseph, à St-Ours.
2 ^e »	Blanchard, Joseph, à Tavel.
Suppléants.	Jenny, Jacques, Niedermonten. Æbischer, Pierre, Selgiswil, Heitenr.
Greffier.	Meyer, Charles, à Guin.
Huissiers.	Vaucher, Joseph, à Alterswyl, Bumann, Jean-Pierre, à Tavel. Schuwey, Pierre, à Tavel.

3^e cercle. Chef-lieu : Schmitten.Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix.	MM Wæber, Ulrich, à Schmitten.
1 ^{er} assesseur.	Rappo, Jean, à Bœsingen.
2 ^e »	Boschung, François, à Ueberstorff.
Suppléants.	Perler, Joseph, à Wünnenwyl. Roggo, Jean, à Buntels.
Greffier.	Jungo, Joseph, à Galmis.
Huissier.	Jungo, Pierre, à Lanthen.

Arrondissement de la Gruyère.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Gruyères.Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix.	MM. Dematriz, Gratien, à Broc.
1 ^{er} assesseur.	Morand, Louis, au Pâquier.
2 ^e »	Geinoz, Clément, à Enney.
Suppléants.	Murith, Auguste, à Gruyères. Jaquet, Constant, à Estavannens.
Greffier.	Mossu, Louis, à Broc.
Huissier.	Bussard, Jules, à Gruyères.

2^e cercle. Chef-lieu : Charmey.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix.	M. Charrière, Louis, à Cerniat.
---------------	---------------------------------

4 ^{es} assesseur	MM. Cottier, Joseph, à Charmey.
2 ^e »	Meyer, Maxime, à Cerniat.
Suppléants.	Chapaley, François, à Charmey. Overney, Calybite, à Charmey.
Greffier.	Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.
Huissier.	Tornare, Félicien, à Charmey.

3^e cercle. Chef-lieu: Bulle.Séance le 1^{er} et le 3^e lundi du mois.

Juge de paix.	MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.
1 ^{er} assesseur.	Gremaud, Léon, à Riaz.
2 ^e »	Grandjean, Alexandre, à Morlon.
Suppléants.	Perroud, Jules, à Bulle. Dupasquier, Louis, à la Tour-de-Trême.
Greffier.	Andrey, Louis, à Bulle.
Huissiers.	Corboud, Joseph, à Bulle. Remy, Placide, à Bulle.

4^e cercle. Chef-lieu: Vuippens.Séance le 2^e et le 4^e mercredi du mois.

Juge de paix.	MM. Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
1 ^{er} assesseur,	Philipona, Firmin, à Vuippens.
2 ^e »	Gremaud, Joseph, à Echarlens.
Suppléants.	Romanens, Emile, à Sorens. Dupré, Martin, à Gumefens.
Greffier.	Dévaud, Pierre, à Marsens.
Huissier.	Romanens, François, à Sorens.

5^e cercle. Chef-lieu: La-Roche.Séance le 2^e et le 4^e mardi du mois.

Juge de paix.	MM. Brodard, Joseph, à La-Roche.
1 ^{er} assesseur.	Repond, Joseph, à Villarvolard.
2 ^e »	Ruffieux, Célestin, à Corbières.
Suppléants.	Rigolet, Simon, à Pont-la-Ville. Schouwey, Joseph, forest., à Hauteville.
Greffier.	Brodard, Joseph, à La-Roche.
Huissier.	Brodard, Franç., »

6^e cercle. Chef-lieu: Vaulruz.Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix.	M. Moret, Louis, à Vuadens.
---------------	-----------------------------

1 ^{er} assesseur.	MM. Seydoux, Louis, à Sâles.
2 ^e »	Pittet, Alphonse, à Romanens.
Suppléants	Chollet, Placide, à Vaulruz. Monney, Alphonse, à Rueyres-Treyf.
Greffier.	Chollet, Léon, à Vaulruz.
Huissier.	Déforel, Louis à Vuadens.

7^e cercle. Chef lieu: Albeuve.Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

Juge de paix.	MM. Beaud, Isidore, à Albeuve.
1 ^{er} assesseur.	Fracheboud, Pierre, à Lessoc.
2 ^e »	Geinoz, Félicien, à Neirivue.
Suppléants.	Gillet, Louis, à Montbovon. Borcard, Marc, à Grandvillard.
Greffier.	Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.
Huissier.	Descuves, Arsène, à Albeuve.

Arrondissement du Lac.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Cournillens.Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

Juge de paix.	MM. Bise, Adolphe, à Cressier.
1 ^{er} assesseur.	Audergon, Louis, à Misery.
2 ^e »	Folly, Adolphe, à Villarepos.
Suppléants.	Werro, Alphonse, à Cormérod. Progin, Antoine, à Courtion.
Greffier.	Berset, Louis, à Cormérod.
Huissier.	Minguely, Jules, à Cournillens.

2^e cercle. Chef-lieu: Morat.Séance le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois.

Juge de paix.	MM. Benninger, Pierre, à Salvagny.
1 ^{er} assesseur:	Mæder, Jacob, à Lourtens.
2 ^e »	Merz-Riesenmey, Edouard, à Châtel.
Suppléants.	Herren, Fritz, à Lourtens. Liniger, Edouard, à Courlevon.
Greffier.	Fehr, Gustave, à Morat.
Huissiers.	Vogt, Gottlieb, à Morat. Senn, Edouard, à Morat.

*3^e cercle. Chef-lieu : Chiètres*Séance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Mæder, Joh., à Agrimoine.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Gutknecht, Jean, à Chiètres.
<i>2^e »</i>	Etter, Emile, à Ormev.
<i>Suppléants.</i>	Kaltenrieder, Jacob, à Chiètres. Lehmann, Samuel, syndic, à Buchillon.
<i>Greffier.</i>	Kramer, Gottlieb, à Freschels.
<i>Huissier.</i>	Schwab, Frédéric, à Chiètres.

*4^e cercle. Chef-lieu : Praz.*Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Gassner, Jules, à Môtier.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Guillod, Henri, à Sugiez.
<i>2^e »</i>	Risold-Vacheron, Jean, à Praz.
<i>Suppléants.</i>	Javet, Jules, à Môtier. Javet, Samuel, au Bas-Vully.
<i>Greffier.</i>	Biolley, Victor, secr. com., Haut-Vully.
<i>Huissier.</i>	Guillod, Jules, à Sugiez.

*5^e cercle. Chef lieu : Cormondes.*Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Kilcher, Jean, à Cormondes-le-Petit.
<i>2^e »</i>	Weber, Benoit, à Barberêche.
<i>Suppléants</i>	Haas, Pierre, à Monterschu. Meuwly, Alphonse, à Cormondes.
<i>Greffier.</i>	Meuwly, Joseph, à Cormondes.
<i>Huissier.</i>	Folly, Arsène, à Courtaman.

Arrondissement de la Broye.*1^{er} cercle. Chef lieu : Dompierre.*Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Ducry, Julien, à Dompierre.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bæchler, Louis, à Vallon.
<i>2^e »</i>	Chardonnens, André, à Domidier.
<i>Suppléants.</i>	Collomb, Georges, à Portalban. Joye, Pierre, à Mannens.
<i>Greffier.</i>	Curty, Louis, à Cousset.
<i>Huissiers.</i>	Pochon, Louis, à Dompierre. Cagnard, Lucien, à Vallon. Sautaux, Joachim, à Montagny-l.-M.

2^m cercle. Chef-lieu : Estavayer.

Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

Juge de paix.	MM. Bovet, Baptiste, à Estavayer.
1 ^{er} assesseur,	Liardet, Auguste, à Font.
2 ^e »	Jemmely, Henri, à Estavayer.
Suppléants.	Chassot, Victor, à Bussy.
	Bise, Hippolyte, à Bollion.
Greffier.	Holz, Georges, à Estavayer.
Huissiers.	Balaman, Joseph, »
	Marmy, Emile »

3^m cercle. Chef-lieu : Cugy.

Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix.	MM. Moret, Eloi, à Ménières.
1 ^{er} assesseur.	Bersier, Amédée, à Cugy.
2 ^e »	Broye, Donat, à Nuvilly.
Suppléants.	Volery, Placide, à Aumont.
	Losey, Alfred, à La-Vounaise.
Greffier.	Chuard, Gustave, à Nuvilly.
Huissier.	Berchier, Joseph, à Cugy.

4^m cercle. Chef-lieu : Surpierre.

Séance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

Juge de paix.	MM. Fasel, Alphonse, à Vuissens.
1 ^{er} assesseur.	Andrey, Cyprien, à Coumin.
2 ^m »	Torche, Amédée, à Cheiry.
Suppléants.	Thierrin, Louis, à Surpierre.
	Noël, Joseph, à Vuissens.
Greffier.	Dessarzin, Xavier, à Vuissens.
Huissier.	Catillaz, Eugène, à Chapelle.

Arrondissement de la Glâne.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Villaz-St-Pierre.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix.	MM. Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.
1 ^{er} assesseur.	Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.
2 ^e »	Berset, André, Villargiroud
Suppléants.	Jordan, Victor, à Lussy.
	Gillon, Henri, Chattonnaye.
Greffier.	Sallin, Pierre, à Villaz-St-Pierre.
Huissier.	Chammartin, Césaire, à Orsonnens.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Romont.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi, à 2 h. de l'après midi, et les séances de la justice de paix, affaires civiles et pupillaires, les 2^e et 4^e samedis de chaque mois.

Juge de paix. MM. Conus, Théodore, à Siviriez.
1^{er} assesseur. Menoud, Félicien, à La-Joux.
2^e » Delabays, Bernardin, Châtelard.
Suppléants. Schmutz, Jules, à Romont.
 Menoud, Jos., caissier, à Vuist.-d.-Rom.
Greffier. Bosson, Charles, notaire, à Romont.
Huissier. Sugnaux, François, à Billens.

3^{me} cercle. Chef-lieu: Rue.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et 3^e jeudi du 1^{er} juin au 1^{er} octobre ; 2^e et 4^e jeudi du 1^{er} octobre au 1^{er} juin : justice de paix le 2^e et 4^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Richoz, Louis, à Vauderens.
1^{er} assesseur. Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez,
2^e » Perriard, Pierre, à Blessens.
Suppléants. Perriard, Charles, à Rue.
 Gavillet, Jules, à Esmonts.
Greffier. Conus, François, à Rue.
Huissier. Conus, Louis, à Rue.

Arrondissement de la Veveyse.*1^{er} cercle. Chef-lieu: Semsales.*

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Grand, Jean, à Semsales.
1^{er} assesseur. Molleyre, Joseph, à St-Martin.
2^e » Currat, Alexandre, au Crêt.
Suppléants. Dévaud, Nicolas, à Porsel.
 Suard, Amédée, à Progens.
Greffier. Gaudard, Alphonse, à Semsales.
Huissier. Robin, Emile, à Semsales.

2^e cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi du mois ; justice de paix : le 2^e et le 4^e samedi matin.

Juge de paix. M. Savoy, Amédée, à Chatel-St-Denis.

<i>1^{er} assesseur.</i>	MM. Villard, Célestin, à Châtel.
<i>2^e »</i>	Vauthey, Denis, à Remaufens.
<i>Suppléants.</i>	Monnard, Raymond, à Attalens. Cottet, Charles, à Bossonnens.
<i>Greffier.</i>	Tache, Jules, à Remaufens.
<i>Huissiers.</i>	Chaperon, Auguste, à Châtel. Millasson, Oscar, à Châtel.

COMMUNE DE FRIBOURG

Conseil communal nommé le 10 mars 1918

- MM. Weck, Ernest, syndic-président.
Bettin, Henri, vice-président.
Weck, Romain.
Brulhart, Jean.
Folly, Fritz.
Nouveau, Victor.
Schwab, Adrien.
Gross, Emile.
Claraz, Fernand.

Secrétariat communal

- MM. Piller, Joseph, secrétaire de ville.
Hartmann, Edmond, secrétaire adjoint.
Fornerod, Paul, huissier communal.

Bureau de recensement

- MM. Arnoux, Constant, préposé.
Schœnenweid, Jules, adjoint.

Commission des finances

- MM. Weck, Romain, président.
Bettin, Henri.
Gross, Emile.

Employés

- Reyff, Bertrand, chef de service.
Hartmann, Ludovic, caissier.
Chassot, Fernand, aide-caissier.
Bächler, Jean, secrétaire de l'impôt.
Schacher, Jean, comptable.
Piller, Henri, expéditionnaire.

Inspecteur des forêts communales

- M. Gendre, Pierre.

Commission des écoles

- MM. Bettin, Henri, président.
 Fragnière, Etienne, vice-président.
 Favre, Antonin, »
 Brasey, Gustave, Rd chanoine.
 Conus, Jules, Rd chanoine-curé.
 Delaspre, Louis, imprimeur.
 Lampert, Ulrich, D^r professeur.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Bornet, Jean, Rd curé de ville.
 Broillet, Frédéric, architecte.
 Dévaud, Eugène, D^r professeur.
 Esseiva, Max, négociant.
 Hug, Albert, directeur.

Médecin des écoles

- M. Favre, Charles, D^r médecin.

Secrétariat scolaire

- M. Brasey, Louis, secrétaire.
 M^{me} Flandin, Adrienne, aide-secrétaire.

Bureau des fournitures scolaires

- M^{me} Plancherel, Claire.

Inspecteurs cantonaux

- MM. Barbey, Firmin.
 Moser, Othmar.

Inspectrice cantonale pour les travaux à l'aiguille

- M^{me} Paquier-Richo, Joséphine.

Commission d'hygiène scolaire.

- MM. Bettin, Henri, président.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Barbey, Firmin, inspecteur.
 Moser, Othmar, »
 Favre, Charles, docteur, médecin scolaire.
 Cardinaux, Ferdinand, directeur des travaux.
 Brasey, Louis, secrétaire scolaire.

Direction de police

- MM. Claraz, Fernand, directeur.
 Weck, Romain, suppléant.

Employés

- MM. Chassot, Charles, commissaire.
 Huber, Henri, secrétaire.
 Bochud, Alexis, sergent-planton.

Sergents de ville.

- MM. Repond, Laurent.
 Schaller, Félix.
 Bossy, François.
 Jungo, Louis,

Publicateur.

- Bochud, Alexis.

Affichage.

Société générale d'affichage, Genève,
 agence Publicitas S. A., rue du Tir, 6.

Hallier

.

Commissionnaires

- MM. Wæber, Louis.
 Zurkinden, Pierre.
 Hayoz, Joseph.
 Lauper, Jean-Joseph.

Contrôle des assurances mobilières

- MM. Gross Emile, préposé.
 Nouveau, Victor, suppléant.

Commission de santé

- MM. Claraz, Fernand, président.
 Weck, Paul, docteur-médecin.
 Buman, Edouard, docteur-médecin.

Physiciens de ville

- MM. Perrier, Henri, docteur-médecin.
 Bonifazi, Alexandre, »

Sages-femmes pensionnées

- M^{mes} Vonlanthen, née Page.
 Jendly, Marie.
 Trezzini, Mathilde.
 Piantino, Joséphine.

Direction des cimetières

- MM. Schwab, Adrien, directeur.
 Brulhart, Jean, suppléant.

Surveillants des cimetières

- MM. Mivelaz, Léopold, Gambach.
Fasel, François, St-Léonard.

Commission de l'Édilité et du feu

- MN. Brulhart, Jean, président.
Weck, Ernest.
Claraz, Fernand.

Employés

- Cardinaux, Ferdinand, arch., directeur des trav.
Chassot, Henri, chef de la voirie.
Broby, Léon, surveillant de la police du feu et
des habitations.
Sutorius, Joseph, secrétaire.
Sieber, Vincent, expéditionnaire.

Tutelles et curatelles

- MM. Gross, Emile, préposé.
Schwab, Adrien, suppléant.

Commission de l'impôt

- MM. Schwab, Adrien, président.
Reynold, Alphonse.
Schubel, Otto.
Glasson, Alphonse.
Kolly, Pierre.
Zillweger, Joseph.
Gendre, Théophile ; Blanc, Arthur.

Employés

- MM. Bæchler, Jean, secrétaire.
Piller, Henri, expéditionnaire.

Commission du gaz

- MM. Folly, Fritz, président.
Brulhart, Jean, vice-président.
Weck, Romain, conseiller communal.
Crausaz, Simon, ing.-géomètre.
Kern, Jules, ingénieur.
Musy, Maurice, professeur.
Ræmy, Joseph, professeur.
Lapp, Guillaume, pharmacien.
Clément, Jules, ingénieur.

Employés

- Vanthey, Félix, directeur.
Burgisser, Pierre, comptable.
Schneuwly, Henri, comptable-encaisseur.
Hartmann, Edmond, secrétaire.

Commission de la caisse d'épargne

- MM. Brulhart, Jean, président.
 Schwab, Adrien, suppléant.
 Gottrau, Philippe, agent d'affaires.
 Kaiser, Adolphe, comptable.
 Weck, Hippolyte, banquier.
 Desbiolles, Aloys, comptable.
 Wassmer, Edouard, négociant.

Employés

- Ræmy, Jules, notaire. caissier.
 Hartmann, Edmond, secrétaire.

Officiers du corps des sapeurs-pompiers

- MM. Claraz, Fernand, commandant.
 Goetschmann, François, capitaine-adjutant.
 Widder, Joseph, quartier-maitre.
 Weck, Paul, capitaine-médecin.
 Comte, Louis, capitaine-médecin.
 Wuillemin, Albert, électricien.
 Dubey, Arthur, 1^e compagnie.
 Wenger, Jean, 2^e compagnie.
 Ottoz, Emile, 3^e compagnie.
 Schneuwly, Henri, 4^e compagnie.
 Schærly, Georges, 5^e compagnie.
 Claraz, Henri, lieutenant. compagnie de sauvetage.
 Zurkinden, Pierre, commandant. du corps de sûreté.
 Winkler, Jules, lieutenant. »
 Lehmann, Jean, ingénieur, adjudant.
 Riedinger, Jules, automobiliste.

Commission générale des secours

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Bettin, Henri, »
 Weck, Philippe, rentier.
 Esseiva, Max, négociant.
 Reynold, Alphonse, rentier.
 Pilloud, Emile, négociant.
 Perrier, Henri, docteur-médecin.
 Lehmann, Jean, ingénieur,

Employés

- MM. Gottrau, Georges, receveur.
 Gendre, Pierre, inspecteur des forêts.
 Boccard, Henri, administrateur.
 Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

Direction de la Régie.

- MM. Weck, Romain, directeur.
 Claraz, Fernand, suppléant.

Employés

- Gendre, Pierre, inspecteur des forêts.
 Reyff, Bertrand, receveur.
 Delpech, Ignace, commis.
 Kessler, Jules, commis.
 Fornerod, Paul, secrétaire.
 Kessler, Jules, garde-forêts.

Hôpital des bourgeois

- MM. Maradan, Jean-Baptiste, aumônier.
 Clément, Gustave, docteur-chirurgien-opérateur.
 Weck, Paul, docteur-médecin.
 Buman, Edouard, docteur-médecin.
 Boccard, Georges, économiste.
 Boccard, Henri, administr. des vignes et domaines.

Chambre des pauvres

- MM. Nouveau, Victor, président.
 Gross, Emile, suppléant.
 Bornet, Jean, Rd chanoine, curé de ville.
 Esseiva, Léon, Révérendiss. prévôt.
 Schneuwly, Joseph, rentier.
 Winckler, Jules, entrepreneur.
 Nidegger, Jean, comptable.
 Perrier, Henri, docteur-médecin.
 Burgisser, Pierre, comptable.
 Bonifazi, Alexandre, docteur-médecin.

Employés

- Gendre, Ernest, économiste.
 Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

Commission de l'orphelinat

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
 Folly, Fritz, conseiller communal.
 Bornet, Jean, Rd curé.
 Fragnière, Etienne, imprimeur.

- MM. Buman, Edouard, docteur médecin.
 Gendre, Francis, receveur.
 Boccard, Henri, administrateur de l'Hôpital.
 Dagnet, Léon, directeur.
 Von der Weid, Marcel, conseiller d'Etat.

Employés

- Hug, Albert, directeur.
 Schneuwly, Henri, caissier.
 Blanc, Arthur, secrétaire.

Chambre des Scolarques

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
 Fragnière, Joseph, supér. du Séminaire, v.-présid.
 Bornet, Jean, Rd curé.
 Bourgnécht, Louis, juge cantonal.
 Gottrau, Ernest, notaire.
 Esseiva, Léon, R^{ime} Prévôt
 Schorderet, Auguste.

Employé

- Hartmann, Ludovic, secrétaire-caissier.

Commission du Technicum

- MM. Weck, Romain, conseiller communal, délégué.
 Nouveau, Victor, » »
 Bettin, Henri, » »

Commission du ravitaillement

- MM. Nouveau, Victor, président.
 Folly, Fritz.
 Schwab, Adrien.

Employé

- Chassot, Charles, commissaire de police.

Société économique et d'utilité publique, fondée en 1813.*Comité*

- MM. Buman, Henri, président.
 Bise, Emile, premier, vice-président.
 Reichlen, François, second vice-président.
 Ræmy, Tobie, bibliothécaire.
 Weck, Henri, trésorier.
 Poffet, Joseph, secrétaire.

Commission des livres.

- MM. Reichlen, François; Schorderet, Auguste; Fragnière, Etienne.

ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT PUBLIC
BANQUE CANTONALE

Conseil de surveillance

- MM. Deschenaux, Eugène, cons. d'Etat, président.
 Comte, Ignace, négociant, vice-président.
 Torche, Fernand, directeur.
 Schmidlin, H., directeur, à Fribourg.
 Mayer, Paul, négociant.
 Benninger, Jean, ancien député, à Salvagny.

Conseil d'administration.

- MM. Figi, Jean, directeur, président.
 Gottrau, Philippe, agent d'affaires.
 Bettin, Henri, banquier.
 Deschenaux, Eugène, conseiller d'Etat.

Censeurs.

- MM. Biadi, Joseph, rentier.

Personnel.

- MM. Figi, Jean, directeur.
 Macherel, Ernest, caissier.
 Aepi, Otto, chef comptable.
 Duc, Léon, chef du service des titres.
 Spicher, Ernest, chef de la correspondance.

Agences dans le canton.

- MM. Reichlen, Paul, à Bulle.
 Marmier, Jules, à Estavayer.
 Mesey, Hans, à Morat.
 Colliard, Jacques, à Châtel-St-Denis.
 Schwab, Gottlieb, à Chiètres.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

Conseil de surveillance.

- MM. Glasson, Aloys, président.
 Musy, Jean, cons. d'Etat, directeur des Finances.
 Weissenbach, Auguste, censeur.
 Kæser, Arnold, négociant.

- MM. Biadi, Joseph, censeur.
 Christinaz, Alphonse, négociant.
 Hertling, Léon, architecte.
 Deschenaux, Eugène, conseiller d'Etat.
 Emery, Emile, trésorier d'Etat.
 Liechti, Hermann, conseiller national. à Morat.
 Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Barras, Auguste, député, à Bulle.
 Nouveau, Victor, conseiller communal, à Fribourg.
 Schorderet, Auguste.
 Maillardoz, Albert.

Direction.

- MM. Weck, Romain, Directeur.
 Crausaz, Simon, administrateur.
 Gottrau, Philippe, »
 Gougain, Pierre, caissier.
 Kolly, Pierre, administrateur suppléant.
 Blancpain, Paul » »

Employés.

- Desbiolles, Aloys, 1^{er} comptable.
 Kaiser, Charles, 2^d »
 Sauser, Antonin, correspondant.
 Blanc, Henry, 1^{er} expéditionnaire.
 Sterroz, Léon, 2^e »

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Direction.

- MM. Schnyder ; Bullet, sous-directeur hypothécaire ;
 Hoffmann, Jules-Guido, sous-directeur commercial.

Commission de Banque.

- MM. Genoud, Oscar, président ; Gendre, Francis ; Weis-
 senbach, Auguste.

Conseil d'administration.

- MM. Musy, directeur des Finances du canton, président.
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg, vice-président.
 Buclin, Léon, juge cantonal.
 Boschung, Franz, député, à Ueberstorf.
 Cailler, Alexandre, conseiller national, à Broc.
 Dinichert, Constant, fils, à Montilier.

MM. Daguët, Léon, directeur, à Fribourg.
 Progin, Eugène, député, à Léchelles.
 Gobet, Alphonse, député, à Massonnens.
 Morard, Antoine, député, à Bulle.
 Genoud, Oscar, syndic, à Châtel.

Censeurs.

MM. Buchs, Victor, à Ste-Appoline.
 Rosset, Alexis, à Prez-vers-Noréaz.
 Reyff, Bertrand, suppl.

Contrôleur des opérations de la Banque

Fondés de pouvoirs

MM. Kaiser, Adolphe, chef de la comptabilité.
 Birbaum, Joseph, 1^{er} caissier des espèces.
 Andergon, Jules, caissier des titres.
 Gremaud, Pierre, chef du service des titres.
 Zehntner, Emile, chef du service des dépôts.

Agences.

MM. A. Reichlen, à Bulle.
 F. Donzallaz, à Romont.
 Zbinden, David, à Tavel.
 Meyer, Louis, à Morat.
 Holz, Georges, notaire, à Estavayer.
 Corminboeuf, Eloi, à Domdidier.

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ.

M. Francis Gendre, rue des Alpes, 7, à Fribourg.

OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Späth, Georges, à Fribourg. — Pasquier, Joseph, à Villars-sur-Glâne. — Corpataux, Alexis, à Matran. — Gendre, Pierre, à Neyruz. — Chavaillaz, Pacifique, à Ecuwillens. — Bovet, François, à Autigny. — Chappuis, Joseph, à Lentigny. — Berger, Louis, à Onnens. — Chollet, Jules, à Prez. — Schrœtter, Albert, à Grolley. — Perriard, Armand, à Belfaux. — Bulliard, Alphonse, à Givisiez. — Wicht, César, à Marly. — Koily, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Kuhn, Antonin, à Arconciel. — Biolley, Max., à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Jolion, Marcel, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Villet, Joseph, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux. — Châtagny, Eugène, à Corserey. — Piller, Maxime, à Bonnefontaine. — Clerc, François, à Corpataux. — Perritaz, Emile, à Villarod.

SINGINE. Eby, Jean, à Tavel. — Jungo, Joseph, à Guin. — Schneuwly,

LXXXXXIII

Nicolas, à Bœsingen. — Brugger, Dominique, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos., à Ueberstorf. — Zosso, Stephan, à Heitenried. — Egger, Jean, à Dirlaret. — Schwartz, Jean, à Chevrières. — Rotzetter, Alphonse, à St-Sylvestre. — Ruffieux, Jean, à Plasselb. — Brugger, Isidore, à Planfayon. — Jenny, Jacob, St-Antoine. — Burry, Pierre, à Alterswyl. — Stritt, Christophe, à St-Ours,

GRUYÈRE. Menoud, Louis, à Bulle. — Duding, Michel, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Firmin, à Vuippens. — Villoz, Philippe, à Sorens. — Bovigny, Léon, à Avry-devant-Pont. — Rigolet, Simon, à Pont-la-Ville. — Brodard, François, à La-Roche. — Schouwey, Eloi, à Hauteville. — Blanc, Alfred, à Corbières. — Repond, Pierre, à Villardvollard. — Delatena, Edouard, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Cré-suz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Rime, Auguste, à Charmey. — Buchs, Siegfried, à Bellegarde. — Dématraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Constant, à Estavannens. — Raboud, Henri, à Grandvillard. — Ecofey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Geinoz, Félix, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Fracheboud, Albert, à Lessoc. — Gillet, Louis, à Montbovon. — Gremaud, Constant, à Morlon. — Ruffieux, Cyprien, à La-Tour-de-Trême. — Despond, Pierre, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Oberson, Emile, à Sales.

LAC. Mesev, Hans, à Morat. — Moccand, Frédéric, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Küng, Jean, à Buchillon. — Pauchard, François, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Arsène, à Courtaman. — Hayoz, Joseph, à Cormondés. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Bourqui, Antonin, à Estavayer. — Ansermet, Jean, à Montbrelloz. — Dubey, Emile, à Rueyres-les-Prés. — Chassot, Jules, à Bussy. — Grandgirard, A., à Cugy. — Chaney, Joseph, à Montet. — Fontaine, Tertulien, à Fétigny. — Moret, Eloi, à Ménières. — Broye, Florentin, à Nuvilly. — Burgisser, Célien, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Liardet, Aug. à Font. — Banderet, Jules, syndic, à Lully, officier d'état civil du XIII^e arrondissement de la Broye. — Thierrin, Placide, à Praratoud. — Fasel, Emile, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à Montagny. — Progin, Léon, à Léchelles. — Duery, Charles, à Dompierre. — Dubey, Edouard, à Domidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Vallon. — Dubey, Léon, à Gletterens. — Delley, Albert, à Delley. — Vollery, Naziance, à Aumont. — Bise, Hippolyte, à Seiry. — Duc, Eugène, à Forel.

GLANE. Grand, Charles, à Romont. — Péclat, Adrien, à Middel. — Joye, Léandre, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Châtonnaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Sallin, Pierre, à Villaz-St-Pierre. — Page, Pierre, à Orsonnens. — Berset, Pierre, à Villarsviriaux. — Gobet, Alphonse, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Python, Louis, à Grangettes. — Oberson, Joseph, à Vuisternens-devant-Romont. — Mauron, Ernest, à Villaraboud. — Demierre, Joseph, à Mézières. — Sugnaux, Cyrille, à Billens. — Conus, Théodore, à Sviriez. — Bosson, Ant., à Ursy. — Conus, François, à Rue. — Pache, Pierre, à Promasens. — Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Cardinaux, Léon, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Paul, à Attalens. — Vauthey, Denis, à Remaufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Molleyre, Joseph, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Grandjean, Ernest, au Crêt. — Bochud, Alfred, à Progens.

TAXES POSTALES

SUISSE

Lettres.

- a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées jusqu'à 250 grammes :
 Rayon local (10 kilm.) affranchies 10 cent. non affranchies 20 cent.
 Hors du rayon » 15 » » 30 »
- b) Cartes postales simples 7 1/2 cent.
 Cartes postales doubles 15 »
- c) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes 03 cent. } Affranchissement
 de 50 à 250 grammes 05 » } partiel
 de 250 à 500 » 10 » } obligatoire.
- d) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 05 cent.
 de 250 à 500 grammes 10 »
- Tous ces envois peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 15 cent.

Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes :

Jusqu'à fr. 20	fr. -->20	de fr. 400 à 500	fr. -->70
de fr. 20 à 50	» -->25	» 500 à 600	» -->80
» 50 à 100	» -->30	» 600 à 700	» -->90
» 100 à 200	» -->40	» 700 à 800	» 1--
» 200 à 300	» -->50	» 800 à 900	» 1>10
» 300 à 400	» -->60	» 900 à 1000	» 1>20

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 1000. Récépissés gratuits.

Mandats d'encaissement

Admis jusqu'à un montant de fr. 1,000

Affranchissement : comme pour les lettres recommandées :

Rayon local (10 kil.) 25 cent. Hors rayon 30 cent.

Il est déduit des sommes encaissées la taxe ordinaire des mandats, calculée sur le montant net, plus un droit d'encaissement uniforme de 10 cent.

Messagerie pour toute la Suisse.

Jusqu'à 500 grammes, affranchis	fr. -->30	} Non affranchis 10 cent. en plus.
de 500 à 2500 »	» -->40	
de 2500 à 5 kilogr. »	» -->60	
de 5 à 10 »	» 1>20	
de 10 à 15 »	» 1>80	

La taxe pour les articles excédant 15 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 10 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté, jusqu'à 300 fr. de valeur, une surtaxe de 5 cent.; de 300 fr. à 1000 fr., 10 cent.; et au-delà, pour chaque 1000 fr. en sus, 05 cent.

Les remboursements payent, outre la taxe ordinaire, les droits de provision suivants : jusqu'à 10 fr. de remboursement, 10 cent.; de 10 à 20 fr. 20 cent.; de 20 à 30 fr., 30 cent.; de 30 à 40 fr., 40 cent.; de 40 à 50 fr. 50 cent.; de 50 à 100 fr., 60 cent.; au-delà, chaque 100 fr. en sus, 10 cent.

Les remboursements sont admis jusqu'à un maximum de 1000 fr.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs. Pour les articles de messagerie avec valeur déclarée, le récépissé est gratuit.

ÉTRANGER

Envois à l'étranger : Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 25 cent. jusqu'à 20 grammes et 15 cent. par 20 grammes en plus. Une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres recommandées, 25 cent. en sus du port ordinaire.

CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent. **IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc.**, 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 2000 grammes.

ECHANTILLONS, poids maximum, 350 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension maximum 30 centimètres de longueur, 20 de largeur et 10 d'épaisseur.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger: maximum 1000 fr. ou la somme équivalente en monnaie étrangère.

Taxes : a) Pour la Grande-Bretagne et ses colonies, la Russie sans la Finlande, le Canada, les Antilles danoises, le Mexique, par fr. 25=25 cent.

b) Pour les autres pays : Par f. 50=25 cent.

Les mandats ne sont pas admis pour quelques pays hors d'Europe.

Mandats télégraphiques admis pour : *

Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bosnie, Bulgarie, Crète, Danemark, Egypte, Espagne, France, Grande-Bretagne, Herzégovine, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Salvador, Serbie, Suède, Tunisie.

Lettres avec valeur déclarée. *

Elles sont admises pour tous les pays de l'Europe et pour le Brésil, le Chili, l'Égypte, le Japon, le Cameroun, Chine (certaines villes seulement), colonies danoises, françaises, italiennes, portugaises, Algérie, Inde britannique, Maroc, Tanger, Tripoli-ville, Tunisie : maximum 10000 francs; pour Ceylan (maximum fr. 3000); pour les Pays-Bas (maximum fr. 25,000); l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Norvège, la Russie, la Roumanie, le Monténégro, la Serbie, la Suède ne fixent pas de limite. Il en est de même pour les lettres avec valeur à destination de certaines villes de la Chine et de la Turquie. Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 05 cent. par 300 fr. et par pays coopérant au transport. Pour les pays d'outre-mer, cette taxe est augmentée d'une légère surtaxe maritime.

Recouvrements pour l'étranger. *

Admis dans l'échange avec les pays suivants : Allemagne, Autriche Hongrie, Belgique, Chili, Danemark, Egypte, France et Algérie, Indes néerlandaises, Italie, y compris l'Erythrée, la Lybie et les bureaux de poste italiens à l'étranger Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Serbie, Suède, Tunisie, Turquie (pour certains bureaux seulement).

Maximum 1000 fr.

Taxe : 25 cent. pour les premiers 20 gr., 15 cent. par 20 gr. en sus, plus un droit fixe de 25 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 10 cent. par valeur recouvrée.

Service des chèques et virements postaux.

Toute personne peut se faire ouvrir un compte de chèques à la poste. Dépôt minimum 100 fr., productif d'intérêt (4,8 %). Les virements de sommes, du compte d'un titulaire sur le compte d'un autre titulaire, ne coûtent rien. Les versements payent 5 cent. jusqu'à 20 fr., de 20 à 100 fr. 10 cent., puis 5 cent par 100 fr., les prélèvements au guichet jusqu'à 100 fr. 5 cent., de 100 à 1000 fr. 10 cent., puis par 1000 fr. de plus 5 cent. en sus (10 cent. en plus si la somme doit être remise à domicile). Les taxes sont déduites de l'avoir du compte du titulaire. — Le fonctionnement est très simple. *Un bureau des chèques existe à Fribourg.* Il fournira volontiers tous renseignements désirables. Le service des chèques est d'une grande utilité pour toutes les personnes ayant un cercle d'affaires quelque peu étendu. Il constitue une grande économie de temps et simplifie les opérations de caisse. Ce bureau de chèques offre toute garantie de sûreté.

* Pendant l'état de guerre, s'informer auprès des offices de poste.

Ouverture des bureaux.

Les bureaux de la **Poste principale** et la succursale du Bourg sont ouverts, pendant la semaine, en été, de 7 heures du matin à 7 heures du soir; et, en hiver (soit du 1^{er} octobre au 31 mars), de 8 heures du matin à 7 heures du soir. Les bureaux de Péroilles, de Bourguillon, de Beauregard et de la Neuveville sont fermés de midi à 2 heures et le soir dès 7 heures. Les samedis et veilles de fêtes principales, tous les bureaux sont fermés à 7 heures du soir.

Le **dimanche**, l'**Ascension**, la **Fête-Dieu**, le *bureau principal* est ouvert :

De 10 à 11 heures.

Les offices au Bourg, à Péroilles, à Beauregard, à la Neuveville et à Bourguillon restent fermés.

On peut remettre à chaque facteur de messageries (spécialement à ceux utilisant des fourgons attelés) des colis destinés à être expédiés.

Taxes : On prélève par colis jusqu'au poids de 5 kg. 10 cts., au-dessus de 5 kg. jusqu'à 20 kg. 15 ct., au-dessus de 20 kg. 30 centimes.

Moyennant paiement d'une taxe spéciale de 30 cent. par envoi, on peut consigner en dehors des heures ordinaires d'ouverture des guichets des articles de messagerie et des objets recommandés de la poste aux lettres sans valeur déclarée et sans remboursement.

Le bureau principal est chargé de recevoir ces envois pendant la fermeture des guichets.

Le *bureau principal* du **Télégraphe** est ouvert, pendant la semaine, en été dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir; et la *succursale*, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir, sauf les samedis et veilles de fêtes principales, les bureaux ferment à 7 heures de soir.

Saison d'été 1^{er} avril-15 octobre; hiver: 16 octobre-31 mars.

Succursale changement le 1^{er} octobre et non le 15.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours.

AUGUSTE VICARINO

NÉGOCIANT EN VINS

SUCESSEUR DES FILS DE G. VICARINO

RUE DES ALPES, 54

TÉLÉPH. 79

SPÉCIALITÉS :

Tartegnin — Clos de Roussillon

Mont d'Or — Clos du Soleil

ÉTABLISSEMENTS JULES BLANC

BULLE

**DISTILLERIE A VAPEUR ET A FEU NU
FABRIQUE DE LIQUEURS SURFINES**

avec installations perfectionnées

Fournisseur de la Compagnie suisse des wagons-restaurants

**Médaille d'or exposition
nationale suisse 1914**

Spécialités de la maison :

*Grande Gruyère jaune et verte,
liqueur hygiénique fabriquée
aux plantes de la Gruyère et sucrée
au miel suisse*

Amer Blanc ; Fernet Blanc ;

Gentiane du Moléson.

Liqueur de Fraises en cruchons.

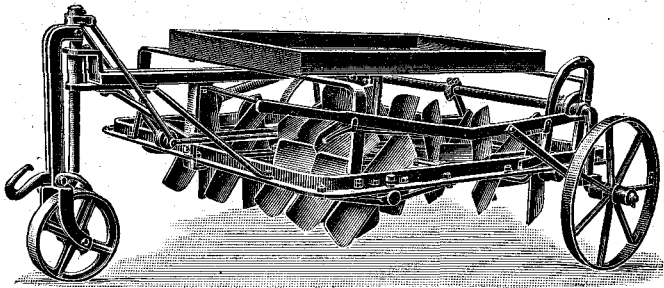


DÉPOSITAIRE

pour la ville de Fribourg :

Maison Aug. Vicarino

Vins et liqueurs en gros.



„ MARS A ”

Les Machines Agricoles S.A.

FRIBOURG

Faucheuses, faneuses, rateaux-faneurs,
rateaux à cheval, barres coupeuses, couteaux,
etc., charrues, butoirs, bêches-herses, cultivateurs,
herses, herses à prairies, rouleaux, semoirs,
arracheuses de pomme de terre, etc., concasseurs,
coupe-racine, pressoirs, hâche-paille, meules,
moulins à vanner, scies circulaires, trieurs, etc.,
organes de transmissions, courroies,
installations complètes de batteuses.

Plans d'installation, renseignements sur toutes les
machines agricoles. Entreprises exclusivement
agricoles. — Prix modérés.

Rue de Romont, FRIBOURG Téléphone, 1.82

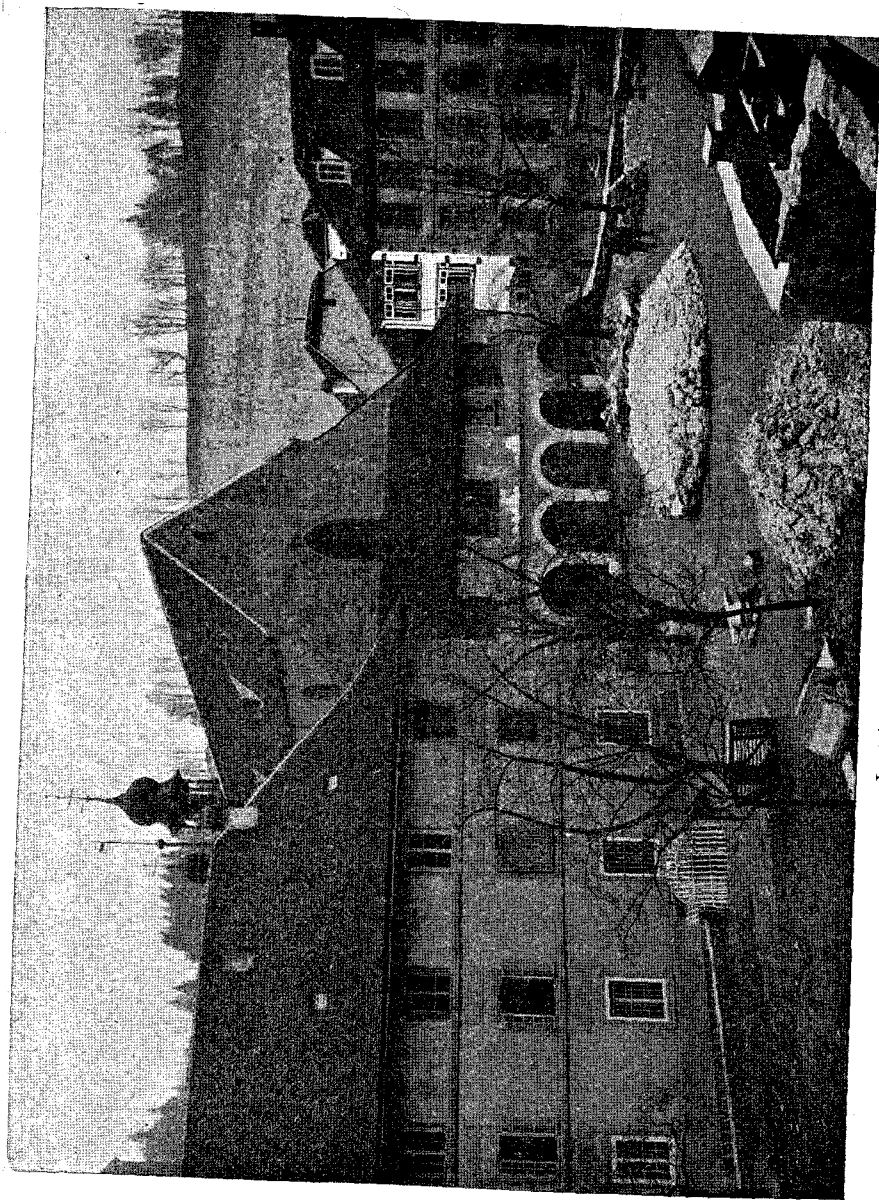
Le nouveau bâtiment des archives cantonales

Le gouvernement et le peuple fribourgeois viennent de donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'ils portent aux études supérieures et aux recherches historiques. Après avoir doté Fribourg d'une nouvelle bibliothèque cantonale et universitaire, qui rend d'incalculables services aux étudiants et au public cultivé, nos autorités ont voulu que les précieuses collections des archives cantonales fussent, elles aussi, convenablement logées. Elles occupaient, jusqu'à cette année, trois locaux différents. Les bureaux — deux modestes pièces qui servaient à la fois de salle de travail, de bibliothèque et de bureau du personnel — étaient au premier étage de la Chancellerie d'Etat. Les dépôts d'archives, au nombre de cinq, se trouvaient dans deux caveaux du même bâtiment, dans un local de l'hôtel du gouvernement — sous la salle du Grand Conseil — et dans deux autres magasins qui occupaient les étages inférieurs de la Grenette. Tous ces locaux étaient aménagés de façon fort sommaire. Il est presque superflu de dire que cette installation était incommode et insuffisante. Incommode, parce que l'on perdait du temps à se rendre d'un local à l'autre et parce que le transport des documents volumineux et lourds était malaisé lorsqu'il pleuvait ou neigeait. Insuffisante, parce que le public qui utilise les archives est chaque jour plus nombreux. L'Université nous envoie chaque année un certain nombre d'étudiants qui préparent leurs thèses de doctorat et d'autres chercheurs : professeurs, historiens ou amateurs, ont recours à nos collections. Il ne faut pas

oublier non plus que les archives cantonales sont chargées d'une foule de recherches d'ordre administratif, pratique ou historique pour l'Etat et les particuliers.

Une nouvelle installation était donc devenue nécessaire. Mais il était difficile de bien faire sans dépasser les moyens modestes dont dispose notre petit pays. Les constructions sont aujourd'hui très coûteuses ; on songea donc à transformer quelque ancien bâtiment. La réforme pénitentiaire cantonale, décidée en 1915, fournit l'occasion cherchée. L'ancien couvent des Augustins, devenu prison, serait désormais inutilisé. Dès les premiers mois de l'année 1916, M. Python, directeur de l'Instruction publique, avait l'idée de l'affecter aux archives ; après un soigneux examen, la Direction des Travaux publics se rallia à cette idée. Le Conseil d'Etat présenta son message au Grand Conseil ; le 24 novembre 1916, l'autorité législative décida le transfert et vota les premiers crédits. Les travaux commencèrent le 29 janvier 1917. Rien ne fut négligé pour que l'aménagement des nouveaux locaux fût conforme aux règles de la technique. MM. les conseillers d'Etat Python et Chuard, de Ræmy, archiviste cantonal, Jungo, intendant des bâtiments, Spielmann, architecte, visitèrent les archives de Neuchâtel et de Bâle qui passent avec raison pour des modèles du genre. L'architecte du nouveau bâtiment fut M. Rodolphe Spielmann ; M. Jungo s'occupa aussi de la surveillance des travaux. L'entreprise fut confiée à M. Fischer et à M. Peissard.

Les archives furent fermées au public le 15 février 1918 afin de permettre la préparation du transfert. Les opérations du déménagement eurent lieu du milieu du mois de mars jusqu'au milieu de mai, avec une interruption, nécessitée par l'état des travaux, au temps de Pâques. Les archives furent de nouveau ouvertes au



Les Augustins (la porte d'entrée)

public le 15 juin, à l'occasion du premier congrès suisse d'histoire et d'archéologie. Voici comment M. T. de Ræmy, archiviste d'Etat, a retracé dans la *Liberté* du 26 juin 1918 les opérations du transfert :

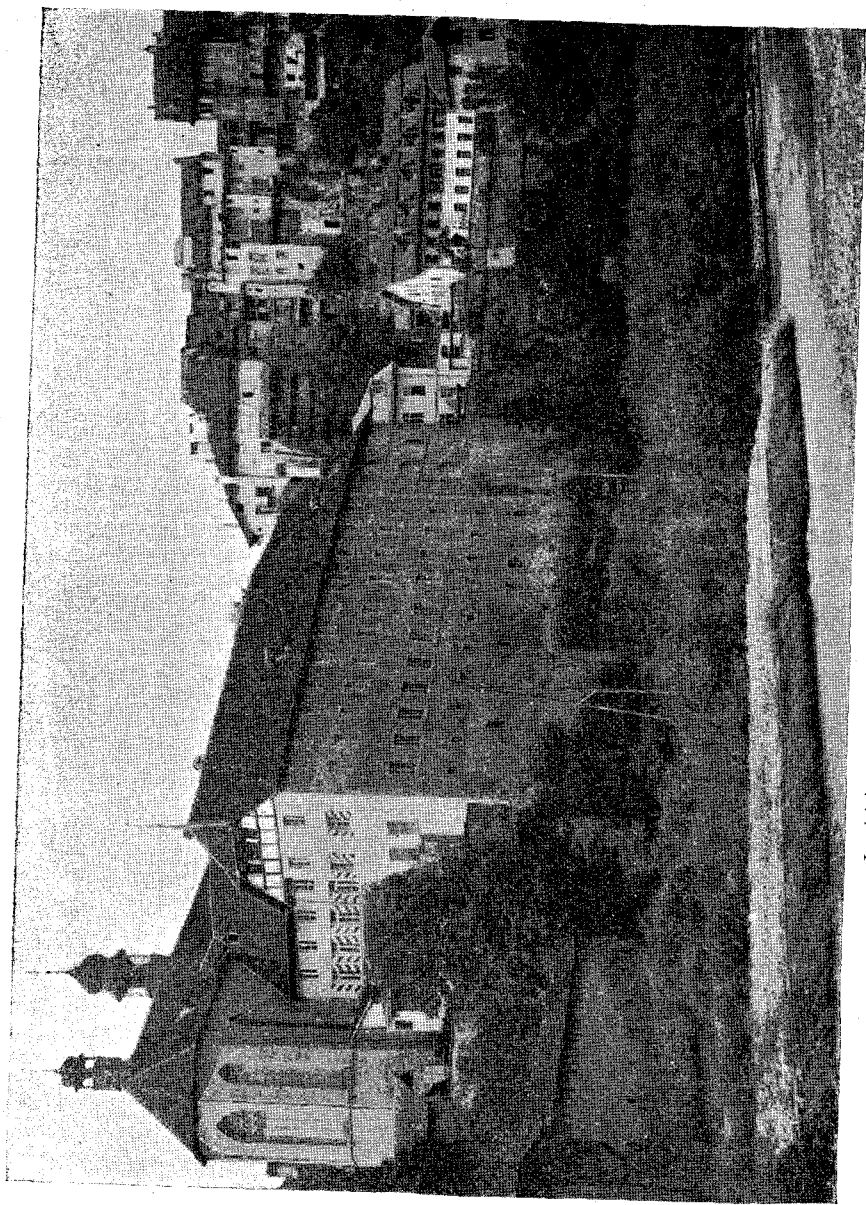
« Avant de procéder à l'emballage des documents, on les a débarrassés de la poussière presque séculaire qui les recouvrait pour la plupart ; c'est ainsi que 33 kilogrammes de poussière ont été absorbés par une aspiratrice électrique qui a travaillé sans relâche pendant 49 jours.

Puis le déménagement proprement dit a commencé ; il a duré exactement 35 jours.

L'emballage se faisait dans des caisses fermées, numérotées et munies du bordereau des pièces qu'elles contenaient. Chaque matin, on remplissait 54 à 60 caisses, qu'on chargeait sur deux chars à deux chevaux, suivant l'ordre dans lequel elles devaient être déballées. L'après midi, ces voitures descendaient la Grand'fontaine, passaient les ponts de Saint-Jean et du Milieu pour remonter aux Augustins par les rues de la Samaritaine et de la Lenda. 1952 caisses furent ainsi remplies, chargées, déchargées et vidées.

Au fur et à mesure que les caisses portées à dos d'homme arrivaient dans les nouveaux locaux, leur contenu allait occuper la layette et le rayon qui lui avaient été destinés par un plan d'aménagement étudié et arrêté d'avance.

C'est ainsi que 13 208 parchemins, 35 319 volumes et 9623 liasses, au total environ 150000 pièces, dont se composent nos archives, ont trouvé place dans les quatre étages des Augustins, qui remplacent avantageusement les cinq dépôts anciens de la Chancellerie, de la Grenette et de l'Hôtel du gouvernement.



Le bâtiment des Archives (la grande façade nord)

Il reste encore à vérifier les différentes collections au moyen des inventaires, mais, pour ne pas mettre la patience des travailleurs et des amateurs d'archives à une trop longue épreuve, la salle de consultation ou de travail est rouverte au public, dès maintenant, chaque jour de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. »

Ces chiffres sont certainement plutôt au-dessous de la réalité. On n'y a pas compté les quelques dépôts d'archives de familles et l'évaluation du nombre de pièces a été faite d'après la moyenne approximative des liasses. On remarquera le grand nombre de parchemins.

Les riches collections de nos archives cantonales sont donc maintenant installées dans l'ancien couvent des Augustins. La date de la fondation de ce cloître est inconnue, bien que plusieurs historiens fribourgeois aient répété, d'après l'auteur de la chronique fribourgeoise du XVII^{me} siècle — le chanoine Fuchs (Vulpus) — que les Augustins étaient établis à Fribourg depuis 1224. En réalité, le premier document connu qui en atteste l'existence est un acte du 23 septembre 1255 par lequel l'abbé de St-Maurice en Valais envoie des reliques de saint Maurice et de ses compagnons, martyrs de la légion thébéenne, aux moines Augustins de Fribourg qui l'en avaient prié. L'envoi est fait, non pas à la communauté des Augustins, mais au gouvernement de Fribourg. « Ce qui doit faire supposer, écrit le P. Nicolas Rædlé, que la maison des Frères Augustins n'était pas encore formellement constituée. » (*Etrennes fribourgeoises* 1881, page 32.) En 1274, les Augustins obtiennent deux concessions d'indulgences en faveur des fidèles qui visiteront leur église et qui feront une aumône pour la construction de cet édifice; ils obtiennent de nouvelles concessions d'indulgences en 1283 et 1287. En 1311, cinq autels

furent consacrés dans leur église par Frère Jacques, évêque de Panide en Thrace, vicaire général de l'évêque de Spire, avec le consentement de l'évêque de Lausanne, Girard de Vuippens. Nous n'avons pas l'intention de raconter ici l'histoire du couvent et des embellissements de l'église. Nos lecteurs les trouveront dans l'article du P. Rædlé paru dans les *Etrennes fribourgeoises* 1881, p. 32 et suiv., de M. le prof. Büchi dans les *Freiburger Geschichts-Blätter*, 3^{me} année (1896), p. 79 et suiv., et de M. l'abbé Pahud, curé de Lausanne, dans les *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, tome VIII, p. 57 et suiv.

On sait que le couvent des Augustins fut supprimé par le gouvernement radical. Le 30 mars 1848, le Grand Conseil avait décidé la réunion au domaine public des biens de tous les couvents et maisons religieuses. Les monastères d'Hauterive, de la Part-Dieu et des Augustins devaient être immédiatement supprimés; les autres le seraient par voie d'extinction. c'est-à-dire qu'il leur était interdit de recevoir de nouveaux novices. Le Conseil d'Etat fixa au 10 mai la fermeture des trois établissements dont le Grand Conseil avait décidé la suppression immédiate. Deux ans après, le 5 mars 1850, le Grand Conseil décidait la transformation de l'ancien couvent en prison. Les travaux commencèrent aussitôt et les cellules de détention remplacèrent les cellules des moines; on put les utiliser dès les premiers mois de l'année suivante. Le bâtiment servit de prison jusqu'à la réforme pénitentiaire dont nous avons parlé; il servait aussi de lieu de détention pour les militaires.

Les amis de l'histoire sont heureux d'apprendre que l'installation des archives cantonales est terminée. Nos riches collections offrent une mine inépuisable pour les

chercheurs ; pour s'en convaincre, on n'a qu'à visiter une heure ou deux les nouveaux locaux des Augustins. Qu'on passe devant les rangées imposantes des *manuaux* du Conseil — recueil des délibérations de l'ancien gouvernement fribourgeois — des *missivaux* qui contiennent les copies des lettres adressées par le gouvernement, des *livres d'instructions*, où l'on trouve les instructions données à nos députés aux diètes fédérales ou aux conférences diplomatiques, et l'on aura déjà une idée de la masse de documents abrités dans les murs du vieux cloître ! Voici, plus loin, les très précieux *comptes des trésoriers*, où nos ministres des finances du temps passé inscrivaient leurs recettes et leurs dépenses ; nous avons là — avec les *registres des notaires* logés à l'étage supérieur — une source de premier ordre pour notre histoire économique. Voilà, plus bas, les *parchemins* des anciens couvents, les *diplômes* des rois et des empereurs, les *bulles* des papes. J'en passe et non des moindres, ne voulant pas continuer une facile énumération. De toutes ces richesses, une partie aura quelque jour l'honneur de l'édition. Déjà, un *regeste* — ou recueil de résumés de documents — d'Hauterive est à l'impression et ne comprendra pas moins de 2500 analyses documentaires. Le travail historique exige, en effet, que certains documents soient mis à la portée de tous ceux qui ne peuvent pas à chaque instant entreprendre un voyage pour les consulter. L'édition critique des textes a une place d'honneur dans les études historiques du XIX^{me} siècle. Il y a quatre-vingt ans environ (en 1839), fut édité à Fribourg le premier volume du *Recueil diplomatique* qui compte 8 volumes dont le dernier parut en 1877. C'était un premier essai, très méritoire pour l'époque, et qui peut fournir une base pour une nouvelle édition plus critique.

L'histoire s'élabore lentement par l'étude et la comparaison minutieuse des textes. Il faut avoir eu à faire quelque « lecture » difficile — comme disent les spécialistes — pour savoir le temps, la peine et les soins nécessaires à de tels travaux. Ils seront rendus possibles chez nous grâce à la nouvelle organisation des archives. Les autorités fribourgeoises n'ont pas reculé devant de nouveaux sacrifices puisqu'il s'agissait d'une œuvre d'utilité publique. Qu'elles veuillent bien trouver dans ces quelques lignes l'expression de la reconnaissance des amis de l'histoire !

D^r GASTON CASTELLA,
ADJOINT AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT.

Un malchanceux

Les enfants sortent en tourbillon de l'école. Dans la rue ils rencontrent une charrette à lait attelée d'un âne et qui stationnait sur la place pendant une courte absence du laitier. Le pauvre âne devient l'objet de la férocité des gamins. Les uns lui soufflent dans les oreilles, d'autres lui tirent la queue. Le laitier arrive et les gamins s'éparpillent dans toutes les directions. Seul le petit Adolphe qui, resté complètement à l'écart, est demeuré là, conscient de son innocence. Le laitier qui l'aperçoit ne lui en administre pas moins une paire de gifles. — Tiens, tu payeras pour les autres. Pleurant et se lamentant Adolphe court à l'école et dans sa hâte il heurte à l'escalier un des maîtres, lequel pour cette étourderie lui flanque un soufflet.

Se lamentant de plus belle, Adolphe court chez le directeur qui lui demande : — Qu'est-ce que c'est Adolphe, que t'est-il arrivé. — C'est le maître... le maître... qui m'a battu est pourtant je ne lui avais rien fait à l'âne. — Ah ! c'est comme ça que tu parles du maître. Pan ! encore une gifle.

Adolphe, que vas-tu penser de la justice des pédagogues ?

Le charbon en territoire fribourgeois dans la vallée de la Mionnaz

Le manque de charbon et le prix par trop élevé qu'en demande l'Allemagne ont attiré de nouveau l'attention sur nos gîtes de l'époque tertiaire abandonnés depuis le développement des moyens de transport dans le courant du XIX^e siècle. Ceux-ci ont permis l'arrivée en Suisse de charbon de l'époque primaire, soit de houille meilleure et à un prix inférieur aux charbons plus récents que nous trouvons chez nous à l'état de filons dont la puissance est le plus souvent très faible.

Malgré toutes les recherches et tous les efforts des géologues, on n'est pas encore arrivé à trouver dans notre pays le terrain carbonifère de l'époque primaire. En ce moment encore on cherche dans le Jura, par un sondage déjà avancé, à retrouver la continuation du bassin de Ronchamp.

C'est pourquoi les charbons tertiaires ont repris de l'importance à cause des prix élevés et les mines de la Mionnaz (Semsales-Progens) ont de nouveau attiré l'attention des intéressés.

La société helvétique des sciences naturelles par l'organe de sa *Commission géotechnique*, n'a pas attendu les pénibles circonstances actuelles pour s'occuper de la question des charbons minéraux de la Suisse et en 1903 elle publiait dans la série spéciale des matériaux pour la carte géologique de la Suisse un mémoire de M. le D^r Ernst Kissling intitulé : « Die schweizerischen Molassenkohlen westlich der Reuss. »

Nous lui empruntons un résumé de son chapitre

IV : « Der Kohlenzug im Tal der Mionnaz. » On sait que la Mionnaz, venant du N. E. se jette dans la Broye au dessous de Palézieux et chacun a remarqué le pont du chemin de fer qui en traverse la vallée entre les stations d'Oron et de Palézieux.

C'est sur le côté gauche de cette vallée que nous trouvons les anciennes exploitations de Progens ou de Semsales : Ce sont : 1) Praz-Petou, 2) Froumi, 3) Praz-Montésy, 4) La Combaz et, à l'extrémité sud de la colline, près de la Verrerie, celle de Semsales.

Le 24 janvier 1771, une société de Diesbach et consorts, obtint une concession dans la vallée de la Mionnaz et entreprit des essais d'exploitation principalement dans les environs de Palézieux.

Au bord de la Mionnaz, non loin de Palézieux, on voit un reste de galerie entreprise par Wagner, mais abandonnée à cause de la roche friable qui entraînait de trop grands frais d'exploitation.

Près de la scierie de Palézieux passe un filon de beau charbon que l'abondance de l'eau a fait abandonner après un modeste essai.

Dans le *bois de l'Herberet* se voient 3 anciennes galeries et un puits où travailla pendant 3 ans la société de Diesbach et Cie, mais tout a été abandonné. Les galeries ne valaient pas celles de Chatillens et l'exploitation était trop coûteuse.

Du reste, la contrée d'Oron renferme certainement beaucoup de charbon, dont les couches rayonnent de tous côtés, soit du côté du Châtelard (Vevey), Lausanne et dans le canton de Fribourg. Malheureusement les couches en sont peu épaisses, les plus puissantes atteignent tout au plus 30 et quelques centimètres. Après une longue interruption, l'exploitation fut reprise à Pierre à Confry

et plus tard à Essert (Vaud) par Williams et Porchat, les résultats ne furent pas réjouissants. Le 21 janvier 1776, les frères C. et M. Schmid et de Noyaud obtiennent une concession de 40 ans pour l'établissement d'une verrerie à Semsales et pour l'exploitation de la houille (?) dans les baillages de Bulle, Vuippens, Vaulruz, Châtel-Saint-Denis, Attalens, Rue, Romont et Estavayer avec la réserve que le charbon serait vendu à meilleur marché dans le pays qu'à l'étranger. On voit du reste que les concessionnaires avaient pris leurs précautions et que les limites de leur concession s'étendaient à des régions où le charbon n'a jamais été exploité et où il n'existe probablement pas.

Ils commencèrent leurs travaux à Semsales avec beaucoup d'activité, mais peu à peu cette exploitation fut négligée puis complètement abandonnée.

En 1789 Razousmowski ¹ dit que les mines se trouvent à $\frac{1}{4}$ d'heure N. O. de Semsales, où il existe plusieurs couches dont la plus grande épaisseur est de 2 pieds.

En 1796 Scipion de Lentulus, P. de Pourtalès et J. B. Brémond veulent reprendre l'exploitation de la verrerie et des mines ; le 24 mai de la même année la concession de 1776 est passée à la nouvelle société, aux mêmes conditions. L'ingénieur des mines Gruner fut chargé de voir s'il fallait reprendre l'exploitation au même endroit ou s'il était préférable de recommencer ailleurs.

Pour favoriser le développement de la verrerie, la société avait obtenu différentes faveurs, spécialement une exemption d'impôt pour une période de 6 ans.

Le 28 mars 1806, la concession devint la propriété

¹ Histoire nat. du Jorat II p. 68-71.

de M. Brémond seul, et il obtint l'autorisation d'exploiter tout le charbon des galeries abandonnées à la limite du canton et sur le territoire de Maraçon (Vaud) le long de la colline de Progens à Semsales et cela pour 30 ans. Les districts de Châtel-St-Denis et de Rue étaient compris dans la concession dont le bénéficiaire dut payer 15 louis d'or et dès 1804, 6 deniers par quintal de charbon vendu hors du pays.

Brémond fit faire de grands travaux dans toute sa concession spécialement à Praz-Petou. D'autres galeries sont encore connues, ce sont celles de Froumi, de la Combaz et de Praz-Montésy dont F. Ginsberg a donné un profil détaillé en 1857.

En 1824, Bernard Studer, dans sa monographie de la molasse, dit qu'on travaille ferme dans les mines de St-Martin et qu'il y a vu 4 galeries et un puits de 20 toises de profondeur. En 1862, l'exploitation passa à M. Quénnec, propriétaire de la verrerie de Semsales, qui utilisa des machines à vapeur. Malheureusement il n'existe aucun plan à l'exception du profil de Ginsberg. Lorsqu'il s'agissait d'une nouvelle exploitation, M. Quénnec se contentait de croquis, vu que la loi fribourgeoise n'exigeait aucun rapport.

Cette exploitation continua principalement au profit de la verrerie, et avec d'assez grands frais d'exploitation, jusqu'à ce que les chemins de fer aient amené de la houille étrangère dont le prix était moins élevé. Celle-ci remplaça notre charbon indigène d'abord partiellement, puis tout à fait et peu après 1870 l'exploitation des mines Semsales-Progens fut arrêtée.

Il y eut encore d'autres concessions sans importance et pour terminer ce qui se rapporte au XIX^e siècle je me contenterai de signaler la petite exploitation que

Gillard entreprit à Marsens en 1892. Une couche de 10 à 15 cm. d'épaisseur, d'un charbon de bonne qualité, fut exploité à 2 m. de profondeur seulement, et le charbon fut vendu à l'asile de Marsens.

Nous arrivons à la malheureuse période actuelle où le manque de charbon étranger et le prix exagéré qu'on en demande met en péril non seulement notre industrie, mais trouble les nombreuses installations modernes de chauffages centraux, comprises dans ce qu'on est convenu d'appeler, depuis quelques années, le *confort moderne*. Hélas, ce confort a été bien compromis l'hiver dernier, et les bonnes vieilles maisons, avec leurs anciens fourneaux en catelles, sont redevenues les plus confortables, alors qu'au règne de la houille succéda à nouveau celui des fagots.

La marche de nos usines à gaz elles-mêmes fut compromise, le bois devint en grande partie la matière de distillation, on limita la consommation du gaz dans les cuisines, si bien que son usage devint presque impossible dans un grand nombre de villes. Grâce aux richesses forestières de notre canton, l'usine de Fribourg fut parmi les moins éprouvées et si le gaz de bois est un peu moins bon, si la diminution de la fabrication et les prix élevés de la houille, du bois et de toutes choses en ont doublé le prix, nous devons cependant nous classer dans les moins à plaindre à cet égard.

Le déficit énorme de notre importation de houille a engagé de courageux citoyens à faire revivre les mines de Semsales-Progens. Après quelques modestes travaux en 1917, une société anonyme fut fondée pour reprendre cette exploitation avec des moyens plus modernes et plus rapides.

Le professeur Dr C. Schmidt, de l'Université de Bâle, fut chargé d'une étude nouvelle de tout le territoire.

Son rapport, accompagné de carte et de profils sera publié ailleurs et nous nous contentons d'en donner ici un bref résumé.

Notre charbon s'est formé à l'époque que les géologues appellent *tertiaire*, il est donc beaucoup plus jeune que la houille proprement dite, qui remonte à l'époque *primaire*. On le considérait jusqu'ici comme un *lignite*, sans que, comme les lignites proprement dits, il ait conservé la structure du bois ; le professeur Schmidt le compare aux houilles (Braunkohlen) du tertiaire de l'Istrie et de la Bohême. Sa teneur en soufre (7⁰/₀) ne le rend pas propre à tous les usages ; par contre, il est particulièrement désigné pour la fabrication du gaz. Le coke ne s'en présentera pas en gros morceaux, à cause de la présence du calcaire qui, par sa cuisson, donnera de la chaux qui délitera les gros fragments. Il n'en pourra pas moins servir au chauffage des fours des usines.

Les filons ne sont pas très épais, ils sont au maximum de 50 centimètres, la plupart sont moins puissants. On en connaissait jusqu'ici 7 groupes, on vient d'en découvrir 2 nouveaux.

Les frais d'exploitation seront un peu considérables, cependant, au prix des houilles allemandes, qui vient d'être encore exagéré dans notre nouvelle convention avec l'Allemagne, une exploitation intensive, pendant quelques années peut être rémunératrice et permettre l'amortissement du capital engagé.

Cette entreprise doit être considérée comme une œuvre patriotique et non comme une spéculation, d'autant plus que, d'après le professeur A. Heim, nos gisements suisses en général sont quantitativement si faibles qu'ils seront toujours incapables d'alimenter nos industries et même de diminuer dans une large mesure notre disette

de charbon. Ce n'est pas moins un devoir d'exploiter actuellement tout ce qui est utilisable et de souhaiter même le succès financier à ceux qui exposent leurs capitaux dans ces entreprises patriotiques.

Aussi, souhaitons-nous également plein succès aux anthracites du Valais et au sondage à la recherche de la vraie houille, à Buix dans le Jura, où l'on a déjà dépensé 84 000 fr. pour arriver, d'après le premier rapport de de l'entreprise, à une profondeur de 648,5 m., et l'on ne peut pas espérer rencontrer la houille avant d'avoir atteint une profondeur de 1000 m. et plus, si on la trouve. Ces travaux ont été commencés le 10 juillet 1917, de sorte qu'on peut juger du temps nécessaire à de semblables recherches.

Prof. M. Musy.

Les châtaignes

Nous sommes aux escaliers du Marché. Deux demoiselles un peu mûres viennent d'acheter des châtaignes ; elles montent à petits pas les escaliers tout en savourant ce délicieux petit fruit ; elles ne prennent pas garde qu'un monsieur de leur connaissance est derrière elles. Tout à coup on entend un petit bruit et l'une d'elles se prend à dire : — C'est dommage que les châtaignes aient cet inconvénient. Second petit bruit et rire des deux amies : — C'est toi Emma. — Peut-être bien. Et les détonations continuent jusqu'au haut de la rampe, où les demoiselles se retournent pour une petite halte...

— Ah ! bonjour, cher monsieur, comment allez-vous ?

— Pas trop mal.

— Dites-moi, vous étiez derrière nous et nous ne l'avons pas remarqué...

— Oh ! il n'y a pas de mal.

— Etiez-vous depuis longtemps derrière nous ?...

— Depuis la première châtaigne.

Rire de tous les trois.

(Conteur *Vau'ois*)

LE FURI (TZANTHON) ¹

I.

Lè-j-oyalè, chu lè brantzètè,
Rèvignon dza in tzantolin,
Merlo, pindzon è mayintzintè
No rèvélyon dè bon matin.
Le penèvà dèchu l'erbèta,
Avi chon plye bi dzékilyon,
Rèvin du cha frède katzèta
Anonhyi la bouna chéjon.

Rèfrin: Rèvin, rèvin, galé furi,
Rèvin galyà no rëdzoyi !

II.

Lè-j-armalyi avi lou bagnè,
Ch'invan kontrè nothrè vani,
In yithin ou bri di chenalyè,
Mènon in tzan lou bi tropi.
Avi chon bâvèri dè chéya
La miya vin in chegotin,
Portà n'a bala dzerohyèya
A chon martchan, le bon Kolin.

Rèfr.

III.

Pè lè kurti, din lè kampagnè
Lè dzin dou bà fan lou travò,
Plyanton lè tzou, chénon lè ràvè,
Ingréchon lè prà kemin fò.
Ly-an focherà la tzenèvère
Po batyorà d'outon ke vin ;
Ly-aron bin chur è promatère
Dè tèla dè retha, dè lin.

Rèfr.

IV.

Ou mi dè mé, chu duvè rintzè
Nothrè-j-Infan to botyatà,
Ch'avanthon, galèjè mayintzè,
Dèvan lè pouàrtè van tzantà.
La dona va prendre din l'årtze
Ouna pugna dè chètzeron,
L'inkourà balyè oun' èmàdze
Po kontintà ti hou luron.

Rèfr.

V.

In plyin furi nothrè grahyàjè
Chè dèménon tot' a dèbon,
Po balyi di balè-j-èpàjè
Chè chan betà chu lou trinty'on.
Chè kràvon dè krintzermalichè,
Botyaton totè lou tzèpi ;
Ma to chin n'è tiè di malichè
Por akrotchi kotiè-j-oji !...

Rèfr.

TOBI DI-J-ÉLYUDZO.

¹ Moncheu Bovet, le tzantèri d'Otèruva, ly-è préyi dè ly chublyà on' è.

TRADUCTION

LE PRINTEMPS (CHANSON)¹

I.

Les oiselets sur les branchettes,
Reviennent déjà en chantonnant,
Merles, pinsons et mésanges
Nous réveillent de bon matin.
La papillon dessus l'herbette,
Avec son plus beau cotillon,
Revient de sa froide cachette
Annoncer la belle saison.

Refrain :

Reviens, reviens, joli printemps,
Reviens, reviens nous réjouir.

II.

Les armaillis avec leurs vaches
S'en vont tous vers les vanils,
En jodlant au son des sonailles,
Ils mènent aux champs leurs
[beaux troupeaux.
Avec sa baverette de soie
La Mie vient en sanglotant
Porter une belle giroflée
A son « galant » le bon Collin.

Refrain.

III.

Par les jardins, dans les campagnes,
Les gens du bas font leurs travaux,
Plantent les choux, sèment les raves,
Saturent d'engrais leurs prairies,
Ils ont labouré la chenevière
Pour battre le chanvre à l'automne.
Ils auront sûrement à foison
La toile de « rite » et de lin.

Refrain.

IV.

Au mois de mai, sur deux rangs,
Nos enfants tout fleuris
S'avancent, gentils chanteurs de mai,
Et devant nos portes vont chanter.
La fermière va prendre dans le bahut
Une poignée de poires séchées.
Le curé y va de ses plus belles
[images
Pour contenter tous ces lurons.

Refrain.

V.

En plein printemps nos «gracieuses»
Se démènent pour tout de bon.
A l'effet de devenir de belles épouses
Elles savent se mettre sur leur
[trente-un,
Elles se couvrent de tous leurs
[affiquets,
Toutes arborent fleurette au chapeau
Pour accrocher l'oiseau bleu au

Refrain.

[passage.

¹ Monsieur Bovet, le musicien d'Hauterive, est prié de siffler un air à adapter à la chanson.

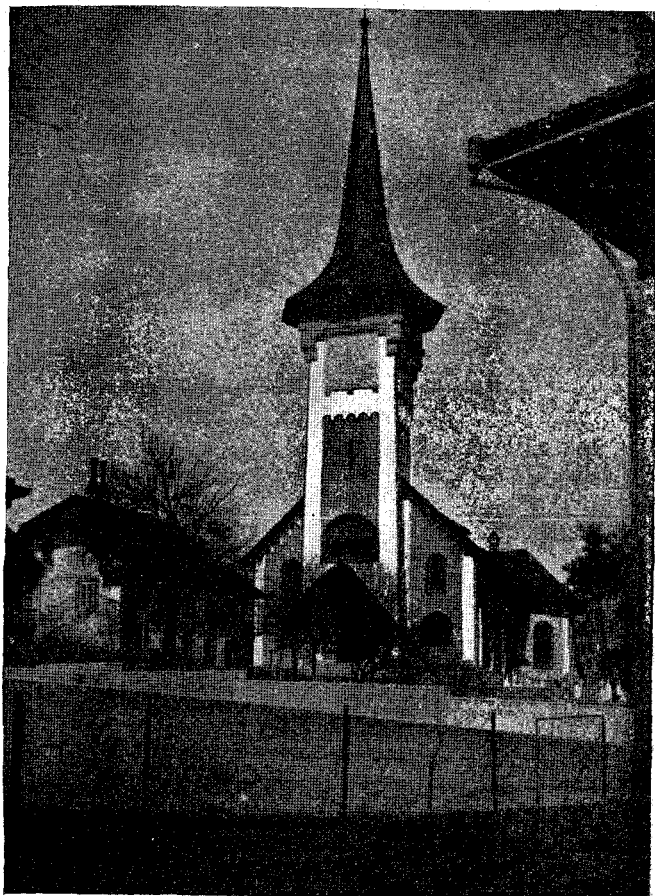
L'ÉGLISE DE VILLARS-SUR-GLANE

La dernière de nos églises paroissiales qui a été remplacée par une nouvelle construction est celle de Villars-sur-Glâne. Cette nouvelle église, commencée en juin 1915, fut terminée et livrée au culte le 25 juin 1916 et, le 8 octobre de la même année, consacrée par S. G. Mgr Colliard qui, le lendemain, administra la confirmation aux enfants de la paroisse.

La construction de la nouvelle église fut votée à la presque unanimité des paroissiens le 1^{er} mars 1914 et les premiers travaux de terrassements commencèrent vers la fin de février 1915. Fin juin de la même année, les fondations étaient terminées et, le 15 août, Mgr Colliard, alors vicaire général du diocèse, bénit la première pierre. Le 22 août 1915, les offices ont été célébrés pour la dernière fois dans l'ancienne église, puis, pendant la période de transition qui dura dix mois, les fonctions du culte se firent à la maison d'école nouvellement construite.

La nouvelle église, en style romand modernisé, est en forme de croix latine. Le transept, ainsi que le chœur, se terminent par des absides semi-circulaires. La tour rappelle celle d'anciennes églises villageoises de la Singine ou du canton de Berne, telles que celles de Tavel et de Böesingen, mais elle est un peu plus élancée. La flèche en bois est de forme octogonale.

C'est M. Broillet, architecte, qui fit le plan de ce bel édifice et qui en surveilla l'exécution. Le coût de la construction était devisé à 150 000 francs, mais, chose rare, les dépenses de la bâtisse proprement dite n'ont pas atteint ce chiffre, puisqu'elles ne se sont élevées qu'à



La nouvelle église de Villars-sur-Glâne

147 000 francs, ce qui est tout à l'honneur de l'architecte et des entrepreneurs. Plus tard, la construction de l'orgue absorba une somme de 11 000 francs. Les vitraux et la table de communion ont été offerts par les paroissiens et quelques généreux donateurs.

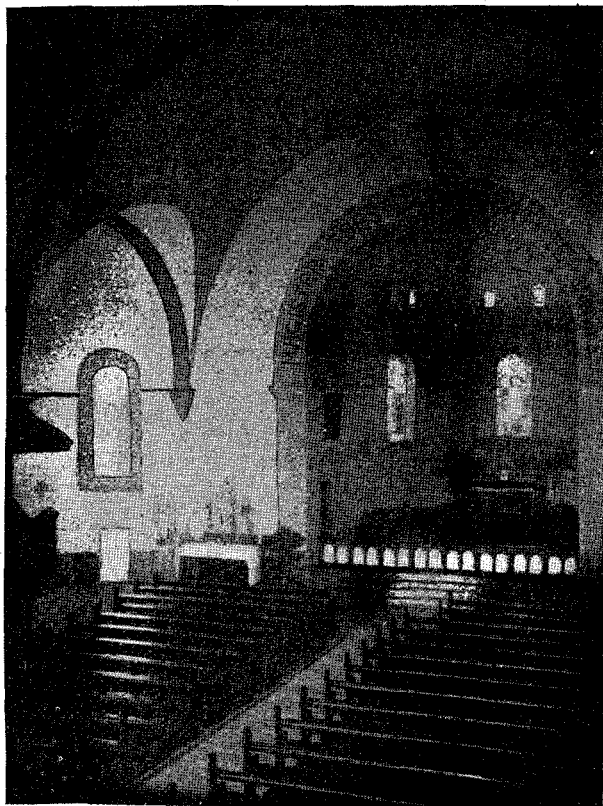
Les vitraux ont été dessinés par un jeune peintre de bel avenir, M. Henri Broillet, et ont été exécutés par MM. Kirsch et Fleckner. Il convient aussi de rendre hommage à l'activité désintéressée de M. Victor Buchs à Ste-Appoline, qui fut le caissier intelligent et dévoué de cette belle entreprise, ainsi qu'au dévouement des autorités paroissiales de Villars-sur-Glâne.

Quant à l'ancienne église dont nous donnons également le portrait, il convient de ne pas la laisser disparaître sans rappeler son souvenir et sans mentionner quelques particularités de son existence séculaire. La nef en était très ancienne, car on y a retrouvé une fenêtre du XII^{me} siècle. Le P. Apollinaire ¹ nous apprend que la paroisse de Villars est antérieure à la fondation de Fribourg et qu'un document de 1156 parle déjà de son église. Celle-ci subit, au cours des siècles, de nombreuses modifications dont les traces ont été constatées lors de sa démolition. La tour fut reconstruite en 1754, ce qui est attesté par une notice écrite sur des feuilles de plomb que l'on a également retrouvées à la démolition.

Il ressort également des documents compulsés par le P. Apollinaire que l'entretien de cette église a laissé passablement à désirer dans les siècles passés. Lors de plusieurs visites pastorales, entre autres de Mgr Claude-Antoin Duding et J.-Hubert de Bocard, elle était, paraît-il, dans un état déplorable. Il faut dire aussi que cette

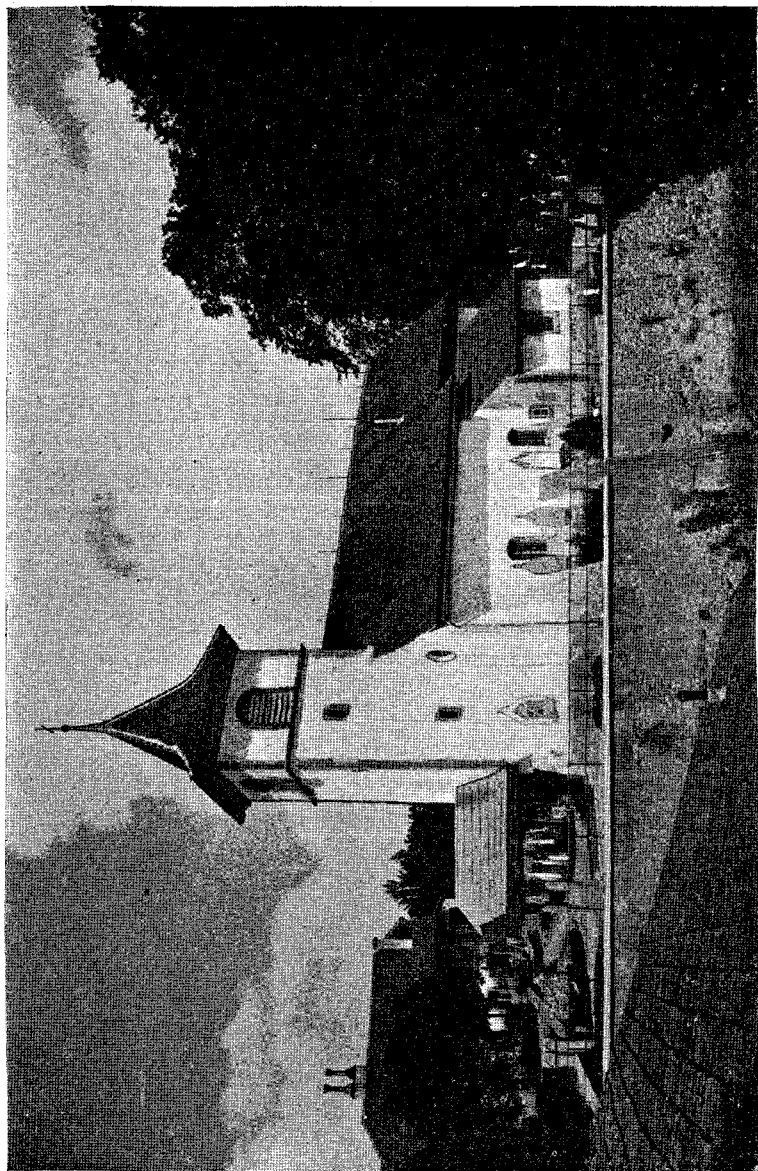
¹ Dictionnaire historique et statistique des paroisses du canton de Fribourg, vol. XII, p. 81.

paroisse, dont le territoire était fort étendu, puisqu'il comprenait primitivement une bonne partie du terrain sur lequel fut bâtie la ville de Fribourg, a passé par



Intérieur de la nouvelle église de Villars-sur-Glâne

bien des vicissitudes. Les longues fluctuations qui aboutirent à détacher lambeaux par lambeaux les parties de ce territoire qui se trouvaient soit dans l'enceinte soit aux environs immédiats de la ville de Fribourg, le trans-



L'ancienne église de Villars-sur-Glâne

fert de la collature de main en main, expliquent, dans une certaine mesure, la négligence dont se plaignit l'autorité ecclésiastique. Au XV^{me} siècle, cette collature appartenait au couvent des Augustins qui la conserva jusqu'à sa suppression en 1848. Dès cette date jusqu'en 1867, elle échet au gouvernement de Fribourg, puis elle passa à l'Evêché lors de l'arrangement conclu avec le gouvernement au sujet des biens des couvents supprimés.

En 1786, le couvent des Augustins se décida à reconstruire le chœur qui menaçait ruine. Déjà en 1732, puis en 1755, les deux évêques que nous venons de citer avaient vivement insisté sur l'urgence des travaux de réparation et d'entretien. La commune avait, du reste, le projet de réparer la nef et même toute l'église. Mais la reconstruction du chœur, qui eut enfin lieu en 1786, fut jugée suffisante. La commune se chargea des charrois. La dépense s'éleva à 1130 écus¹.

En 1879, d'autres petites réparations ont été exécutées et, il y a une vingtaine d'années, la paroisse avait agrandi la tribune pour gagner de la place et renvoyer la construction à plus tard. Enfin, la nécessité s'imposa de construire un nouvel édifice de dimensions suffisantes pour les besoins actuels.

¹ P. Apollinaire, vol. XII, p. 92.

Le pouvoir de la presse

Celui qui douterait encore du pouvoir de la presse verrait s'évanouir ses derniers doutes en lisant l'avis ci-après paru dans une feuille hebdomadaire de la Suisse allemande :

« Ensuite de l'abondance des matières du présent numéro, les naissances et les décès de la localité ont dû être renvoyées à huitaine. »

LA POMME DE TERRE

La pomme de terre a acquis une telle importance qu'elle est devenue un aliment fort recherché et insuffisant en quantité pendant l'horrible guerre mondiale. C'est peut-être une raison de rappeler l'histoire de son introduction en Europe, vu qu'elle est assez mal connue de l'ensemble des humains qui consomment tous les jours ses précieux tubercules.

La *morelle tubéreuse* ou *pomme de terre* est originaire du Chili et du Pérou où elle était déjà cultivée avant la découverte de l'Amérique.

Les Espagnols l'importèrent en Europe entre 1580 et 1585. Peu après, sir Walter Raleigh (1552-1618) la rapporta en Angleterre, lors de ses voyages en Virginie où elle avait déjà dû être importée.

Le premier botaniste qui s'en est occupé est Gaspard Bauhin qui vécut pendant la fin du XVI^{me} et le commencement du XVII^{me} siècle. Dès 1590 il recevait une figure coloriée de la pomme terre, sous le nom de *Papas hispanorum*, et en 1596, il la décrit dans son *Phytopynax* et la fait justement rentrer dans le genre *Solanum*, sous le nom de *Solanum tuberosum esculentum*. Il ajoute que cette plante est cultivée dans les jardins de quelques amateurs.

Ce n'est qu'en 1601 que Ch. de l'Ecluse (Clusius) qui en avait reçu deux tubercules en 1588, de Philippe de Sivry, seigneur de Waldheim, gouverneur de Mons, qui les tenait de quelqu'un de la suite du légat du pape en Belgique¹, en donna une description et contribua à la répandre.

¹ Alph. de Candolle. Origine des plantes cultivées. 1883.

En 1600, Olivier de Serres donne, sous le nom de *Cartoufle*, la description d'une plante que quelques uns ont voulu prendre pour le Topinambour, dont les fleurs sont jaunes, tandis que celle de la plante décrite sont blanches. Aussi plusieurs autres auteurs voient la pomme de terre dans le *Cartoufle* d'Olivier de Serres. Du reste ce nom rappelle le *Kartoffel* des Allemands comme d'autres noms tels que *Tartoufles*, *Taratoufles*, *Taratuffi* que l'on retrouve ailleurs.

Les Espagnols avaient introduit la pomme de terre non seulement dans leur pays, mais aussi dans l'Artois et en Franche-Comté, d'où elle se répandit sans tarder dans les Vosges, dont la terre sablonneuse convenait parfaitement à la nouvelle culture. Elle y prospéra si bien que, dès le règne de Louis XIII, on trouve des redevances de sacs de pommes de terre stipulées dans des baux conservés aux Archives de l'ancienne abbaye de Remiremont.

Le nom *Quémote*, du patois vosgien, rappelle au mieux le nom espagnol de la pomme de terre soit *Camote*. Dès lors la Lorraine ne souffrit plus de la disette, comme ce fut encore le cas d'autres provinces de l'intérieur de la France. Vers 1643 sa culture passa en Alsace pendant que notre précieux tubercule restait peu apprécié dans le reste de la France.

Il est possible qu'elle ait passé de la région vosgienne en Allemagne, d'où d'après de Candolle, les savants de l'école de Padoue en auraient eu connaissance par des tubercules reçus de ce pays vers la fin du XVI^e siècle.

Dès 1753, la pomme de terre figure dans le *Species plantarum* de Linné qui lui donne définitivement le nom de **solanum tuberosum** qu'elle conserve aujourd'hui en botanique.

L'économiste Turgot (1727-1781) encouragea sa

culture dans le Limousin, où il était intendant, et en 1765 Mgr du Baral, évêque de Castre, distribua des semenceaux à ses curés et leur apprit à les cultiver.

En 1769, Mustel, ancien capitaine de dragons, publiait plusieurs mémoires sur la pomme de terre et sur le pain économique à obtenir en la mélangeant à la farine. Malgré tous ses efforts la culture de la pomme de terre ne se généralisait pas, on se méfiait d'une plante très prochainement apparentée à la belladone, et l'on tenait ses tubercules pour vénéneux.

Enfin, dix ans après Mustel, Parmentier (1737-1813) reprit en France l'idée du pain de pommes de terre seules et sans farine. Parmentier, pharmacien à l'armée de Hanovre, fut fait prisonnier et réduit, pendant sa captivité, à se nourrir de pommes de terre, il en reconnut tous les avantages et travailla à déraciner les préjugés qui empêchaient sa culture de se développer en France.

De là peut-être naquit l'erreur que la pomme de terre avait été transportée d'Allemagne en France, où elle était connue depuis longtemps sans y être cultivée sérieusement ¹.

Parmentier réussit à y intéresser Louis XVI, et avec beaucoup d'opiniâtreté, persuadé qu'il était de rendre un immense service à l'humanité, il prêcha si bien la culture et l'utilisation de la pomme de terre par ses écrits et par ses exemples qu'il finit par triompher des préjugés, de sorte qu'on a pu quelquefois donner à la nouvelle plante le nom de *Parmentière*, et que la France ne célébrait qu'en 1885 le centenaire du précieux tubercule ne le faisant remonter qu'à Parmentier, alors qu'il était connu depuis

¹ Voir Jean Brunhes : L'homme et la terre cultivée en Bull. de la Soc. Neuch. de géographie T. XII, p. 226.

le commencement du XVI^e siècle et même depuis les dernières années du XV^e.

On raconte que Parmentier acheta ou prit à ferme des terres en friche à quelques lieues de Paris et y fit planter des pommes de terre. La première année, il les vendit à bas prix aux paysans des environs, bien peu en achetèrent ; la seconde année, il les distribua gratuitement, personne n'en voulut. A la fin, dit Le Maoût, son zèle devint du génie : il supprima les distributions gratuites, et fit publier à son de trompe, dans tous les villages, une défense expresse, qui menaçait de la rigueur des lois quiconque se permettrait de toucher aux pommes de terre dont ses champs regorgeaient. Les gardes champêtres eurent l'ordre d'exercer pendant le jour une surveillance active, et de rester chez eux pendant la nuit. Dès lors la maraude nocturne s'organisa et Parmentier pleurait de joie en apprenant la dévastation de ses champs. La pomme de terre avait acquis la saveur du fruit défendu ; il ne fut plus nécessaire d'en stimuler la culture qui se répandit bientôt dans toute la France.

Pour ce qui concerne la Suisse nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici ce qu'en disait notre savant archiviste, M. J. Schneuwly, à la réunion de la Société d'histoire du canton de Fribourg du 12 novembre 1885 ¹.

« En Suisse, si nous en croyons le D^r Frédéric de Tschudi, la pomme de terre n'était plus absolument rare en 1730, mais elle ne se répandit réellement qu'au commencement de ce siècle, surtout à partir de la disette de l'année 1816-1817. »

« Pour ce qui concerne le canton de Fribourg en

¹ Archives de la Soc. d'hist. du canton de Fribourg T. IV, p. 215 et s. s. —

particulier, voici ce qui résulte de nos propres investigations. Nous constatons la présence de la pomme de terre en l'année 1748, ainsi 37 ans avant qu'elle fût définitivement introduite en France. Elle est chez nous en pleine culture sans que l'Etat fut intervenu, soit pour la faire connaître, soit pour en encourager l'acclimatation. Chose curieuse, ce n'est pas dans les fécondes plaines de la Broye et du Lac que nous surprenons pour la première fois la présence de la solanée que l'on appelait aussi bien la *poire de terre* que la *pomme de terre* (Erbine, Erdbeere, Erdapfel), mais dans le district de la Singine, dans la commune d'Ueberstorf, à Obermettlen, non loin de la frontière du canton de Berne. Aurait-elle été importée par là ? Nous avons de la peine à le croire.

Il ne sera pas sans intérêt de connaître la circonstance grâce à laquelle nous découvrons chez nous l'existence de ce produit de la terre. Tout le monde sait ce qu'était la dîme. Sans parler de la dîme des nascents et de celle des novales, il y avait la grande et la petite dîme. La première se levait sur toutes espèces de *céréales*, telles que froment, seigle, épeautre, orge, avoine ; la seconde sur les *légumes*, telles que les plantes potagères, les raves, navets, haricots, pois, etc. Toutes ces différentes dîmes étaient perçues en vertu de titres authentiques qui d'ordinaire indiquaient l'espèce de produit sur lequel elles se levaient. Comme ces titres, ces vieux parchemins ne parlaient pas des pommes de terres, nos braves campagnards se dirent : « Nous allons planter des pommes de terre en masse qui seront affranchies de la dîme. C'est ainsi que firent, entres autres, dans le territoire d'Ueberstorf, Jean Rappo et consorts. Mais ils avaient compté sans leur seigneur décimateur, M. le secret Fégely, qui leur fit voir, par devant Leurs Excellences de Fribourg, un

passage de son titre où il était dit que ce droit lui était dû en particulier pour les fruits qui y étaient mentionnés *et en général pour toutes les productions végétales du sol*. Nos paroissiens d'Ueberstorf durent s'incliner.

C'est à la faveur de cette erreur que la culture de la pomme de terre prit un si rapide essor chez nous. Trois ans après, nous la trouvons à Muschels près de St. Sylvestre, où se reproduit la même difficulté, suivie de la même solution. Toutefois reconnaissant implicitement qu'il fallait favoriser cette culture, Messieurs de Fribourg, en ratifiant le 17 février 1751 le jugement intervenu, prononcèrent que la dîme des pommes de terre se lèverait sur toutes les terres sujettes à la dîme, à l'exclusion toutefois des anciens jardins, tels qu'ils existaient alors, et sous la condition qu'ils ne seraient pas agrandis.

Cette sentence rendue dans un cas particulier servit de règles pour les *Anciennes terres* ou les 24 paroisses. Il leur fut même permis de planter des pommes de terre sans payer la dîme, non seulement dans les jardins, mais encore dans les champs, pourvu que la quantité de terre ainsi cultivée ne dépassât pas un huitième de pose par ménage.

Malgré cette décision qui n'avantageait que les Anciennes terres, quelques baillages se mirent à cultiver le précieux tubercule à un tel degré que les rentes en nature des décimateurs en souffraient. Ainsi dans le baillage de Vaulruz, en 1758, le bailli Fégely se plaint de *l'abus* qui s'est introduit par la plantation d'une *trop grande quantité* de pommes de terre dont on refuse de payer la dîme. Ainsi la même année (1768) dans le baillage de Gruyères, le bailli Gottrau exposa que le château de Gruyères possédait une dîme assez considérable à la Tourde-Trême, que le revenu de cette dîme était considéra-

blement diminué par le fait que beaucoup, sinon la plupart des cultivateurs, préféreraient depuis quelques années planter des pommes de terre et prétendaient ne devoir aucune dîme. Ces rebelles, qui ne se doutaient pas d'être les avant-coureurs de Chenaux, causaient un préjudice considérable à l'Etat. Messesseurs admirent la protestation du bailli, tout en réservant les titres que pourraient produire les bourgeois de la Tour, pour le cas où ils planteraient plus d'un huitième de pose.

Une semblable réclamation se fit jour en 1772, de la part du bailli de Farvagny. Celui-ci représentait que dans son district la plantation des pommes de terre avait pris une si grande extension qu'*un paysan modérément fortuné en cultivait une demi-pose* au grand détriment de Messesseurs. Comme il n'y avait pas de loi à cet égard, il demandait des directions.

Depuis l'année 1765, il avait été question de faire un règlement général qui fixait la quantité de terre à planter sans payer la dîme. Mais l'on s'arrêta à de graves difficultés. On ne pouvait porter atteinte aux droits acquis et diminuer les droits de l'Etat et des capitalistes-décimateurs. Aussi cette loi ne vit-elle jamais le jour et l'on s'arrêta à la limite d'un huitième de pose de 400 toises.

Malgré cela, cette culture continua d'augmenter de manière que Kuenlin a pu dire en 1833, que les Fribourgeois cultivent une énorme quantité de pommes de terre qui servent à leur nourriture, et, en partie, à celle de leur bétail et à son engrais. »

La culture de la pomme de terre fut donc d'abord chez nous un subterfuge pour échapper à la dîme, et c'est les questions soulevées à cette occasion qui ont permis à notre regretté archiviste d'en fixer très exactement l'introduction en pays fribourgeois. Toutefois l'idée de

faire une bonne farce aux décimateurs n'aurait pas été capable de donner à cette culture une impulsion pareille si nos ancêtres n'avaient pas reconnu la valeur de la pomme de terre pour remplacer le pain en cas de disette.

Les malheureuses conditions atmosphériques de l'été 1816 et le manque de céréales en 1816-17 y contribuèrent pour une large part. Mon père qui avait alors 14 ou 15 ans m'a raconté, plus d'une fois, qu'on avait dû sécher la moisson mal mûre dans les fours à pain et que l'avoine elle-même avait été panifiée. L'habitude s'établit de mêler la pomme de terre au pain et, dans mon enfance, je l'ai encore vu faire par de pauvres gens, à une époque où nos importations de céréales n'étaient pas ce qu'elles étaient au moment de la guerre actuelle.

L'importance de notre solanée alla donc en croissant, aussi bien au point de vue de notre alimentation qu'à celui de l'affouragement et de l'engraissement du bétail et des porcs.

Malheureusement on ne s'arrêta pas là, et l'on en tira bientôt une boisson fermentée des plus nuisibles, par le fait qu'elle contient divers alcools, dont l'un surtout est particulièrement toxique. Heureusement qu'une loi fédérale est venue mettre bon ordre à cet abus et que l'alcool tiré de la pomme de terre est aujourd'hui rectifié pour en éliminer les éléments les plus toxiques.

Bien mieux, pendant l'abominable crise actuelle, nous n'arrivons pas à produire la quantité du précieux tubercule nécessaire à l'alimentation humaine, si bien que la distillation en a été interdite.

La question de savoir par où et comment la pomme de terre a été introduite en Suisse, et spécialement dans le canton de Fribourg, n'est pas tranchée ; Tschudi prétend qu'elle n'était pas rare en Suisse vers 1730 et M.

Schneuwly la signale en pleine culture à Ueberstori en 1748. J'ai dit qu'elle avait été introduite en Alsace vers 1643 ; nous serait-elle parvenue d'Alsace par Bâle, c'est possible, mais nous n'en savons rien.

Il serait absurde de nier aujourd'hui l'importance de la pomme de terre au point de vue de notre alimentation, cependant nous devons constater, qu'à poids égal, elle est infiniment moins nutritive que le blé et les céréales en général. En effet elle contient 173 $\frac{0}{100}$ d'amidon, 727 $\frac{0}{100}$ d'eau et seulement 1 $\frac{0}{100}$ de graisse et 13 $\frac{0}{100}$ de matière azotée, alors que le blé contient 135 $\frac{0}{100}$ de matière azotée, 18 de graisse, 664 d'amidon et 130 d'eau.

Nous devrions manger 6 kilos de pommes de terre pour obtenir l'albumine contenue dans 1 kilo de maïs, il en faut 15 kilos pour égaler 1 kilo de viande et si nous voulions nous nourrir exclusivement de pommes de terre cuites à l'eau et obtenir la quantité quotidienne d'albumine qui nous est nécessaire nous devrions en prendre 9 kilos par jour. Nous prendrions ainsi beaucoup trop d'amidon et du reste notre estomac protesterait contre une quantité pareille d'aliments.

Par contre, si nous comparons le rendement d'un hectare cultivé en pomme de terre ou en blé, l'avantage est tout entier en faveur de la première culture. En effet, dans l'*Annuaire statistique de la Suisse* (5^e année, 1895) nous constatons que, en 1892, dans le canton de Zurich, les pommes de terre étaient cultivées sur une superficie notablement inférieure à la moitié de la surface couverte par les céréales, et cependant la récolte des pommes de terre a donné un poids supérieur au double du poids des céréales récoltées, et comme valeur, les pommes de terre ont atteint les $\frac{3}{5}$ de celle des céréales.

En 1894, dans le canton de Berne, les pommes

de terre cultivées sur une surface inférieure à la moitié de celle affectée aux céréales, ont donné un poids plus de trois fois plus grand que celui des céréales et leur valeur a dépassé celle de toutes les céréales réunies.

De toutes façons, l'agriculteur trouve un meilleur profit dans la culture des pommes de terre.

Enfin, il est bon de rappeler que la pomme de terre appartient à la famille des *Solanées*, dont la plupart des représentants sont vénéneux. Nous avons déjà dit que c'est cette constatation qui pendant longtemps a empêché, en France en particulier, le développement de cette culture. Les tubercules contiennent en effet une certaine quantité d'un alcaloïde toxique, la *Solanine*, mais cette quantité est dans la règle si faible qu'il n'y a pas lieu d'en tenir compte.

Cependant on sait aussi que beaucoup de plantes sont modifiées par la culture, la betterave cultivée, par exemple, est beaucoup plus riche en sucre que la variété sauvage, de même de nombreuses plantes cultivées au point de vue médicinal sont plus riches en alcaloïdes que leurs variétés naturelles et par conséquent il y a lieu de se demander si le même fait pourrait se présenter pour la pomme de terre et la Solanine ?

Un fait tout récent, observé à Fribourg même, semblerait le prouver, sans qu'il soit possible de dire par quelle suite de circonstances ou d'influence de milieu le phénomène s'est produit.

Une famille qui avait acheté des pommes de terre d'un agriculteur des environs a été indisposée en les consommant, il en fut de même d'un chien et d'un porc qui ne voulurent plus en prendre.

Les mêmes phénomènes d'empoisonnement se sont produits chez le producteur qui pourtant affirme qu'un

peu plus tard il a pu, sans accident, consommer ses tubercules.

La pomme de terre contient normalement de 40 à 200 milligrammes pour $\frac{0}{100}$ de solanine, elle est alors parfaitement inoffensive. Celles dont nous venons de parler en contenaient d'après les analyses de notre laboratoire cantonal, 422 milligrammes pour $\frac{0}{100}$, dose dangereuse par elle-même et qui le devient encore plus par le fait que la Solanine ne s'élimine pas rapidement et que l'action des doses successivement ingérées s'accumule.

Il est difficile, pour le moment, de fixer les causes de ce phénomène inusité, on sait toutefois que la lumière favorise la production de la solanine et qu'elle est plus abondante dans les tubercules mal mûrs. C'est probablement à ce fait qu'il faut attribuer les petits accidents sans importance que l'on observe souvent à la suite de la consommation des premières pommes de terre dont la récolte a été trop hâtive.

Nous ne signalons pas ce fait extraordinaire et rare pour effrayer les consommateurs, mais il est bon à retenir, car il nous indique de ne pas consommer des tubercules mal mûrs et de ne pas exposer trop longtemps nos récoltes à une lumière trop vive.

Prof. M. Musy.

Un compliment rosse

Un « chasseur du dimanche » Sonntagsjäger, comme disent les allemands, fêtait son jubilé de vingt cinq ans d'activité comme Nemrod. Parmi les nombreuses félicitations et témoignages de sympathie des amis et collègues, il s'en trouva un, qui, caché comme le serpent sous les fleurs eut le don de faire puissamment enrager le bienheureux jubilaire. C'était... devinez... un diplôme d'honneur de la société protectrice des animaux.

Une méprise

(De l'almanach de Genève de 1901).

— Un verre, docteur ?

Le docteur Germain arrêta son cheval et regarda son interlocuteur. C'était un petit homme gros, très remuant qui se tenait sur le pas de la porte de son magasin.

— Ma foi, Jean Louis, ce n'est pas de refus, par cette chaleur, vous savez...

Le docteur Germain sauta assez légèrement à terre et passa la bride de son cheval dans un anneau fixé au mur de la maison. Cela fait les deux hommes descendirent à la cave.

— Comment le trouvez-vous, docteur ?

— Ma foi, mon cher Jean Louis, je l'ai toujours trouvé bien bon ; mais aujourd'hui je le trouve délicieux, je viens de faire une course de deux heures, vous comprenez... En disant cela le docteur éclata de rire.

— Je viens de chez Jacques, le meunier.

— Oui, parbleu, je le connais bien ; il n'est pas malade, pourtant ?

— Il a été bien malade.

— Bah ! qu'a-t-il donc eu le pauvre homme ?

— Eh bien, voilà, une bronchite aiguë avec complications ; mais enfin il est maintenant hors d'affaire, dans une dizaine de jours, il pourra se remettre au travail.

— Sapristi, un homme aussi robuste, une santé de fer, docteur.

— Une santé de fer, je crois bien. Tenez, mon cher, il faut que je vous raconte l'étrange méprise de sa femme qui eut pu avoir les plus fâcheuses conséquences.

Lorsque l'état du meunier devint un peu satisfaisant je dis à sa femme : Maintenant il a besoin d'une nourriture un peu substantielle ; vous lui préparerez chaque jour un bouillon de poule auquel vous ajouterez quelques gouttes de maggi, vous comprenez... pour le rendre plus fortifiant.

Quelques jours après je revins, mais je trouvais mon malade beaucoup plus faible qu'auparavant. Je n'y comprenais rien. Que faire ? J'appelai sa femme.

— Mais, ma bonne Louise, avez-vous bien préparé pour votre mari ce que je vous avais indiqué ?

— Oh ! que oui, monsieur le docteur ; mais je dois vous dire

qu'il ne voulait pas prendre cette soupe. Seulement, il a bien fallu ; mon beau frère lui tenait les bras pendant que je la lui faisais avaler. Oh ! vous savez, chez nous, ce que le médecin a ordonné on le fait.

— Je commençais à comprendre. Et comment avez-vous préparé ce bouillon de poule ?

— Mais, pardine comme d'habitude, de la farine, du son, de la mié de pain et de l'eau. Et je vous assure que j'ai bien remué !

La bonne femme avait fait pour son mari la pâtée qu'elle préparait tous les jours pour ses poules.

Les deux hommes éclatèrent de rire.

— Encore un verre, docteur ?

— Non, ça va bien, sans compliments, vous savez, au revoir et merci.

Un message bien amené

Monsieur Schlaumeyer, attablé au café, et absorbé dans un jass avec ses copains est frappé subitement d'apoplexie. Il s'agit d'aller sans tarder avertir son épouse. Un des copains se charge d'apporter la nouvelle, avec tous les ménagements que comporte cette pénible mission. Il se présente : Bonjour, madame Schlaumeyer, comment ça va-t-il ?

— Mais, comme vous voyez, ça va aussi bien que ça peut aller quand la vie est si chère. Vous n'avez pas vu mon mari, par hasard ?

— Oui ! votre mari je l'ai vu.

— Il était assurément de nouveau au café.

— Oui, bien ! il a de nouveau joué aux cartes.

— Ah ! il a joué et perdu de nouveau.

— Il a perdu et pas mal d'argent.

— Beaucoup d'argent ? Oh ! il a dû avoir une attaque.

— Voyez-vous, madame Schlaumeyer, c'est précisément pour ça que je suis chez vous.

Deux points de vue

Elle. — (on vient de lui apporter un costume) Cette robe est vraiment très réussie ; je suis seulement curieuse de savoir combien elle coûtera !

Lui. — Moi pas.

UN DESSIN DE CURTY

Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Castella ancien curé-doyen de Praroman, la communication d'un intéressant dessin de Curty, représentant la cure actuelle de Praroman. Cette maison fut bâtie en 1741 et fut la propriété d'un sieur Kolly. C'est en 1860 qu'elle fut achetée pour servir de presbytère.

La vue que nous donnons est la reproduction du dessin de Curty, dessin à l'encre de Chine, qui fut exécuté, comme le dit notre artiste, sur place même, le 13 juin 1779. Ce petit tableau est intitulé : « Vue de la maison et appartenances du citoyen Kolly, administrateur, prise dans le pré de dite maison à Praroman. »

Les *Etrennes fribourgeoises* se sont souvent occupées du peintre Curty auquel le professeur Grangier a consacré une notice biographique ¹. Il nous a paru intéressant de reproduire ici une de ses œuvres, très probablement inconnue du public et de nos artistes et connaisseurs.

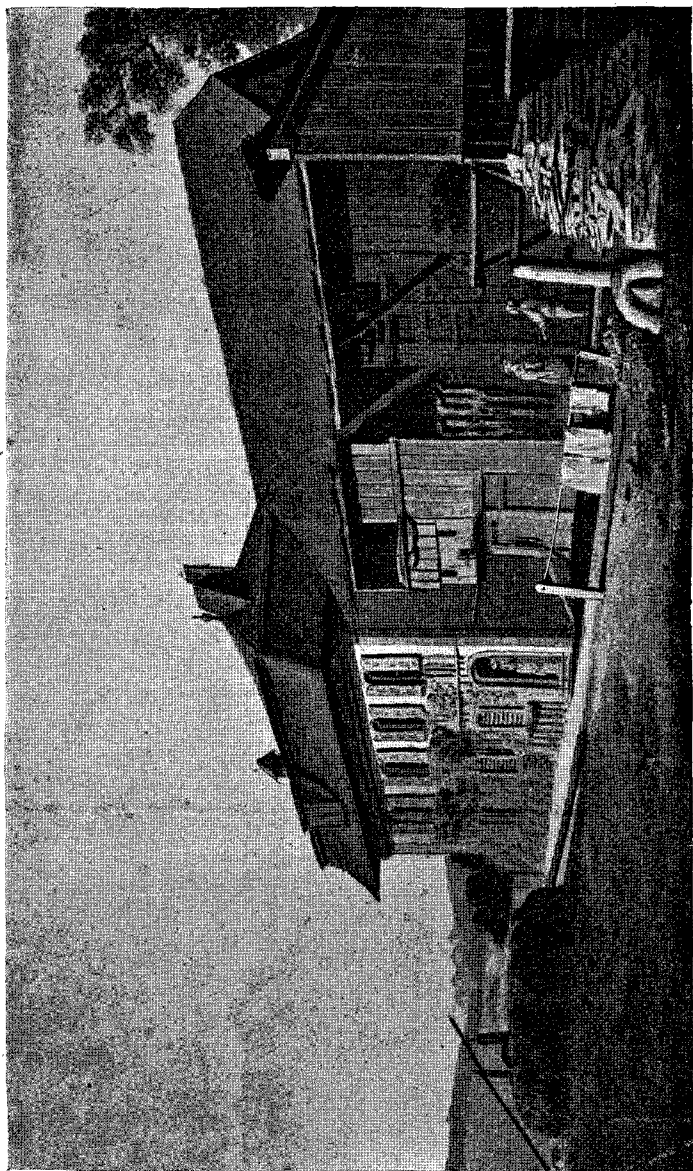
¹ *Etrennes fribourgeoises* 1878, p. 41.

Une passe dangereuse

La scène se passe dans une ferme de la Singine. Il s'agissait d'abattre un taureau. Le fermier qui louche fortement a déjà en main la masse qui doit assommer la bête et s'apprête à donner le coup fatal. Le domestique qui tient le taureau s'aperçoit qu'un des yeux du patron est fixé sur lui et il dit au patron : — Mais ! est-ce que tu veux taper où tu regardes ?

— Eh ! sans doute, fut la réponse.

— Alors, tiens le mouni toi-même, dit le valet en s'esquivant lestement.



Un dessin de Curty (la cure actuelle de Praroman)

Le nouveau lac de Montsalvens

Au moment où nous écrivons ces lignes, on procède déjà avec activité aux premiers travaux du bassin d'accumulation des eaux de la Jogne, en aval de Charmey, jusqu'au lieu dit « la Russille », où se trouve un resserrement rocheux on ne peut plus favorable à l'établissement d'un barrage. Celui-ci une fois établi, le torrent de la Jogne sera transformé en un lac de 700 000 m.² de superficie et d'une contenance de 11 650 000 m.³ en hautes eaux. Deux de ses bras pénétreront dans les vallons du Javroz et du Motélon. La vue de cette nappe verte, avec son encadrement de collines boisées ou de montagnes rocheuses, ne sera pas un des moindres attraits de la pittoresque vallée. Hâtons-nous d'ajouter que cette considération n'entre pour rien dans l'établissement du lac dit de Montsalvens. Il s'agit de transformer les eaux de la Jogne en houille blanche. C'est elle qui est la reine du jour.

Les *Etrennes* de 1900 et de 1903 ont déjà donné une description détaillée des travaux exécutés pour la captation des eaux de la Sarine à Thusy et leur dérivation, dans un tunnel de 9217 mètres de longueur, les amenant sur le plateau de Monteynan et de là dans deux conduites forcées qui alimentent l'usine électrique d'Hauterive. Au moment de sa construction, et une fois en activité, l'usine d'Hauterive paraissait devoir fournir, pour un bon nombre d'années, une source d'énergie suffisante aux besoins du pays, conjointement avec les stations existantes de Fribourg, de Montbovon, de Châtel et l'usine à vapeur de Romont. Mais la consommation

s'accrut si rapidement et en de telles proportions que, depuis longtemps déjà, les *Entreprises Electriques Fribourgeoises* n'arrivent plus à satisfaire aux demandes et sont dans le cas de devoir s'adresser à des usines étrangères pour faire face aux besoins actuels. C'est cette situation critique qui a amené, après de longues études, l'administration des *Entreprises Electriques Fribourgeoises* à proposer au Grand Conseil l'adoption du projet d'établissement d'une nouvelle usine électrique à Broc, desservie par le bassin d'accumulation de la Jogne, autrement dit lac de Montsalvens. Dans sa session de mai 1918, le Grand Conseil vota à l'unanimité le projet, après un remarquable exposé présenté par le Directeur du Département des Travaux publics, M. Chuard, et c'est de cet exposé, entr'autres, que nous tirerons les données qui vont suivre quant à l'exécution de cette nouvelle étape dans la mise en valeur de nos cours d'eau.

Les inconvénients qui résultent des variations du débit de la Sarine et, dès lors, de l'insuffisance de production d'énergie électrique, dit le rapport de M. Chuard, se manifestèrent de façon évidente peu après la mise en service des usines de Montbovon et d'Hauterive. Ils exercèrent une action fâcheuse sur l'avenir de nos entreprises électriques. L'apport minimum de la rivière, qui n'avait pas été déterminé par des jaugeages précis, se révéla inférieur aux prévisions premières : D'une part, l'emploi de l'électricité étant devenu rapidement populaire, le déficit de production à l'étiage des eaux s'accusa dès l'année 1905. En présence de l'augmentation rapide du nombre des abonnés et pour tenir les engagements assumés pour la traction électrique des chemins de fer, il y avait grande urgence à apporter, dès lors, un remède à la situation. Ce remède fut trouvé dans la construction

de l'usine à vapeur de Romont qui pouvait être établie plus rapidement et à moins de frais qu'une nouvelle installation hydraulique. Celle-ci, toutefois, ne tarda pas à être reconnue insuffisante à améliorer sensiblement le régime de production de l'énergie ; son action trop faible était, en outre, onéreuse. La situation restait très tendue. Elle fut améliorée, pour une courte durée, par la construction de l'usine de l'Œlberg, qui constitue une opération bonne, mais insuffisante aussi. L'augmentation rapide de la consommation d'énergie absorba en peu de temps les disponibilités de la nouvelle usine. La capacité productive de cette dernière subit, d'ailleurs, presque au même degré et simultanément les mêmes variations que celles des usines supérieures ; l'apport d'énergie en basses eaux fut donc relativement faible.

C'est ainsi qu'en 1914 déjà les experts désignés par le Conseil d'Etat, dans leur rapport préliminaire sur les entreprises électriques du canton, établissaient par des chiffres l'insuffisance des usines existantes. En temps d'étiage et en épuisant toutes les ressources de l'usine à vapeur, la production d'énergie des centrales n'est plus suffisante pour remplir les engagements contractés envers tous les abonnés. La nécessité s'impose, dès lors, de prendre des mesures en vue d'un apport d'énergie complémentaire pendant la période des basses eaux.

Aussi dès 1906, donc avant la fin des travaux de l'usine à vapeur de Romont, on se préoccupa de la création d'une accumulation hydraulique. Le service technique, sous la direction de M. Maurer, se livra à de longues études générales, qui portèrent sur tout le bassin de la Sarine et de ses affluents, ainsi que sur la Veveyse. Ces travaux, remarquables en leur genre et quant à leur résultat, ne furent terminés qu'à fin 1913.

Ils démontrèrent la possibilité technique d'établir de nombreux bassins de retenue d'importance très variable, soit une vingtaine.

Ces études eurent pour objet d'abord l'élaboration détaillée d'un projet d'accumulation à Rossens, puis un examen comparatif, mais encore sommaire, d'un projet sur la Jogne. Ce dernier projet, le plus praticable pour le moment, a été complété par une étude approfondie et, comme nous l'avons vu, présenté à l'approbation du Grand Conseil.

En voici la description sommaire tirée du rapport technique des Entreprises Electriques Fribourgeoises :

La Jogne est un des principaux affluents de la Sarine. Son bassin de réception est d'environ 173 km.² et son débit varie de 1,2 à 1,5 m.³ par seconde à environ 60 m.³ par seconde. Ce débit est donc extrêmement variable, comme celui de la Sarine dont il a sensiblement la même allure. Les observations faites au cours de ces dernières années et tout particulièrement les relevés limnimétriques comparatifs de la Sarine à Thusy et de la Jogne à Broc, ont montré qu'il est sensiblement égal au cinquième de celui de la Sarine à Thusy.

Le projet (dont l'exécution est commencée) comporte la création d'un bassin d'accumulation d'une contenance utile de 10 000 000 m.³ et la construction d'une usine utilisant une chute de 110 mètres. Le barrage sera établi, comme il est dit plus haut, en amont de la gorge située au-dessous de la Russille, en un endroit où la nature du rocher offre toute sécurité et où les fondations pourront être établies dans d'excellentes conditions. Ce barrage, du type en arc, aura une hauteur d'environ 50 mètres, non compris les fondations. Il sera arasé à la cote 800,6 et son développement à la crête comportera

environ 80 m. Il se terminera à une de ses extrémités (rive gauche) par un déversoir destiné à assurer le niveau supérieur du lac, quelque importants que soient les apports de la Jogne.

Galerie d'aménée. — L'eau sera prise à la cote 775 et la prise d'eau sera constituée par un ensemble d'ouvrages comportant galerie d'aménée à la cote 775, grilles avec machine à nettoyer, puits des vannes, machinerie et maisonnette du gardien; ces ouvrages se trouveront sur la rive droite à environ 100 m. en amont du barrage. Le tunnel, commandé par les vannes dont il vient d'être question, aura une longueur de 1680 m. et une section de 6,6 m.². Sa pente, imposée par les conditions de débit qui sont à envisager (maximum 20 m.³ par seconde). sera de 6,7 pour mille, de telle sorte que le seuil du tunnel, qui partira de la cote 772,2, aboutira à la cote 761. Ce tunnel se trouvera sous une pression de 25 à 35 m. d'eau; il sera revêtu de maçonnerie sur tout son parcours, ce qui lui assurera une parfaite étanchéité. A l'extrémité aval du tunnel, se trouvera la chambre de mise en charge ou château d'eau. Celui-ci comprendra deux chambres, l'une supérieure, l'autre inférieure, reliées entr'elles par un puits vertical de 3 m. de diamètre et d'une hauteur totale d'environ 40 m., qui fera office de régulateur de pression. La disposition générale de ce château d'eau et son grand volume furent choisis pour parer aux effets dangereux des surpressions connues sous le nom de coups de bélier et qui résultent de l'arrêt toujours assez brusque des turbines, c'est-à-dire de l'interruption presque instantanée d'un débit d'eau pouvant atteindre 20 m.³ à la seconde et se trouvant, d'ailleurs, sous une pression considérable.

La partie supérieure de la conduite forcée ne sera

pas autre chose qu'une prolongation du tunnel d'amenée. Sa longueur sera d'environ 115 m. Puis viendront deux conduites métalliques de 1 m. 60 de diamètre et d'environ 290 mètres de longueur, en tête desquelles seront montées des vannes doubles ; ces conduites aboutiront au collecteur près de l'usine.

Celle-ci sera construite sur la rive droite de la Jogne, un peu en aval de la fabrique Cailler. Elle comprendra une salle des machines avec tableaux, une salle des transformateurs élévateurs, une salle des départs de lignes et un atelier de mécanique. Son équipement comprendra en plein développement :

- a) 4 groupes électrogènes composés chacun d'une turbine de 6000 HP. avec régulateur, vanne, orifice de décharge, etc., etc. ;
- b) 4 tableaux de machines avec tout l'appareillage nécessaire ;
- c) 4 transformateurs triphasés de 5250 kilovolt-am-pères ayant pour fonction de transformer les courants de 8500 volts fournis par les alternateurs en courants de 35 000 volts, tension nécessaire au transport et à la distribution de l'énergie produite ;
- d) des départs de lignes à 35 000 volts avec appareillage et dispositifs de protection, qui iront se souder aux lignes destinées à relier la nouvelle usine au centre de distribution qui est et restera à Hauterive.

L'achèvement de tous les travaux qu'exigera cette installation est prévu dans un délai de 2 à 3 ans. Les travaux ayant déjà commencé, la mise en service de la nouvelle usine pourra probablement avoir lieu dans l'année 1920.

L'établissement de l'usine de la Jogne entraînera la mise hors de service de l'usine électrique de la fabrique

de chocolat Cailler, laquelle est au bénéfice d'une concession régulière pour l'utilisation des eaux de la Jogne, il en résultera pour elle un certain préjudice dont elle sera indemnisée.

Le coût total de l'entreprise est devisé à fr. 9 500 000.

Et quant au rendement voici ce qu'en dit le rapporteur de la Commission au Grand Conseil, M. Daguet, dans la séance du 17 mai dernier :

« On peut supputer que les frais de production de l'énergie par l'usine de Broc, pour 42 millions de K. W. h., seront de 110 000 fr. au maximum ; la vente de celle-ci aux réseaux nous apportera au moins 870 000 fr., soit un excédent de recettes de 760 000 fr., faisant ressortir le prix moyen du K. W. h. à 1,9 centime et laissant après le service des intérêts à 5 % du capital investi et un prélèvement d'environ 3 % pour l'amortissement, le renouvellement et l'entretien des installations et le fonds de réserve pour exploitation, un solde actif de 25 000 fr., chiffre auquel il y a lieu d'ajouter le bénéfice commercial que réaliseront les réseaux par la vente d'énergie, à savoir 430 000 fr. Nous obtenons ainsi un excédent total de 455 000 fr., bénéfice encourageant, il faut en convenir. »

Voir, du reste, pour l'explication de l'exposé sommaire ci-haut, le rapport technique et financier des Entreprises Electriques Fribourgeoises, où sont détaillées toutes les rubriques servant à constituer les chiffres globaux fournis par le rapporteur de la Commission du Grand Conseil.

L. F.

Enfantines

Le petit Eugène, à table s'adjuge le plus gros morceau du plat et il a déjà subi maintes remontrances à ce propos. L'autre jour il est invité à dîner par un de ses camarades d'école chez les parents de celui-ci. Sa mère ne l'y laisse aller qu'après lui avoir fait promettre de prendre toujours le plus petit morceau des plats qui passeraient devant lui.

Au soir le gamin revient rayonnant à la maison. — Ça été fameusement bien ! pense donc, petite maman, après le café on a passé un plat de pommes, une grosse, superbe au milieu du plat et six pommes plus petites autour. Tu crois peut-être que j'ai pris la grande ? Hé bien non, je me suis contenté des six plus petites qui étaient autour.

* * *

Le petit Xavier fréquente, pour la première année, l'école enfantine. Un jour, il était à peine parti pour l'école qu'il revient tôt après à la maison.

— Mais, d'où viens-tu donc comme cela si tôt ?

— Hé bien, la classe avait déjà commencé et je n'ai pas voulu les déranger.

* * *

— Fritz ! veux-tu bien cesser de tirer la queue du chat.

Fritz — Je tire pas, je tiens seulement la queue, c'est le chat qui tire.

* * *

Le papa. — N'as-tu pas honte, Jean, de battre ainsi un si petit garçon.

Jean. — Pourquoi ? tu n'as pas honte non plus de me rosser, toi.

* * *

Le petit Charles. — Dis voir, papa, est-ce que le bon Dieu est encore malade ou bien est-ce qu'il va de nouveau mieux.

Le papa. — Ne dis pas des bêtises ; tu sais bien que le bon Dieu n'est jamais malade.

Le petit Charles. — Jamais ? alors pourquoi a-t-il si vite appelé à lui notre bon Docteur ?

* * *

Dans une école populaire, le maître interroge ses élèves sur la profession de leurs pères respectifs.

— Hé bien ! Fritz, qu'est-ce qu'il fait ton papa ?

Fritz. — Il est mort.

Le maître. — Ah ! c'est bien triste, mais qu'est-ce qu'il faisait avant sa mort ?

Fritz. — Il était vivant.

* * *

Un papa (après une correction manuelle administrée à son garçonnet) — Maintenant dis-moi, Henri, pourquoi tu as été puni.

Henri. — (hurlant) Hé bien ! ça manque encore, on me bat comme un plâtre, et on ne sait pas même pourquoi.

A table

Jules Simon, Renan et d'autres personnages avaient été conviés à dîner chez une dame qui aimait à grouper à sa table les grands esprits.

Au dessert, Jules Simon développait une éloquente théorie socialiste que tous les convives écoutaient avec un vif intérêt.

Renan fit mine de vouloir parler. La maîtresse de la maison s'en aperçoit.

— Un moment, je vous prie, M. Renan, sitôt que M. Simon aura terminé, nous vous entendrons avec plaisir.

Lorsque Jules Simon eut fini de parler, la dame se tournant vers l'auteur de la *Vie de Jésus*.

— Eh ! bien, M. Renan, qu'avez-vous à nous dire ?

— Oh ! rien, madame, je voulais simplement vous redemander des haricots.

Un pied dans le plat

La dame. — (exhalant sa plainte à un monsieur de sa connaissance) Voyez un peu la grossièreté de mon mari, est-ce qu'il ne va pas jusqu'à me reprocher à chaque instant de l'avoir, pendant ces trois années de mariage, rendu fou.

L'ami. — Quelle bêtise, avec ça qu'il ne l'était pas déjà lorsqu'il vous a épousée.



NÉCROLOGIES

M. Jean Gretener. — Mercredi, 10 octobre 1917, est décédé à Bulle M. Jean Gretener qui a joué un rôle très en vue dans la contrée groyérienne où il jouissait d'une belle position de fortune due à son activité, à son intelligence des affaires, en même temps à l'intérêt qu'il prit au développement économique du pays.



M. Gretener était originaire de Cham (canton de Zoug). Il arriva à Bulle comme employé dans le commerce des pailles et il dirigea, après un certain nombre d'années, la maison où il était entré comme simple employé. Il fit une fortune dans ce commerce.

Il prit une part active à la fondation de l'importante fabrique de chocolat Cailler à Broc. Il fut appelé à la vice-présidence du conseil d'administration de la société des chocolats Peter-Cailler-Kohler, membre du conseil d'administration de la papeterie de Marly, administrateur délégué de la compagnie de chemin de fer Bulle-Romont. Il géra avec intelligence et fermeté les affaires de cette compagnie.

Il est mort à l'âge de soixante-dix ans, après une courte maladie. Ses funérailles avaient attiré à Bulle un

concours inusité d'amis et de connaissances. Nombreux, en effet, étaient ceux avec qui le défunt entretenait des relations d'affaires et ceux aussi qui lui devaient aide et secours dans des moments difficiles. L. F.

M. Rodolphe de Bremond. — C'est le 3 novembre 1917 qu'est décédé à Lausanne, à la suite d'une longue maladie et d'une opération dangereuse, M. de Bremond, professeur à l'école d'agriculture de Pérolles. Agé de 51 ans seulement, R. de Bremond a néanmoins fourni une carrière bien remplie. Né à la Châtelaine près Semsales, il prit de bonne heure, sur l'important domaine paternel, le goût des choses de l'agriculture, de la campagne, des bois et de la montagne au voisinage des Alpes veveysannes. Après de bonnes études commerciales et industrielles au collège de Fribourg, c'est à la station agricole du Polytechnicum de Zurich qu'il alla puiser les connaissances théoriques qui devaient plus tard faire de lui un des maîtres de l'enseignement agricole. Un travail de diplôme, sur *l'azote dans les légumineuses*, le classe parmi les meilleurs élèves de sa promotion.

Cédant aux conseils d'un parent et attiré par le mirage américain et le goût des aventures, il partit avec son frère aîné pour le Nouveau-Mexique pour y créer un domaine qui ne tarda pas à prospérer, mais un cyclone vint détruire en un instant le travail opiniâtre de trois années et, après des péripéties diverses, il revint au pays. Le Département de l'Agriculture de notre canton l'appela au poste de co-directeur de l'École pratique de Grange-neuve, en collaboration avec M. François Rey, actuellement économe de l'asile de Marsens.

En 1906, M. de Bremond entra comme professeur à l'école de Pérolles, poste qu'il a occupé jusqu'à sa mort.

Sur son activité comme maître en science agricole, voici ce qu'en dit la *Chronique d'agriculture* :

« Sa branche de prédilection était la *connaissance et l'emploi des engrais agricoles*. Il y était passé maître, et c'est avec une éloquence convaincue qu'il exposait le rôle de ce principal moyen de progrès et de succès dans l'économie rurale de nos jours, dans notre pays comme dans tout pays de culture intensive. De nombreux articles de journaux, des opuscules et des brochures, un guide pratique sur l'emploi des engrais portent sa signature. Son manuel : *Les engrais*, a paru, en seconde édition, en 1910. Ce traité, fait pour le praticien et pour l'étudiant, mérite complètement les éloges que la commission des maîtres d'agriculture de la Suisse romande lui a décernés en l'approuvant. A ses écrits théoriques, R. de Bremond a tenu à apporter une vérification pratique ; nombreux et instructifs sont les essais qu'il entreprit sur le domaine de la Châtelaine et aux Alpettes, sur ce terrain de Flysch, dans l'amélioration duquel il avait foi par le moyen des améliorations foncières et des engrais chimiques.



« Le *sol* agricole était, avec les engrais, son second objet d'études favorites. La commission des maîtres a également approuvé son manuel qui en est à sa seconde édition. A l'occasion de l'exposition de Lausanne, de Bremond prépara une superbe collection de matériaux agrologiques, partant des roches diverses constitutives du sol, et les suivant, pas à pas, à travers toutes leurs multiples transformations d'altération et de désagrégation. Ce tableau synoptique, de l'origine de nos sols arables,

contribua grandement au succès de l'exposition de notre Ecole d'agriculture à Lausanne. »

Ses fonctions professorales n'absorbèrent pas toute son activité. Il fut jusqu'à sa mort membre de la commission cantonale pour l'élevage du cheval et expert cantonal et fédéral dans le même domaine. Il fit son service militaire dans l'artillerie. Il fut capitaine de la batterie 9 et, depuis 1915, major de landsturm.

Il est mort, comme nous l'avons dit, à Lausanne, plein de courage et de confiance en Dieu, laissant le souvenir d'un homme aimable, généreux et dévoué à son pays.

L. F.

M. Basile Renevey. — A le voir aller à pas menus et pressés dans la ville de Fribourg, les mains dans ses manches, sans manteau, même au gros de l'hiver, on ne se doutait guère que M. Basile Renevey avait plus de 92 ans. Alerté, l'esprit primesautier, la conversation joviale, pleine de réparties narquoises, de bons mots du cru, M. Renevey faisait les délices du cercle d'amis qu'il fréquentait. Ayant beaucoup vu, beaucoup voyagé, beaucoup vécu, c'était l'homme ayant toujours une histoire prête. Trois ou quatre guerres, plusieurs révolutions, des voyages sans nombre dans la plupart des pays d'Europe, au temps où les chemins de fer étaient inconnus, de lointaines randonnées en Terre-Sainte, en Arabie, en Afrique lui avaient laissé une foule de souvenirs qu'il détaillait avec une verve intarissable. Originaire de Fétigny, il avait été, dès son jeune âge, initié aux secrets de l'horlogerie et de la mécanique, et s'adonnait à son art avec ce soin méticuleux, cet amour du fini qu'on ne rencontre plus guère que chez les artisans d'autrefois. C'est que, pour perfectionner ses connaissances, M. Renevey

avait, comme les apprentis du moyen âge, fait, aux temps lointains de son apprentissage, son tour de France et d'Italie, le sac au dos, le bâton à la main. A cette époque, les routes étaient peu sûres, les auberges quelquefois mal famées. M. Renevey échappa souvent au péril par miracle.

Rentré au pays, il assista à la révolution de 1848, au Sonderbund et prend part à l'attaque du fort de St-Jacques. Il est à l'assemblée de Posieux. En 1860, il est en Italie où il suit la campagne de l'armée napolitaine contre Garibaldi. En 1870, il est en France où il parcourt les champs de bataille de l'année terrible et vient se dévouer ensuite pour le soulagement des malheureux Bourbaki. L'année 1873 le trouve en Sicile où il échappe au choléra. Puis c'est la Terre-Sainte, l'Asie-Mineure, l'Arabie, l'Égypte, sa rencontre avec le cardinal Lavignerie à Hippone. C'est enfin l'Algérie et le Maroc en 1891.



De ces lointaines randonnées, M. Renevey avait rapporté non seulement des souvenirs, mais des collections. Son long séjour en France lui avait permis de réunir des reliques précieuses du premier empire, parmi lesquelles une pendule du palais de Fontainebleau et la montre de l'impératrice Joséphine.

Son étonnante vigueur physique lui permettait d'accomplir de longs voyages à pied. A 90 ans, le trajet Fribourg-Lac-Noir et retour, le trajet Fribourg-Berne, par une journée torride, ne lui faisaient pas peur.

Sa bonne humeur, ses souvenirs, ses mots à l'emporte-pièce, ses solides convictions religieuses, tout contribuait à rendre sa compagnie intéressante. C'était une

page du passé qui vivait. Pourquoi faut-il que la mort l'emporte, alors que la jeunesse d'aujourd'hui aurait pour la guider un si grand besoin des conseils des hommes pareils à M. Renevey, qui ont vu tant de choses, tant et si bien vécu!

M. Joseph Philipona. — La Banque de l'Etat, à Fribourg, a perdu, subitement, le 18 novembre 1917, un excellent employé en la personne de M. Joseph Philipona, contrôleur de la Banque, frappé d'une apoplexie foudroyante en rentrant à son domicile vers six heures du soir.

M. Joseph Philipona, originaire de Vuippens, avait fait ses études aux collèges de Fribourg et d'Evian. Il entra ensuite au service de la maison de commerce Genoud et Peyraud à Bulle, puis en qualité de comptable au Crédit Gruyérien. Il entra ensuite au service de la Banque d'Etat de Fribourg comme caissier de l'agence de Bulle. En mars 1889, il fut appelé au siège central à Fribourg pour être nommé, l'année suivante, secrétaire du conseil d'administration.



Enfin, en 1898, il revêtit les fonctions de contrôleur de la Banque. C'est en cette qualité qu'il rendit surtout d'excellents services à notre important établissement financier, à l'époque où celui-ci eut à traverser des moments difficiles. Il a contribué, pour sa part, dans le champ d'action qui lui était assigné, à affermir son crédit et à en faire la maison prospère et productive que l'on connaît.

A l'heure où nous écrivons, il n'a pas encore été repourvu au poste laissé vacant par M. Philipona.

C'est en pleine activité que M. Philipona a été enlevé, dans sa quarante-cinquième année. Sa vie fut courte, mais bien remplie. De lui on peut dire qu'il a accompli sa tâche, la reconnaissance du pays lui est due.

L. F.

Le Frère Alphonse-Marie, de Treyvaux, capucin, jubilaire. — Une pieuse, modeste, féconde existence, celle du V. F. Alphonse-Marie Peiry, s'est éteinte au couvent de N.-D. de Compassion de Bulle, le 26 décembre 1917. Né à Treyvaux en 1838, il entra en 1858 au couvent de Fribourg, et c'est là qu'il fit sa profession religieuse comme capucin. Il se distingua toute sa vie par son amour du travail, de la prière et de sa vocation. Toujours appliqué dans ses emplois, il fut un cuisinier émérite. Comme portier de plusieurs couvents et, pour finir, durant plus de vingt ans à Bulle, il remplit ses fonctions à la satisfaction de ses supérieurs. Ce vétéran du Christ, depuis longtemps à longue barbe blanche, à l'âme vraiment franciscaine, très respectueux de la hiérarchie ecclésiastique, aimait à redire que pour être un bon catholique il fallait avant tout tenir bon pour son curé, son évêque et le pape.

Il s'intéressait aux vocations sacerdotales, et maints jeunes gens (qu'ils veuillent bien s'en souvenir), aujourd'hui prêtres séculiers et religieux, lui doivent, au moins en partie, leur vocation, grâce à ses conseils judicieux, à ses encouragements, à des moyens que sa grande charité lui inspirait, rendant ainsi à ces jeunes gens la bure sympathique. Grands et petits, pauvres et riches, prêtres et laïques, aimaient à rencontrer au seuil du couvent celui qu'ils appelaient : le bon Frère Alphonse.

Il a passé, laissant à tous le souvenir d'un religieux

simple, bon, attaché au devoir, fidèle observateur de sa Règle, s'imposant à l'admiration par la dignité de sa vie, la droiture de son jugement et sa solide piété. Les bienfaiteurs l'entouraient d'attention et de sympathie ; en retour, ils en recueillaient ses bons conseils et exemples de vertu.

En 1909, par une cérémonie inoubliable, la communauté de Bulle, au milieu de nombreux confrères, ecclésiastiques et amis, fêtait le jubilé du Fr. Alphonse : 50 ans de religion ! Le vénéré jubilaire, le vaillant ouvrier du bon Dieu, ne se reposa pas sur ses lauriers. Malgré son âge et enfin ses pénibles infirmités, il continua à se dévouer, à se rendre utile à ses Frères, mais son occupation favorite était celle de la

prière. C'était touchant de voir ce bon vieillard, souvent dès trois heures du matin, le chapelet à la main, ou bien tourné vers le Saint-Sacrement, passant de longues heures à se préparer à recevoir la communion, à s'entretenir avec le ciel. Illuminé par la bonne souffrance, entouré de ses Frères en prières, muni des secours de la religion, dans sa 80^{me} année, le cher Frère Alphonse s'en est retourné à Dieu, doucement, pieusement, comme il a vécu, précédé dans le ciel d'une riche moisson que lui ont valu 58 ans de vie consacrée au service de Dieu, de la religion et du prochain. Ses funérailles ont eu lieu à Bulle, le 29 décembre 1917. L'élite bulloise et une foule recueillie de confrères, de prêtres, d'amis de Treyvaux et d'ailleurs, eurent à cœur de rendre un respectueux hommage de considération méritée à l'ami fidèle, au pieux religieux, à l'âme patriote, austère et ardente,



qu'a toujours été pour ceux qui l'ont connu et justement apprécié le cher défunt. R. I. P.

M. le doyen Gremaud. — Le 20 janvier 1918 s'éteignait à Châtel-St-Denis des suites d'une opération chirurgicale M. l'abbé Albert Gremaud, rév. curé de Remaufens et doyen du décanat de St-Henri.

M. Albert Gremaud était né à Fribourg en 1849. Il était le fils de M. Félix Gremaud et neveu de l'abbé Jean Gremaud, professeur d'histoire et recteur de l'Université de Fribourg. Un de ses frères est encore dans les ordres ; c'est le P. P. Berthold capucin. Un autre frère, le P. Jean Gremaud missionnaire est mort en Chine en 1903.

Le jeune Albert Gremaud suivit les classes primaires de Riaz, sa commune d'origine. Il y reçut les premières leçons de latin de l'ancien supérieur M. Clerc. Il entra au collège St-Michel, puis au séminaire et fut ordonné prêtre en 1875. Peu après il fut nommé vicaire à Attalens. En 1876, au mois d'août il succéda à M. Repond comme curé de Remaufens, paroisse qu'il desservit jusqu'à sa mort. Peu de prêtres ont passé dans une paroisse un si long laps de temps.

Il s'est dépensé corps et âme dans cette paroisse. Sans fortune et jouissant d'un très modeste traitement, il sut néanmoins, par des prodiges d'économie, édifier et soutenir quantité d'œuvres.

Son église paroissiale fut l'objet de ses libéralités. Un orgue, le chauffage central, les vitraux, le pavage de la nef, une seconde sacristie, un chemin de croix, deux cloches et une grotte de Lourdes ont vu le jour pendant sa présence à Remaufens. Parmi les œuvres qu'il établit nous citerons les congrégations, le T.-O., le Cercle agricole, la Cécilienne et la caisse Raffeisen.

Son talent d'organisation n'était jamais pris en défaut. Son nom restera attaché à l'établissement de l'Œuvre de Lourdes et à l'organisation des pèlerinages interdiocésains à N.-D. de Lourdes. Il prit dix-huit fois avec un courage tout juvénile le bâton de pèlerin. Deux fois il organisa et dirigea des pèlerinages à Rome.

Les sanctuaires des Marches et des Ermites le virent souvent accourir. Sa confiance au B. Nicolas de Flûte le força à prendre part aux cérémonies qui se déroulèrent à Sachseln en juillet 1916.

Il avait hérité de son oncle l'amour des questions historiques. Il faisait partie de la société cantonale d'histoire. Sa belle intelligence et son vaste savoir le portaient à s'intéresser à toutes les questions agitées dans notre patrie. Ses appréciations sur les événements étaient toujours fortement pensées, surnaturalisées et émises sans souci des grands et des puissants du jour.

Monsieur le doyen se fit entendre souvent lors du pèlerinage cantonal aux Marches. Il prit plus d'une fois la plume pour composer des opuscules et des articles de journaux. Sa brochure « La paix et la question romaine » eut un certain retentissement.

Très pieux, d'un caractère doux et avenant, serviable à l'excès, il se fit chérir de ses paroissiens et de ses confrères. Ses supérieurs l'avaient en grande estime et lui confièrent des missions assez importantes avant même de le mettre à la tête du décanat de St-Henri en 1909.

Les épreuves n'épargnèrent pas le modeste curé. Sa cure avec une riche bibliothèque fut détruite dans un incendie en 1896. A cette occasion le pasteur négligea son mobilier pour disputer l'église à l'élément destructeur. L'incendie de 1910 l'éprouva à tel point que sa santé fut ébranlée. Il en demanda le rétablissement au climat

de Cannes. En 1916 il s'abandonna plein de confiance aux hommes de la science. Ses paroissiens espéraient conserver de longues années leur dévoué curé Dieu en avait disposé autrement. En décembre 1917, une nouvelle opération fut jugée nécessaire. Elle réussit, mais le corps, usé par les années et par un travail ininterrompu, se refusait à se plier à nouveau à l'activité de l'homme. M. le doyen Gremaud s'éteignit loin de son cher Remaufens.

Ses funérailles célébrées à Remaufens le 23 janvier furent présidées par S. G. Mgr Colliard qui voulut donner un dernier témoignage d'estime à celui qui avait assisté à son baptême et qui avait été son doyen. On y compta en outre un très grand nombre de prêtres et d'anciens pèlerins.

Il dort son dernier sommeil dans un caveau funéraire qu'il avait fait creuser dans sa chère église de Remaufens.

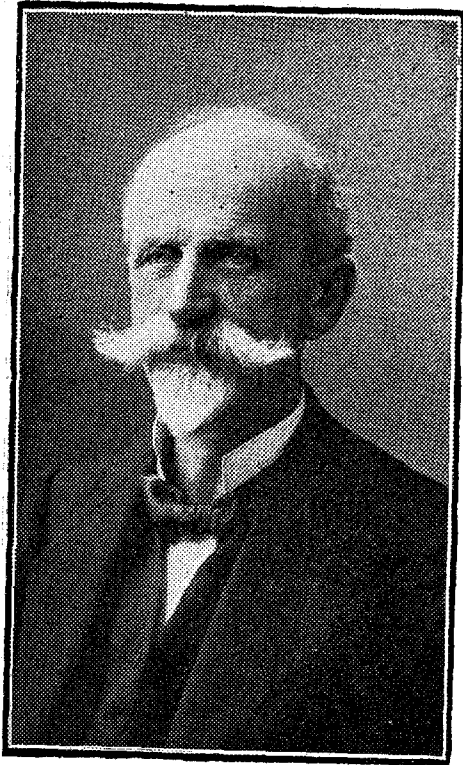
Le souvenir de ce prêtre exemplaire restera vivace dans le cœur de ceux qui l'ont connu. F. G.

M. Charles Wuilleret. — C'est vendredi 8 février dernier qu'est mort subitement, des suites d'une embolie, M. Charles Wuilleret, préfet de Fribourg.

Fils de M. l'avocat Louis Wuilleret, le défunt a revêtu près de quarante ans les fonctions de préfet de la Sarine. Sa nomination date du 8 avril 1882.

Il commença ses études au couvent des Jésuites de Dôle, il les continua au collège de Schwytz, pour les terminer à Fribourg. Il passa ensuite deux ans dans une école d'agriculture à Worms. Rentré au pays, il fit ses études de droit et se prépara à la carrière du barreau. Il ouvrit une étude d'avocat, mais il ne devait pas exercer longtemps sa profession. En 1882 intervint sa nomination comme préfet.

Pendant vingt-cinq ans, c'est dans l'agriculture qu'il a joué un rôle en vue ; en effet, en 1897, nous le voyons



comme président de la Fédération des sociétés fribourgeoises d'agriculture.

En 1911, il est choisi comme président des syndicats agricoles du canton de Fribourg. Il

fonctionne à maintes reprises comme expert dans nos

concours de bétail bovin. Il fit partie de

nombreux jurys dans nos expositions nationales. Il

fonctionna

comme tel à Genève, à Berne, à Frauenfeld, à Lausanne. Il faisait partie du comité de l'importante Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande ; il fut même trois fois président de cette puissante association. Il fit encore partie du comité de l'Union suisse des paysans.

Sa renommée s'étendit même au dehors de la Suisse. Il fut appelé à fonctionner dans les jurys du bétail dans

plusieurs expositions internationales, notamment à Paris, à Vienne et à Milan.

Entré en 1907 au Conseil national, il fit partie de cette haute autorité jusqu'à sa mort. Dans les commissions fédérales du budget et de la gestion, il parlait un langage d'administrateur et d'observateur. Son travail le plus utile fut celui qu'il accomplit dans les commissions agricoles où sa manière de voir était toujours inspirée du désir de favoriser le campagnard sous tous les rapports.

Il était encore membre du conseil d'administration de la Banque cantonale, de la fabrique d'engrais chimiques de Fribourg, de la société du funiculaire Neuveville-St-Pierre, de la société l'Industrielle à Fribourg et était membre d'un certain nombre d'autres sociétés.

On voit par ce rapide exposé la place importante occupée dans notre vie fribourgeoise par M. Charles Wuilleret.

L. F.

M. Paul Barras, inspecteur en chef des forêts. — Le 13 mars 1918, est décédé à Fribourg, après une longue maladie, M. Paul Barras, inspecteur en chef des forêts du canton de Fribourg.

Né en 1865, M. Barras fit une partie de ses classes primaires à Bulle, puis en Alsace, ce qui lui procura l'avantage de s'initier à la connaissance de la langue allemande. Après avoir passé au collège St-Michel, de 1879 à 1886, il commença ses études forestières à l'école polytechnique de Karlsruhe, pour les terminer au polytechnicum de Zurich où il obtint le diplôme de forestier après de brillants examens. Il entra immédiatement en stage chez l'inspecteur des forêts du 2^{me} arrondissement, qui était alors M. Joseph Weck et auquel il succéda en 1890. En 1893, il fut chargé de l'inspection du 3^{me}

arrondissement (la Gruyère) jusqu'en l'année 1907 où il fut promu aux fonctions d'inspecteur général des forêts du canton, à la mort de M. Casimir Niquille.

Dans toutes ses étapes de sa carrière de forestier, M. Paul Barras s'est montré administrateur et fonctionnaire zélé et excellent technicien. Malheureusement, un état de santé très précaire ne lui a point permis, dans les dernières années, de se consacrer à sa tâche dans la mesure qu'il eût souhaitée. Il n'en laisse pas moins le souvenir d'un citoyen entièrement dévoué à la chose publique, d'un fonctionnaire consciencieux qui, dans sa sphère spéciale d'activité, a rendu au pays de bons services.

L. F.

M. Max Folly. — C'est à Lugano qu'est mort, vers le milieu d'avril dernier, le bon citoyen fribourgeois qu'était M. Max Folly, universellement connu dans notre cité. Une plume amie a retracé dans la *Tribune* de Fribourg, la physionomie de Max Folly. Dans ce portrait, brossé finement par M. Auguste Schorderet, nous voyons revivre l'homme tout entier avec ses qualités, son originalités, ses petits travers, sa générosité.

M. Max Folly avait un réel talent de chansonnier, on ne pourrait compter les réunions de toute sorte qu'il a égayées de sa verve humoristique, dans les couplets de sa composition, en un style qui lui appartenait et qui n'avait rien de commun avec les règles académiques. Nous aurions aimé à en reproduire l'une ou l'autre, pour donner une idée de la manière de l'auteur.

Sous des dehors un peu frondeurs, Max Folly cachait



une âme sensible et généreuse. Il a été secourable à plus d'un et ses dispositions de dernière volonté montrent l'intérêt qu'il portait à sa ville de Fribourg, à ses institutions, aux enfants de son orphelinat. Le détail qui suit en dira plus que d'amples commentaires

L'Orphelinat est institué héritier de la fortune du défunt, déduction faite des legs suivants :

1000 fr. à la confrérie de Saint-Sébastien de Fribourg ; 500 fr. à la musique de Landwehr ; 500 fr. à la société de gymnastique l'*Ancienne* ; 200 fr. au Chœur mixte de Saint-Nicolas ; 200 fr. à l'*Union instrumentale* de Payerne ; 200 fr. à la Société des cafetiers de Fribourg ; 100 fr. au Chœur mixte allemand ; 200 fr. à la Crèche catholique ; 100 fr. à la Crèche protestante ; 100 fr. à la Crèche de Beauregard ; 200 fr. aux RR. Pères Capucins de Bulle ; 200 fr. aux RR. Pères Capucins de Romont ; 300 fr. aux Rév. Sœurs de Montorge ; 200 fr. aux Rév. Sœurs de la Maigrage ; 200 fr. aux Rév. Sœurs de l'Hôpital des Bourgeois ; 100 fr. à chacun des filleuls qui s'annonceront, plus diverses sommes encore à des amis ou à des enfants d'amis du défunt.

Ces legs payés, il resterait un montant de 20,000 fr. au minimum à la disposition de l'Orphelinat. M. Max Folly a tenu à préciser que, sur ce capital, 3000 fr. devaient constituer un fonds dont les intérêts serviraient à procurer aux orphelins une petite promenade annuelle avec collation, le jour de la fête du testateur.

M. Louis Butty, à Estavayer. — Vers le 15 juin dernier succombait après une assez longue maladie, M. Louis Butty, conservateur du registre foncier à Estavayer et ancien député au Grand Conseil de Fribourg.

Né à Estavayer en 1869, il suivit les cours du

gymnase au Collège St-Michel de Fribourg jusqu'à la sixième littéraire inclusivement ; il compléta ses humanités à Innsbruck où il passa deux ans, il fréquenta ensuite l'université de Fribourg où il obtint, après trois ans de fréquentation assidue, le diplôme de licencié en droit.

Après deux ans de stage au greffe du tribunal de la Sarine il revint dans sa bonne ville d'Estavayer. Il fut bientôt nommé juge de paix, il accepta le poste de caissier de l'hospice d'Estavayer et de secrétaire caissier de la société broyarde d'agriculture.



Le 19 octobre 1907, le vote des électeurs du district lui conféra la dignité de député au Grand Conseil en remplacement de M. Vincent Gottofrey qui avait été nommé membre du Tribunal fédéral.

En 1911 il dut remettre son mandat attendu que le Conseil d'État l'avait appelé au poste de conservateur du registre foncier, fonction incompatible avec le mandat de député.

Il fit aussi partie pendant plusieurs années du conseil paroissial d'Estavayer ; il était membre du conseil d'administration et du comité de direction du Crédit agricole de la Broye, lieutenant de préfet. Pour faire face à toutes ces charges, il dut déployer une activité remarquable.

Ne jouissant pas d'une santé très forte et un peu de surmenage aidant, il succombait à l'âge de 49 ans laissant le souvenir d'un homme de haute probité entièrement dévoué à son pays et à sa petite patrie broyarde. Ce fut également un père de famille modèle.

M. l'abbé Falcónnet, curé d'Orsonnens. — Le 18 juin dernier, la paroisse d'Orsonnens a perdu son digne pasteur, dans la personne de M. Falcónnet, originaire du village voisin, Vuisternens-en-Ogoz.

Né en 1865, M. Théophile Falconnet, sur le conseil du curé de sa paroisse, commença ses classes littéraires au collège St-Michel. Il y fut le condisciple de feu Mgr André Bovet. Il fit sa théologie au Séminaire diocésain et fut ordonné prêtre vers 1891. Il dit sa première messe fin juillet de la même année pour être nommé quelques jours plus tard vicaire de la paroisse d'Estavayer-le-Lac, fonction qu'il cumula avec celle de professeur à l'école secondaire, puis celle de directeur de dite école. Il s'acquitta avec succès de ses diverses fonctions qu'il conserva, du reste, très peu de temps, puisqu'en 1900 déjà il accepta le poste de curé de Pont-la-Ville où il arriva à la fin du mois d'aout 1900.



En 1910, il fut appelé à l'importante paroisse de Charmey, où, comme dans les postes précédents, il sut s'attirer l'estime et l'affection de ses paroissiens. Cependant les hivers un peu rudes de cette contrée montagnaise ne convenaient point tout à fait à sa santé plutôt délicate et malgré le charme qu'il trouvait à cette nature alpestre, il se vit contraint de rechercher une retraite dans un site plus abrité. C'est à Orsonnens qu'il désira se retirer, et c'est là qu'il vint de terminer une carrière courte, mais bien remplie, ne laissant après lui que des regrets et le souvenir d'une vie édifiante consacrée toute entière à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Au moment de mettre sous presse les présentes

lignes, nous apprenons que le successeur de M. l'abbé Falconnet à la tête de la paroisse d'Orsonnens, le Rév. curé Cantin, vient de succomber à son tour. Il est mort victime de son dévouement en portant les secours de son ministère à ceux de ses paroissiens atteints de la grippe. Il a succombé lui-même à la même maladie.

Il en fut de même, peu de semaines auparavant, de M. Gobet, curé d'Epandes, où la grippe fut particulièrement maligne. L. F.

M. Eugène Balland. — Vendredi, 12 juillet dernier, est mort à Genève M. Eugène Balland, propriétaire du château de Gruyères, après huit jours d'une maladie qui, légère au début, s'était subitement aggravée.

Né en 1860, M. Balland était l'un des industriels les plus honorablement connus à Genève. Sa fabrique de bijouterie est partout citée comme un modèle. Travailleur infatigable, dévoué à son personnel, c'était vraiment le patron le meilleur et le plus dévoué qu'on pût trouver, dit le *Journal de Genève*.



Il était fils de l'ancien conseiller administratif qui avait rendu d'immenses services à la ville de Genève à l'époque de son grand développement, et c'est son grand-père, sauf erreur, qui avait acheté le château de Gruyères, l'a restauré et en a fait la ravissante résidence que l'on sait. C'est à Gruyères que M. Eugène Balland venait, dès que les circonstances le lui permettaient, chercher le repos et oublier, pour un temps, le souci des affaires. C'est là qu'il pratiquait une large hospitalité. Grâce à

la famille Balland, le château historique de Gruyères est devenu l'une des attractions les plus appréciées de ce délicieux coin de pays.

Ajoutons encore que madame Eugène Balland a, de son côté, introduit, dirigé et soutenu l'industrie de la dentelle dans la contrée pour remplacer l'industrie de la paille tressée qui a presque complètement disparu.

L'industrie dentelière a pris, sous l'impulsion de madame Balland et de ses aides, un développement réjouissant.

L. F.

Le R. P. del Prado. — La Faculté de théologie de notre université a fait, le 13 juillet de l'année 1918, une perte douloureuse en la personne du R. P. Norbert del Prado, professeur ordinaire de théologie dogmatique.

Né le 4 juin 1852 à Pola de Laviana (Espagne)¹, dans la province d'Oviedo, il entra de bonne heure dans l'Ordre des Dominicains, dans la province dominicaine des Philippines, vouée à l'évangélisation de ces îles et de plusieurs régions de l'Asie orientale. Après poursuivi une partie de ses études ecclésiastiques en Espagne, il s'embarqua en 1874, pour les Philippines, où il acheva ses études à l'université de Manille. Après quelques années d'enseignement au collège de St-Jean de Latran, il prit ses grades de docteur en philosophie et en théologie à l'université de Manille, dont il devint lui-même professeur. Cette université florissante, fondée au XVII^e siècle par les Frères Prêcheurs, qui évangélisèrent ces contrées, comptait, au temps de l'enseignement du P. del Prado, cinq facultés et plus d'un millier d'étudiants. Elle maintient toujours d'ailleurs sa réputation et ses succès.

Le climat des Philipines ayant porté atteinte à sa

¹ *Liberté* du 15 juillet 1918.

santé, le P. del Prado dut regagner l'Europe en 1890. C'était le temps où se constituait à Fribourg la Faculté de théologie de notre université. Il fut appelé, à l'automne de 1891, à desservir la chaire de théologie morale, qu'il quitta quelques années plus tard pour passer à la chaire de théologie dogmatique, qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Depuis quelques années déjà, les forces physiques du R. P. del Prado semblaient faiblir. Il avait dû interrompre ses cours pendant une partie de l'hiver dernier. Il les avait cependant repris au semestre d'été et avait pu les conduire jusqu'au dernier jour, la veille de sa mort. C'était vraiment mourir sur la brèche.

Le P. del Prado était peu répandu en dehors de sa Communauté, tout son temps étant consacré à l'étude, à la préparation de ses cours et aux multiples publications qui sont sorties de sa plume et qui témoignent de sa vaste érudition de sa science théologique et de sa profonde piété.

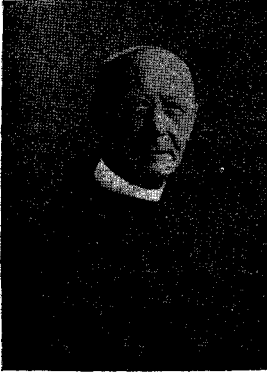
Le R. P. Placide Wickl, cordelier. — Lundi 5 août dernier au milieu d'un nombreux concours de religieux, de prêtres et de laïques le caveau sépulcral des Cordeliers s'est refermé sur la dépouille mortelle d'un religieux qui par ses belles qualités de cœur et d'intelligence, s'était acquis la sympathie et l'estime de ceux qui le connaissaient.

Le R. P. Placide Wickl est né dans le Palatinat rhénan, le 17 septembre 1862¹. Après avoir fait ses études littéraires à Kaiserslauten, il fit aux universités de Munich et de Würzburg des études de médecine et de littérature. Il rédigea pendant plusieurs années avec talent le

¹ *Liberté* du 9 août 1918.

principal journal catholique de Würzburg, le *Frankisches Volksblatt*.

Le 7 décembre 1893 il se présentait au noviciat des Pères Cordeliers à Fribourg.



Il prononça ses vœux le 23 décembre 1894 et le 6 septembre il était ordonné prêtre par Mgr Jacquet, évêque de Jassy. Dès lors, à part une interruption de quelques années qu'il passa dans les couvents d'Allemagne, le Père Placide se consacra à l'enseignement comme professeur au collège St-Michel à Fribourg. Il gagna en peu de

temps l'estime de ses collègues, l'affection et la confiance de ses élèves. Il ne fut pas moins apprécié dans son Ordre. A trois reprises ses confrères de Fribourg le choisirent comme délégué au chapitre provincial.

Ce qui caractérisait avant tout le R. P. Placide c'était une exactitude exemplaire dans tous ses devoirs. Quant à ses amis, ils diront quelle délicatesse de sentiments, quel soin de leur être agréable il leur témoignait en toute occasion.

C'est donc une perte douloureuse que le couvent des Cordeliers et le collège St-Michel viennent de faire.



Précautions contre la peste

La grippe meurtrière et mystérieuse, qui a sévi en Suisse et désolé le bel été 1918, a remis en mémoire ces redoutables épidémies dont notre pays eut à souffrir aux siècles passés et qu'à ces époques lointaines, où la pathologie des maladies infectieuses était rudimentaire, on confondait sous le nom terrifiant de *peste* ou de *pestilence*. La grippe actuelle, à vrai dire, ne présente pas les caractères distinctifs de la peste, au sens strictement médical du mot ; cependant, par ses attaques insidieuses et sa persistance, par les nombreuses victimes qu'elle a faites, elle est bien vite devenue, dans l'opinion populaire, un équivalent de ce fléau antique contre lequel nos pères essayaient en vain de lutter et qui leur apparaissait comme l'expression même de la colère divine.

Du reste, si les symptômes caractéristiques de la maladie étaient différents, les mesures prises pour la combattre, les recettes plus ou moins empiriques préconisées un peu partout pour éviter la contagion, et même les masques protecteurs, garnis de liqueurs antiseptiques dont les médecins ont fait usage — qui rappellent, sinon par la forme, du moins par leur principe, les masques employés jadis en temps de peste — tout concourt à donner un regain d'actualité aux souvenirs qu'a laissés dans notre histoire la maladie appelée « *Mort noire* » ou « *Peste noire* » par nos ancêtres.

C'est pourquoi il nous paraît intéressant de reproduire ici une série de prescriptions établies, il y a deux cents ans environ, par un médecin fribourgeois, pour fixer les règles de précautions à suivre en cas d'épidémie pestilentielle.

Au moment où furent données ces indications (1616), notre pays souffrait d'un fléau prolongé et intermittent qui, pendant plus d'un siècle, renouvela à maintes reprises ses ravages et ses attaques. Ce n'était certes point, hélas, la première apparition de la peste à Fribourg, qui l'avait connue déjà vers le milieu du XIII^{me} siècle, puis en 1313, en 1348, puis encore plusieurs fois au cours du XV^{me} siècle et notamment en 1465 et 1472, où le Grand Conseil ordonna de procéder à l'enterrement des pestiférés trois heures après leur décès, sans les porter à l'église.

Au XVI^{me} siècle, après d'assez courtes apparitions en 1501, puis en 1519, le fléau s'installe définitivement chez nous vers 1541, pour frapper à coups redoublés presque périodiquement, jusque vers l'année 1640. Ainsi, 1548 voit mourir 600 personnes, 1550 enregistre 1200 décès, chiffres considérables si l'on songe que la ville ne comptait alors guère plus de 5000 habitants ! En 1565, en 1582, en 1587 surtout, la peste sévit encore, et la mortalité est si grande que des ordonnances de police interdisent toute réunion publique, suppriment les repas d'enterrement et même ce grand diner de dédicace aux Capucins auquel nos aïeux tenaient si fort ; on défend la danse et les réjouissances de carnaval avec une rigueur pareille à celle qu'en cette année 1918 déploierent nos autorités, en raison de la grippe, à l'égard de la Bénichon !

Malgré ces mesures prudentes, 1597 assiste à une recrudescence violente de la maladie, qui fait d'innombrables victimes, parmi lesquelles le Prévôt Schneuwly, et oblige à transformer en cimetière le monticule de la Poya appelé : la *Haute-Croix*.

Au début du mois d'avril 1616, le fléau recommence de sévir ! Il prit naissance — raconte le chroniqueur du Collège — par les maléfices d'une sorcière qui, au moyen d'une drogue diabolique, l'introduisit à Givisiez d'abord, puis à Fribourg, dans la rue de Lausanne, puis enfin, avec l'aide d'un complice, dans tous les coins et recoins de la ville. Saisis et emprisonnés, les deux misérables furent soumis, suivant l'usage du temps, à une torture épouvantable qui leur arracha, naturellement, des aveux circonstanciés, et ils expièrent sur le bûcher, attachés à un poteau, tenaillés avec une pince chauffée à blanc, lentement dévorés par le feu, un crime dont ils étaient, probablement fort peu coupables ! Mais, quel que fût le mystère de son origine, la peste de 1616 prit d'emblée un caractère de violence inouïe, n'épargnant aucun quartier, ni aucune famille et semant partout une panique presque aussi redoutable que le mal lui-même.

Dans ces circonstances tragiques, tandis que les Augustins s'enfermaient prudemment en leur couvent et se refusaient à soigner les malades, les Jésuites — qui avaient été frappés de l'un des premiers deuils en la personne du P. Durand — mirent un noble zèle et un courageux empressement à aller visiter et assister les pestiférés et porter à ces moribonds évités de tout le monde les suprêmes secours de la Religion et de la Charité.

Cependant le dévouement et l'abnégation n'excluent point les mesures de prudence, et les Pères du Collège ne négligèrent aucune

des précautions indispensables. Ayant, dès le mois de mai, fermé leurs classes, ils s'attachèrent uniquement à leur sainte mission, tout en suivant avec attention les instructions que leur donna leur médecin habituel, le chirurgien et physicien de ville *Nicolas Paccot*.

Ce sont ces prescriptions, spécialement établies à l'usage des Pères qui visitaient les malades, que nous avons extraites du volume manuscrit de l'Histoire du Collège et dont nous donnons la traduction.

RÈGLES A OBSERVER EN TEMPS DE PESTE

PRESCRITES PAR NICOLAS PACCOT,
MÉDECIN DU COLLÈGE

En premier lieu, ceux qui sont obligés d'approcher les personnes atteintes de l'épidémie doivent se garder d'être trop peureux ou trop téméraires. La peur, en effet, comme la plupart des autres passions, telle que la tristesse, la colère, etc., produit dans le corps une agitation favorable à l'emprise de la contagion; par contre, en méprisant le danger, en séjournant trop longuement auprès des malades, en s'approchant d'eux plus qu'il n'est indispensable, bien des audacieux ont payé leur témérité d'un malheur qu'une sage prudence et d'utiles précautions eussent pu éviter. Qu'on observe donc avec soin les règles suivantes :

1. — Ne restez pas plus longtemps qu'il n'est nécessaire auprès des malades.

2. — En recevant les confessions, gardez-vous avec le plus grand soin de l'haleine des pestiférés et n'approchez pas d'eux vos oreilles; autant que possible — suivant les comodités du lieu et de la personne du malade — tenez-vous à deux ou trois pas de distance du lit de douleur.

3. — Autant que possible, ne recevez jamais de confession sans qu'un feu clair soit entretenu entre vous et le malade.

4. — Avant votre entrée dans la chambre du malade, veillez à ce que l'air en soit purifié par le feu ; un feu de bois ordinaire suffit si des bois odoriférants font défaut. Cette opération terminée, il faut que toutes les fenêtres soient ouvertes.

5. — N'approchez pas des malades en étant à jeun, mais bien prémunis de remèdes préservatifs et de nourriture.

6. — Lorsque vous serez rentrés chez vous, que le feu et la flamme purifient vos vêtements. Je conseille vivement d'avoir deux vêtements, dont l'un réservé pour la maison et l'autre destiné exclusivement aux visites aux pestiférés.

7. — Deux ou trois fois au moins par jour, purifiez par la flamme l'air de votre demeure et, en particulier, du lieu où vous séjournez le plus et où vous couchez.

8. — Il est très utile de changer fréquemment de place et surtout de ne pas demeurer trop longtemps dans le même local fermé.

9. — Ne dormez pas pendant la journée, à moins que la nécessité ne vous oblige à réparer ainsi un repos souvent interrompu pendant la nuit. Et même dans ce cas, ne sommeillez pas longtemps assis dans un fauteuil !

10. — Il faut éviter tous les exercices violents, de même que les trop longues promenades et un séjour prolongé au soleil.

11. — La sobriété, qui doit être de règle en tout temps d'épidémie, doit être particulièrement stricte en temps de peste. Ne pas prendre, cependant, une nourriture trop légère, mais ce qu'il faut pour soutenir les



*Habit des Medecins, et autres personnes
qui visitent les Pestiferés, Il est de
marroquin de leuant, le masque a les yeux
de cristal, et un long nez rempli de parfums*

Fontispice du volume : *Traité de la peste*, par le Sr Manget, D. en M.,
édité à Genève par Philippe Planche, 1721.

forces et en telle quantité qu'elle s'unisse facilement à la chaleur naturelle du corps.

12. — Ne buvez que du vin blanc, troublé d'eau les jours de grande chaleur.

13. — Vos aliments doivent être de cuisson facile et nourrissants.

14. — Evitez ce qui peut occasionner une pourriture, comme notamment les fruits doux. Cependant l'usage modéré des acides et des fruits n'est pas défendu.

15. — Préparez autant que possible vos aliments au vinaigre rosat, ou même au vinaigre ordinaire, et surtout les viandes qui, sans cette précaution, se corrompent facilement dans le corps.

16. — Il est permis de manger modérément du poisson, surtout s'il s'agit de poissons à écailles et de ceux qui vivent dans les cours d'eau et non dans les eaux stagnantes.

17. — On peut cuire, dans le même récipient que les viandes, de l'oseille, de la bourrache, des racines et de l'herbe de persil et des racines de panais cultivé.

18. — Les jours d'été ou de grande chaleur, après avoir purifié l'air par la flamme, répandez dans la chambre une vapeur de vinaigre et d'eau de roses versés sur une tuile chauffée au rouge.

19. — Mâchez des racines de boucage et de tormentille convenablement macérées dans du vinaigre. J'apprécie surtout les écorces d'orange et particulièrement celles de citron, qu'on peut approcher des narines, ou mâcher et dont on avale de temps à autre une parcelle ; cela remonte à merveille le cœur et constitue un préservatif contre l'empoisonnement.

20. — Aussitôt que l'on éprouve quelque symptôme insolite, il faut prendre sans retard un antidote, etc.

21. — Il faut se garder, étant en bonne santé, de mépriser le danger, et de méconnaître les signes les plus légers de maladie, de ne rien faire en ce cas et de négliger de prendre les remèdes en temps opportun : cette maladie

subtile et trompeuse semble au premier abord effleurer seulement, tandis que, pénétrant aux plus profondes parties du corps, elle éclate tout d'un coup de façon désastreuse.

22. — Les gens bien portants pourront aussi, pour leur préservation, provoquer une fois la semaine une transpiration, afin que les vapeurs infectées qui se cachent dans le corps en soient chassées par le médicament.

Telles sont les prescriptions de Nicolas Paccot. Bien qu'elles fussent établies principalement à l'usage des pères qui s'exposaient auprès des pestiférés, elles furent observées aussi en partie — ajoute le chroniqueur du Collège, auquel nous laissons la parole — par ceux des religieux qui restaient à la maison.

En outre, les pères les plus exposés à la contagion observaient avec soin les précautions suivantes :

1. — Auprès des malades, ils se servaient d'un flambeau de cire enduit d'une poudre médicinale, afin que la flamme en purifie l'air qu'ils devaient respirer dans les chambres et autres locaux occupés par des pestiférés.

2. — S'ils souffraient de constipation, ils s'empres-
saient d'y porter remède.

3. — Chaque semaine, ils devaient prendre quelquefois, à deux ou trois reprises dans la soirée, une, deux, voire même trois pilules de Rufus, ou autres¹, qui passent pour préserver admirablement de la corruption et qui conservent le ventre libre.

¹ Le texte porte : *Pillulas Ruffi, vel marocostinas vel aloeticas...* Les pilules de Rufus étaient des pilules laxatives fort en usage; l'aloès avait la même destination; quant au mot *marocostinas*, il peut signifier « de sorbier sauvage » ou bien, plus probablement, « à base de marum et de costus, » deux plantes carminatives qui entraient dans la composition de la *thériaque*.

4. — Chaque fois qu'ils devaient approcher des pestiférés, ils devaient auparavant, prendre quelque'un des remèdes que le médecin avait prescrits.

5. — Avant d'aller auprès des pestiférés, ils humectaient, au moyen d'une éponge imbibée d'eau salée mélangée d'un peu de vinaigre, leurs mains, leur visage, leur barbe, leur tête, leurs vêtements — surtout autour du cou, — leur poitrine et leurs bras.

6. — Cette règle était surtout observée lorsqu'il s'agissait d'administrer aux malades la sainte Communion. En ce ministère on veillait aussi à ce que la main qui avait touché la bouche du pestiféré fût aussitôt passée deux ou trois fois dans la flamme d'un flambeau tenu prêt par l'assistant, afin que si quelque germe de maladie adhérait à cette main, il fût aussitôt détruit par le feu.

Quant aux pères qui demeuraient au Collège et qui, pour des confessions ou autres ministères, se trouvaient en contact avec des personnes du dehors, ils employaient une préparation médicinale de vinaigre dont ils imprégnaient une éponge attachée sous leur nez aussi longtemps qu'ils entendaient des confessions. Les plus prudents, en outre ne manquaient pas de se laver à l'eau salée et vinaigrée, comme nous l'avons dit ci-dessus, et pour cela on avait disposé en un lieu accessible à tout le monde, une éponge et une aiguière contenant le mélange prescrit.

(Historia Collegii Vol. I. ad annum 1616, p. 85 et ss.)

A. S.

Le triomphe de l'éloquence

Dans la dernière réunion de la société d'agriculture, écrivait le reporter d'un journal, monsieur le professeur a fait un exposé si éloquent des divers effets des engrais naturels et artificiels sur les terres arables que tous les assistants ont éclaté en sanglots.

LA VILLE DE NOVA FRIBURGO

Dans les *Etrennes* de 1917, on pouvait lire un extrait du Bulletin du bureau officiel de renseignements sur le Brésil, à la date du 6 décembre, dans lequel il était dit :

« La ville de Nova Friburgo (Etat de Rio), située à une centaine de kilomètres au nord-est de Rio de Janeiro, était en fête le 10 octobre dernier. Les habitants célébraient le centenaire de la fondation de leur ville par des Fribourgeois émigrés au Brésil. »

Nous recevons aujourd'hui communication de deux vues de cette intéressante colonie dont les *Etrennes* ont parlé à plus d'une reprise. Ces deux vues sont extraites d'une publication illustrée, éditée à l'occasion de la fête du centenaire. Nous avons sous les yeux de nombreux articles de journaux portugais relatant ces festivités.

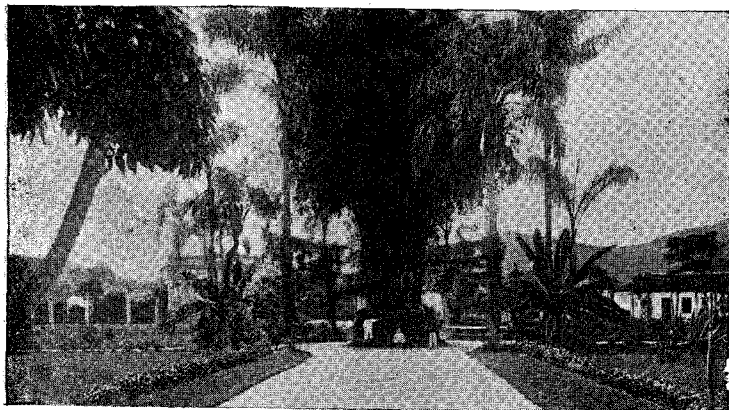
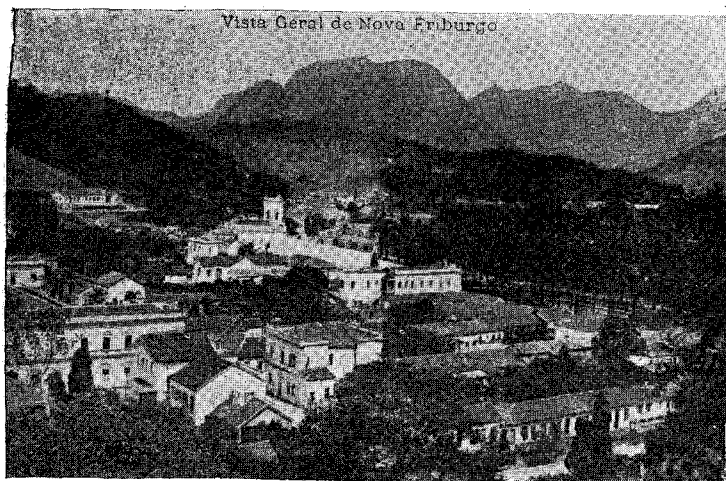
Sa dernière volonté

Le vieux Bramsohn est mort et dans son testament il a spécifié qu'il soit prélevé sur sa succession une somme de mille thalers et que la dite somme soit déposée dans son cercueil.

— Devons-nous réellement enfouir dans le cercueil tout cet argent, demanda le plus jeune des fils, à quoi est-ce que cela va bien pouvoir lui servir sous terre ?

— Il en est ainsi décidé, dit le second, la volonté d'un mourant est sacrée, nous devons nous exécuter.

— Cela va de soi, dit l'aîné, nous le devons. Seulement nous y mettrons un chèque payable à vue. C'est de l'argent comptant.



Un jardin public à Nova Friburgo

Le rusé professeur

On connaît le bon truc de monsieur B. qui voulait s'accorder une consultation médicale dans les prix doux chez une célébrité. On lui avait dit que la première visite coûtait 20 fr. et les suivantes seulement 10 fr. chacune. Il s'en va donc chez le célèbre médecin et se présente comme une vieille connaissance : — Me voici de nouveau, M. le professeur, etc., etc. La suite de l'histoire, monsieur B. ne l'a pas racontée et la voici :

Le professeur examine son patient. Il l'ausculte, lui tâte le pouls, lui demande tous les détails et les symptômes de sa maladie et il formule ainsi son ordonnance :

— D'après tout ce que j'ai pu constater, vous n'avez qu'à renouveler, sans autre, les remèdes que je vous ai précédemment prescrits.

Un malentendu

La scène se passe à Bâle. Un de nos soldats de la Suisse allemande, un peu allumé, se trouve dans le tram qui le ramène à la caserne, en compagnie d'un soldat de l'armée du salut, et la conversation s'engage entre les deux hommes.

Le soldat prenant son voisin pour un militaire appartenant à une autre division lui dit :

— Salü ! Kamerad

Le salutiste : — Salü

Le soldat. — Zu weller Division g'hörst du ? (A quelle division appartiens-tu ?)

Le salutiste. — Zu der Division des Himmels. (A la division du ciel.)

Le soldat. — Do hesch du aber cheib wiet i d'Kaserne ! (Tu es alors fichtrement loin jusqu'à la caserne !)

La quittance

Le tailleur Stäubli est appelé à quittance une vieille facture par lui adressée à l'étudiant de 10^{me} semestre, Durstli. Dans sa joyeuse émotion, au lieu de la formule ordinaire : « Reçu avec remerciement », le tailleur écrit : « Grâce à Dieu, reçu, etc. » Stäubli, tailleur.

Il n'est pas de royaume...

Le matin du 30 juillet 1914, mademoiselle Martine Bugniet, institutrice des enfants du Hauptmann-Freiherr von Teltz, à Breslau, éprouva, de façon tort désagréable, sur sa personne, un premier contre-coup du désastre qui allait secouer le monde.

Sa noble maîtresse, qu'elle ne voyait d'ordinaire qu'aux heures des repas, l'ayant fait appeler, la mit au fait des graves événements internationaux qui se préparaient. Déjà le Freiherr von Teltz avait rejoint son corps d'artillerie ; de toutes parts la sainte Allemagne mobilisait ses armées invincibles ; rien n'arrêterait plus, désormais, la marche à la victoire et à la conquête de l'Europe.

— Vous comprenez, Fräulein, ajouta la dame en son parler chantonnant et guttural, vous comprenez que, dans les conditions présentes, à la veille d'une guerre avec la France, il devient inutile, et même contraire au patriotisme, que mes enfants poursuivent leurs leçons de français. Du reste Elsa, ma fille, a fait avec vous de suffisants progrès pour se passer de leçons ; et quant à mon petit garçon Siegfried, il n'aura plus besoin, à l'avenir, de connaître cette langue appelée à s'éteindre sous les victoires allemandes. Au surplus, d'après mon mari, le choc de nos armées devant se porter d'abord vers l'ouest, il est possible, au début des opérations, que nous soyons obligés de quitter momentanément Breslau, si les Russes se montrent menaçants... Oh ! momentanément, je le répète !... Mais, dans ces conditions je me vois forcée de renoncer à vos excellents services. Je le regrette, car nous

vous aimions tous beaucoup, mais vous me comprendrez sans peine !... Je vous ai préparé de très élogieux certificats et je serai toujours disposée, plus tard, à vous recommander chaleureusement... Pour le moment, je crois que le meilleur parti à prendre, pour vous, est de retourner au plus tôt en Suisse, votre pays, qui, je le sais, ne sera pas inquiété par la guerre!...

Et, ce disant, Frau von Teltz remit à Martine Bugniet interloquée, une belle gratification en billets de la Reichsbank, accompagnée d'une attestation pompeuse sur papier armorié.

Martine Bugniet remercia, et, suivant le dernier conseil de sa maîtresse, se hâta dans ses préparatifs de départ immédiat.

Le coup qui la frappait était si rude et imprévu qu'elle vécut cette journée comme en un rêve étrange ; elle ne songa pas une minute à discuter le conseil de regagner son pays : cette solution lui paraissait en effet la seule possible et elle s'y soumit presque machinalement. Ses bagages bouclés, elle prit congé en pleurant de ses élèves : la blonde Elsa aux tresses de filasse, aux yeux bleu clair, trop longue et maigre pour ses douze ans, et le petit Siegfried, un bambin de huit ans aux cheveux roux, aux lunettes drôles sur son nez camus — deux êtres qu'elle s'était habituée à chérir en dépit de leur morgue naissante et de leurs défauts génériques. — Et, sans même se rendre bien compte de ses actes, elle se trouva, le soir installée dans un train rapide encombré de voyageurs...

Cherchant vainement un sommeil rebelle et sans cesse troublé par les allées et venues des gens, elle essaya alors de mettre un peu d'ordre dans ses pensées. Sa si-

tuation, somme toute, n'était point alarmante : les économies qu'elle avait amassées, suffisantes pour assurer son existence pendant un temps assez prolongé, lui permettaient de chercher tranquillement une nouvelle occupation lucrative. Mais l'indéfinissable malaise dont elle se sentait envahie tenait davantage aux regrets de tout ce qu'elle laissait et à l'appréhension presque instinctive de ce qu'elle allait retrouver. Loin de soulever en son cœur une émotion douce, la perspective de rentrer en ce pays de Fribourg, qu'elle n'avait plus revu depuis près quinze années, lui paraissait au contraire extrêmement pénible. Une rancœur ancienne se glissa bientôt dans ses réflexions et fit remonter peu à peu en sa mémoire toutes les amertumes qu'elle avait connues jadis en sa ville natale, toutes les peines de son enfance, tous les tableaux tristes de sa prime jeunesse ; et inconsciemment, ainsi, en voulant rêver de l'avenir, elle se surprit à faire revivre un passé déjà lointain...

Son enfance n'avait pas été heureuse ; orpheline de bonne heure, recueillie par une vieille tante dont les manies déparaient la réelle bonté, Martine n'avait, pour ainsi dire jamais connu la joie intime du foyer familial. Pourtant à l'école primaire, puis à l'École secondaire de jeunes filles, dont elle suivit tous les cours, elle se montra intelligente, appliquée, sérieuse, aussi put-elle, à la fin de ses études, passer ses examens de brevet de façon remarquable. De ce succès, elle avait conçu, dans la naïveté de ses dix-sept ans, une fierté extrême et, facilement, s'était imaginée qu'il lui ouvrirait un avenir doré. Elle se présenta donc dès l'automne pour un poste vacant d'institutrice aux écoles de la ville, bien sûre d'avance, grâce à ses notes, à son diplôme, à quelques recommandations d'anciennes maîtresses, d'être admise sans

difficulté. On la trouva néanmoins trop jeune et on lui expliqua qu'une concurrente ancienne, qui attendait la place depuis un certain temps, devait avoir le pas sur elle. Elle s'inclina de bon gré et attendit à son tour. Un semestre plus tard, nouveau concours, nouvelle désillusion : le poste échut à une rivale pourvue du patronage d'un politicien puissant. Comprenant alors que les notes brillantes et le savoir ne font point tout le mérite aux yeux des hommes, elle rechercha l'appui de personnages de marque et se présenta une troisième fois. En dépit de ses références, de ses protecteurs, des promesses reçues, elle eut le chagrin de se voir, à l'unanimité, préférer une concurrente étrangère au pays et dont l'origine lointaine, plus que le mérite, séduisait les autorités... Sous ce dernier coup, elle perdit tout espoir, et, comme, à quelque temps de là, sa tante mourut, la laissant sans autre parent qu'un cousin de deux ans plus âgé qu'elle, elle se décida à chercher autre chose ; ayant obtenu une place d'institutrice-gouvernante à Bautzen, en Saxe, elle quitta Fribourg, se promettant bien de n'y plus revenir jamais !...

A partir de ce moment, elle avait vécu à l'étranger, de cette vie facile et presque oisive des institutrices de grandes maisons, partageant son temps entre ses leçons, ses lectures et des promenades avec ses jeunes élèves, salariée, mais non servante, occupant, en somme, un rang intermédiaire entre la domesticité et les maîtres, plus proche de ceux-ci, exigeante et donnant des ordres comme eux, mangeant à leur table, se polissant à leur contact, *affinant ses goûts, ses besoins, ses désirs*. Ainsi, trois années à Bautzen, dans une famille d'officier, puis quatre chez un banquier juif à Koenigsberg, puis trois autres à Potsdam, auprès de la fille unique d'une noble

veuve assez galante, puis, enfin, les cinq dernières années chez le Freiherr von Teltz, à Breslau, avaient profondément modifié son âme et son caractère.

Gourmée d'une dignité de commande, faite de gravité professionnelle, d'afféterie et de raideur germanique, elle s'était habituée à n'attacher vraiment de prix qu'aux apparences. Elle cachait sous l'élégance extérieure de sa mise son incapacité de raccommoder ou de reprendre son linge, et, pareillement, les airs de prudence et de vertu farouche qu'elle avait coutume d'afficher non sans exagération ne servaient qu'à dissimuler les brèches qu'elle avait laissées se produire dans les qualités de son âme. Ses sentiments religieux, jadis très vifs, s'étant atténués progressivement, elle en était arrivée à ne plus remplir ses devoirs que de loin en loin, par un reste d'habitude ou par ostentation ; et, cause lointaine ou effet immédiat de cette aberration, ses idées morales s'étaient embrumées de tant de complaisant opportunisme qu'elle devait aux circonstances heureuses plus qu'à elle-même d'avoir évité plus ou moins des écarts ou des fautes.

Martine Bugniet était assez avisée pour se rendre compte de tout cela, mais, soit faiblesse de caractère, soit qu'elle ne se souciait pas de compliquer sa vie de trop de scrupules ou d'incommodes rigueurs, elle n'avait point essayé de réagir, et si, parfois, elle en éprouvait quelque remords, elle l'étouffait vite en dégageant sa propre responsabilité pour faire retomber toute entière la faute sur les autorités fribourgeoises, causes de son exil, et même sur sa ville natale qu'elle s'était prise, dans sa rancune, à détester de plus en plus.

Sous la poussée de ce ressentiment, elle s'était, par degrés, complètement déracinée ; son esprit national avait subi les mêmes altérations que sa piété et son sens moral.

Rien — elle le croyait, du moins, sincèrement — ne l'attachait plus à la patrie pour elle injuste ; rien, hormis la nécessité, ne pouvait l'y attirer ! Au contact des personnes chez qui elle avait demeuré, des amies qu'elle avait fréquentées, des modèles qu'elle s'était donnés, ses tendances, ses préférences, ses goûts et ses pensées s'étaient profondément imprégnés de ce germanisme hautain et exclusif qui se met au dessus de tout : admirant l'Allemagne, elle avait reporté sur ce pays l'amour qu'elle refusait à sa terre natale !...

Et maintenant que la guerre soudain déchaînée ébranlait sa propre destinée, le regret de quitter cette Allemagne préférée et la vie sans heurt qu'elle y avait trouvée, pour séjourner en une ville sur laquelle s'accumulait sa rancune haineuse, avec l'appréhension de son avenir, le regret seul apparaissait à son égoïsme et dominait ses préoccupations. C'est pourquoi avant même que le train qui la ramenait vers la patrie en eût franchi la frontière, elle s'était dit en manière de conclusion à ses méditations :

— Rentrer à Fribourg, soit, puisqu'il le faut !... mais quoi qu'il arrive, mon séjour n'y sera pas long !...

De Schaffhouse, Martine lança un télégramme à son cousin Jacques Bugniet, pour lui annoncer son arrivée ; mais les communications étant, par suite des événements, devenues fort irrégulières, la dépêche ne parvint pas à temps et personne ne l'attendait à Fribourg ; elle en ressentit une première impression de dépit que ne modifia guère l'accueil très cordial de ses parents.

Jacques, mobilisé avec son bataillon de landwehr, était en pleins préparatifs de départ, mais il n'hésita pas à tout abandonner pour pourvoir sa cousine d'un logement confortable — une chambre ensoleillée à la rue Grimoux

— et lui témoigner sa cordiale affection par mille petites attentions délicates auxquelles s'associaient sa jeune femme et ses deux garçonnets. Martine s'en réjouit intimement sans en laisser rien paraître. Ces gens, à ses yeux, semblaient être au dessous de sa condition et de ses qualités : menuisier de son état, entièrement Fribourgeois de cœur et d'allures, Jacques ignorait les raffinements des expressions et des manières ; il donnait sa pensée en un langage fruste, modulé de l'accent du terroir, et ses gestes reflétaient fidèlement la franchise de son caractère. Sa femme, bonne ménagère et tendre mère, et leurs enfants, deux bambins espiègles de 8 et 6 ans, montraient la même simplicité. Il y avait loin de ce modeste milieu d'ouvrier fribourgeois à l'intérieur luxueux et guindé du Freiherr von Teltz, et Martine, mesurant cette distance, y trouva un nouveau sujet d'amertume et de regrets.

Le lendemain de son arrivée, l'entrée en service de Jacques lui fournit l'occasion d'assister à l'imposante cérémonie du Serment au drapeau. Perdue dans la foule avec sa cousine, dont les larmes lui paraissaient inconvenantes, et les gamins, dont la familiarité grandissante à son égard l'agaçait, elle se roidit contre l'émotion communicative qui se dégageait de ce spectacle en reportant ses pensées aux belles parades et à la supériorité mécanique des soldats de là-bas. Comme elle en faisait tout haut la remarque, un vieux monsieur qui se trouvait près d'elle lui répondit avec indignation, en des termes fort peu sympathiques aux armées de l'Empire. Elle ne répliqua pas, mais, quittant ses parents, elle courut s'enfermer chez elle, en proie à une vive agitation.

Depuis l'instant de son retour, tout semblait devoir aviver sa blessure : sa famille lui déplaisait, ses sentiments étaient heurtés, sa fierté allait d'humiliation en humilia-

tion ! De sa vie, elle ne s'était sentie aussi désemparée, aussi malheureuse, aussi isolée qu'à Fribourg !...

Cette impression, les jours suivants, s'accrut d'un insurmontable ennui. Le départ des troupes avait fait dans la ville un vide immense ; les rues étaient désertes et mornes, des préoccupations matérielles d'approvisionnement se mêlaient à l'anxiété des gens ; un désarroi général semblait planer... Puis, peu à peu, aux nouvelles de la guerre, de l'invasion de la Belgique, des premiers succès français en Alsace, les esprits s'agitèrent tour à tour d'indignation et d'espoirs, et Martine, voyant autour d'elle grandir un flux de sentiments mal contenus d'horreur pour cette Allemagne qu'elle admirait, se sentit complètement étrangère de plus en plus aux tendances et à l'esprit fribourgeois.

Des jours, des semaines, passèrent sans apporter de soulagement au malaise intime dont elle souffrait. Elle se laissait vivre, recroquevillée en ses pensées mélancoliques, cherchant en toutes choses un prétexte d'aviver ses rancunes anciennes et ses regrets plutôt qu'une consolation. Comme elle était résolue à ne se créer aucune relation à Fribourg, elle ne sortait guère, évitant même les promenades, et ne voyait que la femme et les enfants de Jacques, qu'elle s'essayait en vain à convertir à ses idées germanophiles. Entre temps, elle lisait, puis se distrait en jetant du grain à quelques pigeons blancs qui venaient voltiger autour du balcon de sa chambre.

Les pigeons appartenaient à un voisin, Nicolas Bächler, peintre en bâtiments, lequel mettait en ses sympathies pour la France et la Belgique martyre un enthousiasme si bruyant que nul n'en pouvait ignorer. Ces sentiments étaient tellement contraires aux siens que Martine n'avait pas tardé à considérer cet homme comme un ennemi,

et que celui-ci, choqué par les grands airs qu'elle se donnait et les tendances germanophiles qu'elle étalait ouvertement, ne demandait qu'à lui être désagréable.

Or, un jour qu'il était sur le pas de sa porte, il surprit une conversation dans laquelle, une fois de plus, Martine expliquait à l'un de ses jeunes cousins la justice de la guerre allemande et la légitimité de l'attaque de la Belgique. Aux beaux discours, le gamin, peu décidé à se laisser persuader, répliqua avec une insolence qui fit tressaillir d'aise Nicolas Bæchler :

— Ah ! mais, vous savez, faut pas s'en faire : les Boches, on les aura !

Suffoquée d'indignation, Martine, que les récentes nouvelles de la victoire de la Marne avait déjà fort énermée, lui administra un violent soufflet et le renvoya chez sa mère...

Ce spectacle, naturellement, remua jusqu'au tréfonds l'âme ardente du peintre, qui se jura de venger « la cause du Droit et de la Justice » outragée en la personne de cet enfant. Dès que ses pigeons eurent regagné leurs perchoirs, il leur fit subir une préparation insolite et mystérieuse, et, le lendemain matin, lorsque, suivant son habitude, Martine vint semer du grain sur son balcon en appelant ses petits protégés, elle poussa un cri d'horreur et de colère : chacun des oiseaux blancs ayant une aile badigeonnée en rouge et l'autre en bleu, c'étaient les couleurs françaises qui semblaient voler vers elle !...

Précipitamment, elle rentra dans sa chambre, et, pour ne point laisser l'ennemi jouir de son dépit, s'étant habillée en hâte, elle partit au hasard en une longue promenade, la première qu'elle fit depuis son retour !...

La matinée était belle ; un léger brouillard d'automne

se dissipait lentement sous les rayons du soleil, mettant sur toute la ville comme un voile ténu et transparent qui estompait les contours des toits et des clochers. Sans s'arrêter à ce tableau charmant, Martine s'enfuit à grands pas le long de l'Avenue de Pérolles et s'engagea dans le chemin raboteux qui conduit aux usines électriques de la Maigrauge.

Là seulement, se sentant à l'abri des yeux indiscrets, elle releva la tête et machinalement, regarda autour d'elle.

Tout au pied des rochers, avec ses eaux glauques tachées de roseaux et de joncs, avec son cadre de forêts où les hêtres commençaient à se dorer au milieu des sapins toujours noirs, le petit lac, qu'elle n'avait plus revu depuis son enfance et qu'elle avait oublié, semblait lui sourire silencieusement et l'inviter à la sérénité.

Elle se roidit contre ce charme envahissant ; pour essayer de le fuir, elle dévala à pas précipités le sentier rapide et traversa, sans se retourner, la passerelle jetée sur la Sarine tout proche de la chute grondante du Barrage. Mais, quoi qu'elle fit, le paysage l'attirait et troublait ses pensées dont elle voulait sonder l'amertume ; cette emprise était si forte, qu'à mesure qu'elle avançait, l'idée du mauvais tour de Nicolas Bächler, la hantise de ses regrets et de ses griefs, de tous ses mécomptes et ses aigreurs, s'embrumaient en son esprit, se confondaient, s'affaiblissaient...

Maintenant, elle gravit la rude montée, flanquée de hauts murs, qui, de la Maigrauge conduit au plateau de Montorge, et, de se trouver enfermée et privée d'horizon, un malaise indéfinissable, qu'elle désirerait prendre pour une sorte de soulagement, une fièvre de voir, de regarder au loin, de ne plus penser, lui fait inconsciemment hâter sa marche.

Haletante, elle parvient enfin au couvent de Montorge, dont la porte vieillotte de l'église, surélevée de quelques marches et d'un perron délité, attire à peine ses yeux, tant elle se sent poussée par une soif invincible de panorama vaste et d'espace. Sans reprendre son souffle, elle court presque vers la verte esplanade de la chapelle de St-Josse et contemple Fribourg, dont le désordre pittoresque de toits bruns et de façades grises, de clochers, de clochetons, de tours, de rochers et de verdure, de cheminées empanachées d'ouate, de fenêtres irradiées par le soleil, donne l'impression à la fois d'un chaotique entassement et d'un harmonieux poème ! Elle contemple Fribourg, dont toute la grâce nonchalante s'étale devant elle, ce Fribourg qu'elle a voulu fuir, oublier, détester, et qui, malgré elle, s'impose à sa vue et met en son cœur une émotion étrange... Elle tente d'abord d'établir en son esprit une distinction subtile ; elle se dit que le spectacle qui l'attire n'est qu'un visage de pierres dont la joliesse qu'elle admire ne représente point l'âme qu'elle veut haïr et qu'elle a répudiée... Et puis, cette excuse même, qu'elle se donne presque sans conviction, s'embrume à son tour ; le charme l'envahit tout entière ; elle se laisse prendre et bercer, comme en un rêve, vide de pensées.

Ses lèvres désignent, à son insu, les lieux et les choses qui tombent sous son regard : et les balcons antiques des maisons de la Grand'Rue, et le Stalden qu'elle devine sous l'échelonnement des toitures, et la ligne sinueuse des *Grands Escaliers* qui semble relier le couvent des Ursulines à celui de la Providence ; le Collège, sur sa colline, le coq de Notre Dame qui émerge d'un fouillis de clochetons et de toits, et la tourelle de l'Hôtel-de-Ville, et la masse immense de la Collégiale,

cette tour de St-Nicolas qui domine tout... Et puis, là-bas, dans les arbres, le Palatinat, la Haute-Croix, le chemin de Grandfey ; ici, le Schoenberg, sous le Pont-Suspendu, ces sentiers en gradins que les Fribourgeois ont baptisés les *Zig-zags*... Tous les noms lui reviennent en mémoire ; toutes les choses lui parlent comme si elle les avait quittées d'hier... et voici que des souvenirs plus personnels, des incidents de son enfance, des événements infimes, tout un monde de l'autrefois volontairement oublié, passent dans ce tableau. Et ses yeux se brouillent, sa gorge se serre ; elle ne sait plus ; il n'est plus rien en elle, ni colère, ni rancœur : un apaisement singulier, fait de trouble et d'oppression, s'est étendu sur son âme...

Elle reste là, murmurant des mots sans suite, écoutant sans entendre le tictac sourd et lointain des pas des chevaux sur le Grand Pont là-bas, se berçant au bruit confus qui monte de la Planche où grouillent des enfants, perdue dans un songe merveilleux, où sur la silhouette des choses qu'elle reconnaît, défilent des lambeaux de son propre passé!...

Une exclamation joyeuse, brutalement, la rappelle à la réalité :

— Toi ? Martine ? à Fribourg !... Et tu ne m'as pas prévenue ?...

Une ancienne camarade, sa meilleure amie de l'Ecole secondaire, Marcelle Vonlanthen, s'avance vers elle en souriant avec émotion. D'un sursaut elle se lève, confuse d'être surprise bourgeoisement assise sur l'herbe, honteuse de ses yeux humides, du désordre de son visage, mais incapable de se ressaisir, encore sous le coup de l'étrange extase qu'elle qualifie intimement de faiblesse... Spontanément, elle s'abandonne à l'étreinte amicale, tout étonnée d'en éprouver une joie profonde !

Marcelle parle d'elle-même : elle est mariée et s'appelle aujourd'hui madame Schneuwly, elle a des enfants et se trouve fort heureuse ; et puis elle veut savoir, elle interroge ; et puis elle raconte encore... et voici que, dans la causerie, se précisent et s'animent les souvenirs et les visions de jeunesse qu'avait fait renaître le paysage : des demi-confidences, un flot de paroles, des rires et des larmes s'y mêlent ; des sentiments divers et confus étreignent Martine qui n'essaye plus de lutter et qui, au bras de son amie, montant vers la chapelle de Lorette, s'enquiert de mille choses qu'elle croyait avoir oubliées, comme si ses quinze années d'absence n'avaient jamais existé !...

Rentrée chez elle, apaisée, émue et souriante, Martine essaya de se rendre compte de ses impressions, mais elle n'y sut discerner qu'un désir de revoir et de retrouver les lieux et les gens que sa promenade lui avait remis en mémoire. Ses anciens griefs, son amertume, la colère qu'elle avait ressentie le matin, tout cela cédait devant ce besoin nouveau, et elle se surprit même à sourire en revoyant les pigeons bleu, blanc et rouge voltiger à sa fenêtre !...

L'après midi de ce jour pour elle mémorable, elle alla chercher ses petits cousins ravis de l'aubaine, et les emmena en une nouvelle excursion, éprouvant, pour la première fois, un plaisir réel à entendre leur parler pittoresque, émaillé d'expressions curieuses et relevé de cet accent particulier qu'on appelle l'accent *bolze*...

Les jours suivants accentuèrent encore la rapide évolution qu'elle subissait sans résistance ; elle abandonna ses lectures pour parcourir la ville en tous sens ; elle s'arrêta dans les carrefours, émue aux larmes des moindres

détails qui faisaient renaître en elle un souvenir d'enfance ; elle fit, dans les églises, des stations prolongées, y retrouvant sa ferveur d'autrefois depuis si longtemps perdue. Sans même s'en rendre compte, elle simplifia ses gestes et ses manières, et, dans l'affectation un peu empesée qui lui restait, il y eut bientôt plus d'habitude machinale que d'attitudes recherchées. Ayant rencontré d'anciennes camarades, comme Marcelle, elle ne tarda pas à avoir des relations de plus en plus nombreuses ; elle s'intéressa aux petits potins locaux, aux bavardages de ses amies, et se retrempa avec délices dans l'atmosphère étroite des coutumes et des usages fribourgeois, tellement que les choses qui naguère lui eussent semblé mesquines et bourgeoises lui paraissaient maintenant désirables et charmantes.

Dans les conversations, le sujet obsédant de la guerre revenait souvent ; les milieux que fréquentait Martine ne pouvaient cacher leurs sympathies ou leurs espoirs : devant elle, on s'exprima d'abord avec réserve, à mots couverts, puis, comme elle ne réagissait plus et ne répondait rien, on s'enhardit peu à peu, et elle eut l'extrême étonnement d'entendre ouvertement et assez violemment commenter les horreurs du martyr belge et la barbarie allemande sans éprouver d'indignation. Un jour, même, qu'elle reçut une lettre de sa petite élève Elsa von Teltz, où l'enfant s'extasiait sur les victoires remportées et la grandeur de son « Friedenskaiser », Martine, agacée de ces dithyrambes ampoulés, devinant, pour la première fois, l'immense orgueil de cette Allemagne qu'elle avait tant admirée, mesura enfin toute l'étendue de la métamorphose profonde qui s'était faite en elle sous la simple influence du pays natal !...

La foire de la St-Nicolas, avec ses traditionnelles pâtisseries, ses pains d'épices, ses fondants et ses sucreries, fut pour elle une nouvelle source de réminiscences douces. Elle circula parmi les étalages des petits marchands, sur la place de Notre-Dame, fit des emplettes de toutes sortes, apporta à ses jeunes cousins de ces saucissons de pâte de coing et de ces jambons de chocolat fourré d'amandes, gourmandises de ce jour de fête dont se régalaient les petits Fribourgeois; et, mue par une inspiration malicieuse, elle résolut de rendre, à l'occasion de cette solennité locale, au peintre Nicolas Bæchler, son voisin, le tour qu'il avait voulu lui jouer en teignant ses pigeons.

Elle éprouvait, à l'égard de cet homme, un sentiment extrêmement complexe : un désir de vengeance, ou, plutôt, de revanche, mélangé d'une gratitude infinie, car la plaisanterie, dont l'intention évidente était de la froisser, avait eu pour effet direct la promenade où, en découvrant Fribourg, elle s'était retrouvée elle-même.

Elle chercha donc, parmi les modestes spécialités de la foire, un objet qui pût être une réplique spirituelle. Mais le choix était réellement difficile; l'envoi d'une de ces verges de branches que vendent les gamins lui paraissait dépasser la mesure et souligner trop un dépit qu'elle ne ressentait plus; les sucreries n'avaient rien qui rappelât l'histoire des pigeons, et les St-Nicolas ou les cœurs de biscaume ne répondaient pas davantage au but qu'elle se proposait.

Finalement, après bien des pérégrinations devant les étalages, elle découvrit, chez un biscuitier de Morges, un oiseau en pain d'épices de forme assez bizarre, dont la tête était ornée d'un panache de plumes du plus bel effet, précisément aux trois couleurs qui l'avaient mise hors d'elle-même le matin où elle les avait remarquées

sur le corps de ses petits protégés. Ayant fait l'acquisition de cette friandise, elle rentra chez elle, triomphante et se réjouissant d'avance du succès de son idée. Elle glissa dans la pâte du pain d'épices une devise écrite en lettres gothiques et portant ces mots :

« *Aux pigeons français, une Boche redevenue Fribourgeoise !* »

Puis, à cette chose volumineuse, ayant fait un emballage aussi coquet que possible, elle inscrivit l'adresse et s'en alla elle-même déposer le colis sur la boîte aux lettres de Nicolas Bächler...

La réponse ne se fit pas attendre. Le lendemain matin, comme elle rentrait de l'office, le peintre, qui vraisemblablement l'attendait, l'accosta en riant et lui offrit, pour se faire pardonner tout à fait, disait-il, un magnifique cornet de fondants au chocolat.

La glace était rompue ; les ennemis de naguère se trouvèrent tout étonnés d'être devenus d'excellents amis, d'autant plus facilement que Nicolas apprit à Martine qu'il était apparenté à madame Marcelle Schnewly, par le mari de celle-ci.

Dès ce jour, soit par hasard, soit qu'ils en cherchassent l'occasion, ils se rencontrèrent de plus en plus fréquemment et s'attardèrent en de longues causeries. Leur aventure avait d'emblée mis entre eux une certaine intimité qui s'accrut de jour en jour. Et lorsque, quelques mois plus tard, Nicolas Bächler, un peu inquiet et cérémonieux, s'enhardit à proposer à Martine de devenir sa femme, celle-ci, les yeux enflammés de surprise heureuse, répondit affirmativement, sans hésiter et avec une simplicité sincère :

— Vous achevez, lui dit-elle, ma conversion fribourgeoise, que vous avez provoquée sans le savoir !

Et, très loyalement, elle raconta son passé : ses désillusions, ses rancunes, sa volonté d'oublier à jamais la terre natale pour elle inhospitalière, son bien-être en Allemagne et ses regrets de devoir rentrer au pays ; puis, elle avoua le charme inattendu de sa promenade, le jour où les pigeons lui étaient apparus maquillés des couleurs françaises :

— J'ai senti, en moi, tressaillir des racines que je n'avais pu arracher, conclut-elle ; au vent des souvenirs, à l'air de Fribourg, elles ont repris vie, sans même que je m'en doutasse...

— Ces racines, répondit Nicolas avec émotion, ces racines, nous les avons tous en nous, et rien ne peut les détruire. Voyez-vous, nous avons le défaut souvent de croire préférable ce qui n'est pas de chez nous, et c'est grand dommage. C'est à cette tendance qu'a cédé jadis l'autorité qui vous écartait au profit d'une étrangère ; c'est à cette tendance que vous obéissiez en cherchant à étouffer la voix de la patrie pour vous attacher mieux à... au pays où vous viviez ! Enfin, c'est encore cette tendance, mêlée, il est vrai de patriotisme — car que deviendrions-nous sous la botte allemande ? — c'est encore cette tendance qui me pousse à clamer parfois plus haut que de raison mes sympathies françaises...

— C'est juste, reprit Martine, mais il y a quelque chose de plus fort, de plus puissant encore ! J'ai bien dû m'en convaincre ! C'est notre esprit fribourgeois ! Celui-là est impérissable ; un rien le fait revivre : il est dans notre sang et nous le retrouvons toujours, même à notre insu !...

— Vous avez raison, mon amie ! murmura Nicolas en lui prenant la main. Et comme nous sommes tous deux de bons, de vrais Fribourgeois...

— Nous serons heureux dans notre petite ville !
acheva Martine en appuyant son front sur l'épaule du
peintre, et en fredonnant le refrain de la vieille chanson :

« Il n'est pas de royaume,
« Pas de séjour,
« Qui vaille un toit de chaume
« Où l'on reçut le jour ! »

Leurs fiançailles firent beaucoup de bruit dans le quartier, car tous les voisins avaient commenté et colporté à loisir la bonne histoire des pigeons, et nul ne s'attendait au résultat surprenant de cette mauvaise farce. Les méchantes langues remarquèrent que, depuis qu'il se proposait d'épouser Martine, le brave peintre ne criait plus aussi haut ses sympathies, et plusieurs personnes en conclurent qu'il se convertissait à cette neutralité morale dont naguère encore il s'indignait si fort.

En cela, elles se trompaient lourdement. Elles le virent bien, un mois plus tard, lorsque Martine et Nicolas, dès après leur mariage, adoptèrent une petite Belge exilée, en attendant que le Ciel voulut bien leur donner le petit Fribourgeois qu'ils avaient la ferme conviction d'en obtenir !...

AUGUSTE SCHORDERET.

Pincé

Lui(à la poste, devant le guichet de la poste restante, occupé à retirer les missives secrètes, se trouve en présence de la bonne). — J'espère que vous n'allez pas me vendre, Anna, et que vous ne direz rien à la maison !

La bonne. — Mais, qu'est-ce que vous pensez... Je pourrais, peut-être à l'avenir prendre les vôtres quand je viens chercher celles de madame.

ALMANAC,
OU
CALENDRIER
NOUVEAU
POUR L'AN DE GRACE
MDCCLXXV.

Le PRIX est de 8 Cruches.



A FRIBOURG EN SUISSE,
Chez BEAT LOUIS PILLER,
Imprimeur de LL. EE.

Tel est le titre de l'almanach de 1775, dont un aimable lecteur veut bien nous communiquer un exemplaire. Il contient le calendrier, les foires, des règles pour saigner, les pronostiques astrologiques, l'arrivée et le départ des courriers postaux, et il se termine par un : Extrait des noms des **Hauts, Puissants et Sou-**

verains Seigneurs, Advoyers, Sénateurs, Bannerets, Soixante et Bourgeois dits **Les Deux-Cents** de la République et Canton de Fribourg.

Il contient également les noms et âges des rois et princes de l'Europe.

Nous relevons, comme particulièrement symptomatiques des profondes modifications qui se sont produites dans l'art de guérir, depuis les temps de Molière jusqu'à nos jours : *Les règles pour saigner*. Voici :

Quand la Lune renouvelle avant midi, ce jour ce compte pour le premier ; si c'est après midi, le suivant seulement.

- Le 1 jour est *mauvais*, cause pâleur.
- Le 2 *mauvais*, danger de fièvre.
- 3 *mauvais*, cause débilité de membres.
- 4 *mauvais*, cause la mort subite.
- 5 *mauvais*, diminue le sang.
- 6 *bon*, chasse le flegme & mauvais sang.
- 7, 8 *mauvais*, gête l'estomac, ôte l'appétit.
- 9 *mauvais*, engendre gratelle.
- 10 *mauvais* aux yeux.
- 11 *Très-bon*, ramène l'appétit.
- 12 *bon*, diffipe les fluxions.
- 13 *mauvais*, point d'alimens ne profitent.
- 14 *mauvais*, grande maladie à craindre.
- 15 *bon*, purifie & rafraichit le sang.
- 16 *mauvais* & le pire de toute l'année.
- 17 *bon*, & le meilleur de toute l'année.
- 18 *bon*, purge de toutes défluxions.
- 19 *mauvais*, expose au catharre.
- 20 *mauvais*, induit inévitablement à maladie.
- 21 *Des meilleurs* pour la santé.

- 22 *bon*, prévient maladie.
 - 23 *bon*, rafraichit le foy.
 - 24 *bon*, fauve de grandes maladies.
 - 25 *bon*, apporte sagesse.
 - 26 *bon*, guérit des fluxions.
 - 27 *mauvais*, danger de catharre & de mort fubite.
 - 28 *bon*, accorde l'esprit & le cœur.
 - 29, 30 font mauvais, l'enflure à craindre.
-

Un paysan consulte un jeune avocat.

— V'là l'affaire. Si un canard va pondre un œuf dans une ferme, à qui appartient l'œuf? au propriétaire de la ferme ou au propriétaire du canard?

L'avocat se prend le menton et, après mûre réflexion.

— L'œuf appartient au propriétaire du canard.

— Oh! répond le paysan, vous en êtes bien sûr?

— Absolument certain.

— Alors, vous avez déjà vu un canard pondre un œuf?

Tête de l'avocat.

Difficile énigme

— Ecoute, peux tu me dire, fait Isidore à son ami, quel est l'animal qui se tient sur un arbre, qui n'a pas d'ailes, qui ne peut par conséquent pas voler, qui est vert et qui chante?

— Comment puis je savoir, dit l'ami, je ne suis pas naturaliste.

— Hé bien! je vais te l'expliquer. C'est un hareng.

— Mais! les harengs ne se tiennent pourtant pas sur les arbres.

— Sans doute, aussi l'a-t-on posé là-haut.

— Les harengs ne sont pas verts, je suppose.

— Pas habituellement, celui-ci on l'a badigeonné en vert.

— Ah! voilà. Mais les harengs ne chantent pas.

— Ceci, dit Isidore, je l'ai ajouté pour rendre l'énigme un peu plus difficile.

La quatrième année de guerre

« Nous entrons, je crois pouvoir le dire après mûre réflexion, dans la dernière année de cette monstrueuse guerre des peuples. » Ainsi parlait von Kühlmann, le 22 août 1917, devant la grande commission du Reichstag. Et Guillaume II s'écriait, en s'adressant à ses armées, pour célébrer le troisième anniversaire de guerre : « Le nombre de nos adversaires a augmenté, mais pas leurs chances de succès final. C'est à nous que restera la victoire... La guerre se poursuit ; elle continue à nous être imposée.... Notre force s'accroît avec la tâche grandissante.... Nous ne pouvons être vaincus. Dieu le Seigneur sera avec nous ! »

C'était profondément méconnaître l'entrée en scène de l'Amérique. Faire le vide autour de l'Angleterre avec des sous-marins, étant bloqué soi-même par la flotte anglaise, ce rêve insensé pouvait bien séduire quelques cerveaux pangermanistes, admirateurs de la formule du comte de Luxburg : « Couler sans laisser de traces », mais dont la faillite s'avère tous les jours davantage. Pour un résultat si peu certain, s'attirer un ennemi si redoutable, c'était commettre, par contre, une erreur impardonnable.

Deux facteurs d'une importance capitale vont ainsi dominer cette quatrième année de guerre : d'une part, la défection russe et la désagrégation du front d'orient dont la conséquence sera la rupture de l'équilibre des forces ; d'autre part, le secours américain, dont l'arrivée en progression constante, rétablira l'équilibre et fournira aux Alliés les réserves inépuisables, instruments des vic-

toires futures. Nous allons assister à la course de vitesse entre Hindenbourg et le président Wilson.

Front d'occident. — Depuis la bataille des Flandres du commencement d'août 1917, les Anglais continuent, par des actions locales, à fortifier leurs positions. En octobre, ils enlèvent la crête de Menin et Brootseinde, et le 1^{er} novembre, débute une nouvelle opération d'Ipres à Roulers, qui leur vaut la prise de Passchendaele. Chaque rencontre se termine, depuis des semaines en Flandres, par un recul allemand.

Pendant ce temps, les Français se portent à l'assaut au nord-est de Soissons et s'emparent d'Allemant, Vaudesson et du fort de Malmaison. Vers le 4 novembre, ils progressent entre le canal de l'Oise et la région de Corbeny.

Une date est à signaler ici dans la conduite de la guerre. Au moment où Lénine triomphe à Pétrograde, le président Poincaré, après la démission des cabinets Ribot et Painlevé, fait appel, le 15 novembre 1917, au concours de son irréductible adversaire Clémenceau. Et le 20 novembre déjà, le vieux lutteur se présente devant la Chambre qui écoute frémissante son vigoureux coup de clairon. Un gouvernement fort succède à de nombreux ministères, un gouvernement qui « fait la guerre » et qui sera capable de résister aux épreuves à venir. Il liquidera les différentes « affaires ». Malvy, l'ancien ministre de l'Intérieur, renvoyé devant la Haute-Cour, sera banni pour forfaiture. L'aventurier Bolo est condamné à mort. Duval, le principal accusé dans l'affaire du « Bonnet Rouge », est également fusillé. Le député Turmel, le sénateur Humbert et le tout-puissant Caillaux sont en prison. Leurs procès ne sont pas terminés, mais la justice suit son cours, délivrée de l'ancienne pression politique.

Revenons sur le front de combat. Le secret étant, cette fois, bien gardé, les Britanniques déclanchent, le 23 novembre, dans le secteur de Cambrai, leur fameuse bataille des tanks. Sans préparation d'artillerie, les chars d'assaut s'avancent rapidement sur les réseaux de fils de fer, ouvrent des brèches dans les lignes ennemies et l'infanterie prend possession du terrain. Les Anglais parviennent sur la ligne Marquion-Marcoing, à 6 km. de Cambrai. De l'avis des critiques militaires, les effets de ce nouveau procédé d'attaque furent à tel point surprenants que le général Byng fût arrivé sans doute à percer le rempart ennemi, si l'infanterie avait suivi les tanks en masse suffisante. Il est certain que le succès ne fut pas exploité à fond.

Les Allemands ne tardèrent pas à s'apercevoir de cette hésitation et leurs réserves d'affluer aussitôt des secteurs voisins. Le 2 décembre, les Allemands contre-attaquent et refoulent peu à peu les Anglais qui doivent abandonner tout le saillant formé par leur dernière offensive. Depuis lors la bataille chôme sur le front d'occident. L'hiver en est la cause.

D'autre part, l'état-major allemand doit réaliser la promesse de von Kühlmann et terminer la guerre. Il vient de mettre la Russie hors de cause. Des centaines de régiments vont maintenant partir pour la France et s'organiser à l'abri des fortifications Hindenbourg. Un matériel immense s'amoncelle. Pendant quatre mois, le monde est dans l'attente du choc formidable et lorsqu'on n'y croit plus, le 21 mars, l'orage éclate entre la vallée de l'Oise et la région de Croisilles, sur un front de 80 km. 97 divisions (1 million d'hommes) sont engagées. Le 22 mars, le front passe par Vaulx, Morchies, Roisel, Vermand, Roupy, canal de Crozat. Le 23 mars, les com-

bats sont portés sur la ligne Ervillers, est de Transloy et Sailly, Péronne, Ham, Villequin. Pour compléter l'effet moral, une pièce à longue portée envoie sur Paris des obus de 240. Le 24 mars, ils dépassent Bapaume, Combles, Nesle, Guiscard et Chauny. Le bombardement mystérieux de Paris continue. Le 25 mars, l'avance atteint déjà Irlès, Pozières, Chaulnes, Maisonnettes, l'ancien champ de bataille de la Somme. La 3^{me} armée anglaise du général Gouh est en pleine déroute et les réserves françaises interviennent en toute hâte pour défendre les passages de l'Oise et empêcher les Allemands de séparer les armées françaises et britanniques. Le 26 mars, prise d'Albert, de Lihons, Roye et Noyon, le 27, de Bucquois, Hébuterne, Pierrepont et de Montdidier, interceptant le chemin de fer Amiens-Paris. La pénétration est d'environ 50 km. en profondeur. Mais, après ces huit jours de durs combats, les Alliés arrêtent lentement les flots de l'envahisseur.

La question du commandement unique, si longtemps discutée, reçoit enfin une solution, imposée par la défaite. Foch est nommé généralissime des troupes alliées.

La 2^{me} offensive allemande comprend les combats du mois d'avril. Le 4, poussée entre l'Avre et la Luce, prise de Hamel, Castel et Mailly. Le 10 avril, attaques entre Ipres et le canal de La Bassée, progression de 20 km. Les Anglais reperdent leurs conquêtes des Flandres. Le 26 avril, chute du mont Kemmel, Ipres est menacé d'encerclement par le sud.

La 3^{me} offensive, ou la bataille de Paris, commence le 27 mai et se termine vers le 1-2 juin. Elle embrasse le secteur de Reims à Noyon. Le choc est d'une violence sans égale. Le premier jour, le Chemin des Dames est emporté, la vague franchit l'Aisne et s'établit sur les

hauteurs de la Vesle. Soissons succombe et le Tardenois est envahi. Le 1^{er} juin, les Allemands sont à Château-Thierry, bordant la Marne jusqu'à Dormans. A l'est, le front passe par Ville-en-Tardenois, hauteurs de Reims ; à l'ouest, il traverse l'Ourcq entre Silly et Noroy et atteint Noyon.

Le 9 juin, 4^{me} *offensive*, de la Matz, sur la ligne Noyon-Montdidier. L'avance extrême atteint Méry, le Vignemont et les hauteurs de Thiescourt, mais, le 11 juin, elle semble déjà arrêtée. De sérieuses réactions françaises font obstacle à l'objectif qui serait d'aligner le front de Montdidier à Château-Thierry par Compiègne et Villers-Cotterets. Dans la suite, différentes actions locales apportent quelques succès aux Alliés ; en juillet, la grande forêt de Villers-Cotterets est complètement nettoyée et de grandes réserves y sont amenées de Paris pour la contre-offensive.

Le 15 juillet, se déclanche la 5^{me} *offensive allemande*, sur un front de 80 km. Entre Reims et la Main de Massiges, le général Gouraud, prévenu, a retiré le gros de ses troupes plus en arrière dans des lignes fortement retranchées et les Allemands, fatigués par les combats dans la zone avancée, sont arrêtés net par un feu terrible d'artillerie et de mitrailleuses. Entre Reims et la Marne, ils gagnent plus de terrain, ils traversent le fleuve sur une largeur de 15 km. et s'avancent jusqu'à Venteuil où ils se maintiennent le 17.

Le 18 juillet, se produit alors la *grande contre-offensive franco-américaine* entre l'Aisne et la Marne. La surprise est complète. Les Allemands, attaqués à l'improviste, sans préparation d'artillerie, battent en retraite. Pris de flanc par l'armée de Mangin, renouvelant la manœuvre de Maunoury sur l'Ourcq, les Allemands aban-

donnent Château-Thierry et bientôt Soissons. Talonnés par les Américains, ils repassent la Marne, comme en 1914, mais « sans être inquiétés ». A la fin du mois d'août, le Tardennois est évacué jusqu'à la Vesle.

Abandonnant alors la poursuite dans cette direction, Foch engage soudain une offensive foudroyante au sud-ouest d'Amiens, avec une armée française et une armée anglaise placées sous les ordres du maréchal Haig. Pas de préparation d'artillerie, seulement un barrage intense précédant la marche de l'infanterie et des chars d'assaut. Dès le 10 août, les Français entrent à Montdidier, l'ennemi précipite sa retraite et, le 11 août, les Franco-Britanniques s'avancent sur Roye, Lassigny, Ribécourt.

La pression exercée par le maréchal Foch ne se ralentit pas un instant et les semaines qui suivent apportent chacune de nouveaux succès aux Alliés. Les Allemands sont ramenés lentement à leur point de départ du 21 mars et perdent tout le bénéfice de leurs cinq offensives. D'autre part, on a l'impression que les Allemands, sous la pression du vainqueur, exécutent un plan stratégique conçu après l'échec de leur dernière attaque en Champagne. Derrière les fameuses lignes Siegfried, l'état-major allemand veut faire reposer ses troupes harassées par les combats et déprimées par la défaite. Il va reconstituer de nouvelles masses de manœuvres que lui procurera le raccourcissement du front.

Mais le maréchal Foch, qui domine la bataille par son intelligence et par son génie, ne laissera pas aux vaincus le temps de se ressaisir. Déjà, les Anglais font sauter le premier rempart de « Wotan » entre Quéant et Drocourt, et attaquent sans répit entre Douai et St-Quentin. Il en est de même des Français entre St-Quentin et Reims. Et voici que, le 14 septembre, les Américains

rempoient à leur tour un brillant succès par la prise du saillant de St-Mihiel. Puis, pendant quelques jours, situation stagnante, beaucoup de combats locaux, pas d'opérations de grande envergure. C'est la troisième décennie de septembre qui précipite les événements, successivement de droite à gauche, sur tout le front de Verdun à la mer. Le colonel Lecomte nous en donne, dans la *Gazette de Lausanne*, le résumé suivant :

« Après de violentes démonstrations faites au centre par l'armée anglaise Rawlinson et l'armée française Debeney au nord et au sud de St-Quentin, l'offensive s'est déclenchée le 26 à la droite du front de bataille, de la Meuse à la Suipe où les Américains de Pershing et les Français de Gouraud ont, du premier coup d'épaule, jeté bas soixante kilomètres de la muraille allemande.

Le 27, le mouvement en avant s'est communiqué au centre qui a attaqué vivement de front la ligne Hindenburg, du sud de St-Quentin au nord de Cambrai. Cette attaque a ouvert dans la muraille deux nouvelles fissures : l'une au nord de St-Quentin, où les Anglo-Américains ont franchi le canal sur un large front ; l'autre, aux abords de Cambrai que les armées Horne et Byng encerrent au nord et au sud.

Le 28 enfin, s'est déclenchée l'offensive de gauche. Au premier coup, la vaillante armée belge et la deuxième armée anglaise ont reconquis et largement dépassé les champs de bataille d'Ypres et de Dixmude. La trouée qu'elles ont ouverte peut d'un jour à l'autre se transformer en enveloppement et faire décoller de la côte de Flandre l'extrême droite allemande avec son cortège de sous-marins. Le 29 et le 30, les trois offensives ont continué à progresser moins brutalement, mais sans se laisser enrayer par les nombreuses et énergiques réactions de l'adversaire.

Le mois de juillet a vu luire l'aurore de la victoire ; le soleil d'août en a mûri la moisson ; septembre a commencé à en récolter les fruits.

Quelques grandioses qu'aient été les opérations de septembre, celles d'octobre le seront probablement davantage. Déjà la première poussée a produit deux succès importants : la reprise de St-Quentin et le nettoyage de la rive sud de l'Aisne entre Soissons et Reims.

Entamée aux deux ailes, percée au centre et ébréchée un peut partout, la position allemande entre Verdun et la mer devient intenable. Le mois d'octobre la verra sans doute s'écrouler sur un large front. »

Fronts d'orient. — *Russie.* Les brillants débuts de l'offensive de Broussilof, en juillet, sont bien vite obscurcis par la vigoureuse contre-attaque austro-allemande qui rejette les Russes au-delà de leurs anciennes positions.

L'armée russe, en pleine crise, est à la merci de la propagande révolutionnaire. Kornilof a beau demander le rétablissement de la peine de mort. La mesure est tardive. Kerensky, d'abord tout-puissant, est l'objet de fougueuses attaques. Il cherche à rétablir son prestige à la conférence de Moscou du 23 août, où Kornilof soulève aussi des tempêtes d'applaudissements par son appel en faveur de la régénération de l'armée. Le généralissime montre aux délégués le chemin de Pétrograd ouvert, si les Allemands s'emparaient de Riga. Les soviets paraissent battus, mais différentes rumeurs font supposer un conflit entre Kerensky et Kornilof.

Cependant les Allemands franchissent la Duna, ils entrent à Riga, le 5 septembre. Le 8, ils sont à Dunamunde et marchent sur Friedrichstadt. Grand trouble à Pétrograd où continuent sans fin les discussions stériles.

Le 12 septembre, coup de théâtre politique : Kor-

nilof somme Kerensky de s'en aller. Celui-ci répond par la destitution du généralissime qui dirige quelques troupes sur la capitale, appuyé d'abord, semble-t-il, par ses généraux. Les alliés de la Russie font des vœux pour Kornilof. Mais l'équipée échoue piteusement et le général vaincu prend la fuite. Le 23 septembre, chute de Jacobstadt, la menace contre la Finlande et Pétrograde se précise. Et le dictateur Kerenski se débat de plus en plus au milieu de difficultés inextricables. Ses ministres démissionnent les uns après les autres. Il cherche à mettre sur pied une combinaison bourgeoise pour résister à l'anarchie ; vive opposition du Soviet. Le 13 octobre, les Allemands débarquent à Cēsel et à Dagoë, le 24 en Esthonie. Terestchenko, le ministre des affaires étrangères, est en opposition avec le Soviet au sujet des buts de guerre et Kerensky se fatigue à négocier avec le Soviet d'une part et avec l'avant-parlement d'autre part. La situation est claire, sauf pour ceux qui ne veulent pas voir les réalités en face. Si Kerensky ne réussit, c'est qu'il ne le peut pas ; si le Soviet triomphe, c'est qu'il est le maître et il est le maître parce qu'il veut la paix et que le peuple russe ne veut pas la guerre. La révolution a été faite dans les rues de Pétrograde par des soldats qui ne voulaient plus se battre.

Aussi, le 8 novembre, Lénine monte au pouvoir. Le Soviet commande en maître et son premier acte sera la conclusion de la paix séparée. L'anarchie s'installe à demeure à Pétrograde. Les troupes désertent de tous côtés. La guerre civile éclate, Kerensky essaie de résister, puis disparaît. Le 25 novembre, Lénine demande un armistice et la paix. Doukhonine, généralissime, refuse de le proposer. Il est destitué et remplacé par l'enseigne Krilenko qui ordonne de cesser le feu sur tous les

fronts et assiste impuissant à l'odieux assassinat de Doukhonine. Le 1^{er} décembre, les propositions d'armistice sont acceptées. Paix générale, sans annexions ni indemnités, tel est le programme des bolchéviki. Que va dire l'Allemagne ? En attendant mieux, elle s'empresse de conclure avec les maximalistes un armistice, à Brest-Litowsk, pour la durée d'un mois et profite de cette accalmie pour transporter ses divisions sur le front d'occident.

Sans plus tarder, des négociations sont engagées par Kühlmann pour l'Allemagne et le comte Czernin pour l'Autriche. La Russie est représentée par Trotzki dont le verbiage ennuyeux remplira pendant deux mois les journaux de l'univers. Entre temps, les empires centraux découvrent une république de l'Ukraine et ce flirt séparé aboutit, le 9 février, à une signature de paix, la paix de la faim. Les Polonais payeront les frais de cette opération.

Trotzki n'ayant pu convaincre ses vainqueurs, quitte Brest le 17 février, sans avoir signé la paix, tout en publiant qu'il ne fera plus la guerre. L'armistice germano-russe touchant à sa fin, les troupes allemandes reprennent leur marche triomphante à travers les provinces baltiques, de même qu'à travers l'Ukraine, pour mettre en vigueur la première paix et s'assurer des greniers de ce pays. Les maximalistes télégraphient aussitôt qu'ils sont prêts à souscrire aux conditions imposées. Le 25 février, le Soviet en vote l'acceptation et le 3 mars, toutes les signatures sont apposées à Brest en Lithuanie sur un traité qui détache de la Russie un territoire global de un million de km.², deux fois la grandeur de la France, peuplé de 55 millions de Russes, Polonais et Ukrainiens, et réalise les rêves les plus ambitieux des pangermanistes. Le 7 mars, la Finlande signe également

la paix. Mais Trotzky, dont la situation est devenue intenable, est remplacé aux affaires étrangères par Tchicherine et Lénine se retire avec les autorités à Moscou. Le 14 mars, les Autrichiens font leur entrée à Odessa. Un régime politique à la dévotion des Austro-Allemands s'installe à Kief, protégé par les baïonnettes allemandes. Les réquisitions de blé s'opèrent là-bas, *manu militari*, et cette question du ravitaillement domine toute la politique de l'Ukraine, à l'abri désormais du pillage des bolchéviki.

En Finlande, les gardes blancs et les forces allemandes refoulent et capturent la plus grande partie des gardes rouges au service des maximalistes, dont cette région se trouve, vers le commencement de juin, définitivement purgée.

La Russie est de plus en plus courbée sous le règne de la terreur. Le Soviet a détruit tous les biens de l'humanité. De tous côtés on nous prédit sa fin, mais on ne voit surgir aucun sauveur assez puissant pour le renverser et reconstruire sur ses ruines l'édifice social. Le général Krasnoff proclame, à vrai dire, le 1^{er} juin, l'indépendance de la république du Don et organise, avec le général Dutow et les Tchéco-Slovaques, une résistance sérieuse. D'autre part, l'intervention japonaise, annoncée fréquemment, se réalise enfin. Et l'on signale au nord, sur la côte mourmane, des renforts alliés. Il s'agit avant tout de sauver le matériel accumulé dans ces parages. En attendant, le pays endure les pires souffrances : famine, meurtres, pillages. Les bolcheviki n'ont rien à envier aux tyrans de la révolution française. Nicolas II subit le sort de Louis XVI et la famille impériale, si elle n'a pas encore succombé, est à la merci d'une horde de brigands.

Roumanie. — La première année de guerre se termine

par un désastre. Le pays est envahi jusqu'à la ligne du Sereth. Le gouvernement n'est plus même en sûreté à Jassy, il se réfugie, avec le roi, sur territoire russe. On se demande quelle résistance peut encore opposer l'armée roumaine, les régiments russes, travaillés par la propagande révolutionnaire, faisant défection. La pauvre Roumanie est prise entre deux feux. Dès le mois de novembre, les maximalistes imposent à leurs soldats l'abandon du combat, menaçant la Roumanie de se retourner contre elle, afin qu'elle accepte de partager leur trahison. Il ne reste plus aux Roumains que deux alternatives : la soumission aux vainqueurs ou l'anéantissement total. C'est dans cette disposition que le gouvernement recevra, le 5 février, l'ultimatum allemand fixant un délai de quatre jours pour entamer des pourparlers de paix. Les négociations entreprises aussitôt aboutissent, le 26 mars, à la paix de Bucarest et le traité du 7 mai accorde aux empires centraux la cession de la Dobroudja, une rectification de frontière en faveur de l'Autriche, pas d'indemnités de guerre, mais des avantages énormes d'ordre économique, entre autres un accord pour le pétrole, qui concède à une « Société fermière des terrains pétrolières » le droit exclusif d'exploiter tous les terrains roumains pour rechercher, extraire et travailler le pétrole et les dérivés du bitume. Une armée de deux à trois cent mille hommes, entretenus largement aux frais du vaincu, surveille dans le pays l'exécution du traité.

Front austro-italien. — La onzième bataille de l'Isonzo, qui avait débuté dans la deuxième quinzaine du mois d'août, faisait tomber au pouvoir des Italiens de très fortes positions, le Mont Santo, le plateau de Bainsizza, le San Gabriele, et rendait pressante la menace sur Trieste. Les Autrichiens ne pouvaient la supporter. Tran-

quilles désormais du côté russe, ils préparent soigneusement, avec leurs fidèles alliés, une revanche éclatante. Le 26 octobre, des divisions allemandes, sous les ordres du général de Bellow, esquissent un mouvement tournant sur le Haut-Isonzo, entre Plezzo et Caporetto, et obtiennent promptement un très gros succès. Le front de la deuxième armée du général Capello est enfoncée, la plupart de ses divisions se constituent prisonnières. Cette manœuvre audacieuse met en péril tout le front sud. L'armée du duc d'Aoste, qui tient bon sur le Casso, est menacée d'être coupée ; elle abandonne à son tour les positions de Goritz à la mer et se retire le long de la côte.

Le 31 octobre, les Austro-Allemands s'emparent d'Udine, siège du quartier-général italien. Le recul sur le Tagliamento pourrait bien se changer en déroute. Les Italiens s'adressent alors à leurs alliés qui, sans hésiter, leur apportent une collaboration immédiate.

Le 1^{er} novembre, on signale l'arrivée du premier contingent franco-britannique. Après quelques jours d'arrêt, l'assaillant franchit, le 6 novembre, le Tagliamento et force les Italiens à se replier en toute hâte derrière la Piave, sur le gros de leurs forces. Les Autrichiens progressent également sur le front du Tyrol et occupent Cortina d'Ampezzo. Tout le Frioul est perdu, 250 000 prisonniers, 2300 canons sont aux mains du vainqueur.

Sous les coups du destin, l'Italie se redresse. La défaite a créé l'unité nationale la plus complète. Déjà le général Foch organise le secours allié. A la tête de l'armée italienne, Diaz succède à Cadorna. Des mesures énergiques s'imposent, car l'offensive se dessine dans le Trentin et la ligne de la Haute-Piave est débordée par le nord. On prévoit même un recul sur l'Adige et l'abandon de la Vénétie. Durant tout le mois de novembre, la

pression est intense sur le plateau des Sept-Communes. Feltre et Asiago succombent. Vers le 20, cependant, la résistance italienne s'affirme. L'armée retrouve son enthousiasme et dispute avec acharnement les points montagneux entre Piave et Brenta. Les combats épiques, soutenus par les régiments alliés sur les monts Grappa, Pertica, Asolone, qui barrent l'entrée de la plaine de Vicence à Trévisé, attacheront à ces hauteurs une gloire égale à celle de Verdun.

Le 13 décembre, les Italiens perdent les monts Meletta, mais, le 23, ils reprennent l'Asolone, consolidant leurs positions du Grappa et, le 31, les Français remportent un beau succès au mont Tomba, tandis que les Italiens refoulent les derniers groupes ennemis sur la rive gauche de la Piave inférieure. La douzième bataille de l'Isonzo et de la Vénétie est terminée pour de longs mois.

Le 15 juin 1918, une nouvelle offensive est déclenchée par les Autrichiens, sur toute la ligne de la Piave. Ils franchissent le fleuve en plusieurs endroits et bousculent les avant-postes italiens. La bataille est générale, elle est particulièrement acharnée sur le Montello qui commande la route de Trévisé, mais les Autrichiens sont partout contenus. Bien plus, un nouveau danger les menace. Adossée à une rivière enflée, par la fonte des neiges, l'armée autrichienne doit avancer ou reculer. Les Italiens s'opposent à la première alternative. Le ravitaillement devenant impossible à cause de la crue des eaux, il faut donc se résoudre à repasser la Piave sous le feu de l'ennemi et sacrifier les arrière-gardes pour permettre au gros des troupes cette retraite difficile. C'est un revers d'autant plus sensible pour la double monarchie que la situation intérieure n'est pas brillante, tandis qu'à

Rome on célèbre, avec une exubérance toute méridionale, la revanche de Caporetto.

Front des Balkans. — Secouée par les discordes intérieures et les troubles qui suivirent l'expulsion du roi Constantin, la Grèce doit chercher avant tout à recouvrer le calme et l'unité. L'ancien créateur de l'union balkanique, Venizelos, soutenu par la France et l'Angleterre, ne tarde pas, toutefois, à regagner les faveurs d'un esprit public versatile à l'excès. Il tient à faire honneur aux engagements souscrits vis-à-vis du peuple serbe et consacre définitivement la rupture de son pays avec les empires centraux. Pendant que la Chambre grecque renvoie devant une Haute-Cour de justice les membres des ministères Skouloudis et Lambros, il poursuit lentement l'épuration de l'armée et achève la mobilisation. Tous ces préliminaires paralysent l'armée de Sarrail qui est remplacé, le 25 décembre, par le général Guillaumat, prélude, semble-t-il, d'une reprise de la lutte. L'attente se prolonge pourtant jusqu'au 1^{er} juin où les Hellènes annoncent un premier succès au Skra di Legen. Le 18 juin, Guillaumat, nommé gouverneur militaire de Paris, cède à son tour le commandement au général Franchet d'Espérey qui a le bonheur de remporter, en septembre, une des plus belles victoires de cette guerre. Ayant percé le front bulgare dans la région de Dobropolje, le 16 septembre, les forces alliées font, en quinze jours, une avance foudroyante qui aboutit à la capitulation de la Bulgarie. Excédée de la lutte, elle se soumet à toutes les conditions du vainqueur. Un armistice est signé le 30 septembre, mettant fin aux opérations militaires. Bien plus, le tsar Ferdinand abdique en faveur de son fils Boris, confirmant ainsi l'échec honteux de sa politique de trahison.

Front de Palestine. — Pour dégager le canal de Suez, l'Angleterre prépare en Egypte une vaste opération contre les armées turques de Palestine. Le général Allenby, qui s'était déjà distingué sur le front d'occident, reçoit la direction de l'entreprise. Il fait nettoyer tout d'abord la presqu'île du Sinaï, d'El Arisch à Akaba, de toutes les bandes arabes ou turques qui s'y étaient infiltrées. A partir de novembre, la marche en avant se poursuit de façon méthodique et sûre. Le 9, les Anglais sont à Gaza, dans l'ancien pays des Philistins ; le 10, à Askalon ; le 17, à Hébron. Le 20 novembre, de la cavalerie anglaise, dans une pointe hardie vers le nord, pénètre à Jaffa.

La prise de Jérusalem est imminente. Afin d'épargner à la ville les horreurs du bombardement, Allenby fait encercler la place par le nord, obligeant les Turcs à se retirer. Le 8 décembre, les troupes anglaises, accompagnées de contingents alliés, font une entrée solennelle à Jérusalem. La ville sainte, la ville de la Croix, la ville du grand martyr qui bouleversa le monde, est délivrée du joug des Ottomans. Immense est la joie dans tous les cœurs chrétiens. Terrible est l'effet moral sur les Turcs : Bagdad et Jérusalem arrachées au Croissant.

En février, les Anglais continuent leur progression à l'est et au nord-ouest de Jérusalem. Mais, depuis lors, l'avance ne fit guère de progrès. Enfin, le 18 septembre 1918, les troupes alliées reprennent l'offensive, infligeant aux Turcs une défaite sanglante à Toul-Keram. Poursuivant ses succès, le général Allenby parvient à forcer complètement les lignes turques et sa cavalerie, lancée au nord, le long de la côte, coupe à l'ennemi sa retraite. Après quinze jours de campagne, les armées turques vaincues sont en pleine déroute, 7000 hommes sont faits prisonniers, Nazareth, Naplouse, Tibériade, St-Jean d'Acre, Damas : la Palestine et la Syrie sont délivrées.

Front de Mésopotamie. — Sur ce théâtre éloigné, les Anglais ne sont pas davantage inactifs et le général Maude, le vainqueur du Chatt el Arab et de Bagdad, capture, le 3 octobre 1917, 13 000 Ottomans à Ramadie, situé à 60 km. à l'ouest de Bagdad. Maude ne devait pas survivre longtemps à sa victoire, il succombe au typhus, le 29 novembre. Les Anglais organisent leur conquête et, le 30 mars, ils enregistrent un nouveau succès. Vers Hit, à 190 km. au nord-ouest de Bagdad, une armée turque de 3000 hommes est forcée de déposer les armes.

* * *

Toutes ces opérations démontrent que la guerre est arrivée dans une phase décisive. Les empires centraux redoublent les démarches en faveur d'une paix de conciliation. Mais les Alliés, qui voient enfin leurs efforts couronnés de succès, les résultats merveilleux du commandement unique se manifester sur tous les fronts, repoussent les offres autrichiennes. Accepteront-ils la demande d'armistice sollicitée par l'Autriche, l'Allemagne et la Turquie, au lendemain de la défaite bulgare? Nous ne le croyons pas. Confiants dans la victoire, les Alliés veulent *dicter la paix* à ceux qui leur ont dicté la guerre.

Espérons du moins que cette cinquième année de guerre nous rapprochera vraiment de la Paix, ce but final vers lequel soupirent tous les peuples.

Pour défaut de thorax

Un voleur facétieux fit un jour main basse, dans le poulailler d'un riche paysan, sur douze belles et grasses poules et pour bien marquer son passage il négligea d'emporter un coquelet maigre et efflanqué, mais il agraffa au cou de celui-ci un billet où étaient tracés ces mots : renvoyé à une année pour cause d'insuffisance de thorax.

Respect de la vérité ou obéissance

— Clara, disait un jour madame à sa bonne, ce que je demande de vous surtout c'est le respect de la vérité et l'obéissance.

Clara. — Très bien, Madame, mais quand vous me dites que vous n'êtes pas à la maison, lorsqu'une visite arrive, et que vous êtes assise dans votre chambre, entre l'obéissance et le respect de la vérité que faudra-t-il choisir ?

Un portrait réussi

A. — Le portrait de votre épouse est très bon. La partie de la bouche seule paraît peut-être un peu mouvementée.

B. — Eh bien, mon cher, c'est précisément ce qui rend la ressemblance plus frappante.

Devant le juge

— Hé bien, Michel vous voulez vous séparer de votre femme. Vous oubliez donc qu'il est écrit : L'homme et la femme ne doivent faire qu'un.

Michel. — Monsieur le juge, si vous aviez passé quelquefois devant chez nous vous vous seriez bien persuadé que nous étions plus de vingt.

Un chasseur paysan venait de faire, pour quelques centaines de francs, l'acquisition d'un chien de race. Un sien cousin en voyant la bête se dit que c'était là une belle somme pour un chien : A ta place, franchement, j'aurais mieux aimé, pour ce prix, acheter un veau.

— Sans doute, dit le chasseur, tu as raison, cependant pour la chasse le chien est plus profitable que le veau.

A la théorie

Un lieutenant s'évertuait à exposer une théorie à ses soldats, dont quelques uns étaient endormis.

Survient le colonel. Il a remarqué les dormeurs et en réveille un.

— Qu'est-ce que vient de vous dire votre lieutenant ?

— ?...

— Vous n'avez pas compris ce que vous a dit votre lieutenant ?

— Non, mon colonel.

Alors l'officier supérieur s'adresse au jeune officier.

— Lieutenant, celui qui explique quelque chose à ses subordonnés qui ne le comprennent pas est un imbécile ! M'avez-vous compris ?

— Non, mon colonel.

La sène se passe un beau dimanche à la fosse aux ours à Berne.

Deux braves artilleurs vaudois, en service à Thoune, suivent avec intérêt les évolutions d'un des oursons sur le sapin planté au milieu de la fosse.

— Regarde voi celui-ci qui n'est pas foutu de grimper tout en haut du sapin ; il est obligé de s'arrêter à la moitié.

— Oh ! y pourrait bien s'aguiller au fin coutzet, mais y n'ose pas, passe que depuis là haut y verrait le canton de Vaud ; alors, tu comprends, y serait plus fichu de redescendre.

Un brave bourgeois d'Appenzell s'était un soir attardé à la pinte, ce qui peut arriver dans les meilleures familles. Rentré sous le toit conjugal il eut à subir une copieuse homélie qu'il interrompit en ces termes : — Ma chère Caroline ! si tu voulais parler un peu plus lentement, tu me ferais plaisir, je n'arrive pas à saisir la moitié de ce que tu me dis.

Un démenti

Nous annonçons dernièrement, dans notre journal du 20 août dernier, que le maître tailleur Konrad Angst et son épouse s'étaient battus à la Prügelgasse. A la demande expresse de M. Konrad Angst nous devons déclarer que c'est lui seul qui a été battu. Jamais son poing n'est parvenu à atteindre la personne de madame son épouse.

Côtelette d'éléphant

Un hôtelier d'un hôtel extra moderne avait affiché dans la salle à manger de son « Palace » : « Ici sont servis tous les plats du monde civilisé ».

Un jour donc, un client se présente, et demande au garçon une côtelette d'éléphant. Le garçon ahuri se précipite chez le patron et lui dit : « Vous voyez maintenant, avec votre affiche, nous voilà dans de beaux draps. Qu'est-ce que je vais bien répondre à ce client ?

— S'pèce d'imbécile, fait le patron, ne sais tu pas lui dire : — On regrette bien, monsieur, mais pour une simple côtelette, le patron ne pourrait pas se décider à dépecer tout un éléphant. Après la guerre on pourrait voir, mais maintenant vous comprenez ..

Le sexe fort

Madame A. : — Alors comme ça, votre mari est parvenu à se déshabituer de fumer. Ça demande une certaine énergie.

Madame B. : — Oui, oui ! mais grâce à Dieu, je suis très énergique.

Les pieds de cochon

Dernièrement un monsieur entrait dans une charcuterie de la ville fédérale et demandait à la charcutière qui trônait au comptoir si elle avait des pieds de cochon. — Oh ! oui, dit la dame avec un gracieux sourire.

— Alors le client, en riant. — Si vous avez des pieds de cochon, hontez-vous, et allez bien vite vous laver

Le chien mélomane

La dame. — Vous ne sauriez croire combien je suis contente d'avoir pu vendre notre vieux piano.

— Vous en avez sans doute obtenu un bon prix.

— Ce n'est pas précisément cela, mais imaginez-vous que mon pauvre Mops, qui avait disparu depuis quatre semaines, est rentré à la maison dès que le piano est parti.

Chez le pasteur

Un paysan arrive à la cure faire inscrire son enfant pour le baptême du lendemain. Après diverses formalités, le pasteur demande ;

— Quel prénom voulez-vous donner à cet enfant ?

— Eh ! bien, monsieur le pasteur nous avons cherché dans la Bible et avons trouvé qu'en l'appelant Belzébut, c'est un nom qui sonnerait bien.

— — Mais mon ami, vous me paraissez ignorer que Belzébut c'est le nom du diable.

— Ah ! diable, alors je n'en veux rien. Inscrivez-le « Jean-Louis. »

On est de bonne composition

Le patient. — Depuis dix ans, vous me traitez pour une maladie d'estomac et maintenant j'ai appris d'un médecin spécialiste que ce n'est pas l'estomac mais le foie qui est malade.

Le médecin de famille. — Hé bien ! on pourra essayer maintenant avec le foie.

Théâtre populaire

A la fin d'un drame à tout casser les acteurs finissent par un massacre général, il n'y a plus que des cadavres sur les planches. L'enthousiasme du public tient du délire, les applaudissements ne veulent pas finir.

N'y tenant plus, les cadavres se lèvent et se retuent une seconde fois.

Un nouveau mot

— Votre femme est-elle maintenant décidée sur sa prochaine station thermale, quelle plage à la mode va-t-elle choisir ?

— Non, pas encore, elle *pamoise* toujours, de ci de là, sans parvenir à se fixer.

Lui. — Comment te plaît cette contrée, ma femme ?

Elle. — Oh ! je suis sans parole !

Lui. — (soupirant) Ah ! je voudrais demeurer ici toujours.

Le mari. — Vous n'avez pas encore pu parvenir à faire revenir ma femme de sa syncope ?

Le médecin. — Non, il paraît que cette fois il s'agit d'un costume particulièrement cher !

A la théorie

L'officier. — Que doit faire la sentinelle lorsqu'elle voit arriver un colonel ?

La recrue. — Présenter les armes.

L'officier. — Que doit faire la sentinelle lorsqu'elle voit s'approcher une bande de pochards ?

La recrue. — Présenter aussi les armes.

L'officier. — Pourquoi donc ?

La recrue. — Parce qu'il pourrait y avoir dans le nombre un colonel.

— J'ai entendu dire que vous aviez écrit dans votre journal que j'étais un fripon et un trompeur ??...

— Ça ne peut pas être, notre journal ne rapporte que du neuf et de l'inédit.

Fausse supposition

Une dame rencontre un soir, dans une rue étroite, un pochard qui s'en allait tibatant d'un bord à l'autre de la rue. Pour éviter la rencontre la dame s'esquivait également de droite et de gauche, jusqu'à ce que notre poivrot intrigué se mit à dire : — Hé ! madame seriez-vous peut-être aussi un peu allumée ?

Diplomatie

Anna. — Dis-moi, Elise, comment as-tu fait pour que ton mari n'aïlle plus au cabaret le soir.

Elise. — C'est simple comme bonjour. Un soir comme il arrivait après minuit et qu'il frappait à la porte de la maison j'ai appelé par la fenêtre : « Est-ce toi Charles » et comme il s'appelle Emile, voilà le tour joué.

Question oiseuse

Quatre chasseurs réunis dans une clairière voient passer devant eux un lièvre à petite allure. Les quatre Nemrods tirent ensemble et le lièvre accélère le mouvement. « Lequel a de nouveau manqué ». clament les quatre hommes d'une seule voix.

Devant le juge

Le juge. — (à un extra récidiviste) Hé bien ! qu'est-ce qui vous amène de nouveau ici ?

L'accusé. — Deux gendarmes.

Le juge. — Assurément de nouveau trop bu ?

L'accusé. — Oui ! tous les deux.

Flatteur

Le client. — Ecoutez, monsieur l'aubergiste, la bière que vous servez là je n'oserais jamais l'offrir à quelqu'un de bien.

L'aubergiste. — Aussi c'est ce que je fais.

Le neveu. — Aujourd'hui j'ai vu une machine qui, à elle seule, fait l'ouvrage de 300 hommes.

L'oncle. — Ça ne représenterait pas encore grand'chose si les 300 hommes faisaient tous autant d'ouvrage que toi.

Madame. — Vos certificats ne sont pas des plus brillants.

La bonne. -- Je dois vous dire, madame, que vous ne m'avez pas été non plus bien chaudement recommandée.

Les pompiers

— Capitaine ! c'est au 4^{me} étage que ça brûle, mais notre pompe n'arrive avec son jet que jusqu'au 3^{me} étage, que faut-il faire ?

— Hé bien, dit le capitaine, il n'y a qu'une chose à faire c'est d'attendre que le feu ait pris au 3^{me} et alors vous attaquez vivement.

Enigme

Nous sommes deux frères jumeaux,
Souvent plus utiles que beaux.
Pour voyager ou pour combattre
De nous l'usage est très commun.
Nous ne portons qu'un pied chacun ;
Nous sommes cependant toujours portés sur quatre.

Charade

Chez le Turc mon premier peut être général..
Mon dernier est toujours un signe musical.
Et mon tout d'Amérique un oiseau peu banal.

Triangle double

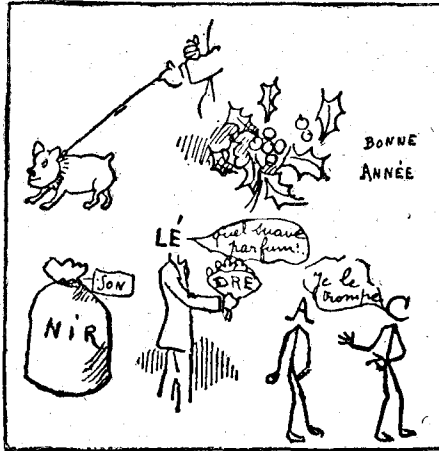
Dans la vallée — Pronom personnel — Lac d'Asie
— Nom d'une princesse — Il meurt à sa naissance —
Promenade publique — Légume servant de condiment
— Pronom personnel — Dans l'année.

Acrostiche

Disposer les mots suivants de telle façon que les premières lettres, dans le sens vertical, forment le nom d'un général français :

E R E
B I S
I R A
L E S
R A S
M E R
I R E

Rébus



Proverbe caché

Dans la phrase suivante: « La chance d'un sot le rend plus sot » retranchez quatorze lettres. Les lettres qui resteront, lues dans l'ordre, donneront un proverbe connu.

Solution des problèmes de 1918

Le mot de la charade est *orage*; celui de l'énigme *le temps*. La phrase du rébus: *Arago chérit la droiture par dessus tout*. Le mot carré:

BATZ
AGIO
TIEN
ZONE

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

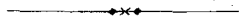
Première partie.

	PAGES
Calendrier et foires pour 1917	VI
Autorités fédérales.....	XXXI
Autorités législatives	XXXII
Autorités exécutive et admin., Conseil d'Etat.....	XXXV
I. Direction de l'Instruction publique... ..	XXXVI-XXXVII
II. » de la Justice, des Cultes, etc.	XXXVII-LI
III. » des Finances.....	LII-LV
IV. » de l'Intérieur, de l'agricul- ture, etc.	LV-LIX
V. » des Travaux publics	LIX-LX
VI. » de la Police, de la santé pu- blique et du commerce..	LX-LXIII
VII. » militaire	LXIII-LXIV
Syndics du canton	LXV-LXXI
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix	LXXII-LXXXIII
Commune de Fribourg	LXXXIII-LXXXIX
Etablissements de crédit public.....	LXXXX-LXXXXII
Officiers d'état civil	LXXXXII-LXXXXIII
Postes et télégraphes.....	LXXXXIV-LXXXXVI

Seconde partie.

	PAGES
Le nouveau bâtiment des archives cantonales (D ^r GASTON CASTELLA)	1
Le charbon en territoire fribourgeois dans la vallée de la Mionnaz (prof. M. MUSY)	10
Le Furi (TOBI DI-J-ELYUDZO)	17
L'église de Villars-sur-Glâne (E. FRAGNIÈRE)	19
La pomme de terre (prof. M. MUSY).....	25
Un dessin de Curty.....	38

	PAGES
Le nouveau Lac de Montsalvens (L. FRAGNIÈRE)	40
Nécrologies :	
M. Jean Gretener — M. Rodolphe de Bremond (L. FRAGNIÈRE) — M. Basile Renevey — M. Joseph Philipona (L. F.) — Le Frère Alphonse-Marie — M. le doyen Gremaud (F. G.) — M. Charles Wuilleret — M. Paul Barras — M. Max Folly — M. Louis Butty — M. l'abbé Falconnet. — M. M. Eugène Balland — Le R. P. del Prado — Le R. P. Placide Wickl (L. F.) ?	49
Précautions contre la peste (A. S.)	70
La ville de Nova Friburgo	78
Il n'est pas de royaume... (AUG. SCHORDERET)	81
Almanac ou calendrier pour l'an de grâce MDCCXXV	99
La quatrième année de guerre	102
Anecdotes nuithoniennes, bons mots, etc. — Enigme, charade, rébus, etc.	119



CRÉMERIE DES ALPES

CAFÉ DES TISSERANDS

Bonne consommation - Service soigné

Se recommande

Marie RŒSLY.

ADOLPHE SCHRANER

rue de Lausanne, 40. FRIBOURG



Bouteilles THERMOS

Appareils à raser

de Fr. 4 à 35.—

Bocaux à stériliser « Rex »

Coutellerie, luges, patins

SPÉCIALITÉ :

ARTICLES DE MÉNAGE

PHARMACIE ST-PIERRE

Rue de Romont

R. Wuilleret, pharmacien, Fribourg

Spécialités suisses et étrangères — Eaux minérales

Articles de pansements

PRODUITS VÉTÉRINAIRES

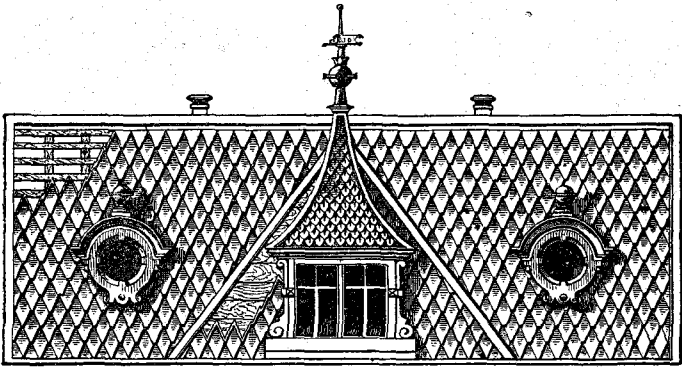
Désinfection à domicile.

Téléphone 22.

POTS EN GRÈS

pour confitures, conserves, choucroutes, etc.
de 5 à 125 litres

ERNEST MICHEL, FRIBOURG



FERBLANTERIE -- APPAREILLAGE

Installations sanitaires

G. PYTHOUD

PÉROLLES 8

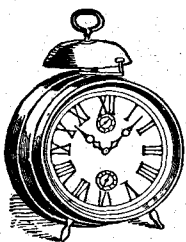
FRIBOURG

E. Ihringer-Brülhart

Reliure et encadrements en tous genres

Cadres de photographie — Cadres genre ancien

⌘ Papeteries ⌘



Horlogerie, Bijouterie,
Orfèvrerie

Réparations en tous genres

J. HUGENTOBLER

FRIBOURG, Rue de Lausanne, 19

☎ TÉLÉPHONE 293 ☎ ACHAT D'OR ET D'ARGENT

ABONNEZ-VOUS A LA

TRIBUNE

DE FRIBOURG

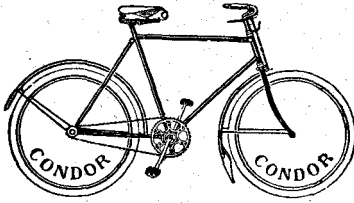
Feuille d'Avis de la Ville de Fribourg

—☎ et de la Sarine ☎—

seul journal du canton qui ne soit inféodé à aucun parti politique et qui insère in-extenso toute communication signée qui lui est adressée.

PRIX D'ABONNEMENT :

==== 5 fr. par an =====



Ch. ^e MUSSILLIER
ROMONT

CYCLES :: MOTOS

MACHINES A COUDRE :: SOUDURE AUTOGENE

LIQUEURS EN TOUS GENRES
SIROPS ET EAUX GAZEUSES

EAU MINÉRALE NATURELLE

Sylvana

„L'eau de table parfaite“

CONCESSIONNAIRE : Jean MEYER, 18, rue de l'Industrie,
Pérolles, FRIBOURG — Téléphone 1.73

C. NUSSBAUMER
Marchand-tailleur

Soutanes, Douillettes, Camails, Manteaux, etc.

==== Fournitures complètes pour Prélats. ====

==== Chapeaux, Barettes, Ceintures, Cols ====

==== Encens et charbon économique ====

==== Soutanes et douillettes sur mesure ====

ANALYSES MÉDICALES
URINES, SUC GASTRIQUE, CRACHATS, etc.

Pharmacie CUONY

AVENUE DE LA GARE

FRIBOURG

TÉLÉPHONE 85

CONFECTIONS POUR DAMES

MODÈLES DE PARIS

Robes, Costumes-Tailleur, Manteaux, Blouses, Jupons, Peignoirs, etc.

FOURRURES

Tissus et Garnitures en tous genres

J. MONNEY

FRIBOURG, 29, Avenue de la Gare, 29

TÉLÉPHONE 6.12

EXÉCUTION SOIGNÉE SUR MESURE

COLONEL REPOND, COMMANDANT DE LA GARDE SUISSE:

Le Costume
de la Garde Suisse Pontificale
et la Renaissance Italienne

Magnifique ouvrage de 43 planches, grand in-fol., couronné

Prix 30 fr.

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ, FRIBOURG — OTTO GSCHWEND



HERNIES



Bandages avec et sans ressorts. Essais gratuits chez

ROBERT DUFÉY, BANDAGISTE

FRIBOURG

— Envois à choix —

TÉLÉPHONE N° 3.50

TÉLÉPHONE N° 3.50

LE MEILLEUR RECONSTITUANT
VIN DE QUINQUINA PEPTO-FERRUGINEUX

DE LA **PHARMACIE MUSY**

Il combat avec succès l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale,
les migraines; c'est la meilleure cure de printemps.

Le grand flacon 8 fr.; le demi-flacon 4 fr. 50.

13, rue de Lausanne

FRIBOURG

BOULANGERIE-CONFISERIE-PÂTISSERIE

T. BULLIARD

13, RUE DE ROMONT, FRIBOURG

BONBONS FINS :: GLACES :: PÂTISSERIE FINE

PÂTÉS FROIDS

CAFÉ - THÉ - CHOCOLAT - COURONNES FOURRÉES

BONBONNIÈRES: ARTICLES POUR CADEAUX

LONGUETS DIÉTÉTIQUES

SERVICE A DOMICILE :: TÉLÉPHONE 4.19

TEA ROOM

VINS FINS *** LIQUEURS

CONCERT

Anglo - American - Tailor

Costumes-tailleur, Manteaux
Vêtements — Pardessus — Uniformes
sur mesure

Draperies - Nouveautés - Fournitures
Transformation - Réparation - Nettoyage - Repassage
Toujours vêtements d'occasion - Entretien - Garde-robe

A. TIEFNIG, Fribourg *Téléph. 6.23*
rue du Tir 15-16. Face Grand'Place.

Bureau Fiduciaire
Louis RENEVEY

DOCTEUR EN DROIT
ET LICENCIÉ ÈS SCIENCES COMMERCIALES

Pont-suspendu, 79. — Téléphone 4.33.

Compte de chèques N° 11 a 278

FRIBOURG

Consultations. Expertises commerciales et financières. Conseils juridiques. Gérances de capitaux et autres. Questions d'impôts. Recouvrements. Représentation dans les faillites et Concordats. Arbitrage. Protection de droits successoraux. Etablissement et revision de comptabilités, inventaires et bilans. Constitution, administration, liquidation et représentation de sociétés suisses et étrangères. Représentation dans toutes les branches du commerce. Organisation d'entreprises commerciales et industrielles. Conseils en matière d'assurances. Discretion absolue.

GUIDE
DE
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
THÉORIQUE ET PRATIQUE

DIDACTIQUE GÉNÉRALE

par **E. DÉVAUD**

ANCIEN INSPECTEUR SCOLAIRE

PROFESSEUR DE PÉDAGOGIE A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE)

PRIX : Fr. 2.50

En vente chez les éditeurs **Fragnière Frères**

Fribourg, Grand'rue, 6.

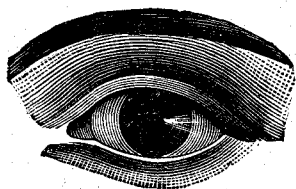


Photo-Optique
ED. YANTZ
Maison Banque Cantonale
LUNETTES ET PINCE-NEZ
d'après ordonnances médicales

Fournitures pour la photographie
Appareils des meilleures marques

Distillerie à vapeur et fabrique de liqueurs

GROS ET DÉTAIL

VINS DU PAYS ET DE L'ÉTRANGER

V^{VE} CH. CORNU

HOTEL DU LION-D'OR

ROMONT

*Spécialité d'eau-de-vie de fruits du pays
et de l'AMER CORNU*

Téléphone 14

Compte de chèques II a 150

Achat et vente de bicyclettes d'occasion

ALFRED MAILLARD

MÉCANICIEN-CONSTRUCTEUR

BULLE

AGENT DE LA MOTOSACOCHE

Entreprise de Gypserie et Peinture en Bâtiments

Enseignes en tous genres

Décoration — Papiers peints

ARTHUR DUBEY

Ateliers: Quartier d'Alt - Bureaux: 4, Avenue de la Gare

FRIBOURG

Téléphone 4.05 - Compte de chèques et virements postaux N° II a 122

A LA BELLE JARDINIÈRE

J. WEILLER-PARIS — FRIBOURG

Place de la Gare, 38 — Téléphone 3.58

Assortiment considérable et varié en

COSTUMES et PARDESSUS

pour Messieurs, Jeunes Gens et Enfants

Prix modérés

COSTUMES COLLÈGE ET SPORT

FOURRURES — SOUS-VÊTEMENTS

Articles de sport

culture physique, escrime, football, alpinisme,
de la Maison OCH Frères de Genève.

Maison de confiance, fondée en 1885

Oignons à fleurs - Graines potagères - Graines fourragères

Graines de fleurs - Insecticide - Engrais pour fleurs

MASTIC A GREFFER — RAPHIA

Se recommande

ERNEST-G. VATTER, Commerce de graines

Ci-devant G. WAGNER

FRIBOURG, rue du Pont-Suspendu, 79

Ferblanterie - Zinguerie et Plomberie

INSTALLATIONS SANITAIRES

A. CIMMA FILS

Rue de l'Industrie 2, Fribourg

Téléphone 368

SCHMID, BAUR & C^{IE}

FRIBOURG (SUISSE)

FERS & QUINCAILLERIE

PLACE DU TILLEUL ET VIS-A-VIS DE ST-NICOLAS

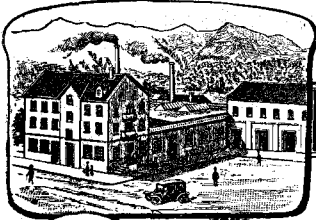
Machines agricoles : Faucheuses, Fanneuses, Râteleuses, Hache-paille, Concasseurs, Batteuses, Manèges, Ecrèmeuses, Presse à fruits, Coupe-racines, Arrache pomme de terre, etc. Machines à coudre pour familles, tailleurs, cordonniers et selliers, Meubles de jardin, outils agricoles et pour tous les métiers. Grand assortiment d'articles de ménage, ustensiles de cuisines, auto-cuiseurs en émail, fer battu, fonte, cuivre, aluminium et nikel. Potagers, calorifères, et fourneaux à bois, charbon et pétrole. Chaudières à vapeur, buanderie, couleuses, marmites à vapeur, etc. Articles de construction Fers **T** et **L**, ferronnerie, serrurerie, clouterie, visserie et boulonnerie. Fournitures pour selliers. Verre à vitres. Tuyaux de conduite. Bascules, balances et poids en tous genres, pour magasins, ménages et agriculteurs. Spécialité : Accessoires pour charrues Brabant et accessoires pour faucheuses de tous systèmes. Service de table fins et ordinaires. Articles de sport, patins, luges, etc.

POMMADE KÆLBERER

pour guérir les maladies de la peau, d'une efficacité surprenante dans les cas d'Eczémas, Dartres, Boutons, Herpès, Rougeurs, Démangeaisons, Eruptions diverses, Plaies variqueuses et hémorroïdes. — Pot : **1 fr. 50**. Dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie **Kælberer, Genève**.

Remplacez
tout vinaigre par
Citrovin
le condiment de choix



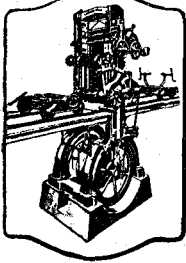
ATELIERS DE CONSTRUCTIONS
MÉCANIQUES

André Bochud

BULLE

• SUISSE •

TELEPHONE 68



Entreprises générales

Installations complètes de Scieries
Scies alternatives de divers systèmes

NOUVELLES SCIES MULTIPLES
à grandes productions

Brevets 72405 + 72406

35 ans de pratique

Installations hydrauliques - Turbines - Roues hydrauliques
Machines à travailler le bois

PIANOS

Pianos à queue - Harmoniums

de toute provenance et à tous prix

*Choix énorme,
environ 100 instruments*

*Vente, location, échange, réparations,
accordages*

F. PAPPÉ-ENNEMOSER
54, GRAND'RUE, BERNE

MAISON DE CONFIANCE, FONDÉE EN 1872

OTTO BERGER

MARÉCHAL-FERRANT ET FORGERON

Rue de Morat, 246, FRIBOURG

se recommande aux agriculteurs et aux voituriers pour
tous les travaux rentrant dans son état.

Exécution prompte et soignée.

Personnel charron.

Prix modérés.

KIRSCH & FLECKNER

Fribourg, Avenue de Pérolles, 26

VITRAUX

D'ÉGLISES ET PROFANES

MÉDAILLES D'OR


EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900

EXPOSITION NATIONALE SUISSE BERNE 1914

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

Jung England

Les fils de B. COMTE, marchand tailleur

Confection sur mesure  Coupe soignée

Complet pour deuil et voyages

Uniformes de Collège  Uniformes pour Sociétés

Confection pour Messieurs les officiers

E. GLASSON & C^{IE}, BULLE

TÉLÉPHONE: Bulle 32 — Palézieux 26 — Châteaux d'Ex 39

Compte de chèques et virements postaux II/35.

Branche I: Matériaux de construction.

Branche II: Cuirs bruts et tannés. Engrais chimiques.

Branche III: Vins en gros et détail.

PAUL MAYER

FRIBOURG

Bureau et dépôt : Boulevard de Pérolles

Matériaux de construction

GROS

TÉLÉPHONE 2.76

DÉTAIL

COQUELINE

LAPP

Sirop contre la coqueluche

Meilleur remède contre la toux,
l'enrouement, les maladies de la gorge, etc.,
pour enfants et adultes

LE FLACON 2 Fr. et 3 Fr. 80

En vente dans toutes les pharmacies

Dépôt général :

PHARMACIE LAPP, FRIBOURG

MARQUE DÉPOSÉE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

CHAUSSURES

Fabrication de chaussures fortes faites à la main. Empeigne
et fort ferrage en tous genres.

LOUIS PUGIN, Romont

Tous les **SAMEDIS** banc à **FRIBOURG**

Tous les **JEUDIS** banc à **BULLE**

Ressemelage

et réparations de chaussures

Livraison très rapide

Travail soigné

Talons caoutchouc

L. ZEISLER, rue de l'Hôpital, 23, FRIBOURG

Shoe-soling

and repairs

— Prompt delivery —

Rubber heels

English spoken

Schuhsohlen

und Reparaturen

— Schnelle Bedienung —

Saubere Arbeit

Gummiabsätze

Podražky

a správy obuvnícky

Rychlé obsloužení

Gummové podpadky

Mluvi se česky



Attestation

J'étais atteint de la pelade, chute partielle de la barbe et des cheveux, depuis une vingtaine d'années. J'avais employé quantité de produits de tous genres qui ne firent aucun effet.

Je fis essai de la *lotion* « **Capilor** ; » après un traitement suivi pendant un an et demi, deux fois par jour, j'obtins la croissance complète de la barbe et des cheveux. Je puis vivement recommander cette célèbre *lotion* « **Capilor** » à toute personne dans des cas semblables.

La Tour-de-Trême, le 2 février 1918. (Signé) M. M.

Le « **CAPILOR** » se vend en flacons de 3 et 5 fr.

Envoi contre remboursement.

Dépôt général :

Parfumerie MARGOT, Bulle.

OPTIQUE - MÉCANIQUE
DALER FRÈRES

Vis-à-vis de l'Hôtel Terminus, FRIBOURG

Atelier spécial de soudure autogène et autochimique au Castolin
Réparations de toutes pièces métalliques
Soudure de cloches, machines agricoles, etc.

Lunetterie - Vélos - Automobiles - Machines à coudre
Phonographes

E. WASSMER, FRIBOURG

Fers, métaux, quincaillerie

Articles de ménage et de cuisine

Tuyaux pour conduites d'eaux — Robinetterie
Verres à vitres en gros — Ciment de fenêtres

Fourneaux et potagers

Machines à coudre PFAFF

Outils pour tous les métiers

FERRURES DE MEUBLES ET BATIMENTS

MACHINES AGRICOLES

Buanderies — Lessiveuses

A SAINT-MÉDARD

Parapluies - Ombrelles - Cannes

Mercerie - Bonneterie - Ganterie

V^{VE} A. ITTEN

Fribourg, 58, Rue de Lausanne

AMEUBLEMENTS COMPLETS
PAUL LEIBZIG

B^d de Pérolles 4 -- Route Neuve 4

Téléphone 558, Fribourg

Exposition permanente
de chambres à coucher,
salles à manger simples
et de luxe

Meubles de jardin en jonc,
en fer et en bois.

Meubles fantaisie pour cadeaux

MAISON FRIBOURGEOISE



CAISSE HYPOTHÉCAIRE



DU

CANTON DE FRIBOURG

SOCIÉTÉ ANONYME

instituée par la loi du 3 décembre 1853 et administrée avec le concours
et sous la surveillance de l'Etat

Capital social : Fr. 6,000,000

entièrement versés

dont l'intérêt 4 % est garanti par l'Etat de Fribourg

Réserve au 1 ^{er} janvier 1918 . . .	Fr.	1,049,142.50
Prêts hypothécaires	»	41,657,416.04
Obligation ou cédules hypothé- caires émises par l'Etablissem- ent	»	36,586,041.95

Prêts hypothécaires dans le canton de Fribourg seulement par obligations remboursables par amortissement annuel du $\frac{1}{2}$ % au moins et du 10 % au plus ou par obligations sans amortissement à terme de trois ans.

Emission d'obligations de Fr. 100 au moins à terme de trois ou de cinq ans non dénonçables pendant la première période et d'obligations de Fr. 500 ou de Fr. 1000 à longs termes, aux conditions les plus favorables.

Les coupons des obligations foncières à longs termes sont payables sans frais à Fribourg, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et, en général, toutes les personnes morales soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, sans autorisations spéciales, les capitaux dont ils ont la gérance, en actions et en cédules de la Caisse Hypothécaire.

Disposant de caveaux, la Caisse Hypothécaire se charge de la garde de titres et de tout objet précieux, ainsi que de la gérance de valeurs à des conditions très favorables. Elle met en location des compartiments de coffre-fort.

LA DIRECTION.

BANQUE de L'ÉTAT de FRIBOURG

Capital Fr. 30.000.000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT

(Agence de la Banque Nationale Suisse)

AGENCES :

Bulle, Châtel-Saint-Denis, Domdidier,
Estavayer-le-Lac, Morat, Romont et Tavel

*Correspondants d'Épargne dans les principales localités du canton de Fribourg
qui ne possèdent pas de Caisse d'Épargne.*

Crédits sur hypothèque, nantissement, et sur gage du bétail, etc.,
Payement et Emission de chèques, de Mandats et de lettres
de Crédit,

Change de monnaies étrangères,

Ordres de bourse et valeurs de placements,

Gérance de fortune et **Renseignements**,

Encaissement de coupons et de titres remboursables,

Dépôts ouverts de titres avec contrôle de tirages,

Souscription aux émissions,

Location de casiers dans ses coffres-forts (Sâfes) construits par
la maison Fichet de Paris, à partir de 3 fr. par trimestre et de
7 fr. par an.

Comptes courants créanciers de 3-4 $\frac{1}{2}$ % suivant les
conditions de remboursement.

Obligations de 3 à 6 ans au porteur ou nominatives, au
taux de 4 $\frac{3}{4}$ % avec coupons payables auprès de toutes les
Agences de la Banque de l'Etat et auprès de toutes les Banques
cantonales suisses.

Carnets d'épargne à 4 $\frac{1}{4}$ % avec ou sans tirelire.

(Tirelires gratuites pour dépôts à partir de 3 fr.)

Tous les versements de fonds pour les dépôts ci-dessus
peuvent être faits, **sans frais**, sur notre compte chèques postaux
N° 49 II a, auprès de tous les bureaux de poste en Suisse.

Discretion absolue.

La Direction.